

Histoire de René d'Anjou

Louis François Villeneuve-Trans (marquis de)



Litho. par J. F. Gavarni

Lith. de Langlais

René d'Anjou,

d'après le portrait peint par ce Prince, et qu'il donna à Jean de Mathévon.

HISTOIRE
DE
RENÉ D'ANJOU,

ROI DE NAPLES, DUC DE LORRAINE ET C^{TE}. DE PROVENCE.

PAR M. LE VICOMTE

F. L. DE VILLENEUVE BARGEMONT.

Quidquid ex Agricola amavimus... manet mansu-
rum que est in animis hominum,.... fama rerum. »
TACITE, VIE D'AGRICOLA.

TOME PREMIER.

1408—1445.



A PARIS,

CHEZ J. J. BLAISE, LIBRAIRE-EDITEUR,

RUE FÉROU S. SULPICE. N^o. 24.

~~~~~  
1825.

tesse Royale, en daignant accueillir l'histoire de René d'Anjou, vient répandre un nouvel intérêt sur le nom de cet excellent prince.

Consacré à retracer de nobles infortunes soutenues avec magnanimité; à peindre une bonté touchante, une piété sincère, une inépuisable bienfaisance, une protection constante accordée aux lettres et aux beaux arts, l'ouvrage que je dépose à vos pieds, Madame, semble reproduire en quelque sorte l'image fidèle des illustres familles auxquelles vous devez le jour; j'oserais ajouter celle de Votre Altesse Royale elle-même, si le respect ne m'interdisait de rappeler ici de généreux encouragements prodigués aux artistes, des talents aimables que la modestie ne peut toutefois cacher, une foule de bienfaits dont la reconnaissance a soulevé le voile, et hélas! des douleurs qu'un héroïque courage a pu seul égaler.

Si la vie de René d'Anjou reporte vos pensées sur ces annales remplies des actions de vos ancêtres, et vers ces belles contrées où le ciel vous réservait à la France; si votre Fils, cet auguste héritier de tant de rois, n puise un jour de salu-

taires leçons, je n'aurai rien à envier aux écrivains  
dont les travaux ont obtenu le plus de gloire.

*Je suis avec le plus profond respect,*

Madame,

De Votre Altesse Royale,

Le très humble, très obéissant  
et très fidèle serviteur,

*Le V<sup>to</sup> L. F. de Villeneuve.*

# NUMÉROS CORRESPONDANTS

AUX

## FAC-SIMILE DES SIGNATURES,

POUR L'HISTOIRE DU ROI RENÉ.

### TOME I<sup>er</sup>, feuille A.

- N° 1 Louis I<sup>er</sup>, d'Anjou, roi de Sicile.
- 2 Louis II, d'Anjou, roi de Sicile.
- 3 Yoland, d'Arragon, reine de Sicile (1417).
- 4 Charles VI, roi de France.
- 5 Isabelle de Bavière.
- 6 Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne.
- 7 Valentine de Milan.
- 8 Louis, cardinal de Bar, 1407.
- 9 René d'Anjou, en 1432.
- 10 René, 1436.
- 11 Autre signature.
- 12 Le duc de Bedford, 1423.
- 13 Louis III, d'Anjou, roi de Sicile.
- 14 Louis, marquis de Pont-à-Mousson, fils de René.
- 15 Charles VII.
- 16 Marie d'Anjou.
- 17 Isabelle de Lorraine.
- 18 Philippe, duc de Bourgogne.
- 19 Charles d'Anjou, comte du Maine.
- 20 Le comte de Vendôme.

### Feuille B.

- N° 1 Agnès Sorel.
- 2 Dunois.

- N° 3 Arthus, comte de Richemont.
- 4 Jacques Cœur.
- 5 Poton de Saintrailles.
- 6 Lahire.
- 7 Tannegny du Châtel, prévôt de Paris.
- 8 Le Sire de Gaucourt.
- 9 Jean de Luxembourg, comte de Ligny.
- 10 George de la Trémouille.
- 11 Le duc d'Alençon.
- 12 François, duc de Bretagne.
- 13 Charles de Castillon.
- 14 Colas de Castillon.
- 14 Pierre de Bauffremont.
- 16 Le baron de Trans.
- 17 Robert de Sarrebruche, damoiseil de Commercy.

TOME II, feuille A.

- N° 1 Henry VI, roi d'Angleterre.
- 2 Jean d'Anjou.
- 3 Yoland d'Anjou.
- 4 Ferry de Lorraine.
- 5 Jeanne de Laval.
- 6 Pierre de Laval, archevêque de Rheims.
- 7 Louis de Laval.
- 8 Guy de Laval, sire de Loué.
- 9 Louis XI.
- 10 Nicolas d'Anjou, duc de Lorraine.
- 11 Charles, duc de Berry. (1465.)
- 12 Édouard IV, roi d'Angleterre.
- 13 Louis de Luxembourg, connétable de France.
- 14 Le cardinal Balue.
- 15 Pierre de Brézé.
- 16 Charles, duc d'Orléans.
- 27 Louis de Beauvau.
- 18 Bertrand de Beauvau.
- 19 Guillaume d'Haraucourt, évêque de Verdun.

TOME III, feuille A.

- N° 1 Charles III, d'Anjou, comte de Provence.
- 2 Jean d'Arlatan.
- 3 Gabriel de Valori.
- 4 Fouquet d'Agoult.
- 5 Jean de Cossa.
- 6 Tanneguy II du Châtel.
- 7 Jean des Martins.
- 8 Jean, bâtard d'Anjou.
- 9 Vivant de Boniface.
- 10 René d'Anjou, en 1477.
- 11 Hardouin de la Jaille, en 1474.
- 12 Marguerite de Lorraine, duchesse d'Alençon.

Feuille B.

- N° 1 Charles-le-Téméraire.
- 2 René II, duc de Lorraine.
- 3 Philippe de Gueldres, duchesse de Lorraine.
- 4 Antoine, duc de Lorraine.
- 5 Renée de Bourbon, duchesse de Lorraine.
- 6 François I<sup>er</sup>, duc de Lorraine. 1541.
- 7 Charles III, duc de Lorraine. 1559.
- 8 Le même, en 1596.
- 9 Henry, duc de Lorraine. 1614.
- 10 François II, duc de Lorraine.
- 11 Charles IV, duc de Lorraine.
- 12 Charles V, duc de Lorraine.
- 13 Léopold, duc de Lorraine.
- 14 François III, duc de Lorraine, empereur d'Autriche.
- 15 Claude de Lorraine, duc de Guise.
- 16 François de Lorraine, duc de Guise.
- 17 Henry de Lorraine, duc de Guise, dit le Balafré.
- 8 Charles de Lorraine, duc de Mayenne.

- N<sup>o</sup> 19 Le cardinal de Guise.  
20 Alphonse V, roi de Portugal, dit l'Africain.  
21 Charlotte de Lorraine, reine de Naples.  
22 L'archiduc Charles.  
23 Joseph II, empereur.  
24 Léopold, empereur.  
25 François II, empereur.  
26 Marie-Antoinette, reine de France.

---

## AVIS AU RELIEUR.

### TOME PREMIER.

- Portrait du roi René.  
Épître dédicatoire.  
Liste des Souscripteurs.  
Table des signatures.  
Fac-simile. 2 feuilles. p. 1<sup>re</sup>.  
Vue du donjon d'Angers, page 4.  
— de la plaine de Bulgneville, page 156.  
— de la tour de Bar, page 162.  
— du palais de la reine Jeanne, à Naples, page 256.

### TOME SECOND.

- Portrait de Jeanne de Laval.  
Fac-simile du tome II. 1 feuille.  
Dessin représentant la parabole de la pauvre femme, page 590.  
Dessin représentant la parabole du siège, page 591.  
Airs du roi René, fin du volume.

### TOME TROISIÈME.

- Statue colossale du roi René, à Aix, page 1<sup>re</sup>.  
Fac-simile du tome III, *id.* 2 feuilles.  
Vue de l'ancien palais des comtes de Provence, à Aix, page 60.  
Vue du tombeau du roi René, à Angers, page 178.

---

### FAUTES A CORRIGER DANS QUELQUES EXEMPLAIRES.

Tome I<sup>er</sup>, page 503, ligne 11, mais il ; *lisez* : mais s'il. *Id.* p. 504, lig. 18, périssant ; *lisez* : sévissant.

---

## INTRODUCTION.

Nos antiques annales ont été tellement explorées; on en a exhumé tant de personnages même obscurs, et il existe un si grand nombre d'histoires générales ou particulières, qu'on regarde comme épuisés depuis long-temps la plupart des sujets sur lesquels peut se répandre la plus légère lueur d'intérêt.

Mais trop d'exemples nous prouvent que souvent l'indifférence, l'oubli, quelquefois l'ingratitude des contemporains, sont le partage des princes qui consacèrent leur vie au bonheur de leurs sujets, et qu'il est plus facile ou plus commode de léguer à la postérité la dette de sa propre reconnaissance. Ainsi s'explique comment au milieu de tant de biographies étendues, on cherche, vainement encore, celle d'un souverain qui, de même que le Béarnais, après plusieurs siècles et jusques dans les moindres hameaux de la contrée où il finit ses jours, n'est désigné que par l'épithète de *bon roi*. Toutefois, si nous concevons que René soit mieux apprécié dans les traditions populaires que par les récits des historiens qui n'ont envisagé, ni sous leur véritable point de vue, ni dans leur ensemble, les principaux évènements de sa vie, croira-t-on que des écrivains, très estimables d'ailleurs, le jugeant avec une légèreté sans excuse, ne lui aient épargné aucun ridicule (\*), ou l'aient indignement calomnié?

(\*) L'un d'eux entr'autres (le président Hainau't) se demande, en parlant de Marguerite d'Anjou : « Croirait-on, qu'elle était fille

Venger la mémoire d'un monarque éminemment bon; le mettre en scène avec la plupart des hommes célèbres du XV<sup>e</sup> siècle; retracer la politique, les évènements, les mœurs, les usages d'une époque remarquable, tel est le but que nous nous sommes proposé dans l'ouvrage que nous offrons au public.

Il faut cependant le dire, ce vœu que nous tentons de réaliser aujourd'hui, s'était déjà manifesté plus d'une fois en Provence et en Anjou.

« Au nom de René, écrivait, en 1789, un des ardents « zélés des idées nouvelles (\*), le cœur des Provençaux s'attendrit encore: son histoire serait précieuse par ses rapports avec celles de France, d'Italie, d'Angleterre. On doit à ce prince cette preuve publique de reconnaissance. »

« Il n'a manqué à sa gloire, dit le dernier historien « du roi René, lequel passa sa vie en prison, ou à faire des enluminures ? » (Abrégé chr. Tom. Ier. P. 381.)

L'auteur de la vie privée des anciens français, (au sujet d'une tradition rapportée par l'historien Bouche, « que René cherchant « à propager tous les genres d'industrie et de commerce, rendit fort « familiers en Provence, les coqs d'inde dont il faisait cas »), met en note :

« Ce prince qui écrivait très bien, s'amusait, au lieu de veiller « au bien de ses peuples, et de gouverner ses états, à transcrire des « manuscrits et à les orner de miniatures.

« Assurément, il ne faut pas affaiblir la reconnaissance que l'on « pourrait devoir au roi René. Ce pauvre prince n'a pas assez de « quoi perdre en fait de gloire, pour qu'on lui ôte encore le présent « des dindons. »

Nous nous bornons à ces deux citations qui ne renferment d'ailleurs que de légères plaisanteries sur le bon René.

Des imputations véritablement graves seront réfutées dans le cours de cette histoire.

(\*) Bouche avocat, (auteur d'un essai sur l'histoire de Provence.)

« de Provence, que des écrivains dignes de lui, et si  
 « dans les différentes provinces qui lui ont été con-  
 « fiées, on avait eu soin de recueillir les actions et les  
 « anecdotes qui le concernent, on verrait paraître  
 « dans cet empire que l'opinion crée, pour y faire  
 « vivre éternellement les plus grands rois, un prince  
 « de plus qui irait se placer de lui-même à côté de  
 « Henri IV. »

Sans partager à ce point un enthousiasme dont la source est trop pure pour n'être pas excusée, et sans admettre un si glorieux parallèle avec un roi hors de toute comparaison, parcourons le petit nombre d'écrits publiés spécialement sur un prince qui, selon les expressions d'un écrivain peu prodigue de louanges (\*), « fut aussi recommandable par ses vertus que par ses malheurs, et duquel on a dit également : personne n'a été plus aimé pendant sa vie, ni plus regretté après sa mort. »

Une chronique manuscrite et anonyme sur René fut autrefois déposée à la bibliothèque royale : au XVII<sup>e</sup> siècle, Honoré Bouche s'en servit dans sa cosmographie de Provence. Dom Calmet la consulta et l'a citée à plusieurs reprises. Enfin, l'abbé Papon, qui publia, en 1786, l'histoire générale de la Provence, l'eut pareillement à sa disposition. Nos recherches pour la découvrir ont été infructueuses, et nous avons lieu de croire que ce manuscrit a été égaré.

L'abbé Legouello, membre de l'académie d'Angers, fit paraître, en 1731, une vie de René, devenue assez rare malgré sa médiocrité. Bornée à environ quarante

(\*) Duclos.

pages, cette brochure qui n'offre ni développements ni faits nouveaux, doit être considérée comme une notice très incomplète.

Un savant (\*), cher aux lettres et à la Provence, et dont la perte sera long-temps déplorée, avait annoncé l'histoire du roi René, par le père Bicais de l'Oratoire (\*\*), homme instruit, déjà connu par quelques productions. Feu M. de Saint-Vincens ne croyait pas toutefois cet ouvrage assez achevé pour voir le jour, et ce magistrat a été enlevé aux sciences avant

(\* M. le président Fauris de Saint-Vincens, ( Alexandre-Jules-Antoine ), arrière-petit-fils de Pauline de Grignan, marquise de Simiane, et ancien président à mortier au parlement de Provence, né à Aix le 3 Septembre 1750, mort en cette ville le 25 Novembre 1819) avait puisé dans les leçons de son vénérable père, comme lui président à mortier, l'exercice de toutes les vertus, et une connaissance approfondie des monuments de l'antiquité et du moyen âge. Il a publié une foule de mémoires curieux lus à la 3<sup>e</sup> classe de l'Institut dont il était membre, et qui ont été accueillis de tous les savants. Il possédait dans son hôtel, à Aix, un cabinet extrêmement curieux qu'il s'empressait de montrer aux étrangers comme aux habitants de sa ville natale. Sa vaste bibliothèque était également ouverte à tous les littérateurs.

Honoré de sa bienveillante affection. il m'est doux de consacrer ici ma reconnaissance envers cet homme de bien.

Grâces aux soins des premiers magistrats du Dépt. des Bouches-du-Rhône, l'intéressante collection de M. de Saint-Vincens n'a point été perdue pour la Provence. Aix, Arles et Marseille possèdent ce précieux dépôt.

(\*\*) Le père Bicais avait joui à Aix d'une réputation méritée dans le corps de l'Oratoire dont il était bibliothécaire. Il a laissé une vie des pères les plus distingués de cet ordre. M. de Saint Vincens estimait le père Bicais avec lequel il était lié. Après sa mort. (en 1795) ses héritiers prièrent son savant ami d'accepter l'histoire manuscrite de René.

de l'avoir retouché, ainsi qu'il en avait exprimé l'intention.

Ce travail, tel qu'il nous a été communiqué, n'est à proprement parler qu'une compilation souvent fautive des historiens de Naples, de Provence, de Lorraine et d'Anjou. Il renferme néanmoins des documents utiles, et nous l'avons compulsé avec fruit; mais les mémoires dont le président de Saint-Vincens se proposait de l'enrichir eussent seuls pu lui donner un véritable prix.

Mr. le comte C<sup>phé</sup> de Villeneuve-Bargemont ( préfet du département des Bouches-du-Rhône ) publia en 1818, sur le roi René, un précis historique qui réunit les plus honorables suffrages. On appréciera sans doute la réserve avec laquelle nous mentionnons cette excellente notice. Personne plus que nous n'éprouve le regret sincère que son auteur se soit borné à esquisser la vie de ce bon prince, et presque uniquement pendant son séjour en Provence.

Une histoire complète de René d'Anjou manquait donc à la volumineuse collection de nos biographies particulières.

La pensée de faire disparaître cette lacune; le désir de rajeunir d'anciennes traditions négligées; la curiosité attachée aux siècles reculés de nos annales, n'ont cependant pas excité seuls nos nombreuses recherches. Nous l'avouerons naïvement: il nous eût été pénible de voir paraître ailleurs qu'en Provence, un hommage qui, n'en doutons pas, eût éclaté tôt ou tard, et d'une manière plus digne de son objet.

Mais ce gage d'une éternelle gratitude ne devait-il pas prendre sa source dans une contrée où l'affection, le respect, voués à la mémoire de René d'Anjou, pa-

raissent un des traits caractéristiques d'une sorte d'esprit national qui, traversant les siècles, semble s'accroître d'âge en âge et se lier à toutes les époques de l'histoire de Provence ?

Bien plus que dans les autres états soumis à la domination de René, c'est en Provence qu'on appréciera le mieux ces paroles d'une femme célèbre(\*) qui les appliquait à ce prince lui-même: « Si c'est dans la « bonté qu'il est beau d'être ingénieux, les actions « qu'elle inspire ne sauraient devenir gothiques. »

Cette vérité ne fut jamais plus sensible que dans le séjour favori de René, seul et dernier asile accordé à sa malheureuse vieillesse: là, on dirait que chacun en conserve l'image dans sa mémoire; on en parle ainsi que d'un ancien ami, de l'un de ses ancêtres les plus chers; on s'est même tellement habitué à s'en entretenir, qu'on serait tenté de penser qu'on a pu le voir ou converser avec lui.

Là, du moins, les adversités sans nombre qui signalèrent sa carrière ne lui sont point imputées ni reprochées comme des fautes; de nobles souvenirs effacent de légères taches... l'admiration due à une rare loyauté y est encore vivante, et la reconnaissance n'y a pas été glacée par l'égoïsme.

Si rien n'est touchant et honorable comme une popularité dont la trace se perd dans une affection héréditaire, nous sommes loin toutefois de prétendre assigner à René une place parmi les grands hommes, et

(\*) M<sup>me</sup> la Comtesse de Genlis. (Jeanne de France, Tome 1<sup>er</sup>. P. 117.)

de l'élever au rang des rois immortels dont la France s'enorgueillit depuis tant de siècles.

Le malheur condamna René à ne montrer guères que des vertus privées sur le trône éphémère où nos ayeux le virent régner, et le sort des armes le força à renoncer au titre brillant de conquérant et d'illustre capitaine. Mais si l'antiquité ne connaissait pas de spectacle plus sublime que celui de l'homme juste aux prises avec l'adversité, la gloire de s'être élevé au-dessus du destin par la résignation et le courage ne sera pas contestée au prince qui, prisonnier de même que François I<sup>er</sup>, aurait pu tracer les paroles toutes françaises du héros de Marignan.

Où trouverions-nous d'ailleurs une plus heureuse époque pour offrir le tableau de l'esprit chevaleresque, de la valeur, de la piété, réunis à cette bonté ineffable, qui suffirait seule pour immortaliser un souverain!.. Un tel bienfait que la providence accorde si rarement aux peuples, pouvait-il jamais être mieux senti qu'en ce jour, où l'on comprend si bien le doux empire d'une vertu héréditaire dans les descendants d'Henri IV, comme dans ceux de René?..

Il eût été peut-être convenable de faire précéder l'histoire de ce prince de quelques notions à légard des peuples qu'il fut appelé à gouverner, et des causes de l'état funeste de la France au moment où René parut sur la scène politique. On serait ainsi instruit d'avance de l'origine des malheurs dont sa vie entière fut semée, et l'on connaîtrait en même temps la plupart des personnages historiques qui remplirent alors nos annales du récit de leurs talents, de leurs exploits ou de leurs forfaits.

Mais l'aperçu même le plus rapide de ces événements nous entraînerait hors de notre sujet par les développements nécessaires. Nous nous bornerons donc à rapporter comment la succession de l'Anjou, du royaume de Naples et de la Provence, fut transmise à la famille de René.

Sans remonter à Robert-le-Fort, au fameux Hastings chef des Danois, à Ingelger, premier comte d'Anjou, et à Jean-sans-Terre, le dernier de la deuxième dynastie, arrêtons-nous à Charles I<sup>er</sup>, tige de la troisième maison d'Anjou, qui reçut ce comté des mains du roi Saint-Louis, son frère, le 27 Mai 1246.

Après la mort du sévère vainqueur de Conradin (en 1285), Charles II, dit le Boiteux, son fils et son successeur, fit épouser, en , 1290 Marguerite sa fille à Charles de Valois, et investit son gendre du comté du Maine et de celui d'Anjou, qui fut érigé en duché deux ans après. Philippe de Valois en hérita. Le roi Jean le posséda à son tour, l'an 1332, et le céda en apanage à Louis I<sup>er</sup>, son second fils.

La destinée de ce prince semblait le réserver à recueillir l'entier héritage du célèbre frère de Saint-Louis qui, par son union avec Béatrix fille de Raymond-Bérenger IV, était devenu comte de Provence et avait ensuite conquis le royaume de Naples sur Mainfroi et Conradin.

De même que l'Anjou, tous ces états passèrent à Charles II, qui les transmit à Robert, dit le Bon, son fils. Mais ce sage monarque mourut sans enfants mâles, et appela au trône de Naples, en 1343, Jeanne I<sup>re</sup>. sa petite-fille, mariée successivement à André de Hongrie, à Louis d'Anjou-Tarente, à Jacques d'Aragon, enfin à Othon de Brunswick.

Jeanne était fille de Charles, duc de Calabre (l'élève de Saint Elzéar de Sabran), et de Marie de Valois. On l'accuse d'avoir fait empoisonner son premier époux, et la Provence ne lui pardonna point d'avoir aliéné en faveur du pape Clément VI (19 Juin 1348) le comtat Venaisin et Avignon, moyennant la somme de quatre-vingt mille ducats. Cette princesse dirigée par les conseils de Clément VII, adopta Louis I<sup>er</sup> d'Anjou, le 22 Mai 1382. Mais Jeanne étant morte, Charles de Duras-Anjou, petit-neveu du roi Robert, revendiqua cette succession, prétendant que sa cousine n'avait point eu le droit de disposer de la Provence ni du trône de Naples qui lui appartenaient héréditairement.

Telle fut la source des guerres sanglantes qui existèrent entre la quatrième dynastie de la maison d'Anjou et les derniers rejetons de la troisième.

Quant à celles dont le foyer s'alluma au centre de la France, vers le commencement du XV<sup>e</sup> siècle, nous n'aurions qu'à puiser dans nos propres souvenirs pour reproduire l'effrayant tableau des excès déplorables auxquels une nation entière peut être entraînée par l'anarchie, l'oubli de tout principe religieux, le mépris de tout ce qui est sacré sur la terre, l'abandon des saines institutions et, fléau plus général sans être moins dangereux, par cette soif dévorante d'ambition, ce besoin impérieux d'innover, que rien n'apaise, que rien ne rebute, pas même le bouleversement des empires, ni la chute des trônes les plus vénérés.

Mais la déplorable situation de la France, au moment auquel se rattache la vie de René, a déjà été retracée à grands traits, et nous devons surtout renvoyer nos lecteurs à l'excellente introduction de l'his-

toire de Jeanne d'Arc par M. le Brun des Charmettes. La fin du règne de Charles VI, les attentats multipliés qui amenèrent l'étranger au sein de la capitale, y sont décrits avec une énergique vérité et les honorables sentiments d'un bon Français.

Nous nous résumerons donc, en rapportant que l'histoire de René d'Anjou se trouve naturellement liée à ces souvenirs d'une époque si malheureusement célèbre. Les démêlés des factions de Bourgogne et d'Armagnac, la démence du fils de Charles V, l'ambition des princes du sang, les criminels désordres d'Isabeau de Bavière, entourèrent, pour ainsi dire, l'enfance de René; ses premières pensées de gloire s'éveillèrent au récit du combat d'Azincourt où la noblesse française fut décimée, comme un demi siècle auparavant sous les remparts de Poitiers. Bien jeune encore, il eut à déplorer les revers de la France humiliée, opprimée, envahie. Plus tard, se ralliant à cette même France conduite à la victoire sous l'étendard mystérieux d'une simple bergère, il la vit renaître plus brillante, plus forte, plus monarchique. Après avoir concouru aux succès de la guerre, et au maintien d'une paix européenne que la philanthropie des souverains du XV<sup>e</sup> siècle avait un instant rêvée, René, par un dernier bienfait, chercha à réunir à la couronne des Lys, cette Provence au milieu de laquelle il acheva sa carrière. Enfin, ce prince ne contribua pas moins à accélérer les progrès des arts qui, dissipant insensiblement les ténèbres d'une longue barbarie, présageaient la hauteur qu'ils atteindraient en Europe, dès qu'ils auraient brisé les entraves où les retenaient l'ignorance et le mauvais goût.

Nous croirions cependant affaiblir une partie de l'in-

térêt que doit inspirer l'histoire de René si nous ne rappelions ici que ses descendants règnent encore sur le premier trône de la chrétienté, et que son sang généreux se mêle au sang de la digne fille d'Antoinette de Lorraine, comme à celui de l'héroïque veuve d'un prince sitôt ravi à l'amour des Français!...

On nous pardonnera sans doute de n'avoir pas négligé des détails peu connus ou inédits sur plusieurs illustres contemporains de René, sur sa famille et sur quelques-uns des courtisans qui vécurent dans son intimité. On connaîtrait trop imparfaitement les rois et les princes, s'ils n'étaient jugés que par les évènements politiques auxquels ils prirent part, si on les isolait des hommes qui les entourèrent de leur fidélité ou de leurs adulations, et surtout s'il était interdit de pénétrer dans les mystères de leur intérieur.

Aussi, tout en cherchant à offrir le tableau historique du règne de René, nous nous sommes également attachés à peindre les qualités de son cœur, à retracer ses goûts favoris, ses exercices chevaleresques, et cette bonhomie, l'un des traits saillants de son caractère, toujours loyal, toujours franc et confiant, comme s'il n'eût jamais été trompé.

C'est donc le particulier non moins que le roi, la vie privée de René, autant que les vicissitudes de sa puissance, que nous désirons exposer successivement aux yeux de nos lecteurs; en un mot, c'est son *hommerie*, selon l'expression de Montaigne, ou la *manière de son vivre*, ainsi que l'écrivait le secrétaire du bon maréchal de Boucicault.

L'examen et l'analyse des divers ouvrages de René ont exigé d'autant plus d'étendue, que relativement à la

littérature et aux arts, ce prince se trouve en quelque sorte intermédiaire entre un état voisin de la barbarie et la plus étonnante civilisation. On pourrait même dire que le siècle de René fut l'aurore de celui de François I<sup>er</sup> et de Léon X.

Il paraîtra sans doute neuf et piquant à la fois, d'étudier les progrès des arts dans les essais d'un souverain qui les cultiva en artiste plus qu'en amateur, et de suivre les faibles commencements de la poésie française, en parcourant les œuvres naïves d'un bon roi. Une curiosité mêlée d'intérêt s'attachera encore à cet aperçu des compositions variées de René, en songeant que ce monarque en fit ses délassements les plus doux, il y a près de quatre siècles, et qu'au milieu des traverses dont sa vie fut agitée, il puisa ses seules consolations dans les lettres et la peinture, après les avoir vues embellir les jours si rares de ses prospérités.

---

---

---

## LISTE DES SOUSCRIPTEURS.

---

---

- S. M. CHARLES X.  
S. A. R. MONSEIGNEUR LE DAUPHIN.  
S. A. R. MADAME, LA DAUPHINE.  
S. A. R. MADAME DUCHESSE DE BERRY.  
S. M. I. et R. L'EMPEREUR ALEXANDRE.  
S. M. LE ROI DE PRUSSE.  
S. A. R. LE GRAND DUC DE WURTZBOURG.
- 

### MM.

- Abeille, commissaire de police à Marseille.  
Aisy ( la baronne d' ), née de Brosses à Dijon.  
Agrain ( mademoiselle Joséphine d' ) à Dijon.  
Albertas ( le marquis d' ), pair de France.  
Alès ( le comte d' ), sous-préfet à Cognac.  
Amalric ( d' ), chevalier de la légion d'honneur.  
Andlaw ( la comtesse d' ), née d'Hennezel.  
Anglés Julien. à Paris.  
Arbaud-Jouques ( le marquis d' ), préfet de la Côte-d'Or.  
Arcelot ( d' ) à Dijon.  
Archiac ( le vicomte d' ), maréchal de camp.  
Arles ( le maire d' ).  
Artaud ( le chevalier ) premier secrétaire d'ambassade  
à Rome.  
Autran ( Paul ), membre de l'académie royale de Mar-  
seille.  
Barlatier de Mas, chevalier de St. Louis.  
Bassompierre ( la marquise de ), née de Vence.  
Baufremont ( le prince de ), pair de France.  
Baume ( Alexandre de la ), officier.  
Bausset ( le cardinal duc de ) pair de France.

- Bausset ( de ) archevêque d'Aix et d'Arles.  
 Bausset ( le chevalier de )  
 Bausset ( le marquis de ), Béziers.  
 Beauséjour ( de ). à Vesoul.  
 Beauvoir ( le marquis de ), Paris.  
 Bélizal ( le vicomte de ), sous-intendant militaire.  
 Bentenck ( lord Williams ) Londres.  
 Berger de Vasemeau, conseiller de préfecture à Arras.  
 Bertrand ( Arthus ).  
 Blacas ( le duc de ) pair de France, etc. etc.  
 Bibliothèques publiques d'Aix, de Digne, Draguignan,  
     Grai, Perpignan et Vesoul.  
 Bobillier, imprimeur à Vesoul.  
 Bodin, député de Maine et Loire.  
 Boiselle à Nancy.  
 Bontoux, imprimeur à Nancy.  
 Bontoux ( veuve ) libraire à Nancy.  
 Boula du Colombier, ancien préfet.  
 Boulie ( de la ), procureur général à la cour royale  
     d'Aix.  
 Bovet ( de ), ancien archevêque de Toulouse.  
 Bretesche ( le marquis de la ). Angers.  
 Breton, président à la cour royale de Nancy.  
 Brosse ( le comte de ), préfet du Rhône.  
 Brosse ( le vicomte Ernest de ).  
 Bujeuil.  
 Carnaud, imprimeur libraire à Marseille.  
 Caumont ( L. de ) professeur de mathématiques à Nancy.  
 Cauvière, chef d'institution à Marseille.  
 Cazes ( le vicomte de ), préfet à Alby.  
 Cazin de Caumartin, conservateur des eaux et forêts à  
     Nancy.  
 Chamans ( le baron de St.)  
 Chaptal ( le vicomte ).

- Châteaugiron ( de ), membre du conseil général de la Seine.
- Charier, à St. Dié, ( Vosges ).
- Charmont ( de ) à Nancy.
- Châteaudouble ( Paul de ), député du Var.
- Chazelles ( le comte de ), préfet du Morbihan.
- Chérizy ( la comtesse Prosper de ). Metz.
- Chevalier ( le baron Armand ), maître des requêtes.
- Choiseuil ( la comtesse de ), née princesse de Baufremont.
- Civrac ( le marquis de ), maréchal de camp.
- Clare ( lord ) de la chambre des pairs. Londres.
- Clément de Ris, ( le vicomte ), colonel.
- Clermont-Tonnère. ( S. E. le cardinal de ).
- Clermont-Tonnère ( madame la marquise de ).
- Coëtlosquet ( la baronne du ). Metz.
- Coëtlosquet ( le baron du ), sous-préfet à Lunéville.
- Colbert ( le comte de ) à Angers.
- Collenot, directeur des postes, Nancy.
- Collin de Grand, libraire à Nancy.
- Collot, directeur de la monnaie à Paris.
- Coster, préfet.
- De Bray ( madame ).
- Drouot ( le comte ), lieutenant-général. Nancy.
- Du de Maine ( le chevalier ). Marseille.
- Dufay, sous-préfet à Château-Salins.
- Dufeugray, sous-préfet à Toulon.
- Dulau Allemant ( le marquis ). Paris.
- Dumas de la Roque, receveur particulier de l'arrondissement d'Arles.
- Dumast ( le baron de ) Nancy.
- Dupuy ( Léon ). Cognac.
- Durand de Lançon.
- Duvernoy, juge de paix à Montbelliard.
- Ellis, à Londres.

- Faivre de Bourot**, chevalier de St. Louis. Besançon.  
**Falaize**, propriétaire. Nancy.  
**Florent (de St.)**, chevalier de St. Louis. Nancy.  
**Foblant (de)** à Dieuze.  
**Forbin-Janson (de)**, évêque de Nancy et de Toul.  
**Forbin-Janson (le marquis de)**.  
**Forbin (le comte Auguste de)**, directeur-général des musées royaux, etc.  
**Foresta (le marquis de)**, préfet de la Meurthe.  
**Frégoze (le baron de)**.  
**Furiotel**, conseiller de préfecture. Vesoul.  
**Gasquet (de)**, ancien député du Var, à Lorgues.  
**Gerald**, sous intendant militaire à St. Brieux,  
**Gibbon Fitz**, à Londres.  
**Godailh (Eusèbe de)**, Marseille.  
**Gœurry**, juge à Nancy.  
**Goutte (Alexandre de la)**.  
**Gravier de Greoux**.  
**Gravier**. St. Dié.  
**Grellet du Seirat**. Chaumont.  
**Guenot (Philippe)**. Vesoul.  
**Guiche (le marquis de la)**.  
**Guillaume (Victor)**, sous-préfet à Gray.  
**Haudry de Soucy**, membre de la chambre des députés.  
**Hauterive (le comte d')**, conseiller d'état, etc.  
**Hennezel (Charles d')**. Nancy.  
**Hennessy**, négociant à Cognac.  
**Héricourt (l'abbé d')**.  
**Hersent**, de l'institut royal, section des beaux-arts.  
**Husson de Prailly**, (le baron, ) sous-préfet de Toul.  
**Jankowits (le baron de)**, membre de la chambre des députés.  
**Imbert**, commissaire central de police à Marseille.  
**Isoard (d')**, directeur des contributions indirectes à Marseille.

Jarente (de) marquise de Senéville.

Jaubert Passa. Perpignan.

Juigné (le comte de) à Lorgues, Var.

Julien, maire d'Épinay.

Kersaint (le comte Charles de), maître des requêtes.

Lacepède (le comte de), pair de France, etc. etc.

Lair, membre de plusieurs sociétés savantes à Caën.

Lajard (le chevalier Félix de), à St. Denis.

Landrevic, chevalier de St. Louis, sous-préfet à Confolens.

Landrian (le chevalier de), colonel de la garde nationale, etc. etc. Nancy.

Larue (l'abbé de), membre de plusieurs sociétés savantes, Caën.

Laselle.

Lecourtois.

Lefebvre (Laurent). Nancy.

Lefebvre, payeur du département. Marseille.

Louvaine (lord). Londres.

Lur-Saluces (le comte Eugène de), membre de la chambre des députés.

Maccarthy (le comte de).

Machéco (la comtesse de), née de Brosses. Dijon.

Magny, conseiller de préfecture (Vesoul).

Malcor, percepteur du premier arrondissement. Marseille.

Mancel.

Marmier (le marquis de).

Martin, curé de Montrevault.

Martelly, commissaire de police. Marseille.

Mathieu, pharmacien. Nancy.

Maulaville (madame de).

Menjaud, chanoine à Nancy.

- Meouille (Auguste de), chevalier de la légion d'honneur.  
Metz (le baron de), procureur-général près la cour royale de Nancy.  
Meyronnet de St. Marc, procureur-général à la cour royale de Besançon.  
Millin du Perreux.  
Mimaut.  
Montesquiou (la comtesse de), chanoinesse de Bouxières.  
Montureux Ficquelmont (la comtesse de).  
Morel de Mons (de), archevêque d'Avignon.  
Mortariou (le baron de), préfet de l'Arriège.  
Nansouty (la comtesse de), née de Vergennes.  
Noël, notaire royal à Nancy.  
Noël, maire de Sommeville, (Meurthe).  
Olry.  
Pallu (le comte de la).  
Pange, (le marquis de) pair de France, etc. etc.  
Pascalis, chef d'escadron, commandant la gendarmerie à Marseille.  
Pastoret (le marquis de), pair de France, etc. etc.  
Pavie, imprimeur du roi à Angers.  
Peignot, homme de lettres à Dijon.  
Pelloux (du), ancien Préfet.  
Penchaud, directeur des bâtiments civils, etc. à Marseille.  
Perrier (le marquis de).  
Perrin de Jonquières (de), membre du conseil-général à Arles.  
Philis, secrétaire-général à Arras.  
Ponvez (le comte de). Marseille.  
Pontier, libraire à Aix, Bouches-du-Rhône.  
Potey, libraire à Paris.  
Fouchon, libraire à Nîmes.

- Pougens (Charles) membre de l'Institut, etc.  
Provençal (docteur en médecine). Montpellier.  
Frugneaux, directeur de la compagnie mutuelle d'Assurance de Nancy.  
Puisieux (Martin de), préfet de Maine-et-Loire.  
Raigecourt (le marquis de) maréchal de camp. Nancy.  
Raulecour (de), maire de Nancy.  
Raynal. Paris.  
Raynaud, président du conseil-général à Marseille.  
Reguis, procureur du roi à Marseille.  
Renault, libraire à Rouen.  
Rey et Gravier (libraires).  
Ridan, libraire. Paris.  
Riocour (le comte de), premier président de la cour royale de Nancy, etc.  
Romain, préfet de la Meuse.  
Rosières (le comte Gaston de), secrétaire-général de la préfecture de la Haute-Saône.  
Rouard. Paris,  
Roucher Lamotte, directeur des contributions.  
Rouret (le baron Adolphe du). Marseille.  
Ruyter (le chevalier de), capitaine du port à Marseille.  
St. Hubert (le chevalier de) à St. Brieux.  
Sallier, receveur particulier des finances à Aix.  
Seine (le marquis de St.) à Dijon.  
Seran (la comtesse Jules de), née de Séderon. Toulon.  
Silvestre, commissaire de police à Marseille.  
Siméon (le baron), ancien préfet. etc., etc.  
Simonin, imprimeur à Marseille.  
Sivry (de). Nancy.  
Talaru (le marquis de), pair de France, etc.  
Tardieu, homme de lettres à Marseille.  
Tilliard (frères) libraires. Paris.  
Toulouzan, homme de lettres à Marseille.

- Tourneux, libraire. Paris.  
Trébutien, libraire à Caën.  
Tricou, directeur de l'enregistrement à Toulouse.  
Urre (le baron d'), secrétaire-général de la préfecture  
des Bouches-du-Rhône.  
Valay (madame de, née de Fénelon).  
Vallée et Édet, libraires à Rouen.  
Vandœuvre (le comte de), maire de la ville de Caën.  
Vanssay (le baron Achille de), préfet à Rouen.  
Vauquelin (madame de).  
Vence (la marquise de) née d'Harcourt.  
Villemorges (de), maire d'Angers.  
Villeneuve-Bargemont (le comte de).  
Villeneuve-Bargemont (le marquis de).  
Villeneuve-Bargemont (le baron de).  
Villeneuve-Bargemont (le vicomte Alban de).  
Villeneuve-Bargemont (le vicomte J. B. de), capitaine  
de frégate.  
Villeneuve (le marquis de), préfet de la Corrèze.  
Villeneuve-Flayosc (le comte Raymond de).  
Villeneuve-Beauregard (le marquis de).  
Vincent (le baron de), ambassadeur d'Autriche. Paris.  
Vintimille (madame la comtesse de).  
Weiss homme de lettres, Besançon.  
Wismes (le baron de). préfet.
-

<sup>2.</sup>  
Vice  
-loys

<sup>1.</sup>  
D  
-loys

<sup>4.</sup>  
L'Gard & R



<sup>7.</sup>  
Valencine

<sup>9.</sup>  
Vine



Darawnoy

<sup>13.</sup>  
S/loys



<sup>12.</sup>  
Dehan

<sup>11.</sup>  
L

<sup>20.</sup>  
L'Gard & R  
Cinq  
de tout



Cont.

1. *agrie* *lucm* 3.

4. *Luc* 6. *labne*

8. *ATM* *lucm*

18. *haloy* *luc*  
19. *Katashilow*

15. *le tout vostre*  
*Direffrayance*

16. *Dvans*

20. *Gille* *luc*



# HISTOIRE

DE

# RENÉ D'ANJOU,

COMTE DE PROVENCE, DUC DE LORRAINE, etc.

---

## LIVRE PREMIER.

Depuis la naissance de René jusqu'à la bataille  
de Bulgnéville.

De 1408 à 1431.

---

I. UN siècle fécond, pour la France, en grands évènements, en revers illustres et en hommes célèbres, venait de se fermer: ainsi finissait cette longue et mémorable période, durant laquelle on avait vu s'éteindre si tragiquement l'ordre le plus puissant de la Chrétienté; où l'armée de Philippe de Valois avait été anéantie dans les plaines de Crecy (\*), comme le fut non loin des remparts de Poitiers (\*\*)

(\*) 26 Août 1346.

(\*\*) 19 Septembre 1356.

celle de son successeur le roi Jean, et où ce dernier monarque devint lui-même prisonnier d'un prince Anglais.

A ce roi si loyal, qui sut prouver qu'il est donné à nos souverains comme à la France de s'honorer au sein du malheur, avait succédé un prince que ses contemporains nommèrent *le sage*, titre unique dans nos annales et que confirme encore la postérité. Mais son règne florissant et paisible ne fit que se laisser entrevoir à la France, et, avec Charles V, disparut l'aurore du repos et du bonheur qui avait lui un moment sur ce royaume. Trop jeune pour saisir lui-même les rênes du gouvernement, Charles VI, qu'une maladie mentale enleva bientôt vivant à ses peuples, vit son enfance entourée de princes ambitieux, cruels et jaloux de s'arracher le pouvoir. L'anarchie seule occupait alors le trône.

Parmi les plus puissants, les plus heureux de ces princes et les plus rapprochés de la couronne, on distingua long-temps Louis I<sup>er</sup>. d'Anjou (1) (frère puîné de Charles V), également célèbre par sa régence en France, et par le choix que Jeanne I<sup>re</sup>, reine de Naples et comtesse de Provence, en avait fait pour son successeur.

La carrière de ce prince, signalée par tant d'agitations et de calamités, se termina en Italie, où il mourut, laissant pour héritier de ses états, un fils dans l'âge le plus tendre, mais auquel ses vertus surent acquérir de bonne heure une haute réputation et une estime universelle au milieu de la cour la plus dépravée de l'Europe. Louis II d'Anjou (2), à peine âgé de sept ans lorsqu'il monta sur le trône, devint ensuite, pour l'infortuné Charles VI, son oncle, et le protecteur de son enfance, un ami aussi dévoué qu'il fut un allié fidèle; mais étranger à l'intrigue comme à l'ambition, il n'aspira point au dangereux titre de chef des factions, à la tête desquelles on voyait en ce moment, dans la capitale, Louis d'Orléans et Jean-Sans-Peur, duc de Bourgogne, dont l'un frère, et l'autre cousin du roi, s'arrachaient tour-à-tour avec violence un pouvoir despotique, d'autant plus odieux qu'il devait être partagé avec cette reine que l'histoire a flétrie du nom de mère dénaturée et d'épouse criminelle.

Les vertus sévères du duc d'Anjou contrastaient trop ouvertement avec les vices brillants de ces deux princes du sang, et surtout avec les passions effrénées d'Isabeau de Bavière, pour qu'il fût appelé à la cour, d'où

le soin de ses propres états l'avait d'ailleurs tenu long-temps éloigné: c'était pendant cette absence, que Marie de Blois, sa mère, lui fit épouser Yolande, fille du roi d'Arragon.

Ce mariage, qui commença, pour ainsi dire, le XV<sup>e</sup>. siècle, ne tarda pas à devenir fécond, et, peu d'années après, au milieu des nouvelles agitations qui ébranlaient la France, le prince, dont nous écrivons l'histoire, naquit le 10 Janvier 1408, à dix heures du matin (\*) dans le château d'Angers, antique et imposante forteresse (3), située sur un immense rocher escarpé, défendue par de larges fossés taillés dans le roc même, et flanquée de dix-huit énormes tours circulaires (\*\*).

La naissance du second fils de Louis II d'Anjou ayant été précédée de peu de mois par l'assassinat du duc d'Orléans, on peut dire que le berceau de René fut en quelque sorte entouré de ces funestes divisions qui devaient

(\*) Le 10 Janvier 1408, nasquit monseigneur René, deuxième fils du roy Loys II, depuis roy de Sicile. (Heures manuscrites de René.)

L'historien Bouche et l'art de vérifier les dates ont placé cette naissance au 16 Janvier 1407.

Dom Calmet le 26 Janvier 1408.

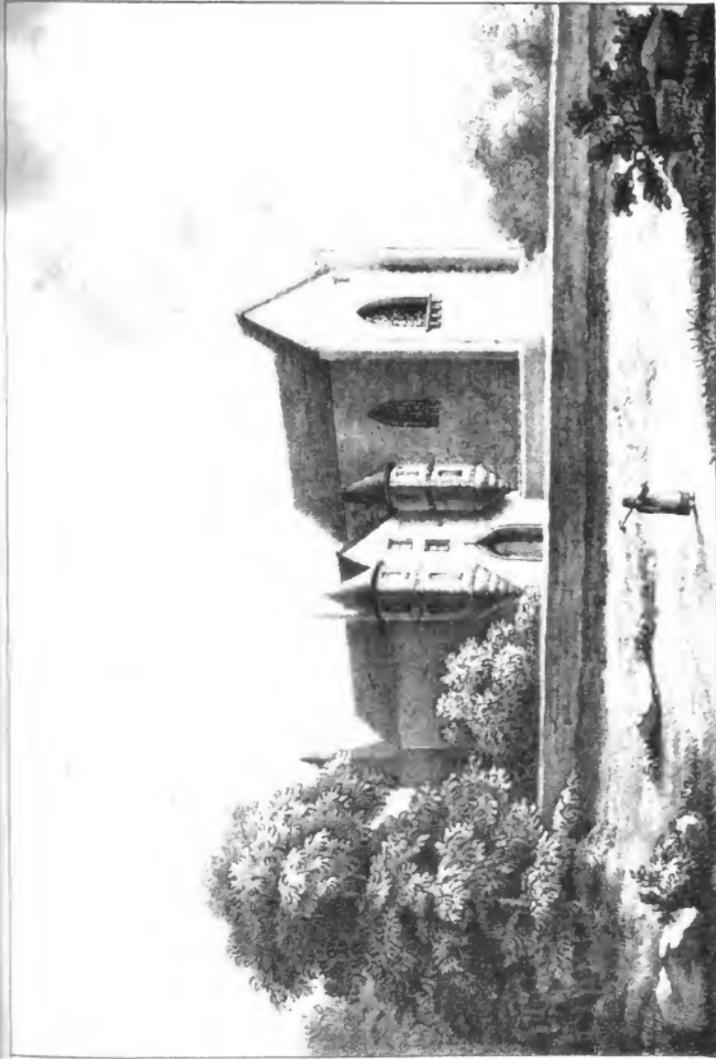
Le père Anselme prétend que René naquit à 3 heures du matin.

(\*\*) Ce château avait, dit-on, été bâti à la fin du XI<sup>e</sup>. siècle par Bertrande de Montfort, comtesse d'Anjou; mais ce fut St. Louis qui le fit restaurer tel qu'on le voyait encore naguères avant sa dégradation. Bertrande, ou Bertrade, avait épousé Foulques dit le *Réchin*.



*1884*





Constance de V. ... del

Lith de Longfance

Lith par L. F. Garnier

*Vue du donjon du Château d'Angers.*



avoir une si fatale influence sur sa propre destinée.

S'il fallait s'en rapporter à l'historien C. Nostradamus, Louis II ne se serait point trouvé auprès de la reine son épouse, lorsqu'elle donna le jour à ce fils destiné à occuper son trône, et il n'aurait appris cet événement qu'en Italie, où il cherchait à reconquérir, les armes à la main, le royaume de Naples dont Ladislas de Duras lui disputait la possession (\*). Mais il est certain que le roi de Sicile était à Paris à l'époque la plus déplorable peut-être de nos annales; il y fut même presque témoin du meurtre de Louis d'Orléans (\*\*), assassiné au milieu de la rue Barbette, devant l'hôtel d'Évreux, le 23 Septem-

(\*) Voyez la note 2.

(\*\*) « Le duc était sans chaperon, dit la chronique, vêtu d'une houppelande de damas noir fourrée de Martre: Il chantait sur sa mule, et s'esbattait avec son gand, quant il fut occis: on lui coupa la main dont il tenait la bride de sa mule et on lui fendit la tête à coup de hache; son écuyer fut tué en le défendant. »

La duchesse Valentine, qui était alors à Château-Thierry, revint en toute hâte à Paris, accompagnée du comte d'Angoulême et de sa belle-fille. Le roi de Sicile, les ducs de Berry et de Bourbon, les comtes de Clermont et de Vendôme, le connétable d'Albret, etc. furent à sa rencontre. « C'était, au rapport des historiens, le plus hault deuil qui devant eust esté veu, car la dame et toutes ses femmes estaient atournées de noirs atours, et sou char couvert de drap noir, estait traîné par des chevaux blancs. »

Louis d'Orléans était né en 1371.

Hist. de France. T. XIII. P. 3.

bre 1407, par Raoul d'Ocquetonville, gentilhomme Normand.

L'imagination peut facilement concevoir la sensation terrible que dut produire dans la capitale du royaume, la mort d'un prince à peine âgé de trente-six ans, frère unique du roi, sur lequel reposaient toutes les espérances ( puisque les enfants de Charles VI étaient encore au berceau ), et qui passait pour l'homme le plus beau, le plus affable et le plus éloquent de France. Des mœurs corrompues, une ambition insatiable, ainsi qu'une grande légèreté d'esprit, ternissaient, il faut le dire, la foule des belles qualités qu'on admirait en lui, et qui l'avaient rendu l'idole du peuple.

A la nouvelle de sa fin tragique, la population entière de Paris demeura comme glacée d'effroi et plongée dans la douleur; mais une indignation profonde vint succéder au premier mouvement d'horreur et de surprise excité par cet assassinat, lorsque plus tard des bruits étranges, et malheureusement trop fondés, laissèrent entrevoir que le propre cousin du duc d'Orléans, avait ordonné cet attentat, et dirigé lui-même la hache homicide.

A peine ce funeste évènement avait-il transpiré, que les princes du sang s'assemblèrent

à la pointe du jour à l'hôtel d'Anjou ( rue de la Tixéranderie ), pour se rendre ensemble dans l'église des Blancs-Manteaux où le cadavre de l'infortuné duc d'Orléans avait été transporté aussitôt après sa mort.

Son sang jaillit, dit-on, à l'approche du meurtrier. Mais le véritable auteur du crime n'était point encore soupçonné alors; on le vit même montrer un extérieur plus affligé que les autres princes, le jour de la cérémonie des funérailles, où, ainsi que le roi de Sicile et les ducs de Berry et de Bourbon, il portait un des coins du drap mortuaire; « *Oncques mais!* s'écria-t-il, avec l'accent « d'une profonde douleur, *on ne perpétra en* « *ce royaume, ung si mauvais ne si traître* « *meurtre.* »

Toutefois, aussitôt que Tignonville, prévôt de Paris, eut été autorisé à ordonner des perquisitions dans l'hôtel des princes du sang, où l'on présumait que les assassins avaient cherché un asile, le duc de Bourgogne changea de couleur et de langage; il se troubla de plus en plus, et entraînant tout éperdu Louis d'Anjou son cousin, dans un coin de la salle, l'aveu de son crime (\*) s'échappa de son sein

(\*) « Là, dit Alain Chartier, il ne put se tenir de plover, et au roi de Sicile confessa, que par hayne diabolique et mauvais

comme le cri d'une conscience bourrelée par le remords.

Incapable de feindre, Louis II ne put dissimuler la vive impression qu'il ressentit à la confidence d'un tel forfait; il l'exprima sur le champ avec une chaleur généreuse, et ne cessa depuis de témoigner dans toutes les rencontres, combien il détestait l'odieux instigateur d'un meurtre qui soulevait toute la France; aussi, l'on peut assigner à cet élan de franchise la véritable origine de la haine que lui voua Jean-Sans-Peur, et dont les effets s'étendirent si long-temps sur leurs descendants.

Plus puissant et plus redouté que jamais, le duc de Bourgogne n'avait pas tardé à rentrer dans Paris avec le fastueux appareil d'un souverain, et nous pourrions donner une idée de la terreur que sa présence répandait en cette capitale, en rapportant que son action y fut

« conseil, avait fait ce meurtre. . . et à ces paroles, s'approcha  
 « d'eulx monseigneur de Berry, dont il fust si triste et si desplaisant  
 « que les larmes qui de ses yeulx issoient en moult grande habun-  
 « dance, lui couvroient toute la face. . . Le duc de Bourgogne alors,  
 « sous un prétexte, les laissa plòrans, et s'enfuit. . . le duc de  
 « Bourbon leur ayant reproché ensuite de l'avoir laissé sortir sans  
 « le faire arrêter. — Ha! monseigneur de Bourbon, dit le duc de  
 « Berry, vous est bien aisié à dire! . . mais vous ne considerez  
 « l'angoisse que c'est à monseigneur d'Anjou de perdre deulx telz  
 « cousins, et à moi deulx telz neveux. »

justifiée au sein même d'une des principales églises, par un cordelier nommé Jean Petit, sans qu'une seule voix courageuse osât s'élever pour repousser les détestables maximes que proférait en chaire ce sanguinaire fanatique!....

On a remarqué que l'hiver de 1408, témoin de la naissance de René, et pendant lequel eurent lieu tous ces horribles événements, fut un des plus rigoureux dont l'histoire ait conservé le souvenir; le Danube même gela dans tout son cours, et la Provence souffrit surtout cruellement d'un froid aussi désastreux; mais ses habitants n'en témoignèrent pas moins une joie excessive à la naissance du second fils de leur souverain, comme s'ils avaient pu lire, dans l'avenir, le concours inouï des circonstances qui l'appellerait à régner sur eux, et avoir dès lors un secret pressentiment de l'affection constante qu'il devait leur porter.

On sait qu'il était encore d'usage au XV<sup>m</sup>. siècle, de choisir plusieurs parrains aux enfants d'un rang élevé; on ignore néanmoins quels princes furent désignés pour présenter René sur les fonts baptismaux (\*) et qui lui

(\*) Les anciens historiens qui ont parlé de lui, l'ont également appelé *Réné*, *Renniet*, *Rheneit*, *Régné*, *Régnier*, *Reyné* et *Réygnier*.

donnèrent un nom si peu connu jusqu'à lui. Il le reçut, dit-on, en mémoire d'un saint évêque très vénéré à Angers, et qu'une pieuse tradition assure avoir été ressuscité au bout de sept ans accomplis, ce qui le fit appeler *René*, ou né deux fois (\*).

Ce rejeton de la tige royale d'Anjou qui porta en naissant le titre de *comte de Piémont*, fut nourri, ainsi que l'avait été Marie sa sœur aînée, par la bonne *Thiéphaine-la Magine*, de Saumur (4), que ni l'un ni l'autre n'oublièrent dans la suite, et qu'ils comblèrent de bienfaits.

C'est à cette simple et unique notion que se bornent les renseignements fournis par les historiens sur l'enfance de René; on ne possède également aucun détail positif sur les

(\*) St. René naquit dans un château près d'Angers, qui appartient dans la suite à Jehanne de Coulaines, dame de la Poissonnière (ou de la Grandière), à laquelle René, en considération de son patron, et des services de ses aïeux, permit de bâtir un château fortifié de murs et de fossés, sur les débris de l'ancien. (Cette concession porte la date du 26 Août 1437.)

Les légendaires rapportent qu'une dame d'Angers, (dont le fils mourut pendant qu'elle allait invoquer pour sa guérison St. Maurice ou Maurille, évêque de cette ville), persécuta tellement ce prélat, qu'il fut obligé de s'enfuir. Revenu dans son diocèse au bout de sept années, il alla prier sur le tombeau de l'enfant, qui ressuscita sur le champ, fut nommé René, se voua à la vie monastique auprès de l'évêque auquel il succéda, et fut canonisé à son tour.

M. Bodin (Rech. hist. sur l'Anjou. T. 1er. P. 74.) dit cependant que le successeur de St. Maurice ou Maurille, fut l'évêque Thalasiaus.

premières années d'un prince qui, suivant les mœurs de ce siècle, dut être gouverné par les femmes de la reine Yolande sa mère, jusqu'à l'âge de sept ans.

L'héritier d'une souveraineté, passant alors dans les mains des hommes, de même que le fils d'un obscur gentilhomme, devenait en quelque sorte le pupille de vieux barons d'une réputation sans tache, et de chevaliers expérimentés; sous leurs yeux et d'après des conseils fortifiés par de nobles exemples, une éducation mâle et sévère succédait aux tendres soins maternels; des exercices violents, quelquefois dangereux, mais toujours pénibles, remplaçaient les jeux efféminés de l'enfance, et, endurecissant de bonne heure les jeunes damoiseaux à toutes les fatigues, les préparaient déjà, au sein des palais ou dans l'enceinte des châteaux, aux travaux actifs et aux épreuves périlleuses de la guerre.

Peu de temps après la naissance du comte de Piémont, le duc d'Anjou s'était vu dans la nécessité d'entreprendre une nouvelle expédition en Italie. De retour en France la même année, et se trouvant en Provence à la fin de 1409, la reine Yolande son épouse, quoiqu'enceinte de quelques mois, vint le rejoindre à Arles, amenant avec elle, à ce qu'on présume,

ses deux fils Louis et René, ainsi que Marie d'Anjou leur sœur. Le but de ce voyage était, dit-on, de gagner des indulgences plénières, accordées à l'antique abbaye de Montmajour. Si le récit des historiens et des mémoires du temps n'est point exagéré, on peut évaluer à cent cinquante mille, le nombre des pèlerins de tout âge et de tout sexe qui y accoururent le 3 mai 1410, (\*) pour s'y trouver avec le comte de Provence et sa famille.

Nous ne suivrons pas Louis II dans les différentes guerres qui le ramenèrent encore en Italie, ni dans ses fréquents voyages d'Anjou en Provence ; mais nous ne pouvons passer sous silence que, revenu précipitamment de Naples, il vit arriver à Arles, ( où il se trouvait le 20 mars 1411 ) la reine Yolande d'Aragon, amenant avec elle Louis III son fils aîné, Marie d'Anjou, et la jeune Catherine de Bourgogne, fille de Jean-Sans-Peur. Cette princesse avait été promise en mariage, et même fiancée à Louis III, avant la fatale catastrophe du duc d'Orléans, et son père s'en séparait pour confier son éducation au roi de Sicile, comme si l'attentat dont il s'était souil-

(\*) « Non par oui dire, mais de vue... et les vîres à bon marché...  
« le roi et la reine visitèrent ensuite Aix et Marseille. »

( Mémoires manuscrits de Bertrand Boisset d'Arles. )

lé n'avait pas dû élever une barrière éternelle entr'eux. On reconnaît dans cette conduite qui aurait droit de surprendre de la part de tout autre prince, la politique insidieuse et constante du duc de Bourgogne, cherchant ainsi à se ménager un puissant appui, si la cour de France révoltée de son audacieuse ambition reprenait un jour assez d'autorité pour le précipiter du faite de la puissance. Dans l'espoir de vaincre par des offres brillantes l'éloignement que lui témoignait le duc d'Anjou, il s'engageait à lui faire compter cent cinquante mille écus pour la dot de sa fille, et lui promettait, en outre, des secours d'hommes et d'argent suffisants pour reconquérir le royaume de Sicile, alors soumis à Ladislas (\*).

Il paraît que Louis II, flottant entre l'intérêt positif de ses peuples, le sien propre et celui de son fils, mais combattu par le profond éloignement que lui inspirait le duc de Bourgogne, hésita un moment à faire essuyer un

(\*) « Le duc de Bourgogne cognaissant la prudence et astuce du « roy de Secile, pensa en soy que pour faire son fait, il lui estait « nécessaire d'avoir son alliance, et pour ce faire, offrit de donner « la sienne fille en mariage à mousigneur Loys d'Anjou, son aisé « fils, avec ung gros douaire. Mais le roy de Secile cognaissant sa « déloyauté, refusa son alliance, le merciant de son offre. » Bourdigné, fol. 131.

aussi sanglant affront à ce prince orgueilleux, dont la violence ne connaissait aucunes bornes.

Toutefois, l'honneur l'emportant sur tout autre sentiment, Catherine de Bourgogne d'abord ramenée à Angers, fut ensuite renvoyée à son père (\*), qui se livrant aux plus furieuses imprécations, jura de se venger bientôt de l'opprobre que ce refus faisait rejaillir sur lui.

Ce serment fut peut-être le seul auquel Jean-Sans-Peur crut devoir demeurer fidèle.

Louis d'Anjou n'eut qu'à s'applaudir d'avoir ainsi suivi l'impulsion de son cœur royal; car deux années s'étaient à peine écoulées, que Charles VI, son cousin, lui demanda pour Charles, comte de Ponthieu, son troisième fils, la main de Marie d'Anjou, âgée seulement de sept ans. (\*\*). Le roi de Sicile fiança également à la même époque Louis III, son fils aîné, à Marguerite de Savoie (\*\*\*)).

(\*) « Qui moult courroucé et mal content, dit Chartier, ne par-  
« donna jamais au roi de Sicile et enveloppa tous les siens dans  
« son ressentiment. »

(\*\*) « Ce que le roi de Sicile, ajoute Bourdigné, accorda à grand  
« joye au roi de France qui cognoissant la prud'homme, la bonne  
« nature, et l'honnesteté de ses enfants, voulut s'allier avec lui. »

(\*\*\*) L'année d'aparavant, Louis et Marie d'Anjou avaient été  
parrain et marraine avec nobles festes de cloches et menestriers,  
dit la chronique. de leur sœur Yolande, née le 12 Août 1412, à  
Arles, où la reine de Sicile se trouvait avec eux depuis le 5 Juin.

Cette double alliance, juste hommage rendu à la droiture du prince d'Anjou, acheva d'aigrir le duc de Bourgogne, dont l'animosité se porta au dernier degré, lorsque après la mort du Dauphin Louis de France, (survenue le 8 Septembre 1415) et celle de son second frère Jean, (le 4 ou 5 Avril 1416) (5), le roi de Sicile se trouva beau-père de l'héritier présomptif du trône de France.

Il était vraisemblable que cherchant à lui inspirer les mêmes impressions, il l'engagerait non-seulement à se défier de son ennemi, mais peut-être plus tard à le poursuivre hautement comme le meurtrier du frère de son roi. Dès ce moment tout rapprochement étant regardé comme désormais impossible, le roi de Sicile s'attacha plus fortement à la cause royale : le duc de Bourgogne resserra son alliance avec l'Angleterre, et deux partis aussi animés que distincts se formèrent à la cour de France en faveur de ces princes.

II. Au milieu de ces sourdes divisions qui faisaient présager de prochains orages, le comte de Piémont élevé avec ses deux frères, venait d'atteindre sa septième année, se faisant

Bourdigné, fol. 138. — Bertrand Boisset, mémoires manuscrits. — Papon, T. III. P. 305. — Chartier, fol. 28. — Gaufridi, Hist. de Provence, fol. 282.

remarquer au milieu des enfants de son âge, par une figure agréable, une phisionomie douce et spirituelle, des dispositions précoces, le plus heureux caractère, et une grande aptitude à s'instruire.

Ces dons inestimables de la nature, cultivés par des soins assidus, ne tardèrent pas à attirer l'attention de ses parents, et l'on peut dire que René leur dût presque entièrement le changement inattendu qui s'opéra tout-à-coup dans son sort présent, et qui devait avoir tant d'influence sur son avenir.

Le cardinal *Louis de Bar*, ( grand oncle de René du côté maternel, et cousin germain de son père ), (6) avait eu occasion de le voir et d'étudier son caractère pendant ses fréquents voyages à la cour de France où résidait ordinairement le duc d'Anjou ainsi que sa famille. Ce fut même à la sollicitation de ce prince et de la reine Yolande, que Charles VI ayant voulu tenter la réconciliation du duc de Bourgogne avec les enfants du duc d'Orléans, le cardinal de Bar, qui se trouvait alors à Paris, apporta les saints évangiles sur lesquels se jura l'oubli d'un ressentiment qui demeura, néanmoins, bien profon-

\* Dom Calmet, Hist. de Lorraine. T. II. Fol. 762. — De Serres, inventaire géuéral de l'histoire de France.

dément gravé au fond du cœur de ceux qui se promettaient une éternelle et franche amitié.

Devenu duc souverain de Bar par la perte de ses frères tués glorieusement à Azincourt, et voyant son nom près de s'éteindre, le cardinal, qui, ayant déjà pris René en affection, le préférait à ses autres neveux, sentit naître de jour en jour plus de tendresse pour lui, et ce fut à cette époque qu'il témoigna le désir de se charger du soin de son éducation, sous la surveillance de Jean *de Proissy* que la reine Yolande avait placé auprès de René.

Souverains dans leurs diocèses où ils vivaient avec une noble magnificence, les prélats du XV<sup>e</sup>. siècle, ne trouvant pas toujours les foudres de l'église suffisantes pour défendre leurs droits temporels, étaient quelquefois dans la nécessité, dit Monstrelet, de porter « *ung bassinnet pour mitre, une pièce d'acier pour chasuble, et pour crosse d'or une hache d'armes.* » Le bréviaire ne leur était pas plus familier que l'épée guerrière, et Louis de Bar, entouré de tous les modèles de la gloire, avait sucé avec le lait la valeur héréditaire de sa race, en même temps qu'il possédait au plus haut degré les vertus qui honorent l'épiscopat.

Il y joignait les connaissances les plus étendues.

dues en tout genre, le goût de la saine littérature, et son amour pour les arts dont il était le protecteur éclairé, lui faisait répandre sa munificence sur la plupart des artistes de son temps qu'il attirait auprès de lui, soit dans l'antique palais de Bar (\*), soit à Paris où il prolongeait souvent son séjour.

On peut donc présumer que ce prince ne négligea aucun moyen de perfectionner les talents naissants de son pupille, et ce fut probablement dans les voyages qu'ils firent ensemble à la cour de France, que René reçut des leçons de dessin et de peinture, des frères Hubert et Jean Wan-eych (7), dont le dernier, plus connu sous le nom de *Jean de Bruges*, passa une grande partie de sa jeunesse auprès de Charles V, qui le combla de bienfaits ainsi que son fils.

Si l'on n'a rien de bien positif à cet égard, on s'accorde du moins assez généralement à penser que ces peintres célèbres ou leurs élèves furent les premiers maîtres de René dans un art qu'il aima constamment depuis, et qu'il cultiva à toutes les périodes de sa vie.

Les objets extérieurs qui frappent les organes si tendres de l'enfance, ou qui agissent

(\*) Bâti sur un rocher entouré de fortifications.

sur une imagination mobile et neuve encore, y laissent des traces tellement profondes, qu'on ne doit pas être plus surpris du goût prononcé de René pour la peinture, que de son penchant à s'occuper de tout ce qui concernait les ordres de chevalerie, puisqu'au moment où il recevait probablement les premières leçons de dessin, il fut témoin de la création d'une institution chevaleresque, et admis sans doute, malgré sa jeunesse, à en faire partie.

C'était l'ordre *de la fidélité* que Thiébaud V comte de Blamont voulut fonder, mais dont le duc de Bar se déclara le chef suprême, afin de lui donner plus d'éclat et de durée.

Cet ordre fut solennellement reconnu à Bar, le 31 Mai 1416, et quarante chevaliers Lorrains, parmi lesquels on en comptait de très jeunes, s'y associèrent pendant cinq ans, « en s'engageant par serment, à s'aimer et à se soutenir mutuellement dans la bonne, » comme dans la mauvaise fortune. »

Leur décoration était un lévrier bleu ( en broderie ), ayant un collier sur lequel était gravée cette devise :

*Tout ung.*

Parmi les chevaliers de la fidélité, on distinguait Thiébaud de Blamont, Renaud et Érard du Châtelet son fils, Philibert et Pierre

de Bauffremont, Jean de Rodemaek, Robert de Sarre-Bruche dit le Damoisel de Com-mercy, Gobert d'Aspremont, Robert des Ar-moises, etc., etc.

Ce fut au milieu de ces douces occupa-tions, et de ces exercices nouveaux pour lui, que René entrant dans sa neuvième année, perdit son père le roi de Sicile, le 29 Avril 1417.

On ignore s'il se trouvait alors en Anjou, ou si instruit de la maladie de Louis II, il put accourir auprès de lui, recevoir ses der-niers adieux, et être témoin de l'entrevue attendrissante, où le monarque mourant ré-péta plusieurs fois à Charles VII, en le ser-rant dans ses bras: « de ne jamais se fier au  
« duc de Bourgogne, mais d'employer cepen-  
« dant tous les moyens qui dépendraient de  
« lui pour vivre en bonne intelligence avec  
« le redoutable Jean-Sans-Peur. »

Tandis que la cour de France donnait les plus honorables regrets à la perte d'un prince si vertueux; et qu'on voyait à ses obsèques le roi Charles VI, de même que la plupart des membres de la famille royale, la Provence

Le père Anselme, *Hist. des grands officiers de la couronne*. T. II.  
— Dom Calmet, *Hist. de Lorraine*. T. II. Fol. 742. — *Hist. de la  
Maison du Châtelet*.

entière faisait également éclater sa douleur, en même temps qu'elle adressait au successeur de son souverain les témoignages les moins équivoques de sa fidélité.

Déclarée régente et tutrice de Louis III son fils aîné, alors âgé de quatorze ans, la reine Yolande reçut le 13 Août de la même année, une députation de la noblesse Provençale chargée de la complimenter et de lui renouveler le serment d'obéissance au nom de ses états.

On n'avait choisi pour cette ambassade, que des seigneurs dévoués au parti d'Anjou et qui avaient puissamment secondé le grand sénéchal George de Marle, quand il parvint à chasser les troupes Catalanes de la Provence. ( C'étaient entre autres, *Foulquet d'Agoult* seigneur de Sault, *Antoine de Villeneuve* Baron de Trans, *Bertrand de Grasse*, *Reforciat de Castellane*, *Jean de Pontevéz*, etc. )

La reine les accueillit avec une distinction particulière, leur témoigna une confiance sans réserve, et leur accorda toutes les demandes qu'ils lui adressèrent au nom de la Provence. Mais en même temps, cette princesse, imprudemment conseillée sans doute, céda alors les droits que possédait son fils sur Nice, ainsi que sur la vallée de Barcelonnette, au comte

de Savoie en échange d'une somme très considérable fournie, disait-il, à Louis I<sup>er</sup>, duc d'Anjou, par son aïeul Amé VI (\*).

Il ne paraît pas que, depuis cette époque, René, devenu *comte de Guise* par le testament de son père, ait quitté le cardinal de Bar; ce prince, toujours plus satisfait de ses progrès, de ses heureuses dispositions, et de ses qualités attachantes, le regarda véritablement comme son propre fils et ne dissimula plus l'intention qu'il avait déjà manifestée de le nommer son successeur. Il commença dès lors à l'initier à toutes les affaires de ses états, l'associa à tous les actes de son gouvernement et parut même désirer que ses sujets s'habituaient à voir leur futur souverain dans le jeune prince qu'il élevait.

On trouve dès l'an 1418, des lettres adressées par René à différents officiers du Barrois au nom du cardinal de Bar comme au sien, et on le vit plus particulièrement encore la même année agir de concert avec son oncle.

La plus grande partie de la Lorraine était alors infestée d'une multitude de gens sans

(\*) Surnommé le comte verd, parcequ'il s'était montré dans un tournoi couvert d'armes de cette couleur.

Fapon, Hist. générale de Provence. T. III. P. 220.

aveu, de déserteurs et de brigands; triste résultat des désordres et des longues guerres qui désolaient la France. Bannis de toutes les villes fortifiées, repoussés du centre du royaume, ils s'étaient répandus vers les provinces limitrophes, s'y livrant avec impunité au pillage, au meurtre et à toutes sortes de violences.

Le cardinal de Bar s'était plus d'une fois trouvé dans la nécessité de prendre les armes et de commander en personne ses propres troupes pour la défense de ses états, sans cesse menacés par ces misérables aventuriers. Résolu de mettre enfin un terme aux maux sans nombre qui les accablaient depuis si longtemps, il se ligua avec *Conrad Bayer de Boppart* évêque de Metz (\*), prélat belliqueux ainsi que lui, et ils attaquèrent ensemble divers seigneurs, qui plus coupables encore que les malfaiteurs dont nous venons de parler, leur donnaient un asile, ou les dérobaient

(\* ) Il était fils de Conrad Bayer de Boppart, (seigneur de château Bréhain), et de Marie de Parroye; il succédait à Raoul de Coucy.

« Ce prélat, dit dom Calmet, joignait toutes les qualités de l'esprit et du corps à la noblesse du sang. Il prit possession en 1416; s'étant adjoint un coadjuteur en 1457, il mourut le 20 Avril 1459 à Metz. Les armes de Boppart étaient d'argent, au lion de sable armé et lampassé d'or.

Hist. des évêques de Metz par le père Maurisse. Fol. 542. — Hist. de Lorraine, dom Calmet. Fol. 762. T. II.

à la justice afin de profiter de leurs rapines. Le duc de Bar, s'étant fait accompagner de son pupille dans cette rapide expédition, l'on doit placer à cette époque la première campagne de René.

III. C'était ainsi que ce jeune prince commençait sa carrière, bornant son avenir, comme son unique ambition, à succéder un jour au duc de Bar; car rien ne présageait encore au comte de Guise les brillantes et diverses destinées que lui préparait la fortune.

Mais son illustre protecteur étendant insensiblement des vœux inspirés par une tendresse active, s'y abandonna avec d'autant moins de réserve, qu'il pouvait la faire concorder avec un projet de la plus haute politique, dont le succès, en assurant la tranquillité et le bonheur de ses sujets, devait en même temps assigner un rang très élevé à son jeune pupille.

Des discussions plus ou moins graves avaient éclaté à toutes les époques de leur histoire entre les duchés de Bar et de Lorraine, trop rapprochés l'un de l'autre pour que leurs intérêts réciproques ne se trouvassent pas souvent compromis. Les guerres violentes qui

en devinrent les suites, ayant recommencé en 1414 sous le duc Édouard, on vit ces malheureux états ravagés de nouveau par le meurtre et l'incendie.

Un traité de paix s'était conclu à la vérité le 4 Décembre 1416, mais tout semblait annoncer une prochaine rupture, et le retour des mêmes calamités. Le cardinal qui en avait long-temps gémi en silence sans pouvoir y apporter aucun remède efficace, entrevit avec joie que les circonstances étaient enfin devenues favorables, non seulement pour détruire entièrement le germe des dissensions qui l'affligeaient, mais encore pour réunir à jamais sur la tête de René, le duché de Lorraine, une des plus puissantes provinces de l'Europe, par son étendue, sa population et ses richesses.

Toutefois, une pareille entreprise présentait des difficultés sans nombre, car il s'agissait d'obtenir pour son pupille la main d'Isabelle, fille aînée et héritière de Charles II duc de Lorraine (8) et de Marguerite de Bavière, ce qui devait naturellement éprouver la plus grande opposition, quoique déjà le vœu d'une telle union eut été hautement exprimé par plusieurs seigneurs Lorrains.

En effet, le duc Charles était connu depuis

long-temps par un dévouement absolu à Jean-Sans-Peur, dont le père avait été en quelque sorte son protecteur, pendant sa jeunesse; lui-même, se trouvait appartenir de très près à ce prince par son mariage avec Marguerite de Bavière (proche parente de la duchesse de Bourgogne); et de plus, il se joignait à ces différents motifs d'exclusion pour René, un sentiment d'inimitié personnelle envers les princes du sang. Peu de mois avant son assassinat le duc d'Orléans était venu attaquer le duc de Lorraine presque sous les murs de sa capitale et était mort son ennemi.

Aussi, loin de partager l'horreur générale excitée par le meurtre commis sur sa personne, Charles continuant ses liaisons avec le duc de Bourgogne, avait même fait insérer dans son testament une clause spéciale qui défendait à son héritière de disposer de sa main en faveur d'un prince français (\*). On sent combien ces préventions invétérées que le duc de Lorraine nourrissait surtout contre la maison d'Anjou, durent être lentes et difficiles à éteindre, et combien il fallut de ménagements, de soins et de négociations pour amener des ouvertures de mariage, entre une

(\*) « Il l'avait même juré par un gros jurement », dit un vieil historien.

de ses filles et un prince Angevin. Le cardinal de Bar finit cependant par triompher de tant d'obstacles réunis; il fit revenir Charles de ses injustes ressentiments, le convainquit des avantages inappréciables que cette alliance apporterait à ses états, et amena insensiblement les choses, au point que le duc de Lorraine lui fit proposer une entrevue, en lui indiquant le château *de Foug* près Toul, ou *Gondreville* dans le même diocèse; ( petite ville où les anciens rois de France avaient possédé un palais ).

Le duc de Bar ayant choisi le château de Foug, ( bâti deux siècles auparavant par Henri III duc de Bar, l'un de ses aïeux ) ce prince s'y rendit le 20 Mars 1418, accompagné sans doute de son jeune élève, tandis que le duc de Lorraine y arrivait de son côté avec quelques seigneurs de sa cour.

La naissante réputation de René, son extérieur prévenant, le courage surtout, dont il avait déjà eu occasion de donner des preuves, charmèrent le duc Charles, et contribuèrent, dit-on, autant que la politique, à le décider à lui accorder la main de sa fille. L'entrevue de Foug ne se termina pas sans que Charles eut donné son consentement au duc de Bar, et qu'il ne fut convenu entre eux :

1.<sup>o</sup> « Que le jour de la Pentecôte au plus  
« tard, le comte de Guise serait de retour  
« d'un voyage en Anjou, dont l'objet était  
« d'obtenir l'assentiment de sa mère;

2.<sup>o</sup> « Qu'il se trouverait à Bar où le duc  
« de Lorraine arriverait également pour y  
« régler toutes les conditions du mariage;

3.<sup>o</sup> « Enfin, qu'on fixerait alors l'époque où  
« René, amené à Nancy, cesserait de demeu-  
« rer auprès de son grand oncle, afin d'être  
« entièrement sous la surveillance immédiate  
« de son futur beau-père. »

(Il avait été décidé d'avance que le duc de Lorraine aurait le gouvernement de la personne de René jusqu'à ce qu'il eût achevé sa quinzième année; que ce même jour les fiançailles auraient lieu, et qu'on procéderait le lendemain à la célébration du mariage.)

Pendant que les articles de cette union si désirée se publiaient en Lorraine et que toute la noblesse y prêtait avec joie le serment de les observer, un meurtre nouveau vint tout-à-coup consterner la France, y réveiller des haines mal assoupies, y exciter de nouveaux troubles: le duc de Bourgogne Jean-Sans-Peur fut assassiné en plein jour, sur le pont de Montreau, le 10 Septembre

1419, et la voix publique accusa l'héritier du trône d'avoir ordonné cette criminelle représaille.

Dans la disposition actuelle des esprits, il était naturel de craindre que le jeune Philippe, ulcéré d'un tel attentat, et brûlant du désir de venger la mort de son père, ne cherchât à s'opposer à l'alliance que le duc de Lorraine s'appêtait à former entre sa fille et le beau-frère du prince qu'il regardait comme l'assassin de Jean-Sans-Peur ; tout semblait même porter à croire qu'il lui serait alors facile d'ébranler une résolution à laquelle, dans l'origine, Charles n'avait paru céder qu'à regret ; mais le nouveau duc de Bourgogne, tout en vouant une inimitié mortelle au Dauphin, dont il avait lui-même épousé la sœur, n'eut point l'injustice d'y envelopper indistinctement toute la maison d'Anjou ; aussi, loin de blâmer le duc de Lorraine, il accueillit même favorablement les ambassadeurs que ce prince lui envoyait pour le complimenter sur son malheur.

Le cardinal de Bar profita de cette bien-

Histoire de France. T. XV. P. 82. — Bouche. Hist. de Provence. T. II. Fol. 453. — Monstrelet. T. I<sup>er</sup>. Fol. 250. — Chronique de Provence. Fol. 646. — Hist. de Lorraine. T. II. Fol. 680, 682. — Abrégé de l'hist. de Lorraine. T. II. P. 166, 184.

veillance inattendue: il se hâta de prévoir ou d'aplanir les difficultés qui pourraient s'élever encore, puis il adopta définitivement René (9), en lui cédant le *duché de Bar*, ainsi que le marquisat de *Pont-à-Mousson*, à la charge d'en porter le nom et les armes.

(L'acte en fut passé à *St.-Mihiel*, où ce prince se trouvait alors (\*).)

Le duc de Lorraine et lui, se promirent également le même jour d'instituer, pour leurs héritiers, René et Isabelle, en obligeant tous leurs vassaux respectifs, à prêter le serment de les reconnaître pour légitimes souverains aussitôt après leur mort.

Tout étant donc ainsi convenu de part et d'autre, Yolande d'Arragon, ramena elle-même son fils auprès de son grand oncle auquel elle envoya, peu de temps après, *Mansard de Sue*, bailly de Vitry, muni de son consentement pour prendre le nom et les armes de Bar (\*\*). Le cardinal se prépara

(\*) Entr'autres témoins qui assistèrent à ce contrat, on cite le neveu du duc de Lorraine, Antoine de Vaudemont (fils de Ferry I.<sup>er</sup> dit le courageux, tué à Azincourt, et de Marguerite de Joinville.) Ce prince voyait par ce mariage s'évanouir toutes ses espérances sur une succession regardée dans sa famille comme un fief masculin qui ne devait jamais en sortir. Il ne paraît point cependant avoir formé à cette époque aucune protestation contre les mesures de son oncle.

(\*\*) Cet acte est du 24 Juin 1419.

alors à conduire son jeune pupille à Nancy, pour le remettre entre les mains du duc de Lorraine; un obstacle imprévu vint apporter un léger retard à la conclusion si vivement attendue du mariage de René et d'Isabelle.

Arnould duc de Berg (\*) et comte du Mont, époux de Marie de Bar sœur du cardinal, nourissait de secrètes prétentions sur la succession du duché de Bar, à laquelle il croyait avoir des droits; il s'était même empressé de les faire valoir aussitôt après la bataille d'Azincourt.

Repoussé par les mesures énergiques du nouveau duc, il demeura paisible jusqu'au moment où René fut déclaré son héritier; sentant que cette adoption l'éloignait sans retour, le chagrin qu'il éprouva de voir son ambition ainsi déçue, le porta à faire une nouvelle tentative. Ayant rassemblé suffisamment de soldats, il s'avança à grandes journées et vint attaquer les troupes du cardinal de Bar; mais ce prince accourut se mettre à leur tête avec le jeune René; ils rencontrèrent le duc de Berg, le défirent dans une

(\*) Voyez, sur les prétentions d'Arnould, l'histoire des comtes et ducs de Bar par Jean le Païge, Manuscrit. Fol. 217, 221. — Dom Plancher. Hist. de Bourgogne. T. IV. P. 5. — Le père Anselme, Hist. des grands officiers de la couronne. T. I. Fol. 115.

bataille rangée, le poursuivirent, et parvinrent même à s'emparer de sa personne (\*).

L'ayant ainsi réduit à l'impuissance de leur nuire, le cardinal et son pupille arrivèrent ensemble dans la capitale de la Lorraine, où la noblesse des deux duchés venait de ratifier solennellement toutes les promesses et conditions stipulées dans le contrat de St.-Mihiel.

Quoique René n'eut alors que douze ans et neuf mois, et qu'Isabelle née en 1410, ne fut encore qu'un enfant, on ne crut pas devoir différer davantage la célébration de leur mariage; la jeunesse des fiancés ne parut pas un obstacle dans ce siècle où l'on trouve plus d'un exemple d'une union aussi précoce, chez les princes comme parmi les simples particuliers.

A une taille élevée, à une beauté régulière et peu commune, Isabelle joignait déjà un esprit au-dessus de son âge, une grande force de caractère, et la douce piété de Marguerite de Bavière sa mère, semblait lui avoir été transmise comme l'héritage le plus précieux.

(\*) Arnould, quoiqu'il renonçât alors à toutes ses prétentions, n'en resta pas moins deux ans à Nancy comme prisonnier et ôtage de sa parole. Il fut arrêté en retournant d'un monastère de religieuses près de Bassompierre aujourd'hui Haroué.

René (\*) se faisait également remarquer parmi les jeunes seigneurs lorrains, par une physionomie ouverte, de grands yeux à fleur de tête, un teint blanc et coloré, et des manières aimables qui, en attirant sur lui l'attention des dames, l'avaient rendu cher à sa jeune fiancée.

Henri de Ville, évêque de Toul (10), prélat vertueux, parent du duc de Lorraine, fut choisi pour bénir le mariage d'Isabelle et du comte de Guise: il officia pontificalement le jour de cette cérémonie, qui eut lieu à Nancy le 14 Octobre 1420 (\*\*) avec la plus grande pompe qu'il fut possible d'y déployer, et au milieu d'une joie qui semblait tenir du délire (\*\*\*) .

La même allégresse se répandit dans le Barrois ; on se félicitait à l'envi d'une alliance formée sous de si heureux auspices ; elle semblait en effet tarir à jamais la source de tant d'anciennes divisions, et ramener enfin

(\*) « De son côté, dit un vieil historien, le dict duc de Bar était beau, jeune et fort amoureux, et les dames le véoient volentiers. »

(\*\*) Le 14<sup>e</sup> jour d'Octobre 1420, espousa René duc de Bar, et depuis roy de Sicile. Ysabelle, fille et héritière du duc de Lorraine.

Heures manuscrites du roi René.

(\*\*\*) « Ety eust à la feste (ajoute la chronique du temps) plusieurs nobles gens, comtes et barons. Les noces furent faictes en grant triomphe, et la dicte fille menée à Bar moult honorablement. Le cardinal moult joyeux en fust. »

la félicité si long-temps exilée de tous les cœurs.

De puissants motifs d'intérêt s'opposaient à ce que le comte de Vaudémont, (II) le plus proche parent du duc de Lorraine, pût partager cette satisfaction générale.

S'étant long-temps bercé de l'espérance de régner après son oncle, toutes ses illusions se trouvaient détruites par le mariage de René, et s'il sut contenir son profond ressentiment en se voyant préférer un prince de la maison d'Anjou, ce calme apparent n'en devait faire concevoir que plus d'alarmes. Sujet fidèle, ami dévoué, parent respectueux, Antoine de Vaudémont (\*), né au milieu des camps, et des orages politiques, ne supportait

(\*) « C'étoit, dit Jean d'Ancy, un prince de grand courage et « subtilz moyens pour défendre et conquister et très appétant de « louange de la chevalerie. Il estoit excellent en grandeur de corps « et représentoit une gravité naturelle de royale majesté. Loyal et « grand aulmosnier aux pòvres. . . des vices des folles amours, et « exactions, pour ung temps, peult estre son loz dénigré... »

« Finalement en son vieil aage, pour satisfaire à Dieu et rendre « aux esglises ce que par injustice avoit occupé, eust en soy un « désir inestimable et incroyable d'augmenter les esglises de grands « légats et aussi la foy catholique pour laquelle défendre, s'en alla « à Rome, pensant aller plus outre aux rivaiges de la Sainte-Terre. « Mais par maladie surpris, fust contraint retourner en sa maison « où il mourut en sa ville de Vaudémont en 1447. »

Epitome des gestes des ducs de Lorraine.

Manuscrit. P. 259, etc.

pas l'ombre d'une injustice, et trouvait en son courage les moyens de s'en venger.

Fier d'une longue suite d'illustres aïeux, il avait éprouvé d'abord le besoin de s'illustrer lui-même. Il fut ensuite dévoré du désir d'ajouter encore à la gloire de sa race. Ses talents militaires, son caractère élevé, sa noble franchise lui avaient acquis de puissants alliés, et il était d'autant plus dangereux de l'avoir pour ennemi, qu'on savait que la conviction de la justice et la bonne foi seules pouvaient lui mettre les armes à la main. Mais alors on ne l'arrêtait plus. Sa fierté, poussée quelquefois à l'excès, l'entraînant hors des limites de la prudence, il ne calculait ni les chances d'une guerre, ni les malheurs qui devaient accabler des peuples au désespoir.

Il resta cependant assez maître de lui-même, pour ne rien témoigner de ce qu'il regardait à la fois comme une injustice et une offense. L'âge de celui qu'on lui préférait ne lui permettait d'ailleurs peut-être pas de s'expliquer encore.

Les événements qui se passèrent pendant les premiers temps du mariage de René nous

Dom Calmet. T. II. Fol. 682. — Le père Anselme. T. II. Fol. 211. — Moréri. T. III. P. 131.

sont totalement inconnus; l'on sait seulement que le 10 de Novembre 1420, le duc de Lorraine s'engagea de nouveau à faire reconnaître Isabelle pour son héritière, s'il mourait sans enfants mâles. Aucun détail particulier ne nous a été transmis sur les jeunes époux qui durent continuer, chacun de leur côté, à perfectionner leur éducation sous l'active surveillance de Marguerite de Bavière, de Charles de Lorraine, et du cardinal de Bar.

La vertueuse mère d'Isabelle, vivant extrêmement retirée dans son palais de Nancy, s'occupant de bonnes œuvres, fondant de pieux établissements, demeurait en quelque sorte étrangère à tous les plaisirs de sa cour. Mais le duc de Lorraine était loin de partager le goût de cette vie solitaire, et sa capitale, devenue sous son règne le centre des fêtes brillantes, annonçait déjà l'accroissement successif qui l'a rendue dans la suite une des villes les plus remarquables du royaume.

Quoiqu'élevé au milieu des tentes guerrières et naturellement belliqueux, Charles était l'un des princes les plus polis et les plus spirituels de son temps; il consacrait même à la littérature une partie des loisirs que ne se partageaient pas la guerre ou ses passions. On rapporte qu'il ne passait jamais un seul jour

sans lire quelques chapitres de *Tite-Live* ou des *Commentaires de César* (\*), ses auteurs favoris; il est donc permis de croire qu'il ne négligea pas d'inspirer l'amour de l'étude à son jeune pupille.

On doit également assigner à ce premier séjour du comte de Guise auprès du duc de Lorraine, l'origine de son goût et de son talent pour la musique, car tous les historiens s'accordent à dire que Charles, très bon musicien lui-même, jouait de plusieurs instruments et se plaisait à être entouré des artistes les plus célèbres en ce genre (\*\*).

IV. Un an ne s'était point écoulé encore depuis le mariage de René et d'Isabelle, lorsque de vives discussions s'élevèrent entre les villes de Metz et de Toul. Jaloux de ses prérogatives et saisissant avec ardeur les moindres prétextes d'alimenter son inquiète activité, le duc de Lorraine rassembla à la hâte une armée, et s'appréta à entrer en campagne pour défendre

(\*) « Il lui semblait en la matière d'armes, dit Jean d'Aucy, estre mal habillé et très grossier au prix de César. »

( P. 254. Manuscrit. )

(\*\*) « Il a sçeu la musique et marier sa voix, Aux doux accents d'un luth, gémissant sous ses doigts. »

( Dit Clément dans sa Chronique en vers. )

« ( Voyez aussi Simphorin Champier, qui assure qu'il aymait moult la musique, et voulait tousjours avoir chantres auprès de lui. ) »

la dernière de ces villes. La guerre qui fut la suite de ces démêlés n'eut pas une longue durée; mais René, que nous appellerons aussi duc de Bar (comme la plupart des historiens du temps), se trouva dans l'obligation d'y prendre part sous les ordres de son beau-père.

Il ne paraît pas qu'il l'ait accompagné dans sa visite au duc de Bourgogne, alors occupé à faire célébrer à Dijon les obsèques de son père (12). Ainsi, quoique son extrême jeunesse et la dépendance absolue dans laquelle il se trouvait, eussent pu lui servir en quelque sorte d'excuse, nous n'aurons point à disculper René du reproche que lui ont fait quelques écrivains, « d'avoir promis de vive voix au duc de Bourgogne, de reconnaître Henri V, Roi d'Angleterre, pour souverain légitime de France, « après la mort de Charles VI, et de ne jamais « séparer ses intérêts des siens. »

Philippe ne négligea en cette rencontre, ni les protestations les plus fortes, ni les caresses les plus séduisantes, pour arracher au duc de Lorraine un engagement dont on sentira toute l'importance, en jetant un coup d'œil rapide sur ce qui se passait alors autour d'eux.

L'état de la France à cette époque désastreuse, ne pouvait se comparer à nul autre de nos annales, et l'on frémit de le dire, un mo-

marque étranger y régnait en maître sous le nom du souverain en démente dont il venait d'épouser la fille!

Cette union anti-française, fruit de la plus monstrueuse politique, s'était célébrée à Troyes le 2 Juin 1420. Douze jours auparavant, Isabeau de Bavière, insatiable de pouvoir et de crimes, avait signé à Blois la spoliation totale de l'héritier naturel du trône; puis, non satisfaite d'attacher ainsi son nom impur à tous les malheurs de la France et de sa propre famille, elle rédigeait elle-même le 23 Décembre suivant, « l'unique sentence qui condamnait son fils unique comme criminel de lèse-majesté!!!

Secondé par la fortune, l'habileté et la trahison, Henri V couronné Roi de France dans Paris, vit enfin les léopards Anglais flotter sur les créneaux de cette capitale, et le prestige d'une usurpation heureuse troublant toutes les notions de justice, d'honneur et de vertu, les Français formèrent deux peuples croyant obéir chacun à leur légitime souverain. L'armée, le clergé, la noblesse, tout fut divisé entre Charles et Henry. Chacun d'eux distribuait des emplois et des dignités, et, chose unique dans nos fastes, deux chanceliers, deux connétables et une foule de maréchaux de France ou de grands officiers de la couronne, furent créés tour-à-tour par le Dauphin et par l'usurpateur.

L'étroit sentier de l'honneur et de la fidélité n'est pas de nature à se diviser de même, et l'histoire doit proclamer qu'un grand nombre de véritables Français n'en dévièrent jamais. Mais en ces temps de factions et de démence, où toutes les saines idées sont interverties, combien de fois l'intérêt personnel, l'amour-propre blessé, les passions aveugles, de fausses inspirations de bien public, concourent à éloigner de la véritable route, des hommes intègres et des novateurs politiques de bonne foi. Le moyen qui conduit à leur but, leur semble toujours honorable, et il n'est pas rare qu'à force de vouloir raisonner ses erreurs, on finisse par se persuader que la nécessité les a rendus louables. Avant de censurer la conduite d'un homme qui fut long-temps loyal, sachons toujours faire quelques concessions au temps et à la disposition effervescente des esprits. Mais cette sage réserve dont l'exemple émane quelquefois du rang le plus auguste, n'est pas ordinairement à l'usage des contemporains; qu'on ne s'étonne donc point si, au milieu des récriminations et des représailles continuelles qui naissent de toutes parts dans les temps de troubles civils, la violence des partis, sans cesse alimentée, dégénère presque toujours en un véritable acharnement et une sorte de délire fanatique.

Aussi, sera-ce moins un sentiment de surprise qu'une profonde horreur que l'on éprouvera, en se retraçant l'image de ce qui se passait à Paris lors de l'invasion des Anglais, et les terribles vengeances dont usèrent à leur tour quelques uns des capitaines du Dauphin, qui ne craignirent pas de souiller une cause si pure et si noble, par des atrocités sans exemple commises en son nom royal (13).

Une longue et horrible famine, triste suite des guerres qui enlevaient tous les bras à l'agriculture, vint encore augmenter l'épouvante qui consternait la malheureuse capitale du Royaume; et comme si tous les maux eussent dû y fondre à la fois, les rigueurs d'un hiver excessif se réunirent à la plus affreuse disette. Abandonné de la plupart des habitants qui avaient pu se soustraire au joug étranger, Paris devenu un effroyable désert, voyait régner dans sa vaste enceinte, un funeste silence qu'interrompaient seulement les hurlements des loups affamés, et les gémissements ou les cris lamentables des vieillards, des femmes et des enfants mourant de faim ou de froid (\*).

(\*) « A toute heure (rapporte un journal contemporain) oyssiez  
« parmi Paris, piteux plains, piteux cris, piteuses lamentations et  
« petits enfants crier: je meurs! . . . et sur les fumiers parmi Paris,  
« pussiez trouver des enfants qui là mourussent. . . et n'étoit si dur  
« cueur, qui par nuyct les ouyst crier, qui grand pitié n'en cust! »

Le sort des autres villes françaises envahies par les Anglais, ne présentait pas un tableau plus consolant que celui de la capitale, et l'on ne peut douter que le cœur généreux du Dauphin ne fut douloureusement affecté au récit de tant de calamités qui pesaient sur son royaume, et dont une partie avait frappé ses regards. Cependant, loin de se laisser abattre par l'adversité, ce noble proscrit, confiant alors à Dieu et à son épée la justice de sa cause, s'entoura de quelques serviteurs courageux et fidèles, se mit à leur tête, adressa un appel plein d'énergie et de dignité aux Français, en rassembla un grand nombre autour de sa personne; puis ayant rejoint celles de ses troupes qui lui restaient dévouées, il se prépara à marcher en personne contre un ennemi enivré de ses faciles triomphes.

Un succès éclatant ne tarda pas à couronner ce premier élan et à ranimer encore le courage de Charles. Le frère de l'usurpateur de son royaume, le duc de Clarence, fut rencontré à *Baugé* par le maréchal de la Fayette qui fondit sur lui, et tailla en pièces son armée. Ni la supériorité du nombre, ni la présence du fameux *Talbot* surnommé *l'Achille de l'Angleterre* ne purent empêcher cette mémorable victoire qui releva un moment l'espoir de la France royaliste.

Ce fut à peu près vers le même temps qu'une seconde guerre éclata de nouveau entre le duc de Lorraine et la ville de Toul dont il fit le siège lui-même.

L'histoire garde le silence sur la part active que prit René à cette expédition; mais il ne resta pas long-temps oisif, et on le vit suivre son grand oncle le Cardinal de Bar, qui marchait alors contre le comte de Ligny, Jean de Luxembourg son vassal, pour le forcer à lui rendre l'hommage qu'il avait droit d'exiger de lui. Ces deux princes réunis assiégèrent ensemble *Ligny* sa capitale, l'emportèrent d'assaut, et obligèrent Jean de Luxembourg à se soumettre à leur volonté (\*).

Une autre campagne guerrière fournit peu de temps après à René une nouvelle occasion de manifester sa bravoure précoce; mais elle l'empêcha d'assister au mariage de sa sœur Marie d'Anjou (14), qu'il chérissait avec une

Hainaut. Abrégé chron. T. I.<sup>er</sup> P. 349. — Dom Calmet. T. II. Fol. 762. Idem, notice sur la Lorraine. Fol. 640. Jean le Paige. P. 22.

(\*) Cette campagne offre un trait assez singulier et qui mérite d'être rapporté, comme une peinture caractéristique de l'antique loyauté observée dans les promesses des princes de ce siècle. Le duc de Lorraine, malgré sa récente alliance avec René, et la parfaite intelligence qui régnait entr'eux, ne crut pas devoir se dispenser d'envoyer des troupes contre lui pour défendre le comte de Ligny, l'un des parents du duc de Bourgogne.

tendre affection, et dont l'union avec Charles VII eut lieu vers la même époque.

En ce siècle où la féodalité n'avait point été encore comprimée par le sceptre de fer qui allait s'appesantir sur elle, rien n'était plus fréquent que le refus de foi et hommage au suzerain par des seigneurs puissants ou audacieux qui ne regardaient plus que comme une humiliation périodique, un droit auquel leurs ancêtres s'étaient soumis sans murmurer.

Du nombre de ces seigneurs dont l'indépendance était le but constant, se trouvait le jeune Robert de Sarrebruche (\*), Damoiselo sire de Commercy, et en cette qualité relevant directement du duché de Bar.

Sa bravoure impétueuse et inquiète, son caractère ardent, ne lui permettaient point de réfléchir aux conséquences d'une révolte à force ouverte, et sa témérité semblait même en rechercher toutes les occasions; aussi, étant parvenu à conclure la paix le 9 Juin 1422, avec le

(\*) Robert III de Sarrebruche était fils unique d'Amé et de Mario de Châteauvilain. Il vivait encore le 30 Mars 1460, et revenait d'un pèlerinage à Jérusalem, lorsqu'il fut arrêté par les seigneurs d'Haraucourt qui le gardèrent long-temps prisonnier.

Marie de Sarrebruche sa fille aînée épousa Jean de Melun le 6 Octobre 1451.

( Hist. des grands officiers de la couronne. — Anselme. T. I. er Fol. 66. — Ibid. II. Fol. 1229. — Moreri. T. III. Fol. 418, 503. — Dom Calmet. Notice sur la Lorraine. Fol. 289. )

duc de Lorraine qu'il avait offensé plus d'une fois, on le vit se refuser formellement à reconnaître René en qualité de suzerain.

Il ne tarda pas à se repentir d'une pareille rébellion: assisté du cardinal de Bar, le comte de Gui se rassembla des troupes suffisantes pour réduire le rebelle Sarrebruche, se mit à leur tête, marcha vers Commercy, et obligea le damoiseil à s'avouer *son homme et son vassal*.

V. Au milieu de ces guerres intestines qui retenaient René auprès de son oncle, on apprit la mort des deux souverains qui se disputaient la France, et l'on dût s'attendre qu'un grand changement allait s'opérer dans la situation du dauphin, comme dans celle du royaume.

Charles VI (\*) venait de terminer sa déplorable carrière, et son fils errant dans ses propres états ne put être instruit de sa mort qu'au *château d'Espailly* (\*\*), en Auvergne, où il s'était retiré.

Au milieu de ses triomphes, et à la fleur de son âge (\*\*\*), le roi d'Angleterre avait précédé de près le malheureux Charles, ne lais-

(\*) Mort le 21 ou 22 Octobre 1422.

(\*\*) Il fut couronné dans la chapelle de ce château.

(\*\*\*) Agé de treute-quatre ans. Il mourut le 31 Août 1422.

sant pour lui succéder qu'un fils encore au berceau.

Des évènements si imprévus devaient nécessairement faire présumer aux divers partis, qu'une révolution prochaine allait éclater en faveur de celui qu'on s'obstinait à appeler *le soi disant dauphin*. Aussi, plusieurs chefs puissants cherchèrent-ils à s'en rapprocher; mais cette fois leur politique se trouva en défaut, et contre toutes les probabilités humaines, la mort des deux monarques n'influa en aucune manière alors sur la position politique de la France; elle ne fit même qu'une légère sensation parmi leurs sujets; il est vrai que le roi d'Angleterre venait de léguer, en quelque sorte, son usurpation à la veuve de Charles VI, et que d'un autre côté le duc de Bourgogne, toujours acharné contre l'héritier du royaume, s'efforçait de lier plus étroitement ses intérêts à ceux d'Isabelle de Bavière pour fermer le chemin du trône au légitime souverain: il parvint même à entraîner dans son parti, plusieurs grands vassaux de la couronne, ou à priver Charles de leur appui, entr'autres de celui du duc de Bretagne, quoique de même que Philippe, il eût épousé une sœur de Charles VII.

Le duc de Lorraine, dont les anciens res-

sentiments contre la maison royale s'étaient éteints depuis son alliance avec René, aurait été assez disposé à secourir le nouveau roi de France; mais engagé par la promesse que lui avait arrachée Philippe, il ne redoutait pas moins d'attirer une guerre étrangère en ses états. Il en était de même du cardinal de Bar. Tous deux se bornèrent donc à se maintenir dans une sorte de neutralité que semblait exiger la tranquillité de leurs peuples.

Malheureusement Louis III (15), frère de la reine de France, sur l'appui duquel Charles VII aimait à compter, et qui en effet eût pu lui être d'un si grand secours, venait en ce moment de quitter la France, et se rendait à Naples où la reine Jeanne II l'avait appelé, dans l'intention de l'adopter pour la seconde fois.

Trop faible pour gouverner elle-même, versatile dans ses affections, ainsi que dans ses projets dont elle changeait comme de favoris, la sœur de Ladislas, influencée par de perfides conseils, et oubliant les promesses solennelles faites d'abord au duc d'Anjou, avait adopté à sa place, le 24 Septembre 1420, l'ambitieux Alphonse V, roi d'Aragon, qui s'était déjà emparé de la Sicile.

Justement blessé de ce manque de foi, Louis

III ( auquel s'était réuni le fameux *Sforce* devenu l'ennemi de Jeanne, à cause de ses démêlés avec *Carracioli*, son grand sénéchal et son amant) fit marcher ses troupes contre l'armée réunie de Jeanne et d'Alphonse. Il débuta par des succès qui, forçant la reine à ouvrir les yeux sur les dangers de sa position, contribuèrent à lui faire retirer sa faveur au roi d'Aragon, déjà nommé par elle vice-roi de Calabre. La prudence consommée d'Alphonse échoua devant la légèreté de l'inconstante Jeanne, et en vain chercha-t-il à la prévenir par un coup d'autorité.

S'étant aperçu que le grand sénéchal l'abandonnait à son tour, afin de reprendre son ancienne influence sur la reine, il voulut non-seulement le faire arrêter dans le propre palais de sa souveraine, mais il osa encore donner l'ordre de s'assurer de la personne de Jeanne elle-même. A cette nouvelle, le peuple de Naples se souleva; une insurrection générale éclata dans la ville le 22 Mai 1423, et la fermentation fut poussée à un tel degré, qu'Alphonse faillit à en devenir la première victime. Les partisans de la maison d'Anjou s'empres-

Gianone, histoire civile du royaume de Naples, T. III, P. 443.  
— Burigny, Hist. de Sicile. P. 300, 309.

sèrent d'en instruire Louis III, qui, se hâta d'offrir ses services à la reine, et secondé de Sforce s'apprêta à marcher à son secours.

Jeanne, partant alors d'Averse pour se rendre à Rome, écrivit de cette dernière ville à Louis III, en l'engageant à venir l'y trouver. Il y accourut sans perdre de temps et aussitôt après leur première entrevue, son adoption fut confirmée; on le déclara duc de Calabre à l'exclusion d'Alphonse, et la reine le proclamant pour son successeur, ordonna à tous ses sujets de le reconnaître comme tel.

En acceptant cette adoption et les dons de la reine (auxquels les principaux barons Napolitains ainsi que le favori Carracioli n'avaient pas peu contribué), le duc d'Anjou semblait laisser entrevoir que ses droits au royaume de Naples lui paraissaient susceptibles d'être contestés; mais le parti de Jeanne était trop puissant pour risquer de se l'aliéner par une fierté déplacée. Cette condescendance qui parut attacher davantage encore la reine Jeanne au duc d'Anjou, fut dictée par une saine politique.

( Papon. T. III. P. 314. — Chronique de Provence. Fol. 570. — Hist. de Marseille Ruffi. Fol. 253. — Abrégé de l'histoire de Provence Louvet. P. 238. — Hist. de Scanderberg. Liv. X. Ch. III. P. 296. )

Cependant Alphonse , furieux de voir s'échapper de ses mains le fruit de tant d'intrigues, rassembla toutes les troupes dont il disposait, afin d'aller d'abord délivrer Henri son frère, prisonnier de Jean II roi de Castille, et pour attaquer ensuite le duc d'Anjou au sein de la Provence. Il s'éloigna donc de la Sicile, avec une flotte considérable et débarqua à Hieres, après avoir réalisé son premier projet. Là, ayant appris que le roi Louis III n'était point encore de retour dans ses états, l'occasion de se venger de ce prince lui parut trop favorable pour ne pas la saisir avidement, et s'étant ménagé des intelligences secrètes dans la ville de Marseille, il s'en rendit maître sans trop de résistance , car on s'y défendit avec plus de courage que d'ordre et d'habileté; mais malgré les promesses formelles du roi d'Arragon, cette malheureuse cité fut livrée au pillage, devint la proie des flammes , et subit toutes les horreurs d'un assaut (\*).

(\*) « Il y eut, dit César Nostradamus, près de 400 maisons brûlées, si outrageusement, qu'on voyait tomber de grands quartiers de murailles avec des éclats horribles et merveilleux, meslez parmi les cris et les hurlements des femmes eschevellées et des enfants esperduz; les ungs tomboient morts d'épouvantement, « sans coups, les ungs sur les aultres. »

Une des pertes les plus sensibles pour cette ville fut la prise des reliques de St. Louis, fils de Charles II d'Arragon.

Le vainqueur ne poussa pas plus loin sa téméraire entreprise; ses agents lui firent connaître la résolution que venaient de prendre les Provençaux de se défendre jusqu'à la dernière extrémité et que le vicomte de Reillanne, *Louis de Bouliers* (\*), qui les commandait, était parti d'Aix, enseignes déployées, résolu à périr ou à exterminer les troupes arragonaises. Alphonse ne crut alors pas prudent de l'attendre; il s'embarqua précipitamment avec les nombreuses dépouilles dont il s'était emparé, et il disparut des côtes de Provence, tandis que Boulier, fidèle à son noble serment, taillait en pièces les soldats Catalans, dans les riches plaines des bords du Rhône (\*\*).

On voit par cette succincte relation des événements qui se passaient en Provence et en Italie, l'impossibilité absolue où se trouvait le duc d'Anjou de venir lui-même auprès du Roi de France, ni de lui envoyer les secours dont il éprouvait plus que jamais l'impérieux

(\*) Il devint viguier de Marseille en 1430, 1435 et 1439; la ville lui donna 200 florins et une galère appelée *Gobina*. ( Histoire de Marseille. Liv. XII. )

(\*\*) Les bannières d'Aix et d'Arragon qui étaient pareilles, ayant donné lieu à une fâcheuse confusion pendant le combat, Louis III, pour l'éviter à l'avenir et afin de récompenser aussi la ville d'Aix, augmenta ses armoiries d'un chef tiercé de Jérusalem, de Naples et d'Anjou.

Rapin de Thoiras, Hist. d'Angleterre. T. IV. P. 182.

besoin; car chaque jour augmentant sa détresse, semblait ajouter au désespoir de sa position.

Les seules provinces demeurées fidèles au souverain légitime, mais cruellement épuisées par cette longue guerre, étaient le Languedoc, le Dauphiné, l'Auvergne, le Bourbonnais, le Berry, le Poitou, la Saintonge, la Touraine, l'Orléanais, l'Anjou et une partie du Maine. Les autres, envahies ou entraînées dans la révolte, ne reconnaissaient que l'autorité étrangère, et se trouvaient d'ailleurs dans un état de misère digne d'exciter la pitié.

Les champs les plus fertiles, les côteaux les plus productifs restaient incultes; les châteaux, où le luxe brillait naguères, étaient abandonnés; les villes mêmes les plus florissantes n'offraient plus qu'un amas de ruines ou un désert effrayant. De nouveaux habitants se succédaient journellement dans les anciens manoirs de nos preux, comme dans les misérables chaumières à demi-brûlées, et les malheureux paysans qui n'avaient pu suivre leurs maîtres, réduits au désespoir, mourant de faim, ne sachant où traîner leur existence déplorable, « erraient çà et là loin de leurs demeures, dit un historien, comme des ombres arrachées à leur sépulchre et

« faisant horreur aux brigands eux-mêmes  
« qui reculaient d'épouvante à leur hideux  
« aspect. »

Les Français qui, osant faire entendre la voix de l'honneur, proclamaient hautement des sentiments de devoir ou d'obéissance envers le successeur de Charles VI, étaient jetés dans de sombres cachots, où, cruellement maltraités, ils ne pouvaient souvent échapper aux supplices les plus ignominieux, à la mort même, qu'en s'expatriant pour jamais; aussi vit-on s'évanouir insensiblement les premières espérances qu'on avait conçues en apprenant la victoire de *Beaugé*, et la généreuse résolution du jeune monarque. Chaque jour sembla dès lors affaiblir la cause royale, et la bataille de *Crévant*, que les Anglais gagnèrent près d'Auxerre, redoubla leur audace en achevant de décourager totalement le parti du Roi. Enfin, la journée de *Verneuil* dans laquelle le duc de Bedford régent, défit le connétable Jean Stuart (\*) par l'imprudence du vicomte de Nar-

(\*) Jean Stuart, comte de Buchan et de Douglas, était petit-fils de Robert Stuart II, roi d'Écosse, et second fils de Robert dit le jeune duc d'Albanie.

Ayant passé en France en 1420 avec plusieurs seigneurs Écossais il gagna le 22 Mars la bataille de Beaugé, perdit un œil à celle de Crévant en Juillet 1423, fut créé connétable à Bourges le 4 Avril 1424, et il périt à la journée de Verneuil en Perche le 6 ou 7 Août 1424.

bonne, sembla le signal de l'entière destruction des royalistes, et vint plonger dans le deuil toutes les provinces dévouées à leur cause (\*).

Le duc de Bedford, surpris sans doute du succès inespéré de ses armes, célébra la victoire de Verneuil par une fête qui parut alors plus étrange même que les revers des Français, et il en plaça le théâtre au centre de la capitale, dont les habitants commençaient à peine à oublier l'horrible famine qui venait d'en moissonner la plus grande partie.

Nous voulons parler de cette fameuse procession qu'on vit défiler dans les rues de Paris, sous le nom de *danse macabrée*, ou *infernale*, épouvantable divertissement auquel présidait un squelette ceint du diadème royal, tenant un sceptre dans ses mains décharnées, et assis sur un trône resplendissant d'or et de pierreries.

Jean Stuart ne laissa pas d'enfants de Marie de Douglas son épouse, fille de Jacques d'Archambaut capitaine de la garde Écossaise.

Le connétable de Buchan et son beau-père, furent ensevelis dans l'église cathédrale de Tours.

Millot, abrégé de l'histoire d'Angleterre. T. Ier. P. 407.

(\*) « Il y eust, dit la chronique de Normandie, occision grande de part et d'autre, et fust le cry et assault merveilleux; mais la perte des Anglais fut légère, et 5000 Français y périrent avec leur imprudent chef.

« Un vénérable ermite fit bénir le lieu du combat et y fit ensevelir les corps après y avoir érigé une chapelle. »

Ce spectacle repoussant, mélange odieux de deuil et de joie, inconnu jusques alors et qui ne s'est jamais renouvelé, n'eut guère pour témoins que des soldats étrangers, ou quelques malheureux échappés à tous les fléaux réunis, et qui avaient vu descendre tous leurs parents, tous leurs amis dans ces sépulchres qu'on dépouillait alors de leurs ossements.

Tandis que cette hideuse fête témoignait d'une manière si indécente le barbare orgueil des vainqueurs, les évènements successifs de la guerre avaient forcé Charles VII à errer de ville en ville pour en réclamer des renforts et de l'argent; la reine Marie d'Anjou ne le quittait point et déployait le plus rare courage, ainsi que sa mère Yolande d'Arragon. Il fallut pourtant enfin s'arrêter, et le roi choisit alors la capitale du Berry comme le centre de son royaume, (ce qui lui fit donner dérisoirement le nom de *roi de Bourges*, par les Anglais.)

L'état de pénurie dans lequel ce prince se trouvait réduit à cette époque, était tel, dit-on, qu'il s'enfermait quelquefois dans ses appartements avec la reine, afin de n'avoir pas à rougir devant un seul témoin de la chère grossière dont ils étaient obligés de se contenter; encore n'avaient-ils pas toujours assez de fonds pour subvenir à une aussi modique

dépense dans les villes qu'ils parcoururent. A *Châteaudun* entr'autres , le célèbre Jacques Cœur, depuis argentier de France, leur envoya de quoi alimenter leur modeste table (\*).

C'était pourtant à un tel degré de détresse que les Français avaient vu tomber le descendant de S. Louis et de tant de Rois! mais alors, et comme un présage de la protection surnaturelle qui veillait sur la France, éclatait dans tout son jour, le noble caractère de Marie d'Anjou , dont la fermeté et la prudence soutenaient le jeune monarque au milieu de ces conjonctures si difficiles. Sa tendresse si vraie ne redoutait aucun sacrifice et la rendait ingénieuse à se créer des ressources ; elle sut même si bien ménager celles qu'elle se procura en vendant peu-à-peu ses bagues, ses bijoux, sa vaisselle et jusqu'à l'argenterie de sa chapelle, qu'elle trouvait encore le moyen de faire de légers présents à ceux qu'il fallait retenir ou attirer dans le parti royaliste ; s'oubliant toujours elle-même, jamais on ne la vit donner

(\*) « Un jour que la Hire et Poton  
« Le venoient veoir pour festoyement,  
« N'avoient qu'une queue de mouton  
« Et deux poulets tant seulement! »

S'écrie le véridique Martial d'Auvergne.

Vigiles de Charles VII. P. 56. — Anecdotes françaises. T. Ier.  
P. 259.

un conseil qui n'eût pour but le salut comme la gloire de la France (\*).

Ces nobles efforts étaient loin cependant de suffire pour conjurer l'affreuse tempête qui entraînait la France au comble de l'infortune et de l'humiliation. Courbée sous le joug étranger, comprimée par l'ambitieuse révolte des grands du royaume, avilie dans la personne de sa propre reine, elle paraissait près de s'en-sevelir sous les débris du trône, lorsque son souverain, n'ayant d'autre appui que son courage et la fidélité de quelques braves, résolut pour la seconde fois de chercher une mort glorieuse dans les combats, ou de purifier le sol Français de la présence des ennemis qui l'inondaient : « Il faut, s'écria-t-il, mettre Dieu « et la raison de mon côté ! » — A ce pieux élan, à cette généreuse pensée qui vint animer le cœur du monarque, l'aurore d'une prochaine délivrance ne pouvait tarder à luire; l'appel de Charles retentissant d'une extrémité du royaume à l'autre, remplit de joie et de confiance les valeureux capitaines réunis autour de sa personne. L'orgueil Français reprit sa

(\*) Nous remarquerons, en passant, que ce fut pendant ces temps d'adversité qu'Agnez Sorel ou Surelle, alors âgée de quinze ans, fut placée comme *damoiselle d'honneur* auprès de la duchesse de Bar, épouse de René d'Anjou.

place ; l'honneur enflamma de nouveau tous les courages, et dès lors on ne désespéra plus du salut de la patrie (\*).

Satisfaite de voir Charles VII s'élever ainsi par lui-même au rang suprême auquel l'appelait sa naissance, la reine douairière de Sicile, Yolande d'Arragon, toujours plus attentive à ses véritables intérêts, négociait alors la réconciliation de son gendre avec le *duc de Bretagne* et son frère *Artur de Richemont*, (16) qui pouvaient opérer une si importante révolution dans l'état actuel de la France, le duc par sa puissance, Artur par ses talents militaires et sa haute réputation : Yolande se mit elle-même à la tête de l'ambassade chargée des propositions de Charles VII, et parvint à faire accepter l'épée de connétable au comte de Richemont. Elle ne pouvait, sans doute, rendre de service plus signalé au parti royaliste ; mais le sévère Artus,

(\*) « Par quoi, dit Paradin, le roi se retira à la miséricorde infinie de Dieu, laquelle ne l'oublia point... et ne se fault esbahyr, si Dieu eust pitié de ce pauvre roy affligé, auquel sa grande vexacion et tentation avait tellement eslevé l'esprit en Dieu, que, se trouvant en cette détresse, on le voyait la nuict se lever de son lict en chemise, et se mettre à genoulx, priant Dieu les larmes aux yeulx, recognoissant que le secours et ayde ne lui porait venir ailleurs que du Dieu fort et du seigneur des armées. »

( Paradin, annales de Bourgogne. Fol. 703. — Mémoires d'Artus de Richemont. P. 349. )

beau-frère de Jean-Sans-Peur, mit pour condition à son traité, la punition de ceux qu'on avait soupçonnés du meurtre de ce prince, et demanda surtout l'exil de ce généreux Tanne-guy du Châtel, qui ne méritait pas d'être confondu avec de vils assassins. Ce fidèle serviteur apprenant cet arrêt, s'éloigna aussitôt de la cour, en s'applaudissant de pouvoir se sacrifier ainsi pour son maître qui chercha, mais en vain, à le retenir auprès de lui. Ce fut une illustre victime accordée à l'alliance d'Artus et du duc de Bourgogne, et ce motif n'explique que trop, comment le nom de ce célèbre capitaine qui avait sauvé le Dauphin, ne figure point dans la liste des chevaliers qui combattirent pour le roi et la monarchie.

VI. Pendant les diverses phases au milieu desquelles la fortune se plaisait tour-à-tour à élever Charles VII ou à se jouer de ses espérances, René forcé par son âge et sa position dépendante de demeurer étranger à ce qui se passait en France, était lui-même occupé dans ses états à pacifier de fréquentes révoltes et à ramener la tranquillité souvent troublée par de nombreux et puissants vassaux.

Il venait de conclure le 16 Février 1423, plusieurs traités de paix avec différents gentilshommes, (entr'autres *Jehan sire de Bas-*

*sompierre* ) et obtenir d'eux le serment de ne se porter à aucune hostilité contre le pays du duc de Bar , lorsque Jean de Luxembourg, comte de Ligny, gouverneur de la Picardie, au nom du duc de Bourgogne, vint former le siège de la ville de Guise (\*) appartenant en propre à René. Ce prince en fut instruit sur le champ, ainsi que le duc de Lorraine, par Jean de Proissy qui commandait la garnison de Guise; toutefois malgré leur mécontentement, ils jugèrent qu'il serait trop dangereux d'allumer une nouvelle guerre, dans laquelle le roi d'Angleterre et le duc de Bourgogne pourraient intervenir contre eux, et ils ne crurent pas devoir, pour le moment, opposer une résistance à main armée, aux projets du comte de Luxembourg.

Tel fut du moins l'avis du conseil de René, qui agit directement alors auprès de Philippe; mais ses négociations échouèrent et le siège de Guise n'en continua pas moins, quoique le duc de Bourgogne, se portant comme médiateur des différends survenus entre le Damoiseil

(\*) « Jean de Proissy qui y commandait, envoya ces nouvelles à « *Regnier*, duc de Bar, dit Monstrelet, et aussi au duc de Lorraine « son beau-père, lesquelles nouvelles despleurent moult à iceulx « ducs... mais pour doute qu'ils ne missent leur pays en guerre « contre le jeune roy d'Angleterre et le duc de Bourgogne, ils se « déportèrent d'y procéder par voie de fait. »

de Commercy et le duc de Lorraine, témoignât toujours autant d'affection que de confiance à ce dernier prince (\*).

Plusieurs motifs empêchèrent Philippe d'accéder à sa demande. La ville de Guise venait d'être cédée depuis peu de temps à René, par la reine de Sicile (\*\*). On la considérait comme un point militaire tellement important, que Charles VII avait envoyé pour la défendre plusieurs de ses chevaliers, parmi lesquels on comptait le brave Poton de Saintrailles qui fut même fait prisonnier dans une sortie. Jean II de Mailly, *dit l'Étendard*, (un des principaux seigneurs qui avaient abandonné le parti Bourguignon pour s'attacher au roi de France,)

(\*) En Janvier 1424 le duc de Lorraine informé que Philippe était sur le point de partir de Dijon, se hâta de venir l'y voir, voulant le rendre arbitre de ses différends avec Robert de Sarrebruche, mais il ne le trouva plus en Bourgogne, et revint malade à Nancy. Philippe termina les démêlés de Charles et du damoiseil de Commercy le 20 Janvier de la même année, en leur faisant conclure un traité par lequel le duc de Lorraine, René et Robert s'engageaient à se secourir mutuellement.

(Hist. de Bourgogne, dom Plancher. T. IV. P. 85.)

(\*\*) Ce fut le 4 Janvier 1424 que la reine Yolande fit cession de cette ville à René, en se démettant de sa tutelle.

L'acte commence ainsi:

« Comme ainsi soit que notre très chier et très amé fils René duc  
« de Bar et comte de Guise, soit âgé de plus de 14 ans, et par ainsi  
« selon les coustumes du pays de Picardie est assez et sort de pré-  
« sent de nostre fert, nous nous démettons du gouvernement de sa  
« personne, etc. »

également enfermé dans la ville assiégée, parvint, malgré le comte de Luxembourg, à en sortir suivi de quelques soldats déterminés, et ayant rencontré les assiégeants, à la tête desquels était le duc de Vendôme, il se signala par un glorieux fait d'armes (\*).

D'autres actions d'éclat, une vigoureuse résistance et la fermeté de Jean de Proissy, retardèrent quelque temps la prise de Guise, mais ne purent empêcher le fidèle gouverneur de René, d'être obligé de capituler et de se rendre par composition le 26 Février 1425 (\*\*).

A peu près vers cette époque, René venait d'être élu d'un commun accord, *protecteur de*

(\*) « De pleine venue, dit Monstrelet, assist sa lance sur monseigneur de Vendôme, le porta sus de son cheval, le bléça vers l'épaule, puis se retira vers la ville. »

(Hist. de Verdun. P. 270. )

(\*\*) « Dont il desplut grandement à Régné d'Anjou. ( ajoute Monstrelet ) qui d'icelle conté, estoit seigneur et vray héritier. »

Vers l'époque dont nous parlons, Charles VII vint passer quelques jours à Saumur, pour s'assurer si l'Anjou était bien administré pendant l'absence de Louis III. L'auteur des essais historiques sur Saumur pense qu'Agnez Sorel parut aux brillantes assemblées de la cour de France, où l'on remarqua que les dames commencèrent à porter de superbes bracelets, des pendants d'oreilles et des colliers de perles ou de pierres précieuses.

Il faudrait pour expliquer le voyage d'Agnez à Saumur, qu'Isabelle de Lorraine y fut venue elle-même; mais si l'on considère la position de René en 1424 et 1425, il n'est guères vraisemblable que la duchesse l'ait quitté.

(Essais historiques sur Saumur. T. I<sup>er</sup>. P. 369. )

la ville de *Verdun*, à la place de son grand oncle, dont les ans et les infirmités affaiblissaient l'activité. Les habitants s'obligèrent à lui payer par an, 500 *florins de bon or*, pour qu'il s'engageât à les faire jouir avec une entière liberté, de tous les droits et privilèges qu'on leur avait concédés depuis un temps immémorial, et à les défendre s'ils étaient attaqués; ce qui n'arrivait que trop fréquemment dans ce temps de troubles et de guerres presque continuelles.

René ayant accepté cet honorable titre, ne crut pouvoir mieux justifier la confiance qu'on lui témoignait, qu'en nommant gouverneur et capitaine de Verdun, le vertueux Érarde de Châtelet, maréchal de Lorraine.

Habitué dès sa plus tendre jeunesse au bruit des armes, René commençait dès lors à s'essayer pour son propre compte dans l'art de la guerre, à se défendre lui-même contre les attaques des dangereux voisins dont il était entouré, ou à marcher au secours de ses alliés qui réclamaient son appui. C'est ainsi qu'il amena des renforts au *comte de Ligny* qui assiégeait *Beaumont en Argonne*, et avec lequel il venait de conclure un traité. Il contribua même puissamment à la prise de cette ville, en obligeant *Guillaume de Flavy* son

gouverneur à se rendre son prisonnier. Les murs de Beaumont furent aussitôt rasés.

Ayant appris ensuite qu'un gentilhomme Champenois nommé Eustache de Vernancourt (\*) seigneur de Mattencourt et de Laferté, se permettait de fréquentes excursions, soit en Lorraine, soit dans le duché de Bar, et même dans les terres des alliés, ou seigneurs de ces deux duchés, René à la tête de ses troupes, fut investir la forteresse de Passavant dont Eustache était capitaine, et l'ayant emportée de vive force, il en ordonna sur le champ la démolition. Une lettre du cardinal de Bar, en date du 24 Octobre 1425 détermine l'époque précise de cette expédition (\*\*).

Assisté du duc de Lorraine, René, cette

Jean le Paige, Chron. du duc de Bar. P. 221. — Dom Calmet. II. Fol. 765. Archives de Lorraine.

(\*) Cet Eustache de Vernancourt qui épousa Jeanne de Nancy, était fils de Gillete de Montmorency. Cette famille avait pour armes: d'argent à trois fasces de gueules.

(\*\*) « René se trouvant à Bar le 3 Novembre 1428, déclara que  
« pour les agréables services que Georges de Nettancourt, jadis  
« bailli de Bar lui avait fait, comme aussi au fait des guerres; et  
« que maintefois a convenu mettre garnison en la maison dudit  
« Georges à Vaubécourt, pour résister aux attaques d'Eustache de  
« Vernancourt, lors son ennemy, estant à Passavant, en quoy le  
« dict Georges a grandement despensé et soustenu plusieurs fois  
« grands et sumptueux frais. Le duc affranchit un certain gagnage  
« que le dict Georges tient en la ville de Revigny, et pourra y tenir  
« une quantité de bêtes grosses et menues qu'il lui plaira et y tenir  
« charrues à cinq chevaux. »

même année, prit, également d'assaut, le château *de Rinaucourt*, appartenant à Arnoul, comte du Mont, oncle de sa femme, qui, à peine sorti de captivité, était redevenu leur ennemi. Cette place fut rasée ainsi que *Beaumont* et *Passavant*, suivant le système de prudence qu'on paraît avoir adopté dans ces temps orageux. La ville *de Laferté* subit le même sort, lorsque René et son beau-père qui l'avaient attaquée ensemble, s'en furent emparés après un siège probablement très court (\*).

Ces succès multipliés dont aucun revers n'avait terni la gloire, et qui établissaient la réputation naissante du duc de Bar, éveillèrent à la fois l'ambition et la jalousie du comte de Vaudémont; ce prince, qui nourrissait toujours les mêmes espérances sur l'héritage de la Lorraine, sentit qu'il ne fallait pas laisser s'accroître davantage l'ascendant de René; reprenant donc dès ce moment sa pre-

(\*) L'auteur de la chronique manuscrite de St. Thiébaud, assure que René et le duc de Lorraine prirent encore cette même année 1425 le chastel de Pinaucourt et l'abattirent.

Mais il est vraisemblable qu'une similitude de nom a trompé le vieil historien.

Quoiqu'il en soit dit, on peut aussi placer vers cette époque le siège du chastel de Neufville par René et les habitants de Verdun dont il soutenait sans doute les droits. Une prompte capitulation fut encore le résultat de cette entreprise. (La chronique de St. Thiébaud a fixé en 1428, mais c'est évidemment une erreur.)

mière attitude, il déclara plusieurs fois à ses parents et à ses intimes amis, que « loin de  
« renoncer à la succession de la Lorraine, il  
« saurait bien faire reconnaître ses droits,  
« quand le temps en serait venu. »

Ces discours menaçants ayant été rapportés au duc Charles, ce prince écrivit au comte Antoine, vers les fêtes de Pâques 1425, en le priant de s'expliquer sans détour, « et  
« de lui répondre avec franchise, s'il était  
« vrai que ses intentions fussent de s'em-  
« rer à force ouverte de la Lorraine, après sa  
« mort, et de deshériter ainsi ses filles. »

Le 12 Avril, le comte de Vaudémont adressa à son oncle une lettre respectueuse et soumise, dans laquelle il lui jurait de ne jamais « rien entreprendre contre ses en-  
« fants; il la terminait en l'assurant que sa  
« mort lui serait plus douloureuse qu'à tout  
« autre. »

Cette réponse évasive ne satisfaisant point le duc de Lorraine, il écrivit de nouveau à son neveu, en date du 25 Avril, en l'invitant « formellement à lui adresser sans délai sa  
« renonciation expresse au duché de Lorraine  
« pour lui et les siens. »

Antoine lui répondit le lendemain même, mais ce fut en employant encore des expressions vagues et ambiguës. Sa lettre disait seulement en substance, « qu'avant de s'engager ainsi irrévocablement, il devait prendre conseil de sa famille et de ses alliés... » Qu'au reste, il suppliait son oncle de lui pardonner le retard qu'il mettait à satisfaire à sa demande. »

Charles écrivit à son neveu pour la troisième fois, le 1.<sup>er</sup> Juin suivant, en lui ordonnant de lui faire part de sa dernière résolution; mais cette lettre demeura sans réponse, et ne pouvant plus se méprendre sur des projets qu'on cherchait si peu à dissimuler, le duc de Lorraine dut préparer les moyens d'y mettre obstacle, et s'entourer de toutes les précautions qui concourraient à assurer après lui la couronne à Isabelle et à René.

En conséquence, il fit un second testament qui les déclarait de nouveau ses uniques héritiers et ses successeurs légitimes, (obligeant le duc de Bar à s'engager par serment: )

1.<sup>o</sup> Qu'à défaut d'enfants mâles et « en cas de mort de son épouse, il rendrait la Lorraine à la princesse Catherine sa belle-sœur, fiancée au marquis de Bade.

2.<sup>o</sup> « Que si cette dernière n'existait plus,

« le duché serait remis entre les mains des  
« gentilshommes et barons Lorrains, pour  
« en déférer la souveraineté au plus proche  
« héritier; ( clause déjà insérée dans ses  
« premières dispositions testamentaires. )

Ce prince ne s'en tint pas à cet acte authentique; portant sa prévoyance plus loin, il convoqua la noblesse de ses états le 13 Décembre 1425, lui fit part de ses intentions et en obtint l'engagement solennel que s'il mourait, sans laisser de fils légitime, sa fille aînée Isabelle, ou la seconde à son défaut, hériterait sans contestation de tous ses états. Il ne lui fut pas difficile de prouver que l'ordre de cette succession reconnu depuis un temps immémorial, était la sauve-garde de leurs droits, comme de l'indépendance de la Lorraine.

Aussi, les gentilshommes réunis à Nancy applaudirent-ils unanimement à la prudence qui dirigeait les desseins du duc; tous l'assurèrent de leur ferme résolution de les appuyer, et firent serment de reconnaître après sa mort Isabelle, pour dame et souveraine de la Lorraine.

Cette mesure fut à peine connue du comte de Vaudémont, que prenant sur le champ un parti extrême, il s'occupa de réunir tous ses vassaux auprès de lui, commença les pré-

paratifs de guerre, fit un appel à ses alliés, et parut ne pas douter du succès de sa téméraire entreprise. Ces dispositions offensives et ses propos contre le jeune duc de Bar, ne laissant plus de doute à ce prince sur les intentions hostiles de son cousin, celui-ci se mit également en devoir de vider cette nouvelle querelle par le sort des armes. Il fit rassembler toutes ses troupes sur le même point, les organisant sans perdre de temps, et soit qu'il suivit les conseils du cardinal de Bar ou du duc de Lorraine, soit de son propre mouvement, il conduisit sa petite armée sous les murs de *Véselise*, la place la plus importante des états du comte de Vaudémont. Cette ville était défendue par un fort château flanqué de cinq grosses tours dont il ne reste plus que les ruines.

Il paraît que René fut rappelé peu de temps après en Lorraine par d'autres événements, ou parce qu'il jugea que le siège de Véselise traînerait trop en longueur; mais quoiqu'il y eut laissé pour le continuer un chevalier digne de toute sa confiance ( Jean de Remicourt, dit Pélérin, sénéchal de Lorraine ), il fit cependant par intervalle quelques apparitions dans son armée. Il en

détourna même une partie pour se porter sur Vaudémont, afin d'en commencer également le siège.

Vésélise n'avait guères qu'environ huit cent hommes de garnison à opposer à près de deux mille trois cent soldats réunis par René; néanmoins la vigoureuse résistance des assiégés fit prolonger ce blocus pendant trois ans, au bout desquels, la ville s'étant rendue faute de vivres, la garnison en fut conduite à Nancy. Le brave Jean de Remicourt ne goûta pas la satisfaction d'être témoin de ce succès; il était mort, durant le siège, atteint d'un coup de flèche. René qui le regrettait vivement, ordonna qu'il fût enterré à l'endroit même où il était tombé, ainsi qu'il en avait témoigné le désir dans son testament. Une croix fut plantée au-dessus de sa tombe, sur laquelle on plaça également, par les soins de René, une épitaphe et les armes du valeureux sénéchal.

L'an 1426 s'écoula ainsi pour ce prince, dans la surveillance active qu'exigeait le siège de Vésélise et les dispositions ennemies du comte de Vaudémont; mais un événement plus heureux attendait René l'année suivante; la duchesse son épouse lui donna un fils le 2 Août (\*) 1427.

(\*) « Un vendredi, dit la chronique de St. Thiébaud, la duchesse

Cette naissance, si impatiemment désirée, fut célébrée en Lorraine comme dans le Barrois, par des réjouissances extraordinaires: elle était en effet le gage du plus heureux avenir; on la regardait comme la fin de tous les maux, et l'on devait s'en féliciter comme d'un véritable bonheur public.

L'illustre rejeton de la maison d'Anjou naquit vraisemblablement à Toul, où il fut baptisé le 5 du même mois, ayant pour parrains *Conrad Bayer*, évêque de Metz, et *Bouchard de Calze-Estein*, évêque de Strasbourg, qui lui donnèrent le nom de *Jean* (\*). (La fécondité d'Isabelle se prolongea pendant plusieurs années de suite, et en mettant le comble à la satisfaction intérieure des deux époux, elle raffermir encore davantage l'espoir de tous leurs futurs sujets).

Ce fut vers le même temps (le 16 Octobre, que René conclut un nouveau traité de paix

« de Bar eust ung bel fils, et fust un grant joie dans ses duchies, « car c'estoit de la plus haute ligné de la chrétienté. »

(\*) Voyez la note (5) sur Jean d'Anjou; Tome II.

Sa mère accoucha le 11 Septembre de l'année suivante à Bar, d'une fille nommée Yolande comme son aïeule. On a prétendu qu'elle vint au monde avec un frère juméau, qu'on appela Nicolas et qui mourut très jeune empoisonné.

Louis et Marguerite les suivirent de près.

(Manuscrit Provençal. — Le père Anselme. Hist. générale de la maison de France, Tom. Ier, fol. 232. — Bouche, hist. de Provence, fol. 413. — Benoît de Toul, p. 135.

avec le Damoiseil de Commercy, que de sévères leçons n'empêchaient point d'élever encore d'imprudentes prétentions sur son indépendance du souverain de Bar.

VII. La guerre continuait cependant en France; elle semblait même y avoir pris un nouveau degré d'animosité, depuis que Charles VII, manifestant hautement l'intention d'en expulser les Anglais, avait vu accourir autour de sa personne plusieurs princes jaloux de combattre sous ses drapeaux. La bataille *de la Gravelle*, gagnée par l'armée française, avait ranimé la confiance, et présageait sans doute de nouveaux succès: mais on n'ignorait pas qu'un seul revers pouvait faire évanouir tous ces avantages. Le roi ne l'éprouva que trop après la malheureuse journée *des Harengs* (\*); repoussé de toutes parts et obligé de disséminer ses troupes sur plusieurs points afin de tenir tête à ses divers ennemis, Charles VII envisageait surtout avec douleur l'impossibilité de faire lever le siège d'Orléans, où l'élite de ses guerriers était enfermée, tandis que plusieurs de ses capitaines, prisonniers dans d'autres forteresses françaises tombées

(\*) Elle eut lieu auprès de Rouvroy, et commença par l'attaque d'un convoi de *harengs*, ce qui en fit donner le nom à cette bataille.

au pouvoir des ennemis, gémissaient depuis long-temps dans la plus affligeante captivité.

Accablé par tant de désastres, il ne restait à Charles que sa fermeté et son courage à opposer à la mauvaise fortune; il ne savait même plus où fixer sa destinée errante, et prêt à céder à la fatalité qui le poursuivait, il avait alors songé à se réfugier en Dauphiné, en Languedoc, puis en Espagne et même en Ecosse, dans l'espoir que les alliances de sa maison avec ces deux derniers royaumes, lui feraient trouver un asile et des appuis. Mais Marie d'Anjou opposant à cette résolution pusillanime tous les efforts de sa raison et de son noble caractère, avait réussi à la lui faire abandonner par le seul ascendant de ses vertus. Toutefois, elle commençait elle-même à redouter les suites de ses héroïques conseils, quand le ciel sembla vouloir la justifier, par un de ces évènements merveilleux dont on ne trouve que ce seul exemple dans l'histoire des peuples, et qui vint tout-à-coup changer comme par enchantement la face totale de la France.

Née dans le village de Dom-Remi (enclavé entre le diocèse de Toul, les frontières du Barrois et celles de Lorraine), Jeanne d'Arc (\*),

(\*) Ce que nous rapportons ici de Jeanne d'Arc ne diffère que par de très légères circonstances de l'histoire de l'héroïne de Dom-

presque la vassale de René, était déjà connue au-delà du vallou obscur où elle avait passé son enfance, par ses vertus, son courage, l'exaltation extraordinaire de son esprit, et surtout par ses visions mystérieuses auprès de l'arbre antique des Fées. Enceinte d'elle, sa mère avait rêvé, disait-on, qu'elle enfantait la foudre, et une foule d'opinions plus ou moins singulières se propageaient chaque jour sur le compte de la jeune bergère. Mais si les uns la tenaient pour *folle, desvoyée de santé*, ou la regardaient comme sujette à des accès de manie, les hommes pieux qui l'avaient suivie dès l'âge le plus tendre, ou qui l'ayant vue de près connaissaient sa conduite tout entière, ne doutaient point qu'elle ne fût animée de la foi céleste et dirigée par l'esprit du Seigneur.

Sa taille était svelte et élevée; ses grands

Remi par Mr. Lebrun de Charmettes, qui n'a rien négligé pour faire connaître cette fille vraiment extraordinaire;

Jean de Molinet dit: Que sainte fust ornée

Par les œuvres que fist.

Le père Frontin-le-duc composa en 1579, une *histoire tragique de la pucelle*, qui fut représentée à Pont-à-Mousson en présence de Charles III dit le Grand. — Ce prince en fut si content, qu'il fit faire un habit neuf complet au poëte.

Chronique de Lorraine. Monstrelet. fol. 333. Tom. II. — Hist. de Jeanne d'Arc. (Lebrun de Charmettes) Tom. II, p. 123, 215. — Jean de Serres, inventaire général de l'hist. de France. fol. 214. — Dom Bonuald. Trésor chronologique, Tom. III, fol. 187. — Hist. de France. Tom. XIV p. 375. — Causes célèbres. Tome. XIV. p. 233.

yeux bruns étaient à la fois doux et empreints d'une sorte de mélancolie; de longs cheveux châtons flottaient sur ses épaules; sa voix était touchante, et tout son extérieur contrastait fortement avec ses grossiers habits de bergère.

Sa réputation de piété et d'enthousiasme s'accroissant de plus en plus, parvint enfin jusqu'à *Robert de Beaudricourt*, gouverneur de Vaucouleurs. Ce guerrier, partageant bientôt lui-même l'étonnement général qu'inspirait cette fille extraordinaire, la fit amener près de lui, l'entretint long-temps, et, frappé de ses réponses (\*): — « Ma fille, lui dit-il, je veux vous conduire vers le duc de Lorraine votre souverain seigneur, disposez-vous à entreprendre ce voyage. » — La bergère éprouvant une vive joie à la proposition de Beaudricourt, s'apprêta aussitôt à le suivre, et adressa alors les adieux les plus touchants à sa famille en pleurs.

Il paraît pourtant, qu'avant de se présenter au duc de Lorraine, Jeanne désira aller faire ses dévotions à St.-Nicolas-de-Port, petite ville située à deux lieues de Nancy, et célèbre par

(\*) « Vous veux mener vers le duc Charles à Nancy, (dit la Chronique de Lorraine, ) qui est votre souverain seigneur. . . et la fille bien joyeuse fust. »

la foule de pèlerins qu'y attirent annuellement les nombreuses reliques de son église. Ce pieux devoir accompli, elle arriva à Nancy, accompagnée de *Laxart*, son oncle, et de Jean de Metz, seigneur de *Novelonpont* (\*).

Averti par le gouverneur de Vaucouleurs, le duc Charles ( qui avait envoyé à Jeanne un cheval noir et un sauf-conduit ), l'admit avec la plus grande bonté auprès de lui, et désirant s'assurer par lui-même de la vérité des rapports qui circulaient sur elle, il l'interrogea à plusieurs reprises sur tous les événements de sa vie.

Mais craignant que ce prince ne cherchât

(\*) Si Jeanne a voulu assister à la fête de St. Nicolas, qui se célèbre le lendemain de la Pentecôte, elle dut exécuter son pèlerinage vers le milieu du mois de mai, Pâques se trouvant le 4 Avril, l'année 1428.

St. Nicolas est un bourg considérable à deux lieues de Nancy. Son église qui mérite l'attention des voyageurs, possédait autrefois des objets très précieux, entr'autres la nef d'argent offerte par Joinville d'après le vœu de Marguerite de Provence.

Depuis l'âge de 12 ans Louise de Vaudémont allait une fois par semaine visiter l'église de St. Nicolas, ordinairement habillée en villageoise, accompagnée seulement d'un gentilhomme, de ses demoiselles et d'un laquais. Elle en revenait à pied, lorsque du Guast, ( favori et ambassadeur de Henri III roi de France ) vint au nom de son maître demander la main de Louise au comte de Vaudémont.

Cette princesse employait en aumônes vingt cinq écus qu'on lui donnait par mois pour ses menus plaisirs.

( Mémoires et anecdotes des reines de France. Tom. V. p. 62 Mallet, économies spirituelles des grands. p. 139.)

à s'opposer à ses desseins, à cause de son attachement bien prononcé pour le parti du duc de Bourgogne qu'elle avait en horreur, Jeanne ne lui confia point d'abord le véritable objet de son voyage; elle parut même ne s'être présentée à la cour du duc de Lorraine, que pour lui faire entendre des leçons hardies que la simplicité d'une villageoise pouvait seule faire excuser. Elle s'expliqua surtout avec une sévère franchise sur la conduite de Charles envers la vertueuse duchesse Marguerite (qu'il traitait avec une extrême froideur à cause de *la belle Alizon du May*, dont il était alors éperdument amoureux). Le prince ayant détourné cette conversation pour demander à la bergère le moyen de guérir les infirmités qui le tourmentaient, Jeanne ajouta qu'il ne devait point « espérer d'en être délivré, tant qu'il persisterait à vivre ainsi dans le dérèglement. »

Encouragée par l'indulgence de Charles, et pressée de nouvelles questions, elle lui fit part ensuite des hautes destinées auxquelles elle se sentait appelée par le ciel même; puis elle conjura de permettre que le prince René (\*) l'accompagnât à la tête de ses troupes, vers

(\*) L'histoire dit le *prince son fils*, mais le duc de Lorraine, n'ayant que des filles, ce passage ne peut se rapporter qu'au duc de Bar.

le camp de Charles VII, où elle l'engageait aussi à se rendre avec elle (\*).

Surpris d'une pareille résolution, le duc de Lorraine ne put s'empêcher d'exprimer à Jeanne la crainte qu'elle ne succombât dans une entreprise aussi périlleuse, elle, jeune paysanne qui n'avait sans doute jamais monté à cheval, ni sçu manier les armes. — Faites-  
« moi amener un de vos destriers, répondit-  
« elle, sans se déconcerter, et l'on verra si je  
« mérite qu'on ait confiance en mes paroles. »  
— Toujours plus étonné, Charles ordonna alors qu'on fût chercher un de ses meilleurs chevaux; il fit rassembler toute sa cour autour de lui, et chacun partagea son admiration, en voyant cette fille d'un extérieur doux et timide, s'élançer sur un haut cheval de bataille sans se servir des étriers, s'emparer, d'un air martial, d'une lance qu'on lui présentait et exé-

(\*) « Comment, reprit le duc (dit la chronique de Lorraine). tu  
« ne portas jamais armes, ne à cheval ne fuz? — La fille répondit:  
« quand j'aurai ung cheval et ung harnoys, dessus je monterai.. là, ver-  
« ra-t-on, si je ne sçay ce que je dis. — Le duc lui donna ung harnoys  
« et ung cheval et la fist armer. On amena le cheval et des meil-  
« leurs, tout sellez, bridez en présence de tous. Elle estait légère,  
« et sans mettre pied en l'estrier, dedans la selle se rua. — On lui  
« donna une lance, elle vinst en la place du chasteau, elle la cou-  
« rust. . . jamais homme d'armes mieulx ne la courut. Toute la no-  
« blesse esbahy estoient: le duc bien cogneust qu'elle avait vertu et  
« dist à messire Robert: Or l'emmenez, Dieu lui vueille accomplir  
« ses désirs. »

cuter devant la place du château, plusieurs courses et évolutions, aussi bien que l'homme d'armes le mieux exercé.

Tous les gentilshommes applaudirent à la contenance belliqueuse de la future héroïne dont les yeux étincelaient de feu ; Charles lui-même, entraîné par l'ascendant de cette simple villageoise sur ceux qui l'approchaient, ne put méconnaître en elle quelque chose de surnaturel;.. « Conduisez-la, dit-il, en la re-  
« commandant à Robert de Beaudricourt ; que  
« Dieu veille sur elle, et lui donne l'accom-  
« plissement de ses généreux desseins !... »

Si le jeune duc de Bar assistait à cette mémorable entrevue, comme il n'est guère permis d'en douter, l'héroïne de Dom-Remi dût communiquer son noble enthousiasme à un prince français rempli lui-même de bravoure et d'ardeur. Il est vraisemblable que René aurait alors sollicité du duc Charles l'honneur de guider ou de suivre la jeune guerrière vers le roi de France, auquel elle allait apparaître comme l'ange de l'espérance et de la victoire, si une guerre imprévue, occasionée par un sujet aussi léger que bizarre, n'eût éclaté entre le duc de Lorraine et la ville de Metz. Le duc de Bar s'éloigna donc de Nancy afin de rassembler ses troupes, au moment où Jeanne d'Arc, pour-

suisant sa glorieuse mission, arrivait sous les tentes françaises.

A la prière de René sans doute, Yolande d'Aragon, sa mère, qui s'empressa d'accueillir la jeune héroïne, n'hésita pas à répondre de sa vertu devant toute la cour de Charles VII réunie (17).

René ne pouvant rassembler assez de forces pour voler au secours de son beau-père, et continuer en même-temps le siège de Véselise et de Vaudémont, abandonna pour le moment l'attaque de cette dernière ville et marcha sur Metz (\*), ayant auparavant envoyé son héraut *noblement vêtu et portant sa cotte d'armes*, défier les gentilshommes et les bourgeois qui, sous le nom de maître échevin et de jurés,

Chronique de St. Thiébaud. Hist. de Lorraine, II, fol. 687.—Hist. général de Metz.

(\*) Cette ville, qui se regardait alors comme indépendante, avait un gouvernement particulier composé d'un maître échevin et de treize Jurés, dont sept d'entr'eux veillaient à sa défense, ce qui les faisait appeler *les sept de la guerre*. Les lettres de défi ou de déclaration d'hostilités, leur étaient adressées. Dans la dernière que Charles II duc de Lorraine leur envoya, en date du 30 Mai 1429, on voit la signature de Jehan d'Aussonville sénéchal, Gérard du Châtelet maréchal, Ferry de Savigny, Ferry de *Ludes* (ou Ladres) et d'une foule de chevaliers.

Les Sept de la guerre répondirent au défi de René *qualifié duc de Bar*, le 10 Juin 1429. Dans le traité de paix qu'il conclut avec eux le 12 Mars de l'année suivante, il appelait l'évêque, *son cher compère et grand amy*.

Histoire de Metz. Tom. V, p. 95, 253.

étaient chargés de veiller à sa défense. Le marquis de Bade, le duc de Bavière et l'archevêque de Cologne, tous alliés du duc de Lorraine, avaient envoyé le même défi aux *sept de la guerre*. (On appelait ainsi sept des treize jurés, dont l'autorité regardait spécialement tout ce qui concernait la guerre). On voyait au milieu de ces princes l'intrépide Charles, porté dans une chaise à cause des douleurs de goutte qui l'accablaient, mais voulant encore assister au combat décisif qui semblait se préparer. Les sept de la guerre ne l'ayant point accepté sur le champ, l'armée Lorraine qui s'élevait, dit-on, à dix mille cavaliers et trente mille fantassins, s'empara de tous les environs de Metz, les ravagea impitoyablement, et attendit ainsi le signal d'un assaut général, après lequel soupiraient surtout les aventuriers dont la plupart des armées étaient alors obligées de se servir.

Heureusement que le sage évêque, Conrad Bayer, proposa son intervention aux membres du gouvernement de la ville, et devint leur médiateur auprès du duc de Lorraine et de René qui vénéraient ce vertueux prélat.

Pendant la trêve qu'il obtint, et les négociations de paix qu'il venait d'entamer, René, témoin malgré lui de tant de désastres causés

au sujet *d'une hottée de pommes* (\*), et s'indignant sans doute d'avoir été retenu si longtemps loin de l'armée Française, prit soudain la résolution de combattre sous les étendards des lys, et de se dévouer à la cause royale; brisant tout-à-coup ce cercle étroit de légers intérêts qui enchaînaient sa valeur, on le vit du moins abandonner le siège de Metz, emmener toutes ses troupes, et le bruit courut dès lors qu'il se rendait auprès de Charles VII.

On ne peut guère attribuer qu'à son propre mouvement ce généreux et hardi dessein, puisqu'en même temps le cardinal de Bar achevait de conclure, au nom de son neveu, un traité de paix et d'alliance avec le roi d'Angleterre (18).

Quoiqu'il en soit, il paraît certain que René, ayant pacifié ses états, renouvelé ses alliances avec ses voisins, et établi Louis de Haraucourt, son ministre et premier conseiller, s'éloigna de la Lorraine sans déclarer ses projets, ce qui a laissé quelque doute sur la date précise du départ de ce prince pour la Champagne où

(\*) « Le duc avait moult puissance,

« De gens et fait moult grand despense.

« Aussy faict la cité, grand'sommes,

« Et tout pour uug panier de pommes. »

( Chronique manuscrite de Metz. )

se trouvaient alors les troupes royalistes (\*).

VIII. La ville d'Orléans, ce vieux boulevard de la monarchie, que tant de traits de fidélité et de valeur illustrèrent à cette glorieuse époque de son histoire, venait d'être délivrée, le dimanche 8 Mai 1429; cet important succès replaçait Charles VII sur le trône, mais ne l'y affermissait point encore. Ce prince digne de plus en plus de sa destinée, prenant la prudence pour guide et ne voulant point hasarder de nouveau le salut de son armée, avait convoqué à Bourges une assemblée générale de ses alliés et de ses capitaines, afin de décider au milieu de l'élite de la France, quel était le plan de campagne qu'il fallait adopter pour arriver au noble but vers lequel tendaient tous leurs efforts.

Quelques auteurs ont prétendu que René assista à cette sorte de confédération avec le duc d'Alençon, Charles de Bourbon, comte de

(\*) Dom Calmet et le père Daniel se sont trompés en disant, l'un, « que René ne quitta le siège de Metz que le 20 Juillet 1429. et ne « put arriver à Rheims qu'après le sacre de Charles VII, et l'autre, « qu'il parut dans cette ville peu après le roi. »

Voyez Chronique de St. Thiébauld. — Jean Chartier, Hist. de Charles VII. fol. 32. — Belleforest. fol. 344. —

Collection des mémoires historiques. Tom. VII. p. 152. — Bibliothèque instructive par le père Menestrier, p. 90. — Relation du sacre de Charles VII.

Clermont, le connétable de Richemont, Charles d'Anjou, Dunois et le cadet d'Armagnac; mais ils ont partagé l'erreur des historiens qui ont cité le comte de Guise dans la réunion des mêmes princes à Troyes, peu de temps après celle de Bourges. Retenu par les longueurs qu'avait entraînées le rappel de ses soldats, René ne rencontra l'armée Française que la veille de son entrée à Rheims, et au moment où les clefs en étaient présentées à Charles VII, alors au château *des Sept Saulx*, à peu de distance de cette ville. Le jeune duc de Bar était suivi du Damoisel de Commercy et de plusieurs autres seigneurs (\*).

René ne trouva point son auguste sœur au milieu de cette cour triomphante, quoique l'héroïne d'Orléans eût, dit-on, manifesté le désir de voir la reine orner de sa présence la cérémonie du sacre. Des nuages domestiques qui naissent dans le palais des princes aussi souvent que chez de simples particuliers, obligèrent alors Marie d'Anjou à retourner à Bour-

(\*) « Les ducs de Bar et de Lorraine,  
 « Commercy, et de grands seigneurs,  
 « Vinrent à son service et règne,  
 « Iceulx offrir et d'autres plusieurs...  
 .....  
 « Il à fust sacré et couronné. »

( Vigiles de Charles VII, p. 108. )

ges. Ce voyage fut coloré de prétextes spécieux ; mais il paraît que la jalousie de Georges de la Trémouille, favori du roi, contre le connétable Artus, que la reine et sa mère lui préféraient, devint, à cette époque, l'origine du refroidissement de Charles VII pour sa vertueuse épouse.

Si René fut déçu dans l'espérance de revoir Marie d'Anjou, il eut la consolation de se réunir à deux de ses frères qui faisaient en ce moment partie de l'armée Française. Charles, le plus jeune, s'y était montré depuis quelques années, et Louis III, roi de Sicile, qui venait de remporter une victoire signalée à Aquila, dans l'Abruzze ultérieure, avait quitté l'Italie avec la fleur de sa noblesse (\*) qu'il conduisait au Roi de France.

Ces trois princes de la maison d'Anjou, qui semblaient s'être donné un si glorieux rendez-vous dans les plaines de la Champagne, marchèrent à côté de Charles VII, quand il entra

(\*) « Avec belle compagnie de gens d'armes, dit Bourdigné, ap-  
 parut au camp Français, et quand le roy de France le cogneust,  
 « il en fust très joyeux, car il l'aymoit de grand amour, tant pour la  
 « proximité du lignaige, et affinité de entre eulx, que pour sa  
 « proësse. Si luy fist grant recueil. »

Rapin de Thoiras dit que Louis III arriva en France aussitôt après la bataille de Patay.

Voyez Hist. d'Angleterre. Tom. IV. p. 239. — Bourdigné, fol 139.

en triomphe dans la ville de Rheims, le 16 Juillet 1429, au soir.

Le lendemain, 17, jour de dimanche, le roi de France, Louis III roi de Sicile, René duc de Bar, Charles d'Anjou, les autres princes, le Daimoisel de Commercy, Gilbert de Lafayette, maréchal de France, Georges de la Trémouille (\*) grand chambellan, (les maréchaux de Rayz (\*\*), de St.-Sévère, et l'amiral Culant qui avaient été chercher la sainte ampoule), Jean Mâlet, le sire de Graville, grand panetier de France et grand maître des arbalétriers, et une foule d'autres seigneurs, se rendirent à l'antique cathédrale. Le respectable archevêque, Renaud de Chartres, qui les attendait devant le magnifique portail, l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture chrétienne, les introduisit dans les

(\*) Il avait épousé Jeanne, comtesse d'Auvergne, veuve de Jean duc de Berry. Cette princesse étant morte en 1423, Georges de la Trémouille se remaria à Catherine de Lisle-Bouchard, veuve de Giac.

Le favori de Charles VII, fils de Gui de la Trémouille, garde de l'oriflamme et grand maître des eaux et forêts, avait été pris à Azincourt. Il mourut le 6 Mai 1446, exilé dans sa terre de Sully.

( Vie des hommes illustres de France, D'Auvigny Tom. I<sup>er</sup> )

(\*\*) Il s'appelait Gilles de Laval et était aussi chambellan du roi. Il venait d'être nommé maréchal de France.

Convaincu du crime de magie et d'abominations dont la seule idée fait frémir, « il fut condamné, dit Monstrelet, à estre pendu et « estranglé tant qu'il fut mort, et après son corps ars en ung feu. — « Le diable lui avait promis merveilles, ajoute Bodin. »

L'exécution eut lieu à Nantes le 23 Décembre 1440.

(Voyez) Démonomanie de Bodin, livre II. p. 202.

vastes nefs de la métropole, au milieu de laquelle se pressaient déjà la plupart des habitants de la ville et des environs.

Dans l'enceinte du chœur se placèrent successivement ces chevaliers, l'honneur de la France, et entr'autres ce La Hire (\*) (*le plus grand en armes qu'on eut oncques vu*, disent les historiens). Suspendant, pour un moment, les jurements habituels qu'il faisait entendre dans les camps, il adressait peut-être alors au Dieu des armées la singulière prière que l'histoire a recueillie. A côté de lui, le courageux et aimable Dunois, frémissant au nom d'un Anglais, et ne croyant pas proférer un vœu barbare en désirant teindre son épée de leur sang,

(\*) Étienne de Vignolles, autrement dit La Hire, était seigneur de Montmorillon et écuyer d'écurie de Charles VII.

Il vécut et mourut pauvre à cause de son excessive libéralité. Il jurait très volontiers, dit-on, et Jeanne d'Arc n'obtint qu'avec peine de lui, qu'il jurât *par son bâton*.

Ce célèbre guerrier mourut à Montauban le 11 Février 1442.

On a dit « que Montauban fut le sépulchre de son corps et tout « l'univers l'épithaphe de ses louanges. La dicte sépulture (dit un « vieux auteur), est garnie de ceps de vigne et force raisins tout au « tour. »

On sait que voyant Charles VII à Chinon occupé à répéter un ballet, La Hire lui dit: « que jamais on n'avait vu ni ouï qu'aucun prince perdît si gaieusement son estat.

On doit l'anecdote suivante aux savantes recherches de M<sup>r</sup>. Delort.

— « Au temps du roi Charles VII, Pothon et La Hire furent deux « gentils capitaines qui ayderent bien à chasser les Anglois de

courbait son front victorieux devant l'autel de la Vierge-Mère. Au près d'eux, les regards cherchaient les traits mâles de l'aventureux Poton de Saintrailles; ceux du superbe la Trémouille, si fier de son élévation; du comte d'Alençon, renommé par sa beauté comme par sa conduite à la journée de Verneuil; du comte de Vendôme Louis II de Bourbon (échappé comme par miracle des prisons d'Angleterre dans lesquelles il était plongé depuis la bataille d'Azincourt), et d'une foule d'autres guerriers non moins illustres ni moins braves.

Mais à l'apparition de Charles, naguères proscrit et fugitif, maintenant revêtu de la pourpre royale, tous les cœurs furent électrisés, toutes les voix firent retentir d'acclamations pieuses les voûtes de l'antique métropole, et des larmes de joie inondèrent les yeux de

« France. La Hire dit ung jour à Pothon: mon compaignon, nous  
 « combattrons demain les Angloys qui ont si gros nombre d'archiers  
 « que leurs flèches nous feront perdre la clarté du soleil. — Pothon  
 « répondit: ce sont bonnes nouvelles. Nous combattrons bien à  
 « l'ombre. — Ung temps après, ils trouvèrent les Angloys dans ung  
 « fort où il les falloit combattre à pied. La Hire qui estoit boiteulx  
 « mit pied à terre. — Pothon pour sa revanche luy dict: mon com-  
 « paignon, pourquoy estes-vous descendu qui estes boiteulx? La Hire  
 « répond: je suis descendu pour combattre, non pour m'en fuir. »

Essai critique sur l'histoire de Charles VII. p. 13.

Jean le Paige, fol. 233. — Cérémonial de France. p. 166. — Moréri. Tom. III. fol. 21. — Le père Anselme. hist. des gr. off. Tom. I<sup>er</sup>. fol. 116. 577. — Dom Romuald, Trésor chr. Tom. III. fol. 267.

milliers de Français qui ne pouvaient se rassasier du bonheur de contempler leur souverain. L'émotion fut à son comble en voyant ce prince faire approcher de lui l'héroïne de Domremi, dont la physionomie ordinairement calme et mélancolique rayonnait de joie en ce moment et annonçait la foi vive qui remplissait son cœur. L'épée de St<sup>e</sup>.-Catherine de Fierbois (\*), marquée de cinq croix, brillait dans ses mains. Jeanne d'Arc était précédée de Louis de Contes son page, chargé de l'étendard blanc qu'elle portait toujours, et sur lequel des anges offraient des lys sans tache à la mère du Sauveur.

Les mêmes cris d'allégresse se répétèrent encore dans le saint parvis, lorsque l'archevêque, assisté de Jean de Sarrebruche évêque de Châlons, de Jean de St.-Michel évêque d'Orléans, et de Robert de Rouvres évêque de Seez, posa la simple couronne trouvée à Rheims, sur le front auguste du jeune roi entouré de ses pairs, représentés par le duc d'Alençon, le comte de Vendôme, les sires de Laval, de la Trémouille, de Gaucourt, de Mailly ou de

(\*) On croyait que cette épée avait appartenu à l'un de nos anciens preux et quelques chevaliers étaient persuadés que c'était la célèbre Joyeuse de Charlemagne.

Daniel, Hist. de France. Tom. VII. p. 75. — Vigiles de Charles VII. p. 108. — Gaule poétique, Tom. VIII. — Hist. de Jeanne d'Arc. Tom. II. p. 318.

Beumanoir. On se transporta alors, par la pensée, au jour mémorable où le premier de nos rois chrétiens obtint l'onction céleste des mains d'un nouvel apôtre; on crut entendre une seconde fois ces paroles de Clovis recevant le baptême: « *Jusques à quand durera la monarchie française?* » et la réponse prophétique de St-Remi: « *Tant que la justice et les lois y régneront!* »

Comme Clovis à Tolbiac, Charles VII venait de sauver la France et de la délivrer du joug de l'étranger.

A la suite de cette imposante cérémonie, le duc d'Alençon eut l'insigne honneur de conférer à son souverain l'ordre de la chevalerie. Il paraît que René et ses frères en faisaient partie depuis long-temps, puisque Charles VII ne les y admit pas lui-même, quoiqu'il honorât de cette dignité, Charles duc de Bourbon, le Damoiseil de Commercy, ainsi que deux autres seigneurs.

*André de Laval* reçut en même temps le bâton de maréchal de France (\*).

La solennité du sacre s'achevait à peine, que la jeune guerrière de Dom-Remi, s'age-

(\*) Et fust ce jour là ordonné,  
« De faire chère inestimée. »  
Vigiles de Charles VII.

nouillant devant le roi (\*), le supplia, les larmes aux yeux, de lui laisser la liberté de quitter l'armée et de s'en retourner dans le vallon paisible où ses sœurs toujours heureuses gardaient encore leurs troupeaux.

Sentant que sa mission venait de s'accomplir, et que l'esprit divin qui l'avait en quelque sorte jusqu'alors entraînée et soutenue, se retirait d'elle, Jeanne insista vivement auprès du monarque; mais soit par l'effet de la confiance, de la gratitude ou de la politique, Charles l'engagea d'une manière si pressante à ne pas abandonner l'armée, que l'amazone attendrie se laissa persuader et demeura au milieu de ses compagnons de gloire.

Qui eut pu prévoir les suites fatales de cette prière? sans elle, l'inexorable histoire ne perpétuerait point l'ineffaçable honte dont se couvrirent les Anglais en livrant aux flammes, une infortunée captive sans défense, et n'adresserait pas à un roi de France le juste et sévère reproche de n'avoir pas tout tenté pour sauver la libératrice de son royaume!

(\*) Elle l'embrassa par les jambes, dit la Chronique, et plorant « à chaudes larmes, elle s'écria: ores est exécuté le plaisir de Dieu « qui vouloit que je levasse le siège d'Orléans et que je vous amène en cette cité; plus à Dieu, ajouta-t-elle que je pusse aller « garder les troupeaux avec ma mère et mes sœurs?.. tellement « que moult faisoit grant pitié à tous ceux qui la regardoient. »

IX. En quittant Rheims à la tête de son armée, ( le mardi matin, 20 Juillet ) Charles VII suivant l'antique usage de ses prédécesseurs, visita l'église de Corbeny, pour y remercier le ciel auprès des reliques de St.-Marculfe, auquel on attribue le miracle d'avoir transmis à nos rois le don de guérir les écrouelles. Le lendemain, le monarque prit la route de Vailly (à quatre lieues de Soissons), où il apprit que cette ville, Laon, Provins et une foule d'autres avaient arboré le drapeau sans tache.

Le roi s'étant reposé trois jours à Soissons, se dirigea le 24 Juillet vers Château-Thierry qui se rendit d'un accord unanime; de là, il fut s'établir à Provins, où il demeura depuis le 25 Juillet jusqu'au 3 Août, occupé à y réorganiser l'armée qui s'augmentait d'un moment à l'autre.

De Provins, l'armée alla camper au château de la Motte-Nangis, et ce fut là, qu'ayant reçu de nouveaux avis, le roi parut indécis s'il continuerait à marcher en avant, où s'il se replierait sur la Loire ( ainsi que la majorité de son conseil, présidé par la Trémouille, l'y engageait ), afin d'y former un centre d'opérations plus étendu, et de donner aux troupes un repos dont elles éprouvaient le besoin.

Les ducs d'Alençon, de Bourbon, Jeanne-d'Arc et René, impatients de voler à de nouveaux succès, et de poursuivre une armée étrangère dont la présence en France semblait accuser leur courage, s'opposèrent vivement à cette timide décision. Mais le roi, séduit par les raisons spécieuses de son favori, ne les écouta point. Déjà on se disposait à passer la Seine à Bray, lorsqu'au milieu de la nuit, un détachement d'Anglais se montra sur l'autre rive, et empêcha le monarque d'exécuter un projet dont on ne pouvait calculer les suites funestes: le duc de Bar, la Pucelle et les autres princes qui avaient combattu cette résolution, pleins de joie de l'obstacle imprévu qui la faisait abandonner, ne cessaient de répéter hautement, « que le roi devait continuer sa glorieuse marche, en soumettant par les armes tout ce qui tenterait de s'y opposer (\*). »

L'armée retourna alors à Château-Thierry, où elle devait traverser la Marne, et s'avancer par la Ferté-Milon vers Crespy en Valois.

Le passage de la Marne eut lieu le 13 Août, au milieu des plus touchantes acclamations. Les villageois accourus en foule sur les deux

(\*) Car dit Belleforest, « ils estoient courroucés de la dicte conclusion, et voulaient que le roy suivt sa bonne fortune, est an d'opinion qu'il devait passer outre et toujours conquerer. »

bords de la rivière, versaient des larmes de joie à l'aspect de leur souverain, et l'on entendait s'échapper de toutes les bouches le cri de *Noël! Noël!* mêlé aux chants du *Te Deum*, par lequel on remerciait l'Éternel du miraculeux retour du roi. Ce spectacle ravissant d'une affection si générale, émut tellement Jeanne-d'Arc, qu'elle ne pût s'empêcher de s'écrier: « Je n'aurai plus de regret de mourir  
« maintenant; plût à Dieu que je fusse assez  
« heureuse, quand je finirai mes jours, pour  
« être ensevelie dans cette terre! »

De Crespy en Valois, le roi et son armée se rapprochant toujours de Paris, se transportèrent près de Dammartin; là, ayant appris que le duc de Bedford s'était fortifié au village de Mitry, Charles quitta Dammartin et poussa sa cavalerie jusqu'à Lagny-le-Sec où ses troupes avaient probablement ordre de le rejoindre. Mais le régent ne jugeant point à propos de les attaquer, retourna à Paris, et le roi étant revenu à Crespy envoya sommer Compiègne de se rendre. Cette ville reconnut avec empressement l'autorité royale, et Beauvais ne tarda pas à suivre son exemple.

Histoire de Jeanne d'Arc Tom. II. p. 363. et 354. — Daniel hist. de France. Tom. VII. p. 78. 81. — Belleforest. fol. 344. 345. Chartier, hist. de Charles VII. p. 33. Chroniques et annales de France. (Nicolas Gilles) fol. 86.

Après en avoir pris possession, Charles VII vint camper à 3 lieues de cette ville, auprès du *Mont-piloër* (Montespilouer, ou plutôt Montpiloir), qui parut devoir être le théâtre d'une bataille décisive, car toute l'armée Anglaise se trouvait réunie dans les environs.

Charles VII ayant tenu conseil dans la nuit au milieu de son camp, passa ses troupes en revue au lever de l'aurore, ordonna ses dispositions pour le combat, et confia l'avant-garde ou le 1<sup>er</sup> corps de l'armée au duc d'Alençon, conjointement avec le duc de Vendôme. René eut le centre sous ses ordres; l'arrière-garde fut commandée par le roi, les comtes de Clermont, le sire de la Trémouille, Dunois et Jeanne d'Arc; et le 4<sup>e</sup> corps eut à sa tête le sire de Graille, chef des arbalétriers. Le sire Jean de Foucault, chevalier limousin, conduisait les archers, et les maréchaux de Ste. Sévère et de Rayz se placèrent aux deux ailes.

De leur côté, le duc de Bedford, comte de Suffolck, et le brave Talbot, s'étant retranchés auprès du village de la Victoire, avaient resserré leurs soldats dans une position formidable. Ils paraissaient aussi souhaiter avec ardeur de se mesurer avec des adversaires que leurs vœux avaient appelés depuis si long-temps.

Mais l'évènement prouva que les deux princes ne voulaient point confier leur avenir au hasard d'une seule bataille; et ni l'un ni l'autre ne se soucièrent que l'action devînt générale. La journée du Mont-piloir se passa donc pour ainsi-dire en escarmouches multipliées, dans lesquelles les plus célèbres guerriers de France et d'Angleterre combattirent en groupes isolés et à la manière des héros d'Homère. La nuit seule put calmer leur ardeur toujours croissante, et ce ne fut que lorsque l'obscurité eut plongé dans les ténèbres les Français, les Anglais et les Bourguignons, que les trompettes des deux camps sonnèrent en même temps la retraite. Chacun de son côté crut avoir remporté l'honneur de la journée, « et la gloire fut, dit-on, forcée de partager des couronnes (\*). »

Il ne périt aucun chevalier de marque dans ces diverses rencontres, et l'histoire rapporte que le seul la Trémouille(\*\*) courut un véritable danger, ayant été renversé de son cheval. Le

(\*) « Tant s'entremeslèrent de près, dit un historien, que la pouldre sortit si espesse, qu'on n'eût pu cognoistre ni discerner lesquels estoient. »

(\*\*) « Ce jeune seigneur qui estoit bien joly, rapporte d'Auvinny, prit la lance et vint jusqu'au frapper; mais son cheval, ayant été tué, il courut risque de périr. »

Roi montra un rare courage et un très grand sang froid, en traversant plusieurs fois l'espace qui séparait les deux armées. Le lendemain, le duc de Bedford se retira à Paris, et Charles revint à Crespy.

Pendant les négociations qu'on crut devoir entamer alors auprès du duc de Bourgogne, afin de le détacher du parti anglais, les progrès de l'armée royale ne furent point suspendus : elle s'empara d'une foule de places importantes de la Normandie, entr'autres des forteresses d'*Estrepagny* et de *Château-Gaillard*. Cette dernière située sur un rocher escarpé au bord de la Seine, fut emportée de vive force par l'infatigable Lahire, bailli du Vermandois ; il eut ainsi le bonheur de délivrer un de ses anciens compagnons d'armes les plus chers, le célèbre *Arnaud de Barbazan*, que René vit sans doute pour la première fois, et avec lequel il ne tarda pas à s'illustrer (19).

Renommé dès sa jeunesse par de hauts faits d'armes qui lui valurent le titre de *chevalier sans reproche*, et proclamé plus tard restaurateur de la monarchie par le Roi lui-même, Barbazan joignait à un courage à toute épreuve, une prudence consommée, vertu plus rare à rencontrer à cette époque dans l'armée Française, mais qui n'avait pu empêcher le défenseur de

Corbeil et de Melun d'être fait prisonnier et jeté dans les cachots de la forteresse de Château-Gaillard. Le vieux guerrier qu'on avait privé de la lumière du jour pendant près de neuf ans entiers, se présenta à son souverain, portant encore l'empreinte de ses chaînes et de ses longues souffrances; il brûlait de se venger de la déloyauté du Roi d'Angleterre, et de prouver à Charles VII qu'il saurait se servir de la magnifique épée qu'il venait d'en recevoir (\*).

Malgré la disproportion de leur âge, une secrète sympathie lia bientôt étroitement René et Barbazan (\*\*) qui retrouvait avec joie un fils du Roi de Sicile, avec lequel il avait longtemps combattu; Charles VII, qui comptait peu de capitaines plus expérimentés que lui, le vit avec satisfaction s'attacher au jeune duc de Bar, lui donner des conseils et lui servir en quelque sorte de guide.

Réunis dans le même corps de troupes; René et Barbazan (qui n'avait pu partager les derniers exploits de l'armée) supportaient impatiemment leur inaction; ils résolurent donc

(\*) Ces mots y étaient gravés: *ut lapsu graviore ruant.*

(\*\*) « Ce bon chevalier, dit Wassebourg, vaillant et preux. bien aimé de chacun, vint à *Châlons*, de quoy René fust merveilleusement content, car il y avait grosse amitié et familiarité avec le Barbazan, qui n'avaient jamais aimé les Bourguignous. »

de se signaler l'un et l'autre par quelque expédition particulière, et prenant congé du Roi qui était retourné à Compiègne, ils se détachèrent avec quelques milliers de soldats, et furent ensemble attaquer *Pont-sur-Seine* dont ils ne tardèrent pas à se rendre maîtres.

Après avoir fait flotter les étendards Français sur les tours de cette ville, ils transportèrent leurs troupes devant *Anglure*, place importante qu'il était essentiel d'assurer au parti royaliste; mais des renforts considérables envoyés par l'armée anglaise ayant empêché René et Barbazan de songer à donner l'assaut, ils levèrent le siège et rejoignirent Charles VII.

Après cette rapide expédition, le duc de Bar, toujours accompagné de Barbazan, s'empara encore de *Chantilly*, de *Pont-St.-Maxent* et de *Choisy*, dont ils chassèrent les garnisons anglaises; puis étant revenus à Senlis, où se trouvait Charles VII, ils entrèrent avec lui à St. Denis.

Ce fut le 25 Août 1429: mémorable journée, où afflua de toute part dans la vénérable basilique, dernière demeure de tant d'aïeux du jeune monarque, une foule de Français

Daniel. hist. de France. Tom. VII. p. 78. Belleforest. fol. 344.  
hist. de Charles VII. Chartier. p. 33.

avidés de contempler enfin leur souverain!.. Là, comme à Rheims, Charles, entouré de la fleur de ses guerriers, se prosterna devant l'autel de l'apôtre de la France et implora le secours céleste pour reconquérir sa capitale, dont il voyait presque les remparts!..

Jamais sans doute la fête du Saint Roi n'avait été célébrée d'une manière plus touchante et plus solennelle.

Le camp royal ne demeura pas long-temps à St. Denis, et s'étant transporté du côté de Corbeil, le roi de Sicile, Louis III d'Anjou, surnommé *l'escarboucle de gentillesse*, se signala par l'action la plus éclatante peut-être de toute la campagne, et qui rappelle les hauts faits d'armes des anciens preux.

L'armée française, rapprochée de Paris, se voyait serrée de près par ses ennemis qui ne la laissaient jamais un seul jour sans la harceler, ou sans faire des démonstrations d'une attaque prochaine. Parmi les Anglais les plus ardeuts à la provoquer par des insultes et des menaces, était, entr'autres (\*), un chevalier,

(\*) « On y voyoit, dit Bourdigné, ung grant et puissant Angloys  
« nommé Lancelot, lequel estoit renommé estre la plus rude rei-  
« contre qui se trovast en tout l'ost. Il sailly hors de son camp,  
« sa lançesur la cuisse, pour chercher joux'e, et les Angloys le re-  
« gardoient comme ung spectacle, attendant de luy veoir faire que-  
« que beauco. »

nommé Lancelot, aussi célèbre par sa force prodigieuse que par sa féroce bravoure. Armé de pied en cap, il s'approcha des tentes françaises, comme s'il eût voulu en défier les chevaliers en champ clos. Ses compagnons l'applaudissant de toutes leurs forces, excitaient encore son orgueil, lorsque le roi de Sicile, acceptant le combat, s'élança vers lui la lance à la main, du premier choc l'abattit roide mort au pied de son destrier, laissa les Anglais consternés d'une pareille défaite, et revint triomphant auprès du roi Charles, qui lui témoigna hautement sa satisfaction aux acclamations unanimes de l'armée entière.

René demeura encore quelque temps au camp du roi qui, s'étant transporté sous les murs de Paris, allait en commencer le siège. Il assista peut-être à la revue que Charles VII

« Le roy de Secile le voyant, désira moult d'esprouver qu'il sca-  
 « voit faire, et s'adressa à luy... si coururent sus, qu'il sembloist  
 « que la terre deust fendre sous eulx, et se attaquèrent si alertes,  
 « que l'Anglois rompist sa lance et le roy de Secile le frappa si fu-  
 « rieusement qu'il luy passa la sienne au travers du corps et l'abbat-  
 « tit mort, dont les Anglois furent bien esbahys. et les François  
 « fort joyeux, et moult prisèrent le roy de Secile qui si puissant che-  
 « valier avoit occis, et le roy Charles mesme, lui en donna grant  
 « loëuge. »

Bourdigné, fol. 139. Wulson de la Colombière, Théâtre d'honneur p. 351.

fit alors de toutes ses troupes (\*); cependant aucune autorité historique n'en donne la certitude; les auteurs contemporains gardant également le silence sur la présence du duc de Bar à l'assaut de Paris, il paraît à peu près certain qu'il ne s'y trouva point (\*\*).

Mais son absence momentanée de l'armée française ne fut point la suite d'un traité qui venait de se conclure entre le cardinal de Bar son grand oncle, et le duc de Bedford, régent du royaume, comme on l'a rapporté par erreur, en ajoutant que René « avait paru dans « l'intérieur de Paris pour stipuler lui-même

(\*) Le poète Chapelain, qui donne ce développement à sa manière, a confondu le duc de Bar avec son frère Louis III qui conduisait les soldats angevins.

« ... Là, dit-il, marche la fière bande  
 « Que le prince angevin, le fier René commande.  
 « Les trois couronnes d'or qu'elle déploie au vent  
 « Représentent Sicile, Angleterre et Levant  
 « Là, paraissent d'Angers, les brigades sçavautes.  
 « Là, des ponts de César, les gardes vigilantes.  
 « .....  
 « On voit là de Saumur, l'élite courageuse. »

(\*\*) Chapelain le met néanmoins au nombre des chefs qui y commandaient.

« Saintrailles, Barbazan, Vignoles, Rieux, Aymard,  
 « .....  
 René doit après eux, assaillir la courtine.

(1 a Pucelle.) Chapelain. liv. II. p. 452. — Ib. livre VI. p. 233.

Abrégé de l'hist. de Charles VII. p. 333. Paradin. annales de Bourgogne. fol. 713. Registre manuscrit de Dijon. Tom. XXII. compte IV. p. 671. Hist. de la maison de Vergy, André du Chesne, liv. V. p. 210. — Le père Aulseme, Tom. Ier. fol. 665.

« les conditions de ce nouveau traité(\*) » Outre l'in vraisemblance d'une telle assertion, si bien démentie par la conduite récente du duc de Bar, un document des plus authentiques (20) prouve que dès le commencement du mois d'Août, il avait lui-même renoncé à toute alliance avec le prétendu roi de France, sans s'inquiéter des suites qui pouvaient résulter de cette démarche. Son départ de l'armée royaliste eut un but plus utile pour la France. Voyant combien le siège de Paris traînait en longueur, et sachant que Charles VII se retirant sur la Loire, allait séjourner à Gien, René, toujours suivi de Barbazan, résolut de tenter un coup de main en Champagne dont ce guerrier était gouverneur. Leur premier projet avait été d'abord de fondre à l'improviste sur un détachement de Bourguignons qui allaient commencer le siège de Compiègne; mais sachant qu'une division de huit mille Anglais menaçait Châlons, ils conçurent la résolution hardie d'aller les en chasser. Ils s'éloignèrent

(\*) Voyez la note (18).

Histoire manuscrite de Lorraine, Duplessis. — Chroniques de S. Denis, Tom. II. Wassebourg, p. 478. Montfaucon, Tom. III. fol. 216. Belleforest, fol. 345. Art de vérif. les dates, fol. 563. Daniel, hist. de France, Tom. VII. p. 34. — Scévole de Ste. Marthe. hist. de la maison de France, liv. VI, p. 439. — Chroniques et annales de France. (Nicolas Gilles)

donc du grand quartier de l'armée française, emmenant avec eux un corps de quatre mille soldats sur lesquels ils pouvaient compter.

Les Châlonnais que le prince d'Anjou et Barbazan, retranchés secrètement dans l'abbaye de St.-Mauge, avaient mis dans la confiance de leur dessein, ne tardèrent pas à les avertir que le moment de surprendre les ennemis était arrivé. Aussitôt, le duc de Bar et son vieux compagnon d'armes s'élançant à leur rencontre, les attaquèrent au village de la *Croisette*, entre Châlons et l'antique église de Notre-Dame de l'Épine. L'action s'engagea sur le champ de part et d'autre, avec une égale intrépidité; mais René et Barbazan y firent de tels prodiges de valeur, (\*) que malgré la supériorité du nombre, les Anglais taillés en pièces, leur laissèrent près de six cents prisonniers. Le frère du brave Lahire, Bourg de Vignoles, se trouvait au nombre des chevaliers de René, qui ne perdit qu'environ quatre-vingts soldats dans la mêlée.

Après cet éclatant succès, les vainqueurs, toujours jaloux de se signaler ensemble, se dé-

(\*) Ils allèrent courir sus, et tellement se portèrent, dit Belleforest, que les Angloys furent déconfits, et que guères n'en échappèrent; d'iceux furent prisonniers de cinq à six cents, et ne moururent de Français que quatre-vingt ou cent.

cidèrent à aller attaquer la forteresse de *Chappes*, à quatre lieues sud-ouest de Troyes, dont Jacques d'Aumont, conseiller et chambellan du duc Philippe, était capitaine et seigneur (\*).

Le vieil ami du duc de Bar avait à cœur de s'emparer de cette place importante qui défendait Troyes du côté de la Bourgogne, et tenait encore pour le parti ennemi dans la province qu'il commandait. Il engagea donc René à marcher sur elle, et à la cerner étroitement.

D'Aumont et son frère Guillaume opposèrent d'abord une vigoureuse résistance aux forces qui les attaquaient, et pendant près de deux mois, ils se flattèrent que les assiégeants se retireraient d'eux-mêmes; mais se voyant bloqués de plus près de jour en jour, ils envoyèrent réclamer des secours en Bourgogne, et bientôt toute la noblesse de ce duché

(\*) D'Aumont était seigneur de Méry, conseiller et chambellan du duc de Bourgogne et capitaine de Châtillon-sur-Seine; il avait épousé Catherine dame d'Estrabonne de Montaigne.

En 1114, Chappes appartenait à Clérambaut de Chappes, mari d'Alix de Chappes et père de Clérambaut dit *le ladre*. Cette terre devint une baronnie, et ensuite un marquisat dépendant du duché d'Aumont.

Sa navigation sur la Seine avait rendu assez considérable par son commerce, ce village dont l'ancien seigneur était M. le marquis de Mesgrigny.

On voit à peine les vestiges du château que J. d'Aumont défendit en 1429.

s'empessant de se rendre à leur appel, se réunirent sous les ordres d'Antoine de Toulangeon, maréchal de Bourgogne, qui avait déjà combattu sous les étendards d'Angleterre à la bataille de Crévant. On comptait parmi les autres seigneurs qui voulurent défendre Chappes, *Jean de Vergy* et son oncle Antoine ( maréchal de France pour le régent ), le *Beau de Bar*, le *seigneur de Chastelux*, le *comte de Joigny*, et une foule d'autres guerriers (21).

Les efforts d'Antoine de Toulangeon, et la prudente lenteur que Barbazan et René lui opposèrent, firent traîner en longueur toutes les opérations; le siège dura près de trois mois, pendant lesquels René reparut au camp de Charles VII, fit des incursions en Champagne et amena de nouveaux renforts à son compagnon d'armes qui, ne voulant rien donner au hasard, s'était refusé plusieurs fois à accepter le combat offert par le maréchal de Bourgogne.

Irrité de ne pouvoir pénétrer lui-même dans Chappes, Toulangeon chercha du moins à y jeter un fort détachement qui pût au besoin faire une sortie et se joindre à lui; mais les troupes qu'il dirigeait vers la forteresse, le 13 Décembre 1429, tombèrent inopinément dans une embuscade; il voulut alors voler à

leur secours, la bataille s'engagea, la mêlée devint générale, et, après un choc violent, les Bourguignons, attaqués à la fois par René, Barbazan et Beaudricourt, furent forcés de plier; leur chef, entraîné dans la déroute, n'eut que le temps de se sauver à Châtillon avec les débris de son armée, ayant perdu plus de deux cents hommes, ses tentes, ses drapeaux et toute son artillerie.

Jacques d'Aumont et son frère, qui avaient voulu tenter une sortie au premier bruit de l'attaque, furent l'un et l'autre faits prisonniers, ainsi que les seigneurs *de Rochefort, de Plan-cy et de Poligny*; mais Barbazan et René, qui les traitèrent avec les plus grands égards, n'en exigèrent qu'une forte rançon et les renvoyèrent aussitôt au maréchal de Toulougeon (\*).

Selon Chartier, Louis III d'Anjou assistait à cette mémorable action; mais il est constant que René et Barbazan en eurent seuls tout l'honneur. Suivant le système qu'il paraissait

(\*) « Et fust l'issue de la besoigne . dit Paradin, que les Bourgui-  
« gnons furent déboutés, et la place de Chappes rendue au duc  
« Rhéné. »

Le duc Philippe témoigna sa satisfaction à Jacques d'Aumont sur sa courageuse défense, et afin de le dédommager de la prise de son château et de sa personne, il lui assigna une pension annuelle de trois cents livres.

avoir adopté dès sa première campagne, le duc de Bar fit raser et démanteler le château de Chappes.

X. René ne se trouva point présent à la prise de l'héroïne qui, cruellement blessée d'un javelot, s'écriait encore : « *Français, ce n'est pas du sang qui coule de ma plaie, c'est de la gloire!...* » mots admirables et qu'on ne saurait trop répéter!...

On sait que Jeanne d'Arc, faite prisonnière le 24 Mai 1430, au siège de Compiègne, dont le duc de Bourgogne s'était rendu maître, fut achetée par Jean de Luxembourg, comte de Ligny, ancien ennemi de René, et que ce prince la revendit aux Anglais moyennant dix mille francs et six cents livres de pension! (\*)

Ce déplorable événement ne précéda que d'un mois la mort du bienfaiteur de René, le cardinal de Bar, et s'il fallait s'en rapporter à quelques historiens, ce jeune prince partageant les nouveaux succès de l'armée française en Dauphiné, se serait alors trouvé à la glorieuse bataille d'*Anthon*, gagnée le jour de la Trinité, le 11 Juin 1430.

Au milieu des troubles et des désastres de

(\*) « Ceux ci, dit Martial d'Auvergne,  
« Ne l'eussent donnée pour Londres,  
« Car cuidoient avoir tout gagné. »

la France, le duc de Savoie et Louis de Châlons, prince d'Orange (22), partisans dévoués du duc de Bourgogne, s'étaient crus assez puissants pour s'opposer aux conquêtes de Charles VII, et s'emparer presque sans coup férir de toutes les places du Dauphiné qu'ils comptaient se partager.

*Louis de Gaucourt*, gouverneur de cette province (l'un des illustres défenseurs d'Orléans dont il fut nommé Bailly), *Pierre II de Terrail*, surnommé *l'Épée* (\*) (digne aïeul de Bayard); *Humbert de Groslée*, gouverneur de Lyon et grand maréchal de l'armée royale, les seigneurs *du Bouchage*, de *Bressieux*, *Imbert de Poissieux*, dit *tête d'or*, *Jean de Lévis*, baron de la *Voulte*, les sires de *Joyeuse*, de *Tournon*, et une foule d'autres chevaliers, accoururent défendre leur patrie, et ayant rencontré le prince d'Orange, ils l'attaquèrent sur les bords du Rhône, entre *Colombiez* et *Anthon*.

(\*) Charles VII affectionnait particulièrement *l'Épée Terrail* et l'employa dans toutes les occasions. — Ce chevalier périt glorieusement le 16 Juillet 1465, à la bataille de Montlhéry. — La plupart de ses ancêtres étaient morts aussi sur le champ du combat.

C'était *l'Épée Terrail* qui avait acquis le château et la terre de Bayard. Son fils Aymon épousa Hélène d'Alleman, et c'est de ce mariage que naquit en 1476, le chevalier *sans peur et sans reproche*.

Malgré l'intrépide valeur qu'il y déploya et la supériorité de ses soldats deux fois plus nombreux que les Français, la victoire la plus complète couronna les armes de ces derniers. Louis de Châlons perdit dans cette journée près de huit cents gentilshommes, et plus de cent mille écus de butin. Lui même, revêtu de ses armes blanches qui le faisaient reconnaître, fut poursuivi l'épée dans les reins, et n'eut d'autre ressource que de s'élancer dans le Rhône, sur son cheval, et la lance à la main. Peu d'instants après, on le vit se montrer sur l'autre rive, laissant les vainqueurs saisis de surprise et d'admiration pour une action aussi hardie.

Quoique à la rigueur René eût pu se trouver à ce combat, la vérité nous oblige à dire que la plupart des historiens se contentent de rapporter « que lui et ses deux frères se distinguèrent surtout contre le prince d'Orange. »

Rappelé dans ses états par la mort du cardinal de Bar, René consacra les premiers moments d'une trop juste douleur, à pleurer celui qui lui avait tenu lieu de père, et à lui rendre les devoirs suprêmes. Les obsèques du cardinal furent magnifiques, et dignes du haut rang de ce vénérable prince de l'Église.

Son successeur parcourut ensuite le Barrois, afin de dissiper par sa présence les alarmes qu'y causait la perte récente de l'ancien souverain, et entretenir ses vassaux dans la fidélité qu'ils lui avaient jurée.

Mais si la plus profonde paix régnait alors dans le duché de Bar, il n'en était pas de même en Lorraine, où Charles s'apprêtait à se venger d'un traité défavorable que les habitants de Metz lui avaient, disait-il, arraché par surprise (\*). René qui ne pouvait se dispenser de suivre son beau-père dans cette expédition, se disposait, quoiqu'avec répugnance, à le seconder de tous ses efforts, lorsque la mort presque subite du duc de Lorraine vint tout-à-coup changer la position où il se trouvait lui-même.

A peine René eut-il appris que Charles venait d'expirer; que, suivi d'un très grand nombre de gentilshommes, il accourut à Nancy, et y arriva au moment où Henri de Ville achevait les funérailles de son souverain.

Malgré son affliction et son deuil, la duchesse Marguerite, précédée du prévôt de St. Georges, ainsi que des chanoines en habits de

Dom Calmet, Tom. II. fol. 691. 767.

(\*) « O les traîtres! s'écria-t-il, m'ont-ils ainsi dégu? je cuidois  
« avoir de Metz la jouissance. . . il tira sa dague. . . après luy la  
« jetta je promets, dit-il, à St. Georges que je m'en vengerai.

Chronique de Lorraine.

cérémonie, (\*) se transporta à la rencontre du jeune prince, et dès qu'on eût aperçu René, les seigneurs s'avancèrent près de lui en s'écriant: « Vous estes nostre duc; » puis, ils le conduisirent, toujours à cheval et dans le même cortège, jusques devant le péristyle de l'église de St. Georges, qui était alors celle des princes de Lorraine. Là, René mit pied à terre, entra dans la cathédrale, s'agenouilla devant le grand autel, et jura, sur les livres saints, d'observer fidèlement tous les privilèges de ses nouveaux états. Aussitôt que cette cérémonie eut été terminée, le duc de Lorraine (ayant, suivant l'antique usage, (23) donné au chapitre de St. Georges le cheval qui l'avait amené), fut reconduit dans son palais aux acclamations de toute la noblesse et des habitants de Nancy; ceux-ci, de même que les enfants, faisaient retentir les rues des cris: Noël! Noël! vive le duc! vive la duchesse!.

(\*) « Tanstost, dit la Chronique de Lorraine, René à belle compagnie vint se présenter. Tous les nobles au-devant de luy s'en sont ores allez, les seigneurs de St. Georges aussi. Tous l'ont fait bienveillants: *Vous estes nostre duc.* Ores en avant dans Nan. cy l'ont tous amené, et devant St.-Georges l'ont faict démonter; en l'esglise, devant le grant autel, l'on mené, et de luy ont pris le serment de bonnement entretenir les droits de Lorraine. Les dictz seigneurs ont eu son cheval et s'y l'ont emmené, et les petits enfans ont crié: Noël! Noël! . . . la dame Marguerite qui de la mort de son mari estoit marrie, elle fust joyeuse de veoir sa fille ainsi honorée, le duc René partout. »

Ces témoignages unanimes qui se renouvelèrent pendant plusieurs jours, adoucirent sensiblement la douleur récente de Marguerite, dont la tendresse maternelle était vivement émue de l'accueil touchant avec lequel sa fille Isabelle et René étaient reçus dans leur capitale.

Il est juste de remarquer à cette occasion, que le sentiment profond d'allégresse qui s'y manifesta, provenait autant de la brillante réputation du jeune prince, que de l'absence des regrets donnés à Charles, dont la conduite privée, sur la fin de sa vie surtout, avait fini par lui aliéner l'estime et l'affection des Lorrains.

Dès le vingt neuf janvier, ( quatre jours après la mort de son beau-père ) René assura la ville de Toul de sa protection spéciale, en déclarant « qu'il prenait sous sa garde les  
« terres du chapitre enclavées dans ses états;  
« qu'il reconnaissait aussi, que l'Église de Toul  
« est la mère Église de son duché, et qu'il  
« devait aller la visiter tous les ans pour y recevoir les sacrements. »

Le lendemain, 30, le nouveau duc et Isabelle confirmèrent également de la manière la plus solennelle, les privilèges de l'ancienne chevalerie de Lorraine, auxquels Charles II

avait porté de fréquentes atteintes; ils souscrivirent en outre à ce que dans les assises de ce duché, tous les débats entre le prince et la chevalerie fussent jugés par des pairs.

Parmi les réglemens que rendit René à cette époque, et qui annoncent le mieux sa haute piété et la générosité de son âme, on remarque celui qu'il publia contre les blasphémateurs (\*), et l'ordonnance par laquelle il voulut que ses premières dépenses fussent consacrées à rembourser à ses capitaines ou officiers, tous les chevaux tués à son service. « Il fit payer à chacun de ses écuyers dix-huit sols pour un cheval mort, en leur donnant de plus une cotte et un chapeau de fer. »

René n'avait alors que 22 ans; mais initié de bonne heure aux détails arides de l'administration, il déploya à cette importante épo-

(\*) Il y étoit dit: que la première fois « les Mangréants, renieurs, dépiteurs et blasphémateurs, seront punis à l'arbitrage des juges, selon la puissance des coupables; la 2<sup>e</sup>. fois, la somme devra être doublée ou triplée; la 3<sup>e</sup>, on sera mis au Pilory, le jour de la fête ou du marché; la 4<sup>e</sup>. enfin, le criminel aura la langue percée d'un fer chaud, et pourra être encore plus grièvement et corporellement puni. (Cette ordonnance est du 1<sup>er</sup> Août, 1429).

« Cette même année, René prit sous sa protection l'abbé des Trois-Fontaines, et cet abbé s'engagea à faire chanter toutes les années le 12 Décembre, une haute messe à la Vierge pour ce prince, Isabelle et leurs enfans. »

(Recueil d'ordonnances des ducs de Lorraine qui fait partie des manu crits de M. Noël, notaire à Nancy.

que de sa vie, une sagesse et un discernement au-dessus même de ce qu'on était en droit d'attendre de l'élève du Cardinal de Bar. Aussi éloigné d'une fausse modestie que d'une imprudente présomption, s'entourant des personnes les plus habiles et les plus éclairées, il conjura le vertueux évêque de Toul de se charger lui-même de la régence de Lorraine. Henri de Ville, dont le désintéressement égalait l'affection qu'il portait à René, s'excusa sur les infirmités qui l'empêchaient d'accepter un tel honneur; il consentit seulement à faire partie du conseil choisi et présidé par le jeune duc. Tous ensemble commencèrent dès-lors à chercher les moyens d'améliorer la situation intérieure des deux duchés, et l'on vit René y consacrer tous ses moments avec un zèle infatigable digne des plus grands éloges.

Ce prince se trouvait encore à Nancy le 22 Février 1431, et l'on conserve, sous cette date, un acte de lui « qui promet sa protection « et sa bienveillance particulières, à la ville « de St-Dié; » il paraît qu'il quitta sa capitale le même jour, dans l'intention de parcourir successivement les villes les plus intéressantes de ses états, afin d'y observer de près les besoins les plus urgents de ses peuples. Partout il fut reçu comme un souverain adoré; partout

son seul aspect semblait ramener l'espérance, et jusques dans les moindres villages, on s'empressait de lui apporter des présents, et de lui rendre des hommages dont la sincérité dut toucher sensiblement son cœur.

Mais, ainsi que l'a prouvé l'expérience des siècles, le moment où le destin semble nous avoir élevés au dernier degré de la prospérité, est souvent celui qu'il choisit pour nous en précipiter avec plus de force. René, jusqu'alors si complètement heureux, fut soumis à cette loi fatale.

Ce haut rang auquel il venait d'atteindre dans un âge où l'on est plus habitué à obéir qu'à commander, la puissance dont il était investi, et cette pompe dont il se trouva tout-à-coup environné, semblèrent le premier présage ou le signal des constantes adversités qui le poursuivirent, et qui parurent s'accroître dans la suite, à chaque nouvelle faveur de la fortune, comme si cette bizarre déesse devait presque toujours faire chèrement acheter ses bienfaits.

Nous avons déjà eu occasion de remarquer que le comte Antoine de Vaudémont n'avait pas attendu la naissance du premier fils de René, pour annoncer hautement ses prétentions formelles sur la Lorraine. En apprenant

que le baptême de Jean d'Anjou avait été célébré comme celui de l'héritier présomptif du duché, son ressentiment s'était manifesté avec plus d'amertume encore; mais il ne garda plus de mesure, et ne crut pas devoir dissimuler davantage, dès que la mort de son oncle eut laissé le champ libre aux projets qu'il méditait depuis tant d'années.

Le 22 Février, le jour même où René venait de quitter Nancy pour parcourir la Lorraine, Antoine arriva en personne dans cette ville, escorté de plusieurs gentilshommes dévoués et de quelques soldats. Il avait déjà pris les armoiries pleines de ce duché, et il invita, par un manifeste, « toute la noblesse de Lorraine à venir lui rendre foi et hommage, comme à son légitime souverain. »

Sachant que son apparition inattendue avait fait assembler sur le champ le conseil et les états, Antoine les envoya sommer ainsi que la duchesse douairière, Marguerite, de le reconnaître pour leur duc, fondant toujours ses droits « sur ce que la loi salique avait été en « vigueur de tous temps dans la Lorraine, et « que ce duché étant un fief masculin, ne pouvait en aucune manière passer en d'autres « mains que les siennes, comme le plus proche « parent du feu duc Charles. »

La délibération du conseil qui repoussait à l'unanimité cette sommation hardie, ayant été rapportée au comte de Vaudémont, ce prince sortit en colère de la ville, jurant par son âme, « qu'il serait bientôt duc. » — Il partit aussitôt pour Dijon où se trouvait alors le duc de Bourgogne, dans l'appui duquel il avait une entière confiance.

A peine s'éloignait-il de Nancy, que René, instruit de ses démarches, se hâta de reparaitre dans sa capitale; puis ayant réuni ses conseillers ainsi que toute la cour, il leur exposa succinctement l'état des affaires, et sa résolution d'aller de son côté en France, réclamer le secours du roi Charles VII, qu'il ne pouvait invoquer en vain (\*). Mais avant d'entreprendre ce voyage, ce prince redoubla de précautions et d'activité afin que son rival ne pût rien tenter contre lui pendant son absence; il fit même reprendre les travaux du siège de Vaudémont qu'il avait interrompus depuis deux ans, à l'époque où il conduisit ses troupes au roi de France. Le 8 Avril, suivi d'une partie de ses gentilshommes, René ar-

(\* ) La Chronique de Lorraine fait exprimer René en ces termes :  
« Je suis bien assuré que de ce le, comte me veult guerre mener. Je  
« serai secouru de Charles, roy de France, car c'est mon beau-frère.  
« Je me veulx apprestier . . . Vers luy, m'en veulx aller ».

riva à Charmes et se fit rendre hommage par Thiébaud de Neuf-Châtel, qui paraissait vouloir profiter de l'embarras où il voyait le duc pour se soustraire à son obéissance. Jean d'Haussonville, maréchal de Lorraine, porta la parole en cette circonstance, démontra la justice de la prétention de René et en profita pour ranimer l'esprit des Lorrains en faveur de son maître. Ce prince amena ensuite lui-même, le mois suivant, de nouveaux renforts devant Vaudémont et Vézelize où il demeura environ quinze jours, occupé à faire achever deux forteresses en bois dont il avait ordonné la construction. Y laissant une forte garnison, certain de la sagesse de son conseil et de la fidélité de tous ses gentilshommes, il recommanda sa famille et le soin de ses états à Henri de Ville, et partit pour Tours où Charles VII séjournait depuis quelque temps.

Charmé de revoir un prince qui lui était si cher, ce monarque, qui n'avait alors plus d'ennemis à redouter dans son royaume (\*), accueillit René avec le plus vif intérêt, et pour lui en donner des preuves solides, il lui promit des

(\*) « Il a tant chévauché, dit la Chronique de Lorraine, que à Tours en France est arrivé. . . Le roy a salué, et a compté comment le comte la duchié lui vouloit lever. . . Je scays que ses amy, est allé quérir. . . je vous prie que me vueulliez aidier. — Le roy

renforts considérables , et le brave Barbazan pour les commander.

Revenu en Lorraine avec la certitude d'être soutenu par la cour de France, René somma lui-même à son tour le comte de Vaudémont de comparaître à Nancy, afin de lui prêter foi et hommage comme son vassal. Mais Antoine de Lorraine se laissa d'autant moins intimider, qu'il était certain de l'assistance du duc de Bourgogne, et qu'il ne présumait pas qu'il fût de l'intérêt de Charles VII de dégarnir les places fortes où presque toutes ses troupes étaient en garnison, pour donner aucun secours à son beau-frère. ( Il ignorait d'ailleurs que Barbazan , ayant sollicité lui-même l'honneur de défendre son illustre compagnon d'armes, était déjà en marche à la tête de quelques centaines de cavaliers et d'un grand nombre de fantassins.)

Aussi, loin de répondre à l'injonction impérative de René, le comte de Vaudémont se disposa à prendre lui-même l'offensive, aussitôt que ses alliés l'auraient rejoint; il fit

« luy dist: Beau-frère je vous veulx aidier. . Veici Barbazan, de mes capitaines le plus assurez; en Lorraine l'emmenez. . . et l'y com-  
« mande que à vous soit obéissant.. »

« Le duc de Lorraine a tant chévauché, que en Lorraine est ar-  
« rivé: la seigneurie volontiers l'ont veu.. Sy lui o: t dict: maintenant  
« le comte, ne fault doubter. »

agir à la fois auprès de tous ses parents afin de les attacher à sa cause, et la Lorraine entière se trouva en quelque sorte soulevée par les prétentions de ce prince.

Nous avons déjà dit plus haut, que René n'avait pas été témoin de la prise de Jeanne d'Arc qui, lâchement vendue à ses plus cruels ennemis par un seigneur français, gémissait dans une déplorable captivité, pendant que de si grands évènements absorbaient les pensées de son jeune compagnon d'armes.

Le digne historien de cette héroïne, en retraçant toutes les tentatives de Charles VII pour la délivrer ou la racheter, disculpe de tout son pouvoir la mémoire de ce monarque sur laquelle planaient, il faut l'avouer, de trop justes reproches; mais s'il ne parvient pas à le justifier entièrement, gardons-nous de l'accuser nous-mêmes. Plaignons plutôt l'impuissance d'un souverain dont les intentions ne purent être que magnanimes. Qui oserait présumer, en effet, que seul de tous les princes de son royaume, il n'eut pas tressailli d'indignation au récit de l'inique sentence qui condamnait une vierge aussi jeune, aussi pieuse, libératrice de la France, captive et sans défenseur, à être brûlée vive, comme « *invocatrice* » *ydolastre, dissolue*, coupable en un mot des

« crimes les plus odieux que l'animosité et la  
« calomnie puissent inventer!... »

La position critique où se trouvait René à cette époque, s'opposa seule, n'en doutons pas, à ce qu'il volât à la délivrance de cette valeureuse fille; lui-même était déjà près de tomber dans les fers, lorsque la nouvelle de la fin tragique de Jeanne d'Arc arriva jusqu'à lui. Quels regrets ce prince généreux ne dut-il pas donner à cette infortunée, brûlée à Rouen, le mercredi 30 Mai 1431, avec un tel raffinement de cruauté, que plusieurs de ses juges ne pouvant soutenir ce cruel spectacle, s'éloignèrent, en frémissant, de cette scène épouvantable.

FIN DU LIVRE PREMIER.

---

## LIVRE SECOND.

Depuis la bataille de Bulgnéville jusqu'à la  
délivrance de René.

De 1431 à 1437.

---

I. Depuis les funestes rivalités qui avaient ensanglanté la France et la Bourgogne, l'inimitié de ces deux cours (malgré de longues trêves, et toutes les apparences extérieures d'une réconciliation sincère), était parvenue à un si haut degré, que le prince favorisé de la protection de l'une de ces puissances, ne tardait pas ordinairement à encourir la disgrâce de l'autre, et à en subir tous les effets. Cette animosité, cachée au dehors, mais enracinée dans les cœurs, semblait n'attendre qu'une occasion pour manifester sa violence, et elle éclata au sujet des différends survenus entre René d'Anjou et le comte de Vaudémont.

Cependant Philippe, se rappelant le traité récent qu'il avait conclu avec le dernier duc de Lorraine dont René se trouvait le suc-

cesseur légitime , hésita plusieurs jours, dit-on, avant de se déclarer ouvertement contre lui; il paraissait même vouloir épuiser auparavant tous les moyens de conciliation qui étaient en son pouvoir; mais Antoine de Toulongeon (\*), l'un des capitaines les plus en crédit à sa cour, vint à bout de l'en dissuader, en lui présentant ces démêlés sous le jour le plus favorable au comte de Vaudémont. Le maréchal de Bourgogne gardait un trop vif ressentiment de l'échec que le jeune duc de Bar lui avait fait éprouver sous les murs de Chappes, pour négliger le moment favorable qui se présentait d'en tirer une éclatante vengeance. Il employa donc tout l'ascendant qu'il était parvenu à obtenir sur l'esprit de son maître, pour lui persuader que cette guerre lui devenait personnelle, puisque le comte Antoine, toujours son fidèle allié, n'avait jamais

Dom Plancher. Hist. de Bourgogne. Tom. IV. p. 144.

(\*) Antoine de Toulongeon, seigneur de Montrichard-Labattie, était fils de Tristan de Toulongeon et de Jeanne de Châlon. En 1430, il fut nommé maréchal, gouverneur et capitaine général de Bourgogne. Il épousa en premières noces Béatrix de St. Charon, et ensuite Catherine de Bourbon-Mont-Péroux.

Mort le 30 Septembre 1432, il fut enseveli dans l'église de Toulongeon en Bourgogne. Il laissa deux fils.

Son frère aîné, marié à Jacqueline de la Trémouille (cousine de Georges) mourut à la terre sainte avant d'avoir reçu l'ordre de la toison d'or auquel il fut nommé en 1432.

Nobiliaire de Bourgogne. Dunod du Charnage. p. 272.

Mélanges historiques par le père St. Julien p. 397.

balancé à se déclarer contre ses ennemis, tandis que René, ayant conduit ses troupes à Charles VII, au mépris de tous les traités, s'était ainsi prononcé ouvertement contre lui.

Les instances du maréchal, puissamment appuyées par le sire de Croy, gendre du comte Antoine, décidèrent enfin Philippe, qui donna l'ordre de réunir un corps considérable de soldats pour marcher contre René. Unis par les mêmes sentiments, guidés par les mêmes vues, le sire de Croy et Toulangeon, surtout, redoublèrent d'efforts en apprenant que Barbazan était le chef des troupes envoyées par Charles VII à René. Regardant cette querelle comme la leur propre, ils s'employèrent avec une activité incroyable à augmenter le nombre des partisans du comte de Vaudémont.

La France et les provinces voisines étaient alors infestées d'une foule d'aventuriers, que le besoin, ou les hasards de la guerre jetaient tantôt dans un parti, tantôt dans un autre, car ne recevant point de solde fixe, ne vivant en quelque sorte que de rapines, peu leur importait l'opinion, le rang, la puissance de ceux qu'ils défendaient, et bien moins encore la jus-

Chartier hist. de Charles VII. p. 83. Vigiles de Charles VII. p. 130.

tice de leur cause (\*). Ce fut sur ces hommes mercénaires, dont les chefs se laissaient si facilement séduire à l'appât de l'or et à la promesse du pillage, que le maréchal de Bourgogne jeta d'abord les yeux ; tous accoururent auprès de lui, commandés par les bâtards *d'Humières*, de *Fosseuses*, de *Brimeu*, de *Neufville*, et un brigand nommé *Robinet Huche Chien* qui, par sa force prodigieuse, ses exploits et son audace, était parvenu à acquérir une véritable prééminence parmi eux. A ces troupes irrégulières, l'appel du sire de Croy, et de Mathieu d'Humières fit joindre plusieurs puissants seigneurs bourguignons, à la tête de leurs vassaux, de sorte qu'en peu de temps, Antoine de Vaudémont pût compter sur environ six mille combattants, bien décidés à soutenir sa cause, et intéressés à son succès.

De son côté, René, prenant d'actives mesures, eut bientôt rassemblé tous les gens de guerre du Barrois et de la Lorraine: un corps de troupes formé en Allemagne et en Bavière, sous les ordres du marquis de Bède, de Louis

(\*) « Pouvres compagnons pour la plupart, dit Monstrelet, mais « roides, vigoureux, et bien usitez au temps de guerre, et qui ne « cherchaient que leur avantage, tant sur leur propre pays qu'ail-  
« leurs. »

(Monstrelet Tom. II. — Hist. de France. Tom. XV. p. 84. — Bourdigné. Fol. 140. Chartier. Hist. de Charles VII. p. 87.)

de Bavière et du comte de Salm, se réunit à eux, et l'évêque de Metz, *Conrad Bayer*, Robert de *Beaudricourt*, Gouverneur de Vaucouleurs, les seigneurs de *Châtelet*, de *Ville* et un grand nombre d'autres nobles lorrains, ayant répondu à l'invitation du jeune prince, il se trouva, disent les historiens, à la tête de douze mille hommes d'infanterie et de dix mille chevaux; mais ce nombre paraît évidemment exagéré, et l'on croit devoir le réduire de moitié.

Pendant que ces divers mouvements s'opéraient, René envoya, le 11 avril, une seconde sommation au comte Antoine, afin qu'il vînt lui jurer hommage et obéissance pour ses châteaux de Vaudémont, de Vézelize, ainsi que toutes leurs dépendances, sous peine d'une confiscation générale. Il lui ordonnait également de comparaître en personne à Nancy dans le plus bref délai.

Antoine n'ayant point déféré à cette injonction, René la renouvela le 13 et le 14 du même mois, indiqua un nouveau terme pour qu'elle fût remplie, et annonça « qu'à défaut  
« de s'y soumettre, de la part de son cousin,  
« il procéderait par voie de fait et à main  
« armée. »

Mais le délai fixé par René expira encore sans que le comte de Vaudémont se fût pré-

senté à Nancy. Loin de chercher même la moindre voie d'accommodement, il était parti pour la Flandre, dans l'intention d'aigrir encore davantage Philippe, et d'en obtenir plus de secours. Le duc de Lorraine marcha alors sur Vaudémont, résolu de s'en emparer de vive force, espérant imposer à son compétiteur par ce coup d'autorité.

Les troupes lorraines, (\*) abondamment pourvues d'artillerie, de munitions de guerre et de vivres, arrivèrent devant cette place, commandée par Henri de Fouquelmont et Gérard de Passenchault, bailli de Vaudémont. Ces deux capitaines étaient aussi braves que dévoués ; mais malgré la vigoureuse résistance qu'ils opposèrent à l'armée de René, ce prince les empêcha d'effectuer aucune sortie, les cerna de toutes parts, et les réduisit à une telle extrémité qu'ils ne songèrent plus qu'aux moyens de faire avertir le comte de Vaudémont du danger imminent que courait sa capitale.

(\*) « Elles étoient, dit Monstrelet, grandement aornées, et pourvues de grant nombre de charroys, vivres et artillerie, et autres habillemens de guerre et quant les assiégés virent les furieux assaultz qu'on leur livroit de jour en jour, ils furent esbahys, et mandèrent à leur seigneur qu'il leur donnât secours. »

Monstrelet Tom. II. Fol. 62. Bourdigné. Fol. 140. Paradin. Hist de Bourgogne, fol. 79. Baleicourt. p. 168.

Revenu alors en toute hâte à Joinville, Antoine trouva la comtesse Marie d'Harcourt son épouse qui, malgré l'état de sa santé (elle était à la veille de ses couches), lui amenait elle même tous les gens d'armes qu'elle avait pu rassembler.

Aussi intrépide et habile que vertueuse, cette princesse, pendant l'absence du comte de Vaudémont, était parvenue à intéresser à sa cause Humbert, maréchal de Savoie, le sire de Vergy, et plusieurs autres seigneurs non moins puissants, en sorte que les renforts qu'elle en avait obtenus, s'élevaient à environ cinq mille soldats.

Sur ces entrefaites, le maréchal de Toulangeon, instruit par un message de la jonction des troupes alliées à Joinville, partit lui-même de Montsaugéon, où il se trouvait le 20 Juin avec son armée, et se rendit à Langres. Pénétrant ensuite dans le Barrois, ses aventuriers se mirent à livrer aux flammes et à détruire tout ce qui se trouvait sur leur passage, afin d'obliger René qui avait pris Châtel-sur-Moselle, à retourner sur ses pas, et à courir ainsi les chances d'une bataille rangée.

II. En continuant le siège de Vaudémont sans s'inquiéter du plan de campagne adopté par ses ennemis, le duc de Lorraine eut sans doute facilement triomphé d'eux. L'armée de Toulon-

geon se serait nécessairement dispersée d'elle-même, faute de vivres, et l'on conjecturerait avec fondement que les habitants de la place ainsi que la garnison, réduits à la dernière extrémité, n'attendaient que le départ de leurs alliés, pour se soumettre à une capitulation pure et simple.

Juge expérimenté dans l'art de la guerre, Barbazan ouvrit l'avis de laisser à la misère et à la disette seules, le soin de chasser Toulangeon, et surtout de ne pas abandonner la favorable position où René s'était placé. Mais touché des maux sans nombre qui pesaient sur ses sujets du Barrois, impatient de se voir délivré des prétentions d'un rival, entraîné peut-être par une ardeur naturelle à son âge, ce prince changea précipitamment ses premières dispositions ; il laissa le commandement du siège de Vaudémont à *Hennement de Lenoncourt*, ainsi qu'au marquis de Bade, et ne songeant plus qu'à se mesurer avec son compétiteur, il marcha à sa rencontre (\*), tandis que quelques

Dom Calmet. Hist. de Lorraine Tom. II. fol. 769.

(\* ) Cependant qu'on feroit à Bar un tel message, ce vint à la notice « de René ; lequel incontinent monta à cheval et à pointe d'esperons « avec son armée en Barrois arriva : mais le maréchal de Bourgon- « gne adverti de sa venue ne osa l'attendre ainsi s'enfuist à son « grant deshonneur ; le duc René acerteué de sa retraite, devant la « ville de Bar vint parquer son siège. et chevauchèrent tant qu'ils

jours de retard auraient suffi pour vérifier la prédiction de Barbazan.

Loin de soupçonner la brusque détermination du duc de Lorraine, Antoine de Toulangeon, qui ne pouvait plus faire subsister ses soldats dans un pays qu'il avait ruiné lui-même, venait de donner l'ordre de battre en retraite, lorsqu'à la grande surprise du maréchal, ses espions accoururent lui annoncer que René, en personne, s'avancait vers lui. Une nouvelle aussi heureuse, aussi inattendue, lui parut tellement invraisemblable, qu'il ne pût d'abord y ajouter foi; il fallut qu'un second rapport d'un détachement envoyé pour s'en assurer, vint lui en rapporter la confirmation,

Suivant l'inspiration de son cœur, René (ainsi que Toulangeon l'avait d'abord prévu) se transporta rapidement au secours des habitants du Barrois qu'il délivra des pillards et des incendiaires qui y étaient demeurés. Il se dirigea ensuite vers le gros de l'armée bourguignone; le comte de Vaudémont et le maréchal feignirent alors une terreur soudaine, afin de l'attirer plus loin et dans un lieu plus favorable à leurs desseins; ils parurent donc s'en-

« furent au devant des Bourguignons, Savoysiens et Ficards. . . Et  
» quant les dits Bourguignons sceurent que le dit duc de Bar  
» estoit près d'eulx, ils s'en cuidèrent retourner. »

Bourdigné. Annales d'Anjou. Chartier. P. 82.

fuir en désordre, mais se ralliant bientôt, ils s'arrêtèrent, le 29 Juin au soir, entre *Sandrecourt* et *Bulgnéville* (\*), où ils firent camper leurs soldats auprès d'un bois nommé *le grand Fay*, et derrière un ruisseau de peu de profondeur, qui traverse la plaine de ce dernier bourg.

Le lendemain ( dimanche 30 Juin ) Toulangeon et Antoine de Lorraine, avertis par leurs espions de la prochaine arrivée de René, se retranchèrent dans une position formidable et se rangèrent en bataille.

Leur armée s'élevait, dit-on, à quatre mille chevaux et à deux mille ou même sept mille fantassins picards et anglais, car les auteurs contemporains n'ont pas été d'accord sur le nombre des troupes réunies sous les bannières de Vaudémont et de Bourgogne (\*\*).

Bicais. Hist. manuscrite de René. Dom Calmet fol. 769. Dom Plancher IV. P. 149.

(\*) « Si y avoit une rivière entreulx, et le lendemain au point du jour se mirent en chemin pour retourner en Bourgogne, et lors le duc de Bar et ses batailles chevauchèrent après eulx, et leur furent audevant à une petite forteresse nommée *belle Nueville*. »

« Les dits Bourguignons et le comte de Vaudémont, quand ils virent l'ordonnance du duc de Bar, si tournèrent le dos à une petite rivière et de l'austre costé se fortifièrent de leur charroy et d'un grant fossé. »

(\*\*) Les historiens ont également varié sur le nombre des combattants que René conduisait. Le doyen de St Thiebault le porte à douze mille cavaliers et dix mille fantassins armés d'arcs, d'arbalètes et de gros maillets de plomb.

Quoiqu'il en soit, il est hors de doute que l'armée lorraine excédait infiniment celle que commandait le comte Antoine, puisque le dimanche au soir, le conseil de ce prince ayant mûrement réfléchi sur le danger qu'il courait, décida qu'il fallait absolument se replier sur la Bourgogne, afin d'y recruter de nouvelles troupes. Antoine fut à peu près le seul à combattre cette résolution. N'ayant pu ramener personne à son avis, le lundi, (jour de St. Martial), il employa encore son éloquence et ses prières, le mardi de grand matin, pour faire changer la détermination de ses alliés, quoique convaincu lui-même de la nécessité qui la leur prescrivait; mais le conseil persista unanimement dans l'opinion d'éviter un combat que la supériorité numérique des ennemis rendait trop hasardeux.

Au moment où ces discussions s'animaient de plus en plus, un bruit confus de voix et de fanfares guerrières se fait entendre et parvient jusqu'au centre du camp des Bourgui-

L'histoire manuscrite de René citée par Dom Calmet, l'évalue à quinze mille en tout. D'autres, le portent contre toute vraisemblance à vingt-quatre mille, même à trente huit mille hommes. Chartier, à huit mille chevaux et quatre mille fantassins. Enfin la chronique de Lorraine qui paraît s'approcher le plus des probabilités, à neuf mille hommes. Des écrivains ont assuré que l'armée lorraine était inférieure à celle d'Antoine. Monstr. let ne lui donne que six mille combattants.

gnons... Bientôt, dans le lointain, brillent à l'horizon de la plaine, des armures d'acier sur lesquelles le soleil levant darde ses rayons et laisse distinguer les étendards de Lorraine. Ils annoncent l'avant-garde de René. Dès lors, il n'est plus question de retraite. Le conseil est dissous, chacun se prépare à une prompte défense, et le comte de Vaudémont s'applaudit de ce hasard, tandis que le maréchal de Toulangeon redoutant peut-être l'issue de la journée, ne songe plus qu'à profiter de sa position militaire devenue la seule chance du salut de l'armée (\*).

Alors un nouveau débat s'engagea encore entre les chefs, sur la manière de commencer l'action. Les gentilshommes Bourguignons, ainsi que les lorrains, désiraient combattre à cheval; les picards et les anglais préféraient

Monstrelet, fol. 33. Chartier. Hist. de Charles VII. P. 83. Dom. Ca-  
met fol. 76 1.

(\*) Quant le comte et Bourguignons virent,  
Son ost, ses gens et son arroye,  
Derrière une eau, se encloient,  
De grands fossés et de charroys.  
Là tous ensemble se rangèrent  
Afin des aultres recueillir,  
Et si bien se fortifièrent  
Qu'oane les pavoit assaillir.

Martial d'Auvergne. Vigile de Charles VII. P. 130.

que ce fût à pied (\*), et chacun s'obstina dans sa résolution. Mais le dernier parti ayant été soutenu chaudement par un des chefs Anglais, nommé *Jehan Ladan*, capitaine de *Montigny-le-Roi*, le maréchal de Toulangeon se décida à le suivre. On fit aussitôt mettre pied à terre à tous les hommes d'armes qui avaient chacun un certain nombre de cavaliers à leur suite. Les chevaux et les bagages furent placés devant l'arrière-garde comme un retranchement; on entoura le camp en entier d'un large fossé, garni d'une énorme quantité de charriots et de pieux assez élevés pour que les archers (\*\*\*) et les arbalétriers pussent s'y tenir cachés; ceux-ci, soutenus par plusieurs pièces de canon et par de longues coulevrines placées sur les ailes ainsi qu'au centre, formèrent le front de l'armée. (L'histoire remarque que cette disposition fut à

(\*) « Ce fut, dit Monstrelet, un gentil Angloys, nommé messire Jehan Ladan, capitaine de *Montigny-le-Roi*, qui opina pour ce « dernier parti. »

(\*\*) Les archers étaient couverts d'un tricot d'acier. Ils portaient une hache à la main, une dague à la ceinture et leurs harnois étaient garnis d'argent ou de cuivre doré.

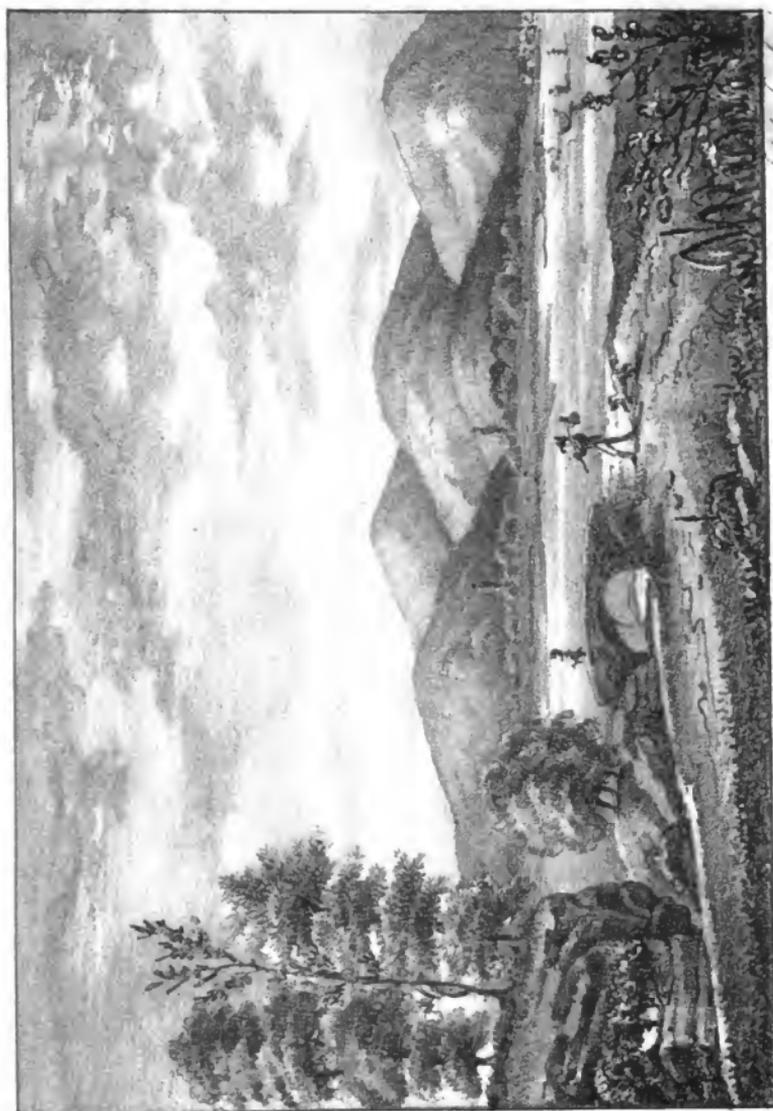
Les Arbalétriers avaient la trousse ou carquois de dix huit flèches. Leur casque était sans visière. Ils portaient un tissu de mailles de fer et par-dessus, un hocqueton de gros drap où étaient brodées les armoiries de leurs villes ou de leurs seigneurs.

Gaule poétique. Tom. IV. P. 322. 325. Voyez aussi cet ouvrage pour ce qui concerne le système militaire de la féodalité.

peu-près semblable à celle qu'adoptèrent les Anglais à la journée de Poitiers, où les archers se retranchèrent aussi derrière des pieux. On a observé également que c'était la première fois que l'artillerie avait été employée de cette manière, (du moins les annales contemporaines n'en ont pas cité d'autre exemple.)

Le lieu du combat n'est point désigné clairement dans les anciennes chroniques. Monstrelet et Paradin le nomment *Villeman* ou *Villemant*; d'autres, *la plaine de Madon*, et les modernes l'ont appelé plus justement *Bulgnéville*. En effet, l'aspect topographique du pays démontre d'une manière incontestable que cette mémorable bataille n'a pu s'être livrée que dans la vaste plaine circulaire située entre *Saulxure*, *Sandre-court*, *La Motte*, *Beaufremont* et *Bulgnéville* (1), dont la haute tour, dite *du Géant*, subsiste encore presque en entier, ainsi que d'autres fortifications plus ou moins ruinées de ces divers bourgs.

III. L'armée bourguignone avait à peine eu le loisir d'achever les dispositions dont nous venons de parler, qu'un des hérauts d'armes de René, accompagné d'un trompette, se présenta aux chefs en annonçant que le duc



Lith de Longfene

Constance de V... del

Vue de la plaine de Bulguerville et du Pont Barbuzan.



de Lorraine, qui n'était pas éloigné d'un quart de lieue du camp, leur demandait le combat. La réponse des Bourguignons tardant trop au gré de l'impatience du jeune prince, il fit de nouveau provoquer le comte de Vaudémont à une affaire décisive. Le héraut lorrain lui rapporta pour toute réponse « *qu'il était prêt, et n'attendait que sa venue.* »

René s'étant alors avancé jusqu'à la portée d'un trait d'arbalète, examina attentivement avec Barbazan, l'ordre et la position retranchée de ses ennemis, que le sage capitaine jugea inexpugnable; aussi chercha-t-il à modérer l'impétuosité de René qui, irrité de l'immobilité des troupes bourguignonnes, voulait à toute force donner le signal de l'attaque, et fondre sur elles. Le vieux guerrier l'exhorta surtout à ne pas combattre à jour nommé: « *Tenez-les bloqués, lui dit-il, et temporez; la faim vous en défera sans coup férir* (\*); » mais tous les motifs et les avis que la sage circonspection de Barbazan put lui suggérer, échouèrent par un concours de circonstances singulières, et, nous devons

Martial d'Auvergne. — Paradin. — Monstrelet. T. II. Fol. 62.

(\*) Et lui mettait au-devant, dit Paradin, plusieurs besoins et raisons, lesquels, il ne voulut point croire.

ajouter aussi par l'impétueuse ardeur du duc de Lorraine (\*).

Ce jeune prince, à l'exemple de La Hire, Poton, Dunois, et tant d'autres guerriers ses frères d'armes, avait puisé dans ses premières campagnes contre les Anglais cet esprit chevaleresque et aventureux qui ne permet ni d'envisager les dangers, ni d'écouter la voix de l'expérience. C'était d'ailleurs la première affaire importante où René se trouvait à la tête de plusieurs princes alliés, et « il estoit  
« si très avide de combattre, dit la chroni-  
« que, qu'il luy sembloist qu'il n'y serait ja-  
« mais à temps. »

Doit-on être surpris de cette généreuse impatience, dans un prince français, à peine âgé de vingt-deux ans; et quel guerrier français ne serait pas tenté de l'absoudre du reproche d'imprudence et de témérité?

On rapporte, cependant, que ne voulant pas faire prévaloir sa seule opinion, il rassembla

(\*) Néant moins le duc ordonna  
Que l'on iroit frapper dessus;  
Mais Barbazan conseil donna  
Qu'on ne leur devoit courir sus.

Vigiles de Charles VII. P. 131.

Baleicourt. P. 169. — Le Père Benoit de Toul. P. 399. — Chevrier. Hist. litt. et Pol. de Lorraine. P. 275. — Dom Calmet. Tom. II. Fol. 771.

son conseil pour discuter le parti le plus avantageux à prendre; on ajoute même que réfléchissant sur les avis de Barbazan, ainsi que sur la disposition des forces des ennemis, il sentit lui-même le danger auquel il s'exposerait en précipitant l'attaque, et qu'il voulut remettre le combat: ( On a aussi écrit qu'il se borna seulement à faire reconnaître de nouveau le camp du comte de Vaudémont par le Damoiseil de Commercy et le bâtard de Thuillières, qui lui en firent un rapport infidèle.)

L'évêque Bayer de Boppart, le comte de Salm, et en général tous les seigneurs âgés, qui faisaient partie du conseil réuni par René, se rangèrent unanimement à l'opinion de Barbazan; mais les jeunes chevaliers de l'armée, entr'autres, Jehan d'Haussonville, le bâtard de Thuillières, et surtout le Damoiseil de Commercy, s'écrièrent: « qu'il fallait sur-le-champ  
« s'élancer sur les Bourguignons (\*). — Oui,  
« continua Robert de Sarrebruche, d'un ton  
« méprisant, précipitons-nous vers eux sans  
« balancer; ils ne soutiendront pas notre premier choc... il n'y en a pas pour nos pages. »

(\*) « Ces gens nous fault assaillir (ajouta Robert de Sarrebruche, dit la chronique). De la première venue nous les emporterons. . . ils ne sont mie pour nos pages. . . Je vous promettons. »

Barbazan élevant alors la voix au milieu de cette jeunesse inconsidérée, voulut démontrer les motifs et l'avantage d'une sage temporisation... Interrompu tout-à-coup par une sourde rumeur, le vieux guerrier entend exprimer des doutes sur sa bravoure; on ose le taxer de manquer de courage!.... (\*) *qui a paour se retire*, répéta-t-on plus d'une fois devant lui....

( On attribue ces propos outrageants à Jean d'Haussonville, qui avait déjà reproché au brave capitaine de ne donner que des conseils timides ).

L'indignation colore aussitôt le front vénérable du guerrier blanchi dans les périls... Il jette autour de lui des regards étincelants, puis d'une voix émue mais ferme: « Je redouterais le danger! s'écria-t-il... moi qui ai vécu soixante et quinze ans sans reproche? (\*\*) on me verra

(\*) Si dict raison et manière

Du dangier qui estoit celle part;

Mais je ne scay, qui par derrière,

Luy dict: qu'il estoit trop couart.

.....

. . . Lors dist que le premier iroist,

Et que personne de la feste,

Son cheval bouter n'oserait

Où mestroist la queue de sa beste. — »

(\*\*)*« A Dieu ne plaise qu'il soit dit aujourd'hui que par ma cour-  
« dise la maison de Lorraine à esté mise à déshonneur'. . . Je veuil  
« et entends combattre vaillamment. . Cela dict, il preu d vistement  
« l'arnet en teste, etc. etc. — Jean d'Aucy. Manuscrit. P. 268.*

« bientôt dans la mêlée.. Ceux qui ne craignent  
 « pas de m'insulter, oseront-ils m'y suivre?  
 « c'est dans l'action, continua-t-il, qu'on dis-  
 « tinguera ceux qui ont du cœur, de ceux qui  
 « n'ont qu'un vain babil ». —

« — Marchons donc vers les ennemis et sans  
 « plus attendre, répéta le Damoisel de Com-  
 « mercy. (\*) » —

« — Sans doute, reprit Barbazan, et afin  
 « qu'on ne m'impute plus aucune lenteur, je  
 « demande à commencer moi-même l'attaque. —  
 « Jeune homme, ajouta-t-il, en s'adressant au  
 « Damoisel, le cœur se voit au combat, et la  
 « prudence au conseil. » —

— Le premier alors à demander qu'on en vint  
 aux mains, Barbazan qui n'ignorait pas que  
 beaucoup de ses soldats enrôlés à la hâte ne  
 s'étaient jamais trouvés au feu, proposa à René  
 quelques changements dans l'ordre des trou-  
 pes.

Ce prince, le comte de Salm, l'évêque de  
 Metz formèrent le centre; Barbazan se plaça

Dom Plancher. Tom. IV. P. 150. Bexon. Hist. de Lorraine. P.  
 115.

(\*) « Faut les assaillir, répéta le Damoisel de Commercy, et sans,  
 « plus attendre. — Bien, puisque vous le voulez, reprit Barbazan,  
 « dit la chronique, et afin que, ne dites que à moi ne tienne, moy et  
 « mes gens voulons estre les premiers à donner dedans. — Sonnez  
 « trompettes subitement. . . Au nom de Dieu, demeurons dedans. »

à la tête de l'aile droite, et la gauche fut confiée à Robert de Sarrebruche.

Bientôt l'armée entière se déploya dans la vaste prairie, et au-dessus d'une forêt de lances flottèrent les bannières de Lorraine, de Bar, de Metz et de Salm, portées par Varry de Lonnais, Henri Bayer, Conrad Bayer et le Sire de Sarley. Une foule d'autres étendards agités dans les airs annonçaient la multitude d'illustres chevaliers et barons dévoués à la cause de René.

En face du camp lorrain, les mêmes dispositions avaient également lieu, sous la direction du comte de Vaudémont, et les deux armées se trouvant en présence, n'attendaient plus que le signal, lorsqu'un héraut bourguignon vint avertir René que son compétiteur lui demandait une conférence seul à seul entre l'espace qui séparait leurs troupes.

Revêtus tous les deux d'une riche armure les princes, la tête nue, s'avancèrent l'un vers l'autre à la vue de leurs armées immobiles et silencieuses. Les yeux attachés sur leurs mouvements, chaque capitaine, chaque soldat, semblait vouloir interpréter des paroles qui n'arrivaient pas jusqu'à lui. Tous attendaient avec une vive anxiété le résultat de cet entretien,

quand soudain on vit les deux chefs se quitter brusquement, reparaitre à la tête de leurs camps plus ennemis que jamais, et décidés à en venir sur le champ aux mains.

( On a toujours ignoré quelles propositions le comte Antoine voulait faire accepter à René, et que ce dernier refusa. ) (\*)

Il était neuf heures du matin et la chaleur était déjà si excessive ce jour là (2 Juillet), que le comte de Vaudémont fit apporter plusieurs tonneaux de vin dont il distribua d'amples rations à chaque cavalier ou fantassin, en ordonnant aussi qu'on leur donnât à manger. Puis, monté sur un cheval de petite taille, il parcourut tous les rangs les uns après les autres, invitant chacun, dit Monstrelet, « à faire paix et union ceux qui avoient hayne ensemble. » Haranguant plus particulièrement les Bourguignons, il leur exprima en peu de mots com-  
« bien il s'estimait heureux d'avoir de pareils

(\*) « Antoine, dit Jean d'Ancy, voulait gagner de bonne grâce René avec douces paroles, ou promesses mesme, ou bien lui faire paour de ses menaces. — On assure qu'il lui offrit de s'arranger avec lui moyennant certaines conditions. Que René s'y refusant, Antoine avec haulteneté se prist à le menacer, luy disant qu'il déferoit son armée. le prendroit. puis le feroit mourir, sachant que par sa mort il entreroit en la grâce de tous ceux de la ligue du duc de Bourgogne.

(L'epitome des ducs de Bourgogne par Jean d'Ancy, confesseur des ducs, François I. et Charles III.)

« défenseurs, et leur rappela qu'ils l'avaient  
 « toujours vu au milieu d'eux combattre pour  
 « la cause de leurs ducs Jean-Sans-Peur et Phi-  
 « lippe. » Adressant ensuite des paroles flat-  
 teuses aux Anglais, ainsi qu'aux Picards, il  
 termina son allocution, en jurant « *par la*  
 « *damnation de son âme que sa querelle*  
 « *estoit bonne et juste. (\*)*. »

Pendant qu'Antoine animait ainsi ses troupes, René se transportait aussi sur les divers points de l'armée lorraine d'un air martial et résolu, exhortant tous ses capitaines à se montrer glorieusement dans cette journée. Il fit plus encore, et hâtant pour quelques uns d'entr'eux le prix d'une victoire qu'il regardait comme assurée, il les reçut chevaliers de sa main, leur donnant l'accolade en rase campagne, aux acclamations des soldats, juges toujours sincères du mérite récompensé.

Le comte de Vaudémont ne voulant pas se montrer moins généreux, ni laisser à René seul une prérogative de souverain, fit sortir des

Monstrelet II. Fol. 63. Le père Anselme, Tom. II. Fol. 1150.  
 (\*) » Puis, dit Monstrelet, il remontra amyablement à tous ceux-  
 « là estant, qu'ils combattissent de bon courage. . . que le duc de  
 « Bâle le vouloit sans cause deshèriter. . . et si avoist toujours tenu  
 « le party des ducs Jehan et Philippe. Pour laquelle renconstrance  
 « généralement, tous les Bourguignons eurent à cœur très grand  
 « liesse — »

rangs Mathieu d'Humières, Gérard de Maugny son fils, et un petit nombre d'autres guerriers auxquels il conféra l'ordre de la Chevalerie.

Deux heures s'étaient ainsi rapidement écoulées, au milieu de ces préliminaires, et dans une mutuelle observation; cependant, malgré l'ardeur des deux chefs, épiant l'un et l'autre le moment décisif, le combat aurait pu être différé encore, lorsqu'un incident qui semble romanesque et qui paraît néanmoins avoir influé sur les résultats de cette journée ( au rapport de Monstrelet qui l'a entendu assurer à cette époque ), vint précipiter l'attaque et en donner le signal (\*).

Bourdigné. Monstrelet II, Fol. 63. 64. — Champier. Chroniques d'Austrasie, Fol. 71. Voyageur français. Tom. 38. P. 192. Hist. de France. Tom. XV. P. 87.

(\*) « Ainsi comme les batailles estoient l'une devant l'autre, prestes  
« à choquer, arrive ung merveilleux présage, car ung très bel et grand  
« cerf s'apparust entre les deux armées, et là, se arresta tout coy  
« quelque temps sans partir; puis frappant troys fois du pied de  
« devant en terre, advisant tout au long ceste bataille, vers l'ost des  
« Barroys prinst la fuite, et oultre là passa, et retourna férir à tra-  
« vers eulx. . . Il fust alors après le dict cerf, faicte une très grand  
« huées. . . Alors le comte de Vaudémont voyant les Lorrains et Par-  
« roys en désordre, escrye à ses gens: Or frappons sur eulx, mes amys,  
« car ils sont nostres et suivons nostre fortune, car Dieu par ceste  
« beste, nous monstre signe que la fuite tournera aujourd'hui du cos-  
« té de nos ennemis. »

Sans vouloir admettre en totalité le merveilleux de ce récit, il ne doit point sembler extraordinaire que si l'apparition du cerf a eu lieu, le comte de Vaudémont ait profité habilement du dé: ordre momentané qu'elle dût occasioner pour donner le premier élan à ses

Nous voulons parler de l'apparition subite d'un cerf qui, échappé des forêts voisines, s'arrêta brusquement entre les deux armées, demeura quelque temps immobile à regarder les combattants, puis reprit sa course à travers les escadrons de René. Au mouvement général occasioné par cette singulière rencontre, le comte de Vaudémont se retournant vers ses capitaines: « Mes amis, leur cria-t-il, voici le moment d'assaillir ceux à qui le ciel annonce la fuite... Ils sont à nous, ne perdons point de temps. »

René qui put entendre ces paroles ( n'étant plus alors qu'à une portée de trait ), ne voulut pas sans doute céder à Antoine l'honneur de commencer l'attaque, et encourageant de nouveau ses chefs, il commande lui-même le feu:

A sa voix, le camp entier des Lorrains s'ébranle, s'approche en silence, et l'aile droite soutenue par les archers, fond si impétueusement sur l'avant-garde bourguignonne, que du premier choc, un des énormes chariots, et plusieurs pieux de la palissade sont brisés laissant entr'eux une large brèche.

A cette manœuvre ordonnée par Barbazan, les Bourguignons n'opposent encore qu'une

troupe. On s'accorde cependant à penser qu'il demeura immobile à la tête de son armée, jusqu'au moment où René commanda lui-même le feu.

contenance impassible; ils essuient ce rude assaut, sans reculer ni avancer d'un seul pas, et les Lorrains poussent déjà des cris d'allégresse, attribuant à la terreur l'imperturbable immobilité de leurs ennemis.

Tout-à-coup les rangs qui masquaient les formidables batteries s'entr'ouvrent avec fracas... Les chariots et les palissades s'enlèvent, l'airain gronde, éclate, et la plus épouvantable décharge d'artillerie foudroyant les gens-d'armes ainsi que les fantassins de René, jette le désordre dans leurs rangs, et jonche la plaine de cadavres. Au milieu des nuages de fumée qui obscurcissent l'air, le bruit d'une détonation continuelle, le choc des guerriers, le sifflement d'une grêle de traits se font entendre dans le camp lorrain et se mêlent aux cris lamentables des mourants. A couvert derrière les batteries, les archers picards dirigent leurs flèches avec tant d'adresse, que chacune porte un coup mortel et augmente l'épouvante des soldats (\*).

Chronique de Berry, héraut d'armes. P. 383. Paradin. Annales de Bourgogne. Chartier. Hist. de Charles VII. Fol. 82. Jean le Paige. Manuscrit. — Chronique de Savoye, Fol. 283. Dom Calmet. Tom. II. Fol. 772. 774. Courte épée. Hist. des ducs de Bourgogne. Tom. I. P. 211.

(\*) « Ils tirèrent sur les Lorrains, Barrois, Allemands, d'une « merveilleuse force, dit Paradin, dont iceulx commeuèrent à très « fort se effroyer, car les flèches tombaut comme pluye, les lardoient

Animés par ce premier avantage, les Bourguignons et les Anglais se précipitent sur les deux ailes de l'armée lorraine, les entourent, les pressent, et les forcent à se présenter au feu roulant de l'artillerie. La mêlée devient alors générale, on s'attaque corps à corps, les boucliers s'entre-choquent, tous les glaives sont levés, le sang ruissèle, et mille cris d'effroi ou de douleur viennent se confondre avec la voix tonnante des chefs et les acclamations perçantes de ceux qui invoquent la victoire.

Au milieu de ce désordre qui s'augmente à chaque instant, l'intrépide Barbazan se portant sur tous les points, se signalant par des prodiges de valeur, était toujours le premier au fort du danger, et soutenait presque à lui seul les attaques du comte de Vaudémont... Serré de près, en butte à tous les traits, le vieux guerrier animait vivement ses soldats, l'épée à la main, et perçant les rangs des ennemis il allait se réunir à René, lorsque sa bannière d'azur, où brillait une croix d'or, fut ruée par terre, dit la chronique. (\*)

« si menu, qu'elles leur ostoient le moyen de manier les armes. Les uns se plongèrent alors contre terre et les autres prirent la fuite. »

(\*) « Quand les Allemands la virent tomber, ils se mirent en défense à grant désarroy. Si tiroient les archiers picards par moult

Cet étendard, qui servait encore de point de ralliement au sein de la confusion universelle, ayant disparu, les jeunes soldats barrois, dont la plus grande partie combattait pour la première fois, se débandèrent épouvantés, cherchant leur salut dans une prompte fuite. Leur mouvement inopiné se communiqua alors aux bataillons lorrains... Ils plient, se rompent. Le reste de l'armée, frappé d'effroi, se met en déroute. trois généraux ( Robert de Beaudricourt, Eustache de Conflans, et le même Jean d'Haussonville, si empressé de livrer le combat), fuient à la tête de leurs hommes d'armes; les Bourguignons les poursuivent l'épée dans les reins, et la journée de Bulgnéville est perdue par les mêmes fautes qui avaient amené quinze ans auparavant les désastres d'Azincourt..

Pendant cette rapide défaite, Barbazan se consumait en vains efforts pour arrêter ses troupes éparses dans la plaine... Incapable de céder au torrent, soupirant après un glorieux trépas, il continuait à se défendre avec vigueur, quand atteint d'un trait meurtrier, le héros français tombe auprès du ruisseau que les

« fière et très merveilleuse vigueur, et les Bourguignons fesoient es-  
« trange boucherie des Barroys peu exercités a ux armes, et en fai-  
« soient une iacroyable exécution. »

Bourguignons venaient de franchir, et qui, comblé de cadavres, prit sans doute alors le nom de *porte-sang*, sous lequel les historiens l'ont souvent désigné.

Étendu sur la prairie au milieu des débris informes d'armures de toute espèce, le vieux guerrier en proie aux douleurs les plus aiguës, vit passer auprès de lui le Damoisel de Commercy; pressant les flancs de son cheval, il abandonnait l'avant-garde, suivi du peu de cavaliers demeurés jusque-là fidèles à la voix de l'honneur et du devoir...

Relevant avec peine sa tête défaillante, Barbazan appelle Robert de Sarrebruche, lui montre sa blessure et lui reproche de fuir l'un des premiers après l'imprudent conseil qu'il a donné. — *Tort ay*, répond froidement le Damoisel, *ains l'avois promis à ma mie* (\*). —

(\*) « En la bataille de Bulgnéville, (dit un ancien manuscrit possédé « par M. Mori d'Elvaux), se trouvait à l'armée de Reuë le Damoisel « de Commercy, qui ne fist son devoir, mais bien fuist à val de route « sans coup férir, dont fust à luy grand reproche par nous Barba- « zau, qu'estoit bien valeureux. . . Mais devoit le Damoisel aller sur « la vesprée veoir certaine Agathe qu'estoit sienne, et que avoit, ce « disoit-on, promesse de luy, que quitteroit la mêlée, et que vien- « droit à tout meshui en sa chambrette, que valoit mieulx, ce disoit- « elle, que champs où n'estoient que horions et piques. . . Et de ce . « n'en doutez, fust grande risée. . . Dont advint, que disoit-on de « certains qu'estoient peu soucieux de mêlée. — Qu'estoient braves « comme le Damoisel de Commercy. — »

(Les armes de Sarrebruche étaient d'azur au lion d'argent, couronné d'or, à l'écu semé de croix recroisettées au pied fiché d'or.)

Puis s'élançant loin du théâtre du carnage, il abandonne le guerrier expirant, et ne reparait plus (\*).

René, qui pendant toute la mêlée s'était signalé par la plus rare bravoure, apprit à la fois, que son vieux compagnon d'armes touchait peut-être à son heure dernière, et que Robert de Sarrebruche s'éloignait avec le reste des soldats lorrains. — Désespéré du malheur de Barbazan, plus encore que de sa propre infortune, ce prince n'ayant autour de lui que quelques seigneurs dévoués, ne calcule plus le péril qui le menace; n'envisageant que la honte dont la fuite couvrirait son front (\*\*), il se précipite sur les Bourguignons, et paraît résolu à ne pas survivre à sa défaite. Mais affaibli par trois blessures(\*\*\*), voyant les derniers de ses guerriers tués ou prisonniers, il tend son épée à Martin *Foucars* (*Farmalt* ou *Farmale*), dit le *grand Martin*, écuyer brabançon du

(\*) « Et s'enfouist, dit la chronique, à ceups d'éperons qui bien le défendirent, et les ennemis voyant la fuite, se fêrèrent en eulx de grant couraige et par espécial les archers picards. — »

(\*\*) « Ne supportant pas le déshonneur de la fuite ni le reproche de manquer de cœur, il se défendit en désespéré, faisant devoir de se battre comme un soldat qui n'estime sa vie un bouton. — » (Chronique de Lorraine).

(\*\*\*) A la lèvre, sous le nez et au bras.

(Jean d'Aucy)

sire d'Enghien (\*), se rend à lui (\*\*), et le comte de Vaudémont est entièrement maître du champ de bataille (\*\*\*)

Telle fut pour René l'issue déplorable de cette *aspre, forte, et douloureuse bataille de Bulgnéville*, qui ne dura guères qu'une heure (quelques auteurs disent seulement un quart d'heure), et qui fut aussi appelée bataille *de Bar*, ou *journée des Barons*, à cause de la quantité de seigneurs qui s'y trouvèrent.

Nous avons vu que quelques-uns d'entr'eux s'y couvrirent de honte (\*\*\*\*); mais si la sévère histoire ne peut taire leur coupable conduite, elle doit à juste titre citer bien plus d'honora-

Hist. des ducs de Bourgogne. Tom. I. P. 276. Monstrelet. Fol. 64. Richard de Wassebourg. I ol. 178.

(\*) Pierre de Luxembourg, sire d'Enghien, comte de St. Paul et de Conversau, était prévôt de Notre-Dame du Hâl. Il mourut de la peste à Rambures, le 3 Août 1432.

(\*\*) La chronique de Lorraine rapporte ainsi ses paroles: « — Ayez de moy mercy: Sauvez-moi la vie, et à rançon mettez-moi pour payer une bonne somme. »

(\*\*\*) « Les Bourguignons s'étant mis à la poursuite des fuyards, si les séparèrent, occirent, et navrèrent terriblement et en briefve conclusion, les tournèrent à grant déconfiture et les mirent à grant meschief.

(\*\*\*\*) « Le Damoiseil de Commercy en avait entraîné, dit-on, plus de deux mil'e dans sa fuite, et par eux furent les autres qui là demeurèrent, plus aisiés à déconfire, dont ce fut grant dommage. René y fust desconfit, parceque la plupart de ses gens le laissèrent tascnement et s'enfouirent. . . Et dans ce jour furent plusieurs gardés d'estre prins, par lors bons chevaux et lors bons esperous.

(Chronique de Lorraine. Monstrelet, etc).

bles victimes de leur dévouement et de leur courage.

Jean de Ville ( père de l'évêque de Toul ), Jean son fils , les comtes de Salm (\*) et de Saverden, Henri de Château-Brehain et ses deux fils, Guyot de Gondrecourt, Ode de Germiny, les sires de Fenestrangle, de Sancy et de Beaufremont, Vauchelin de Latour, Conrad Bayer, ( neveu de l'évêque de Metz ) et une foule d'autres personnages d'un haut rang, périrent dans cette sanglante affaire, avec douze cents guerriers (\*\*). On a même porté ce nombre jusqu'à trois mille.

Érard du Châtelet fut pris à côté de René, par les sires de Vergy, et l'on compte parmi les autres prisonniers marquants, l'évêque de

(\*) Jean VI de Salm, fils de Jean V et de Jeanne de Joinville, avait épousé Jeanne de Lorraine, fille de Ferry 1<sup>er</sup>, frère de Charles II.

(\*\*) A ceste journée si moururent,  
 Douze cents Lorrains et Barrois,  
 Avec plusieurs gens qui y furent,  
 Tant d'Allemands que de François,  
 Le dict Barbazan, noble et saige,  
 Vaillant chevalier sans reproche,  
 De la mort duquel fust dommage, . . .  
 . . . . .  
 Et les Lorrains sur la prairie  
 Furent semés morts estendus. . .  
 Et René prins. . . sans flatterie  
 Bons droits sont à tort suspendus.

(Chronique manuscrite de Labarre)

Metz, Didier Bayer, Évrard de Salsbery, le vicomte d'Arcy, Vilein de Latour, le comte de Rodemack, son fils, et le brave Vitalis francois.

Les Bourguignons n'eurent à regretter que quatre cents des leurs, dont Gérard de Maugny fut le plus illustre. On a prétendu même que ce nombre n'excéda pas quarante hommes, ce qui paraît peu probable (2).

On s'était attaqué sur divers points de la vaste prairie, devenue le théâtre de tant de hauts faits d'armes ignorés, et l'on pense qu'on en vint aux mains jusques dans le village de Bulgnéville. — Il est du moins vraisemblable que Barbazan mourant, fut apporté dans la rue qui a conservé son nom.

D'autres traditions transmettent aussi d'âge en âge le souvenir de l'illustre guerrier.

Sur l'étroit ruisseau qui sépare la plaine de Bulgnéville en deux parties inégales, et qui est, dit-on, ordinairement couvert de ramiers paisibles, s'élève un pont agreste auprès duquel on croit que tomba le chevalier sans reproche... Un ruisseau sans nom, deux ormes creusés par le temps, indiquent donc seuls maintenant cette place sacrée!... mais elle fut arrosée du sang d'un brave; peut-on s'étonner si la gloire veille encore sur elle, et si nous

avons entendu après des siècles, de simples villageois prononcer avec vénération le nom d'un héros français sur le lieu même où il reçut la blessure fatale.

Non loin de Bulgnéville, au sommet d'une colline arrondie appelée encore la *côte de Barbazan*, existait une modeste chapelle qui portait le nom du guerrier, et où l'on célébrait la messe tous les lundi pour le repos de son âme,

Cet édifice qu'on regardait comme un monument de la piété du chevalier mourant, ou comme un témoignage de l'affection de René envers son vieil ami, fut détruit en 1664. (\*)

IV. On disputa dans le temps à Martin Foucars l'honneur d'avoir pris René de sa propre main, et cette action a été attribuée au maréchal de Toulangeon qui fut blessé au visage au milieu de la mêlée, peut-être par le duc de Lorraine lui-même. Quoiqu'il en soit, le grand Martin instruisit le comte de Vaudémont,

(\*) On a écrit aussi, que Barbazan ne mourut que six mois après la bataille de Bulgnéville, et qu'il fut enterré à Vaucouleurs où était seulement son épitaphe. Tout porte à croire cependant que ce héros ne survécut que peu de moments à sa blessure. Il est certain que Charles VII fit porter son corps à St. Denis avec les mêmes honneurs qu'on rend aux rois de France. Il fut inhumé dans la chapelle de Charles V, le 22 Octobre 1793.

Son corps a été trouvé à St. Denis lors de l'exhumation des tombeaux, sur le cercueil du connétable Louis de Sancerre mort en 1402 âgé de soixante ans.

de la capture de René en lui demandant ce qu'on devait faire d'un tel prisonnier. Prêt à voler à la poursuite du sire de Conflans et du Damoiseil de Commercy (\*), Antoine ordonna à l'écuyer de conduire le duc de Lorraine derrière une haie du voisinage, et de l'y garder jusqu'à son retour. Mais le maréchal de Toulangeon qui ne le perdait pas de vue, profita de l'absence du comte, pour s'emparer lui-même de René qu'il fit partir sur le champ pour Châtillon.

Revenu en toute hâte, après une course d'environ deux lieues, le comte de Vaudémont ne fut pas médiocrement surpris en apprenant le départ de son cousin; il en exprima à l'instant même son étonnement au maréchal; mais les motifs allégués par ce dernier ne parurent au prince ni justes, ni dictés par la loyauté. Antoine comprit alors qu'en lui dérochant le principal fruit de la victoire, Toulangeon voulait s'enattribuer tout l'honneur, et lui faire perdre ainsi le seul moyen d'appuyer ses prétentions.

Berry, héraut d'armes. — Monstrelet. Fol. 64. — Chartier. Fol. 832. — Paradin. Fol. 729.

(\*) « Le comte, ( dit la chronique ) courroit asprement sur les  
« troupes en déroute, parmi lesquelles se trouvaient les sires de  
« Couflans et de Commercy, et les pages varlets et les archers peti-  
« tement armés, qui s'enfuyoient à cheval. La chasse dura bien  
« deux lieues. »

Toutefois, dissimulant son profond mécontentement, il s'empessa, dit-on, ainsi que les Bourguignons, de rendre grâce au ciel (\*), d'une protection aussi signalée. Le lendemain, après avoir couché sur le champ de bataille avec Antoine de Toulangeon, ils se séparèrent assez froidement, et tandis que le maréchal de Bourgogne, se hâtait de diriger son prisonnier vers Dijon, le comte de Vaudémont retourna dans ses états (\*\*).

Il n'eut pas besoin de paraître avec ses troupes, pour délivrer sa capitale, car une terreur panique s'empara des soldats qui la bloquaient, à la première nouvelle du désastre de l'armée lorraine. Ne songeant plus qu'à une prompte fuite, ils abandonnèrent les vivres, les habillements, même les munitions de guerre dont René les avait abondamment pourvus, et la garnison qui ne put se méprendre

Chronique de Lorraine. — Dom Flancher. IV. P. 150.

(\*) « Il se mit, (dit la chronique, ) à remercier humblement son créateur, et le maréchal victorieux voulut gésir cette nuit sur le champ de bataille. Le lendemain, ils partirent tous ensemble, mais le comte de Vaudémont, s'arrêta à Châtillon pour retourner dans ses états et Toulangeon ayant esté mercié par lui, de l'aide et secours 'qu'il lui avoit fait, se hâta de se rendre à Dijon, emmenant son prisonnier avec bonne et seure garde. »

(\*\*) On dit qu'il fit construire à cette époque, ou réparer une des grosses tours de Vaudémont.

sur la cause de cette subite disparition fit une sortie, poursuivit les assiégeants, les atteignit et les tailla en pièces (\*).

Isabelle de Lorraine (\*\*), et sa mère, n'apprirent d'abord la déroute de l'armée et la prise de René, que par les fuyards épouvantés. Mais ce fatal évènement ne tarda pas à leur être confirmé de toute part; néanmoins au milieu du trouble et de la consternation qui s'étaient répandus autour d'elles, rassurées sur la vie de René, ces courageuses princesses convoquèrent aussitôt le conseil, prirent toutes les mesures que réclamait le danger de l'état et déployèrent l'une et l'autre, autant de fermeté que de calme. Des députés se rendirent par leur ordre dans la plupart des villes, pour les exhorter à demeurer fidèles, à ne reconnaître d'autre seigneur que le duc René, et à n'obéir à aucune injonction qui pourrait émaner du comte de Vaudémont.

(\*) « Se doutant de la victoire, coururent sur les assiégeants, et si en prindrent et en occirent très grant nombre. (Chronique de Lorraine). »

(\*\*) « Quand la duchesse les nouvelles oyst, fust moult troublée: « hélas! dit-elle, je ne sais si mon marit est mort ou prins. . dirent « les seigneurs qui fuyaient: Madame, ne vous desconfortez mie; « monsieur le duc est en bonne santé. Les Bourguignons l'ont prins « et l'ont mené. La dame estoit déjà fort marrie. . elle fust allégée. . « Le conseil de Lorraine avoit pitié d'elle, qui avoit quatre beaux « enfants, deux garçons et deux filles, que beau les fesoit veoir. » (Chronique de Lorraine.)

Le peu de troupes éparses dans les garnisons, ainsi que les soldats échappés à Bulgnéville, furent réunis par Isabelle et Marguerite, pour mettre Nancy à l'abri d'un coup de main. S'adressant ensuite à leur ennemi lui-même, elles furent le trouver à Vézelize, lui peignirent avec tant d'énergie les malheurs qu'allait entraîner une guerre civile en Lorraine, et lui adressèrent des supplications si touchantes, qu'elles obtinrent d'Antoine une trêve de trois mois, à dater du 1.<sup>er</sup> Août 1431, au 1.<sup>er</sup> Novembre, et qui fut prolongée jusqu'au 25 janvier.

Elles durent néanmoins demeurer long-temps sans nouvelles de l'infortuné prisonnier, dont la défaite avait été annoncée au conseil du duc de Bourgogne séant à Dijon, par Jean-Mont, chevaucheur d'écurie de Philippe, e. *Humble Requête* (\*), poursuivant d'armes de François de la Place, seigneur de Varenbon en Bresse.

Antoine de Toulangeon, ainsi qu'on l'a vu, rejoignit son prisonnier vers le 3 ou le 4 juillet, à Châtillon-sur-Saône, petite ville dans la-

Courte épée. Dictionnaire de Bourgogne. II. P. 509. Paradis. Annales de Bourgogne. Fol. 729. Dom Plancher. Tom. IV. P. 151.

(\*) On donnait à ces apprentis écuyers les noms les plus singuliers. Plusieurs s'appelèrent, *Plein chemin, Joli cœur, la Verdure, Claire voye, Verd luisant, Sans mentir, Dit le vrai, Gaillardet, Beau-semblant, Haut le pied, Bonne querelle, Plus que nul, Beau déduit, etc. etc.*

quelle avait existé jadis un palais des ducs de Bourgogne, et où l'on remarque encore les ruines du château plus moderne qui le remplaça.

René dut y passer la nuit du 4 au 5 juillet; il en partit ensuite pour être renfermé à *Talent* (3), forteresse alors importante (à une lieue de Dijon), où les ducs entretenaient quatre-vingts hommes de garnison. Elle avait été réparée environ vingt ans auparavant, par Jean-Sans-Peur qui se proposait d'y tenir sa cour par intervalle, « comme étant le plus beau « le plus seigneurial de ses châteaux, situé au- « près de l'église de ses bien aimés frères les chartreux. »

René y passa tristement les premiers jours de sa captivité, car il s'attendait à chaque instant à être conduit à Dijon, ainsi qu'il le désirait et qu'on le lui avait annoncé. Mais au lieu de ce changement qui lui promettait une captivité moins dure, le maréchal de Toulon-geon vint lui signifier l'ordre qu'il recevait de le transférer sans délai à *Bracon-sur-Salins* (4) et de se porter avec son armée vers les frontières de Bourgogne pour s'opposer aux incursions journalières des troupes françaises.

Ce fut selon toute apparence, à Antoine, de Bracon, (écuyer surnommé Simard, alors châtelain de Bracon), que l'on confia l'illustre cap-

tif. Mais comme l'état du Donjon, déjà à demi ruiné, exigeait quelques réparations, René fut provisoirement déposé dans la *Saulnerie* (\*), où il ne demeura guères que quatre mois, à cause d'une maladie contagieuse qui se déclara à Salins et aux environs. Le conseil de Bourgogne, trop intéressé à la conservation du duc pour l'exposer aux ravages d'une pareille épidémie, se crut alors obligé de l'envoyer chercher, et le fit conduire vers Dijon.

Il paraît aussi que la crainte des entreprises formées à la fois sur plusieurs points pour délivrer le prince, ne contribua pas moins puissamment à cette détermination subite, dont la date précise est même ignorée. Il est seulement positif qu'au 13 Novembre 1431, une nouvelle tentative d'évasion qui venait d'être découverte, avait inquiété assez fortement Charles évêque de Langres, et les gens du conseil de Bourgogne qu'il présidait, pour les engager à écrire pendant la nuit, à Gérard de Bourbon, bailli de Châlons, auquel était confiée en ce moment la haute surveillance sur René (5).

Robert de Beaudricourt, cherchant vrai-

Histoire de la ville de Salins. III<sup>e</sup> partie. P. 73.

(\*) La Saline.

semblablement à faire oublier sa conduite à la journée de Bulgnéville, était parvenu à rassembler dans la petite ville de Gondrecourt un assez grand nombre de soldats dévoués au duc de Lorraine, et résolus comme leur chef à exposer leur vie pour l'arracher à sa prison. Toutes les dispositions en furent arrêtées dans le plus grand secret: un allemand, prisonnier à Bulgnéville, et qui avait obtenu sa liberté depuis peu, était même parvenu jusqu'à la personne de René, quand on le conduisait de la saline au château de Bracon; il avait pu l'instruire adroitement du plan concerté pour sa délivrance; mais tous ces projets se trouvèrent déjoués par la translation du prisonnier au château de Rochefort, situé à une lieue nord-est de la ville de Dôle. René ne fit que se reposer quelques jours dans cette nouvelle résidence qui avait appartenu autrefois aux sires de Châlons; il arriva ensuite à Dijon, où la sévérité des mesures que l'on prit pour sa garde lui annonça qu'il fallait renoncer à tout espoir de s'échapper, en même temps qu'on cherchait par les attentions les plus délicates à rendre sa captivité moins amère (\*).

(\*) « Si l'ont mené à Dijon, de lui pour estre bien assurec. En  
« une bonne maison l'ont léans logé. Tous les jours la Seigneurie



A. Bouc

Ville de Langres

Vue de la Tour de Bar à Dijon



La présence de l'évêque de Metz, son compère, d'Érard du Châtelet (6), du brave Rodemack, du fidèle Vitallis (\*) et de quelques autres tombés avec lui au pouvoir des Bourguignons, dut également contribuer à adoucir la position du jeune prisonnier. Mais incapable de se livrer à un seul mouvement d'égoïsme, il s'empressa de garantir une partie de la rançon qu'on exigeait de ses compagnons d'infortune, et ayant ainsi facilité leur retour en Lorraine, il resta seul enfermé dans la tour de Bar (7).

V. Un des premiers soins de ce religieux prince, après la bataille de Bulgnéville avait été de fonder au chapitre de Notre-Dame de Vaucouleurs une messe perpétuelle pour l'âme de Barbazan, ainsi que pour tous ceux qui avaient péri en combattant sous lui.... Ne se bornant pas à cet acte de pieuse reconnaissance, René, peu de temps après son arrivée à Dijon, employa la première somme dont il put disposer, à faire bâtir une chapelle au

« l'alloit visiter, et tous ensemble plusieurs esbattements faisoient  
« pour temps passer. »

(\*) Vitally ou Vitallis de Vitally, d'une noble maison génoise établie en Bourgogne, fut fait prisonnier sous les yeux de René qui paya sa rançon.

(Histoire héroïque de la noblesse provençale. Tom. II. Courte-épée. Tom. II. P. 117).

côté droit du chœur de l'église du palais (\*), sous l'invocation de Notre-Dame, et de St. René, son patron.

Mais après l'accomplissement de ces devoirs sacrés, que de pénibles réflexions et de tardifs regrets ne durent-ils pas l'assaillir dans l'enceinte de cette tour à laquelle il a laissé son nom!... Une seule imprudence lui coûtait l'éclat de ses troupes, sa liberté, peut-être ses états; le séparait de sa famille, de tous ses amis et faisait évanouir à jamais comme un vain songe, toutes ses illusions de gloire et ses projets pour le bonheur de la Lorraine!

Les précautions excessives qu'on prenait pour s'assurer de sa personne, ne lui faisant que trop sentir l'importance que Philippe attachait à sa liberté, (\*\*\*) il ne put s'empêcher de prévoir dès-lors combien cette triste réclusion, prélude d'une foule d'adversités, devait influer

(\*) « Et la feist, dit un historien, en remerciement de ce que de la dicte bataille estoit eschappé, et fust la dicte chapelle, notable et moult bien fondée en l'honneur de Notre-Dame et de St. René, son patron. »

(\*\*) Le duc de Bourgogne fut si charmé de la victoire de Bulgnéville qu'il récompensa la plupart de ceux qui s'y étaient trouvés. Toulangeon, Thibaut, sire de Neuf-Châtel, Florimond, David et Jacques de Brimen, Jean de Vergy, entr'autres, reçurent le collier de la toison d'or.

Anselme. Hist. des grands officiers. I.<sup>er</sup> Fol. 565. Ibid. II. Fol. 1150. Moréri. III. Fol. 455. IV. 795. Jean d'Aucy. Hist. manuscrite de Lorraine.

sur son avenir. Aussi, quoique traité avec les égards bienveillants dus à son infortune, à son rang et à ses qualités personnelles, un profond chagrin s'empara de son cœur; il tomba insensiblement dans une sombre mélancolie, que le souvenir de son épouse et de ses quatre enfants augmentait chaque jour encore. Rien ne pouvait l'en arracher, dit-on; les distractions mêmes qu'on lui offrait lui devenaient importunes, et la solitude la plus absolue avait seule quelque douceur pour lui.

Ce fut alors, que pour échapper à l'ennui qui le dévorait, et à tant de réflexions cruelles qui contristaient son âme, René eut recours au charme entraînant des beaux arts qu'il n'avait pas cessé de cultiver. On doit donc regarder cette douloureuse époque de sa vie comme celle où il s'appliqua avec une constante assiduité à l'étude de la peinture, de la musique et de la poésie, qui firent ensuite les délices de sa jeunesse, ou consolèrent ses vieux ans, après avoir calmé ses premières peines.

On aime à voir ce prince, toujours guidé par une touchante piété (8), consacrer les prémices de son talent pour la peinture, à décorer des armes de Bar, la chapelle qu'il venait de faire construire dans l'église du palais. Celle dont il ordonna la fondation dans l'église des

chartreux de Dijon (\*), reçut également les mêmes ornements de sa main.

René, peignit ensuite son propre portrait sur un des vitraux de la chapelle des ducs, où, deux ans après, furent placées les armes blazonnées de dix-neuf chevaliers de la Toison d'or, qui assistèrent au chapitre tenu en 1433. L'image du duc de Lorraine se trouva donc ainsi entourée des nombreux écussons de la plupart des capitaines qui l'avaient combattu à Bulgnéville.

Ce ne fut pas seulement à ces témoignages de reconnaissance envers le ciel, à des délassements agréables, ou à de frivoles travaux, que René employa les loisirs dont il était quelquefois accablé dans sa prison. Les méditations que la solitude fait naître mûrirent à la fois son esprit et sa raison; il sentit tout le prix de l'étude de l'histoire qui devance pour nous les leçons de l'expérience; il s'appliqua sérieusement à la science difficile de l'administration; il étudia l'art de la guerre, dont il venait de faire un si funeste apprentissage; il sut mettre enfin à profit cette école du malheur,

(\*) » Et pource que il estoit merveilleusement expert dans l'art  
« de la peinture, lui-même paignit sumptucusement la dicte cha-  
« pelle des armes de Barroys. »

( Wassebourg )

si instructive surtout pour les princes, quand ils veulent en écouter les salutaires leçons!

Comme la riche bibliothèque du duc Philippe était placée non loin de la tour habitée par René, on doit penser qu'il fut permis à l'illustre prisonnier de puiser sans réserve dans ces trésors littéraires, et que cette heureuse ressource, entretenant sa résignation, ne contribua pas peu à l'engager à utiliser le temps que lui laissait une vie aussi solitaire.

VI. Cependant, la duchesse Isabelle et Marguerite de Bavière, infatigables dans leur zèle, avaient multiplié leurs démarches pour obtenir le retour de René. Voyant leurs espérances d'enlèvement détruites par la translation de ce Prince à Dijon, elles firent agir auprès de l'empereur Sigismond, leur parent, et envoyèrent en même temps une ambassade au duc de Bourgogne. Ce fut Érard du Châtelet (à peine racheté lui-même des mains du sire de Vergy), qu'elles chargèrent de demander à Philippe l'élargissement du prisonnier, n'importe à quel prix. Les deux princesses ne négligeant rien pour assurer le succès de cette tentative, avaient conclu auparavant un traité

avec le seigneur de Vergy, tout puissant alors à la cour de Philippe, et le conseil séant à Dijon en avait lui-même rédigé les articles (\*).

Mais par une de ces fatalités inouïes qui font échouer tout-à-coup les combinaisons les mieux arrêtées, la bienveillante protection de Sigismond, qui s'était déclaré en faveur de René dès l'origine des prétentions du comte de Vaudémont, rendit entièrement nul le succès de l'ambassade d'Érard du Châtelet. Apprenant que l'Empereur avait reconnu son prisonnier comme duc de Lorraine, Philippe s'éleva avec hauteur contre le droit qu'il prétendait s'arroger, et protesta, qu'ayant seul celui de disposer du sort de René, il n'obéirait jamais aux ordres qu'il pourrait recevoir de Sigismond à son sujet.

Cette réponse décourageante détermina alors Marguerite de Bavière à recourir elle-même à la médiation du Roi de France. Accompagnée d'Henri de Ville, évêque de Toul, et de

(\*) « Sçavoir faisons que nous Isabelle etc., considérant l'estat et danger, où est à présent la personne de nostre dict seigneur et mari, et à nous aydier de nos dictes affaires de tous parents, amys, et bienveillants de Monseigneur; ayant regart que de tout temps ceulx de l'hostel de Vergy ont aymé l'hostel de Bar et grandement servy, etc. »

Le traité rédigé le 2 Décembre 1431 fut approuvé le 27 par Isabelle.

Don Plancher, Tom. IV. P. 148.

Conrad Bayer, évêque de Metz, elle partit pour Lyon, où se trouvaient le comte de Genève, ( beau-frère du duc de Bourgogne ), ainsi que le duc de Savoie son père, qu'elle espérait intéresser l'un et l'autre à la délivrance de René; puis, elle alla rejoindre Charles VII qui parcourait en ce moment une partie du Dauphiné. On croit qu'Isabelle de Lorraine ne pouvant surmonter son impatient désir de connaître les intentions du roi, se rendit également près de lui (9), suivie de plusieurs gentilshommes et dames de sa cour.

Il faudrait donc assigner à ce voyage l'origine de la célèbre passion inspirée à Charles VII par cette aimable Agnès Sorel (10) connue d'abord sous le nom de la *Damoiselle de Fromenteau* (village qui la vit naître) (\*), et bientôt après, sous celui de *la belle des belles*.

Placée à la fleur de l'âge auprès d'Isabelle de Lorraine, Agnès, douée de toutes les grâces de l'esprit et de tous les charmes de la figure, avait reçu dans le palais de sa bienfaitrice, et

Hist. de Metz. Tom. II. P. 63r.

(\*) « Elle estoit tenue, dit Bourdigné, pour la plus belle femme qui fust vivante, et pour la venusté et élégance de forme, fust nommée toute sa vie la *Damoiselle de beauté*. Et l'avoist nourrie la Royne de Secile dès sa jeunesse; et si fort l'aymoist, qu'elle luy avoist donné plusieurs biens, en meubles et héritages, tant qu'elle tenoist estat comme princesse. »

sous ses propres yeux, une éducation des plus soignées, ainsi que l'exemple de toutes les vertus. Mais séduite par les illusions d'une brillante célébrité, trompée par de perfides conseils, entraînée peut-être par le sentiment plus excusable d'un amour véritable, elle eut la faiblesse de sacrifier son honneur et sa réputation au dangereux orgueil de passer pour la maîtresse de son Roi.

Parvenue au rang de favorite déclarée, elle usa sans doute du magique ascendant que lui donnait la supériorité de son caractère et de sa beauté, pour éveiller de nobles pensées dans le cœur d'un monarque naturellement porté à l'indolence; mais peut-on, comme on l'a fait généralement jusqu'à ce jour, attribuer à Agnès seule, le généreux élan qui porta Charles VII à repousser les Anglais hors du royaume? Cette gloire si pure appartient tout entière à Marie d'Anjou, et l'on a pu s'en convaincre par sa conduite héroïque au milieu des calamités qui pesaient à la fois sur la France et sur son époux.

Il faut également rejeter parmi les traditions mensongères, l'ingénieux artifice d'Agnès Sorrel, feignant, dit-on, d'être prête à abandonner la cour de Charles VII, pour se rendre auprès du roi d'Angleterre, et l'intervention d'un as-

trologue, entre elle et son royal amant. Henri V était mort en 1422, laissant un fils au berceau; plus tard, lorsque les évènements de la guerre eurent forcé Charles VII à se montrer de nouveau à la tête de ses armées, Henri VI venait d'épouser Marguerite d'Anjou, et Agnès Sorel était âgée de près de 40 ans.

Le prestige qui entoure les réputations usurpées, ne peut donc quelquefois résister au plus léger examen?

Peu de temps avant l'arrivée de la duchesse de Lorraine à la cour de France, René, qui ignorait probablement cette démarche, avait envoyé de pleins pouvoirs à Charles d'Haussonville son sénéchal, à Charles d'Haraucourt, et à Ferry de Parroye, bailli de Nancy, pour comparaître en son nom devant le duc de Bourgogne, alors en Flandre, et à soutenir ses intérêts contre Antoine de Vaudémont. Mais dans cet intervalle, Philippe, parti de Lille le 19 Janvier 1422, parcourait quelques unes de ses provinces, et vint lui-même à Dijon, le 16 Février, accompagné des comtes de Réthel et de Nevers ses neveux.

On rapporte que son impatience de voir René était telle, que sans se donner le temps de prendre quelque repos dans les appartements de son palais, il se fit aussitôt conduire à la tour de Bar.

Ce fut donc dans l'enceinte étroite d'une prison que se virent, pour la première fois, ces arrières petits fils du roi Jean, dont l'un parvenu au plus haut degré de la puissance, était appelé le *grand duc d'Occident et l'égal de rois*; et l'autre ne paraissait devant lui, que déchu du rang suprême et son captif! Ces deux princes, désunis seulement par les querelles de leurs familles, mais dont les brillantes qualités et les goûts offraient plus d'un rapport, éprouvèrent, dit-on, beaucoup de joie d'être ensemble. Philippe surtout serra tendrement René dans ses bras, voulut qu'on les laissât seuls sur le champ, et eût avec lui un long et affectueux entretien.

Au moment où ils allaient se séparer, René surprit agréablement son cousin, en lui offrant son propre portrait, qu'il avait copié sur un verre, ainsi que celui de Jean-Sans-Peur, dont les traits étaient également rendus avec une grande fidélité. Touché de cette innocente coquetterie, Philippe ordonna que ces témoignages du talent et de la captivité de René fussent immédiatement placés à l'une des fenêtres gothiques de l'église des Chartreux, fondée par son aïeul Philippe-le-Hardi, pour être la sépulture de sa race.

Ces vitraux précieux excitèrent long-temps la curiosité des voyageurs qui parcouraient l'antique Chartreuse; mais ces monuments de l'état des arts au XV.<sup>e</sup> siècle, s'ils n'ont été détruits sans retour, sont du moins entièrement perdus pour la France.

Le motif qui conduisit le duc de Bourgogne à Dijon, n'avait eu aucun rapport à René, malgré l'empressement qu'il montra pour le voir. Le but de ce voyage d'apparat était de présider avec toute la pompe usitée dans ces sortes de solennités, un chapitre de l'ordre de la toison d'or, institué le 10 janvier 1430, à l'occasion du second mariage de Philippe. On doit présumer qu'Isabelle de Portugal s'y trouvait, avec son époux, et que tous deux permirent à leur prisonnier d'assister à une cérémonie si analogue à ses goûts.

Charmé de plus en plus de l'esprit aimable de René, de la douceur et de la grâce de ses manières, Philippe sentit s'évanouir en sa présence les préventions qu'on lui avait inspirées contre ce prince. Il le vit plusieurs fois, l'invita fréquemment à assister à ses banquets, et ne se bornant pas à ces témoignages d'intérêt, il indiqua au 1.<sup>er</sup> Avril, les conférences dans lesquelles on devait traiter des conditions exigées pour son élargissement et en fixer l'é-

poque. Il paraît même que René put se regarder comme libre dès le 1.<sup>er</sup> de mars (\*).

La première séance s'étant ouverte sans différer, Nicolas Rolin de Poligny, chancelier du duc(\*\*) y lut les principaux articles de ce traité provisoire rédigé par lui-même; ils furent acceptés à la seconde réunion convoquée le 6 Avril suivant. René y mentionne « en détail, les obligations qu'il a aux affec-  
« tueuses prières de sa belle-mère et des autres  
« princes du sang; il reconnaît la douceur  
« et courtoisie du duc de Bourgogne; se sou-  
« met pour garantie de sa parole, à donner  
« en ôtage ses deux jeunes fils, Jean et Louis  
« d'Anjou; il cède en outre, au duc Philippe,  
« les châteaux de Clermont en Argonne, de  
« Châtillon, de Bourmont et de Charmes, en  
« consentant à payer la solde des troupes bour-  
« guignonnes qui en formeront la garnison. »

(\*) « Le premier jour de Mars 1432, eut son premier respit René  
« duc de Bar, roy de Sicile, et le dit jour 1435, rentra le dict sei-  
« gneur en prison au dict lieu de Dijon en Bourgogne. »

(Heures manuscrites du roi René.)

(\*\*) Le chancelier Rolin avait épousé avant cette époque, Guigonne des Salins. Il fit bâtir sur la fin de sa vie un magnifique hôpital à Beaune. Louis XI à qui on rapportait ce trait de bienfaisance, dit alors: « Il a tant fait de pauvres, qu'il est bien juste qu'il leur donne  
« un hôpital. »

(Hist. de la ville de Salins. 3<sup>e</sup> partie. P. 73).

(Gilles Corrosct. Propos mémorables. P. 41).

Pour plus de sûreté encore , le 16 du même mois, trente gentilshommes lorrains dévoués à René, et qui pour la plupart s'étaient trouvés à l'affaire de Bulgnéville, s'engagèrent par serment à ce que « ce prince retournerait (11) dans la tour de Bar le 1<sup>er</sup> Mai 1433; « à son défaut, ils devaient aller se constituer « eux-mêmes prisonniers à Dijon , un mois « après le délai expiré. » •

Telles furent les clauses du traité ( non compris la rançon pécuniaire qui devait être stipulée plus tard, et sur laquelle on exigeait d'avance vingt mille saluts d'or, joints à dix-huit mille florins réclamés par le maréchal de Toulangeon, comme rançon du sire de Rodemack ), René souscrivit à tout sans hésiter, afin d'être libre de se rendre en Lorraine, d'y veiller lui-même au gouvernement de ses états et d'apporter par sa présence quelque soulagement aux maux extrêmes qui pesaient sur ses peuples. Mais une condition plus douloureuse exigée impérieusement par le comte de Vaudémont, vint ajouter encore à la rigueur dont on usait à son égard.

Antoine de Lorraine ayant repris les armes, et se trouvant alors à la tête de sept mille soldats, menaçait hautement de s'emparer de vive force du duché dont on lui refusait l'investi-

ture. Apprenant les négociations entamées à Dijon, il invoqua de nouveau son droit, fit agir activement auprès de Philippe, et ne consentit à demeurer en paix, en attendant une décision ultérieure, qu'autant que René lui promettrait la main d'Yolande sa fille aînée, pour Ferry son fils.

René paraît avoir d'abord rejeté cette demande ; mais des motifs d'intérêt général triomphèrent d'une répugnance trop légitime. Il soumit cette question à son conseil, et s'en rapporta ensuite, ainsi qu'Antoine, au jugement du duc de Bourgogne pour stipuler les conditions du futur mariage. Il fut convenu qu'on donnerait en dot à Yolande « dix huit  
« mille florins du Rhin, dont la moitié serait  
« employée à l'achat d'un domaine pour les  
« deux époux. On demeura également d'accord  
« de célébrer les fiançailles le 24 Juin de la  
« même année, après quoi la jeune princesse  
« conduite dans la ville de Neuf-Châtel, de-  
« vait être confiée au comte Antoine jusqu'au  
« jour de la conclusion du mariage (\*). »

Baleicourt. P. 189. Chronique de Provence. Fol. 630. Art de vérifier les dates. — Paradin. Fol. 732. — Monstrelet. Fol. 73. — Benoit de Toul.

(\*) « Par ce moyen, dit Paradin, les deux princes se pardonnèrent « ce qu'ils pouvoient estre mesfait entr'eux, à la grant joye et consolation du peuple. »

Les considérations qui portèrent René à se soumettre à tout ce qu'on exigeait de lui, se trouvent exprimées dans une lettre qu'il adressa alors à la régence de Lorraine, en l'invitant à lui envoyer ses deux fils :

« Les malheurs et les divisions causés dans  
 « mes états par ma détention, me font une  
 « loi, dit-il, d'employer le plus tôt possible  
 « tous les moyens qui sont en ma puissance  
 « pour y mettre promptement un terme. »  
 Jean de Fénestranges, grand maréchal de Lorraine, Gérard de Haraucourt sénéchal, Jacques de Haraucourt bailli de Nancy, Philippe de Lenoncourt, etc., conduisirent Jean et Louis d'Anjou à Langres et ensuite à Dijon; ils y arrivèrent le 28 Avril, en même temps que leur sœur Yolande se séparait de sa mère pour se rendre auprès de la comtesse de Vaudémont.

Singulière destinée de ces jeunes princes que la fortune appelait au trône, et qui commençaient par porter des fers (\*)!

Archives de Bourgogne. Layette 80. Notes manuscrites de Dom Calmet.

(\*) Au moment où Antoine de Vaudémont demandait la main d'Yolande d'Anjou pour son fils, Marguerite d'Anjou venait également d'être promise à Pierre de Luxembourg, comte de St.-Paul, dont l'écuyer avait fait René prisonnier.

(Notes manuscrites de Dom Calmet).

VII. Libre enfin après tant de sacrifices, René, parti de Dijon le 25 Avril, fit son entrée à Bar le 1<sup>er</sup> Mai; delà, son premier soin fut d'aller remercier Dieu de sa délivrance, dans l'Église de *St. Nicolas-de-Port*, et d'accomplir le vœu d'un pèlerinage à l'abbaye de Notre-Dame de Bouxières, ( l'un des quatre chapitres nobles de Lorraine, fondé au X.<sup>e</sup> siècle par St. Gauzelin, évêque de Toul ).

Il était attendu à cette abbaye par Isabelle de Lorraine et Marguerite de Bavière, auxquelles s'était joint le comte de Vaudémont lui-même. Tous ensemble revinrent à Nancy, où des témoignages d'une joie aussi sincère qu'unanime éclatèrent à la vue de René.

Ce prince passa le reste de l'année soit dans cette ville, soit à Bar, jouissant avec transport du bonheur de revoir son épouse, ses amis, ses sujets, s'occupant sans relâche de ramener la paix en Lorraine, de réparer les désordres survenus dans l'administration pendant son absence, de se procurer l'argent nécessaire pour sa rançon, et de conclure divers traités avec quelques seigneurs qui s'étaient permis des agressions contre ses états. ( On cite entr'autres *Charles de Cervoles*, seigneur d'*Estrepy* ). René se transporta aussi à Remiremont, vers la fin de 1432, ainsi

que le prouve un acte passé devant la porte dite *Luxanes*, « près de la chapelle St. Laurent, dans lequel il promet sa protection « au chapitre. »

1432  
Quelques nouveaux différends étant survenus entre René et le comte Antoine, ces princes se rendirent en Flandre, le 26 Janvier de l'année suivante, afin de prendre le duc de Bourgogne pour leur arbitre, et de signer le traité définitif qui devait confirmer celui du 6 Avril 1332. Mais Philippe en ajourna encore le moment, se réservant de prononcer, plus tard sur la question principale, relative à la souveraineté de la Lorraine; il ordonna seulement que les titres des parties intéressées lui fussent remis pour en délibérer avec connaissance de cause. Le voyage de René et d'Antoine n'eut donc d'autre résultat qu'une convention provisoire à peu près semblable à celle du 6 Avril: cet acte ayant été agréé le 13 Février, à Bruxelles, fut publié dans les états du duc de Lorraine et du comte de Vaudémont, aussitôt après leur retour.

Cette négociation ne répondit point, comme on voit, aux espérances qu'en avaient conçues les deux princes. René se trouvait encore séparé pour long-temps de ses fils et de sa fille

ainée, sans autre compensation qu'une liberté passagère. De son côté, Antoine qui avait cru retirer un plus grand avantage de la détention de son compétiteur, ne voyait point ses droits sur la Lorraine plus assurés par le mariage de Ferry son fils avec Yolande d'Anjou. Mais n'osant appeler de la décision du tout-puissant Philippe (12), ils se soumirent alors sans observations à la volonté qu'il leur manifesta.

René profita cependant de l'autorisation tacite de ne pas retourner encore en prison, pour conclure un traité de paix avec les comtes de Ligny et de St.-Paul, qui, depuis la prise de Guise en 1420, s'étaient presque constamment déclarés contre lui. Incertain du sort qui lui était réservé, n'ayant rien plus à cœur que d'épargner de nouvelles guerres à ses peuples, René oubliait tous ses sujets de ressentiment, pour consolider la bonne intelligence entre ses états et ses anciens ennemis (\*).

Dès qu'il fut revenu du château Bohaing

(\*) « En cest an fust aussi traicté la paix entre les ducs de Bar et les comtes de St.-Paul et de Ligny frères, à cause de la guerre et hayne qui par ung long-temps avoit esté entre eulx par fois. De laquelle toute la comté de Guise jà pieça, prise par monseigneur Jehan de Luxembourg lui demoura par le dict traicté. Et pour sûreté. René luy donna le château de Bohaing. Il fust grandement et honorablement reçu dans iceluy chasteau de Bohaing, et se départit de là, très bien content, comme il monstroït semblant, et s'en retourna en sa duchée de Lorraine. » (Monstrelet).

où leur traité s'était conclu, René alla de nouveau à St. Nicolas, et y passa trois jours avec le comte de Vaudémont. Le besoin de réprimer les excès continuels que les brigands commettaient chaque jour dans les domaines de ces princes, rétablissant quelque union entre eux, les avait portés à se liguier et à se prêter un mutuel appui. Ils se trouvèrent encore l'un et l'autre à Bar le 1<sup>er</sup> Juillet 1433, et Antoine s'engagea par un acte authentique à « avantager exclusivement son fils Ferry, en « considération de son futur mariage avec « Yolande d'Anjou. »

Peu de temps après ( le 4 Août ), René fit alliance pour six ans avec la ville de Metz. Le 18 Septembre, ce prince ne balança pas à se rendre à Vézelize, auprès du comte de Vaudémont, que le Damoisel de Commercy menaçait d'attaquer; ils se promirent d'unir leurs troupes pour repousser ce voisin dangereux.

Le 27 du même mois, René se ligua également avec l'évêque de Metz, afin d'exterminer les vagabonds qui ne cessaient de ravager la Lorraine et de détrousser les voyageurs. Mais il ne paraît pas qu'ils aient eu besoin de marcher en personne contre ces aventuriers dont il fut fait, dit la chronique, « merveilleuse boucherie. »

Le 7 Décembre, René se trouvait sans doute absent de ses états, puisque la duchesse Isabelle signa une trêve avec Robert de Sarrebruche. On ignore où était alors ce prince; on sait seulement que le duc de Bourgogne s'étant rendu à Châlons, les premiers jours de l'année 1434, René y arriva lui-même au commencement de Février, et qu'il en partit avec Philippe pour assister au mariage de Louis de Savoie, comte de Genève (\*), avec Jeanne de Lusignan, fille de Janus, roi de Chypre, et de Charlotte de Bourbon.

Les comtes de Nevers et de Clèves, le marquis de Fribourg, Louis de Châlons, prince d'Orange, et près de deux cents gentilshommes, escortèrent Philippe et René jusqu'à Genève, où des fêtes magnifiques les attendaient.

Amé VIII duc de Savoie qui, s'apprêtant déjà à goûter les douceurs de la vie privée, ne prévoyait pas sans doute que la tiare dût un jour ceindre sa tête, accueillit avec les plus grands égards le prisonnier de son beau-frère le duc de Bourgogne. Ce fut dans cette cour, où

Monstrelet. Tom. III. Fol. 79. — Chronique de Savoie. P. 280.  
Dom Plaucher. IV. P. 185.

(\*) Louis de Savoie était frère de Marie, duchesse de Milan, et de Marguerite, reine de Sicile, épouse de Louis III d'Anjou. Jeanne de Lusignan mourut le 11 Novembre 1462.

Art de vérifier les dates. Fol. 838.

régnèrent un luxe royal et une politesse exquise, que René vit, pour la première et dernière fois, Marguerite de Savoie qui se préparait à aller rejoindre Louis III d'Anjou (13), son époux.

Resplendissante de beauté, de jeunesse et de grâces, cette princesse fit l'ornement du banquet nuptial, où René fut placé auprès de la mariée (\*), et auquel succédèrent toutes sortes de divertissemens.

Aussitôt après ces fêtes, Marguerite partit pour l'Italie avec une nombreuse suite; Philippe et René quittèrent Genève, et ne se séparèrent qu'à Châlons où, par un acte du 26 Février, le duc de Bourgogne mit le comble à ces procédés généreux envers son prisonnier, en prolongeant sa liberté et permettant que ses deux fils allassent le retrouver à Nancy.

VIII. Dans l'intervalle de ce voyage à la cour de Savoie, le roi de France, Marie d'Anjou, Charles d'Anjou et le duc de Bourbon,

(\*) « Tous trois au droict et lez, rapporte Monstrelet, au milieu de la table, étoit assise Jeanne de Lusignan, et après elle le duc de Bâ et le comte de Nevers; et dura ceste feste trois jours, moult plantureuse et solemnelle, durant lesquels furent faictes de grandes joyeusetés, et aultres esbattemens et passe-temps, après lesquels le duc de Bourgogne fit présent à l'espousée d'une bague et d'un fermail (petit coffret) estimé trois mille ducats. »

Wassebourg. Hist. générale de Metz. — Dom Calmet. Tom. II. Fol. 777. — Jean le Paige. Manuscrit. P. 255.

mécontents du traité de Bruxelles, avaient fait des ouvertures à la régence de Lorraine pour agir directement et sans l'autorisation de René, auprès de l'empereur Sigismond. Déjà favorablement disposé, ce monarque paraissait effectivement le seul arbitre auquel on ne put contester le droit de décider de la souveraineté de la Lorraine. L'évêque de Metz, et Louis d'Haraucourt évêque de Verdun, se chargèrent avec empressement d'entamer cette délicate négociation qui, appuyée par les ambassadeurs de France, eut tout le succès qu'on en espérait. En conséquence, René et le comte de Vaudémont ne tardèrent pas à être cités à Bâle où l'empereur se trouvait, pour y soutenir devant lui leurs prétentions respectives. Mais on n'avait pas calculé que René, libre seulement sur sa parole, ne pouvait s'absenter sans l'acquiescement du duc de Bourgogne et qu'il fallait instruire ce prince de ce qui se passait. Blessé de ce qu'on agissait ainsi sans sa participation au moment où lui-même témoignait tant de générosité, il se refusa d'abord avec hauteur à ce que René s'éloignât de Nancy. De nouvelles réflexions, jointes à sa bonté naturel-

( Dégly. Hist. des rois des deux Siciles. Tom. III. P. 140. Dom Calmet. II. Fol. 780. Hist. d'Allemagne par le père Rome. Tom. VII. P. 382. Héraut d'armes de Lorraine. Manuscrit. Fol. 47 ).

le, l'y firent cependant consentir; mais il exigea que, pendant l'absence de leur père, Jean et Louis d'Anjou fussent ramenés à la tour de Bar; Henri de Ville, évêque de Toul s'empressa d'exécuter cet ordre.

Ayant reçu alors les saufs-conduits qui lui étaient nécessaires, René quitta la Lorraine, suivi de quelques gentilshommes, et arriva à Bâle le 23 Avril 1434, en même temps que le comte de Vaudémont.

Nous avons déjà dit que Sigismond (14) était fils d'une sœur de Louis I<sup>er</sup> d'Anjou, aïeul de René; ainsi les liens du sang autant que la justice apparente de sa cause, avaient prévenu d'avance l'empereur en faveur de son jeune parent. Aussi, quoiqu'il eut reçu les deux illustres compétiteurs avec les plus grands égards, il ne put s'empêcher de témoigner à René une bienveillance particulière. Sa cour et son conseil la partagèrent trop publiquement pour qu'elle échappât au comte de Vaudémont.

Craignant non sans fondement que cette prévention n'influât sur la décision du tribunal de l'empire, Antoine fit rédiger un acte en latin, par lequel il déclarait s'opposer à tout jugement, à moins que les titres produits par René ne lui fussent préalablement communiqués; et pour s'assurer par lui-même que cet

écrit serait remis entre les mains de Sigismond, il accompagna les avocats et les notaires chargés de le lui présenter. Il entra avec eux dans le cabinet du monarque, et dès que la lecture en eut été faite, il prit la parole à son tour ; mais Sigismond l'interrompant sur le champ, lui annonça qu'ayant parfaitement compris ses raisons, il en conférerait avec son conseil.

Malgré cette brusque manifestation de la volonté impériale, un des avocats du comte de Vaudémont « commença un long plaidoyer « dans lequel remontant à l'origine de la Lorraine, il s'attacha à prouver que ce duché « étant un fief masculin ne pouvait se transmettre par mariage ; » il appuya ensuite son raisonnement de tant de citations étrangères à la cause, que Sigismond excédé, se retira dans ses appartements, laissant entendre la fin du discours de l'avocat, à l'évêque de Passaw, au comte d'OEtingen et à Chicala, son conseiller aulique.

Le lendemain (24 Avril), suivi de tous ses principaux officiers, il se rendit en grande pompe à la Cathédrale de Notre-Dame de Bâle, où s'étaient déjà rassemblés une foule de spectateurs, prévenus que l'investiture de la Lorraine devait y être irrévocablement fixée.

Chacun s'étant placé selon son rang, Sigismond s'apprêtait à monter sur le magnifique trône qu'on lui avait élevé dans le chœur, lorsque le comte de Vaudémont s'approchant de ce prince, lui demanda et obtint la permission de faire publiquement plaider sa cause.

L'avocat d'Antoine prenant donc la parole, récapitula tous les faits, et exposa dans les plus minutieux détails une discussion connue de tous les assistants; son discours, malgré sa longueur, fut écouté avec un religieux silence et sans la moindre interruption; mais à peine s'achevait-il, que Sigismond fit signe à son conseiller aulique de se lever et de prononcer le jugement.

Chicala ayant alors réclamé l'attention générale, dit à haute voix « que l'empereur, « pleinement instruit de cet important pro- « cès; informé des titres respectifs des au- « gustes prétendants; y ayant mûrement ré- « fléchi, ainsi que son conseil composé des « princes et seigneurs de l'empire, donnait « par provision le duché de Lorraine à René « d'Anjou, sans préjudice toutefois aux droits « futurs du comte de Vaudémont. »— Sigismond fit en même temps approcher le jeune prince, reçut son serment de fidélité et le reconnut duc

de Lorraine , suivant la formule usitée de temps immémorial.

Déconcerté d'une décision aussi prompte qu'imprévue, le comte Antoine quitta à l'instant l'assemblée, en protestant contre la validité du jugement impérial, et, s'éloignant de Bâle, il ne songea plus qu'à troubler de nouveau la tranquillité de son heureux compétiteur.

Plein de joie et de reconnaissance, René empressé de profiter d'une seconde prolongation de liberté qu'il recevait du duc de Bourgogne, en date du 1<sup>er</sup> Mai, prit le même jour congé de l'empereur. Des transports unanimes d'allégresse lui prouvèrent, à son arrivée à Nancy, le prix que les Lorrains attachaient à le conserver pour leur souverain, et la justice qu'ils rendaient à son affection pour eux. Chacun s'en félicitait; on ne songeait plus aux malheurs passés, et l'on cherchait surtout à les faire oublier à celui qui en avait le plus souffert.

Profondément touché de ces sentiments, et voulant à son tour signaler la satisfaction qu'il en ressentait, René, ordonna le 11 du même mois les apprêts d'une fête générale à Pont-à-Mousson. On y invita les seigneurs des contrées voisines, avec la garantie qu'ils retour-

neraient chez eux en toute sûreté (précaution indispensable dans ces temps désastreux, où les grandes routes même n'étaient pas sans danger).

Les joutes, les tournois, les bals et les autres divertissements auxquels présidèrent René et Isabelle de Lorraine, eurent lieu au contentement général; rien ne troubla l'ordre, la gaieté, l'harmonie qui y régnèrent (\*). Mais un événement, dont les suites pouvaient devenir très graves, succéda à ces plaisirs si long-temps interrompus.

Robert de Sarrebruche qu'on n'y avait point appelé (à cause sans doute de sa conduite à Bulgnéville) regarda cet oubli comme un affront sanglant. A la tête d'un certain nombre de soldats, et suivi de quelques serviteurs dévoués, il se cacha avec eux dans un bois épais que devaient traverser les chevaliers de Metz (\*\*). Sortant de son embuscade aussitôt

Dom Calmet. Tom. II. Fol. 787. Bicais. Hist. manuscrite. Fol. 35.  
Hist. générale de Metz. P. 633. Richard de Wassebourg. Fol. 483.  
Monstrelet. Tom. III. Fol. 141. Anselme. Tom. II. Fol. 133g.

(\*) Messire Nirol Groigna

Le prix de la joute gagna...

Par devant tous les grands seigneurs

Eurent les messins grand honneur.

(Chron. manuscrite de Metz).

(\*\*) Mais le seigneur de Commercy

Avoit le cœur faux et marry...

Fist au boys grands gens embuscher,

Pour faire nos gens trésbücher.

(Ibid).

qu'il les eut reconnus, il fondit à l'improviste sur un groupe de gentilshommes, les dispersa, et quoiqu'ils fussent escortés de quarante-cinq hommes d'armes, il leur fit dix-huit prisonniers, qu'il emmena à Commercy avec vingt-deux chevaux de selle.

Indigné d'une pareille audace, René et plusieurs seigneurs lorrains réunirent un corps considérable de troupes et marchèrent vers Commercy, où le Damoïsel s'était renfermé, résolu à se défendre en désespéré (\*); mais incapable de résister long-temps aux efforts de René, cet imprudent seigneur allait peut-être expier chèrement sa témérité, si le connétable Artus de Richemont n'eut abandonné le blocus de Ham en Picardie, pour venir à Châlons,

(\*) « Puis monseigneur estant à Châlons, le Damoiseau vinst de-  
« vers monseigneur le connestable lui suppliant qu'il lui pleust don-  
« ner secours, et que le comte de Vaudémont tenoist une bastille  
« devant Commercy. . Et pour ceste cause mon dict seigneur envoya  
« Poton, La Hire et messire Gilles de St. Symon et de ses gens jus-  
« ques au nombre de quatre cents lances. Si prinist la Bastille d'as-  
« sault. . . A Vitry vint ce sire de Commercy qui ne vouloit obéir à  
« monseigneur le duc de Bâr, ni tenir ce qu'il avoit promis. . Fist  
« sçavoir le duc de Bar à Mousseigneur le connestable, et pour celle  
« cause mon dist seigneur le fist arrêter, et le bailla à messire Gilles  
« de St. Symon et à G<sup>m</sup>e Gruel. . Et puis s'eslargist sur sa foi et ju-  
« ra sur la vraye croix, que point ne sortiroit sans le congïé de mon  
« dict seigneur. »

Collection universelle de mémoires historiques. Tom. VIII. P. 267.

A cette époque Jean de Bassompierre s'obligea pour René contre le Damoïsel.

et employer sa médiation auprès du duc de Lorraine qui lui avait des obligations personnelles. Ces deux princes s'étant donné rendez-vous auprès de St<sup>e</sup>. Menehould, il fut convenu entr'eux que le siège de Commercy serait levé, et que Robert irait à Bar, où ils devaient retourner ensemble.

Le Damoisel y arriva en effet le 17 Octobre, se jeta aux pieds de René et d'Artus, protesta de son repentir et s'engagea par serment à ne jamais combattre le duc de Lorraine, ni les Messins, sous peine de leur payer vingt mille couronnes ou écus d'or de France ( valant vingt deux sols six deniers ).

Robert fut libre alors de revenir à Commercy sur sa simple parole; mais apprenant que les troupes lorraines avaient par mégarde mis le feu à leur logis, en quittant le siège, le Damoisel regarda ce malheur involontaire comme une nouvelle insulte, déclara qu'il se croyait dégagé de sa promesse et menaça hautement René.

Ce Prince, poussé à bout, se disposait à l'attaquer plus vigoureusement; mais le connétable se chargea de le venger. Irrité de la conduite du Damoisel, il le fit arrêter, et l'obligea à souscrire à toutes les conditions exi-

gées par le duc de Lorraine (\*). Cette réconciliation s'opéra à St.-Mihiel, le jour de S<sup>te</sup>. Lucie. Vers la même époque, René eut aussi quelques démêlés avec le seigneur de *Château-Vilain*, près la Ferté-sur-Aube, et l'on remarque, dans la guerre qui s'en suivit, que Léger de Jaucourt, seigneur d'Inteville, quoique chambellan de Charles VII, prit parti contre le beau-frère de son souverain. Les circonstances de ces différends et l'occasion à laquelle ils s'élevèrent, sont toutefois ignorées.

IX. On a vu par les détails précédents que René, quoique soumis à rentrer en prison, le 1<sup>er</sup> Mai 1434, jouissait depuis deux ans d'une liberté pleine et entière, sans que le duc de Bourgogne parût vouloir y mettre un terme.

Deux fils en otage auraient d'ailleurs répondu de la personne de René, si Philippe n'avait eu une juste confiance en sa loyauté. Tout devait donc faire présumer que ce prince

(\*) « Vint le dict Commercy ung jour que mon dict seigneur  
 « jeusnoit. — Et lors mon dict seigneur luy dit qu'il allast souper. —  
 « Si dist à Monseigneur, *puisqu'il vous plaist avec vostre congie*. —  
 « Et sur ce, il avoit ung coursier à sa porte et il décampa .. Et quand  
 « Monseigneur sceust le tour de mal engin qu'il luy avoit joué, il eut  
 « fust très mal content, et feist partir quarante lances pour aller  
 « commencer le siège de Commercy. .. Et quand le Damoiseil le  
 « sceust, il se rendit à monseigneur et au duc de Bâr, et tirant de-  
 « vers St. Mihiel là où estoit monseigneur de Bâr, il remplit tout  
 « ce qu'il avoist promis. » ( Ib. )

continuerait à user de la même générosité envers son captif.

Mais depuis le jugement solennel rendu à Bâle par Sigismond, le comte de Vaudémont, plus aigri que jamais contre René, voyait avec dépit les profondes racines de l'attachement des Lorrains pour lui: il ne put se dissimuler que sa cause serait perdue sans retour, si son rival demeurait ainsi en liberté, et avec le pouvoir d'un souverain. Renouvelant ses instances auprès de Philippe, il demanda qu'on ne méconnût pas plus long-temps ses droits, et se plaignait hautement de ce qu'on lui eût enlevé un prisonnier qui lui appartenait comme au seul chef de l'armée victorieuse à Bulgnéville. Il crut devoir même retracer dans un long mémoire les circonstances historiques de cette journée (15).

Antoine terminait l'énumération de ses griefs, en suppliant Philippe de le laisser maître absolu du sort de René, ou d'obliger du moins ce prince à rentrer en captivité.

Ebranlé par des raisons dont quelques unes étaient sans réplique, et vaincu par ces sollicitations réitérées, le duc de Bourgogne envoya un de ses hérauts d'armes à la porte du palais de René, en lui enjoignant « de se rendre sans délai dans la tour de Bar, con-

« formément à l'acte du 6 Avril 1432, ratifié à Bruxelles. »

Ce fut en vain qu'Isabelle, ( en deuil de sa vertueuse mère Marguerite de Bavière ) et le conseil de Lorraine consternés, cherchèrent à fléchir la volonté de Philippe, ou à éloigner du moins l'accomplissement d'un rigoureux arrêt. En vain mit-on sous ses yeux le tableau des nouveaux malheurs près de fondre sur un pays à peine sorti de tant de calamités... Philippe demeura inébranlable.

Esclave de son serment, comme il le fut toute sa vie, et se souvenant peut-être alors du mémorable exemple donné par le roi Jean son bisaïeul, René alla reprendre ses chaînes, disant : « qu'il préférerait se soumettre au sort qui l'attendait, qu'au déshonneur d'avoir manqué à sa parole. » De quelle douceur eut été d'ailleurs pour ce prince une ombre de liberté que le moindre caprice pouvait faire évanouir, et pendant laquelle les verroux de sa prison semblaient en quelque sorte toujours prêts à se refermer sur lui?

L'action du duc de Lorraine fut d'autant plus noble, qu'appuyé en ce moment par le roi de France, par une foule de ses anciens compagnons d'armes, et surtout par le dévouement de ses sujets, il était en mesure d'op-

poser la force ouverte à l'ordre de Philippe.

(Une loyauté si rare a néanmoins été blâmée par quelques auteurs, qui n'ont vu qu'une faiblesse d'esprit ou un défaut de courage dans un pareil trait de grandeur d'âme).

René fut d'abord conduit à Dijon; mais le bruit s'y étant aussitôt répandu qu'on formait de tous côtés une ligue formidable pour le délivrer, il parut imprudent qu'il restât davantage dans la tour de Bar (\*), et l'on se hâta de le transférer au château de Rochefort.

Voilà donc ce prince une seconde fois replongé dans les fers, au plus bel âge de sa vie!. Séparé de tout ce qu'il avait de plus cher au monde, ayant à peine joui de la puissance de faire le bien, ne prévoyant plus désormais quand apparaîtrait le jour de sa délivrance, quelle source inépuisable de nouvelles méditations se présenta à son esprit sur la bizarrerie de la fortune qui, constante seulement dans ses caprices, se joue si diversement de

(\*) « Les seigneurs bourguignons, dit la chronique lorraine, « ayant nouvelles que le roi Charles VII vouloit entreprendre de le « jeter hors la ville, vinrent vers lui et lui dirent: Monsieur, ici avez « assez demouré. Avec nous fault venir, — dict le duc: Hélas! où me « voulez-vous mener? dirent: Ne vous soulciez, en bon lieu vous menerons, ferons bonne chère, avec vous demourerons. — Ils deslogèrent le duc hors Dijon, en la comté dedans Bracon, si l'ont mené. Deux ans y fust. »

Chronique de Lorraine. — Jean le Paige. Manuscrit.

nos vains projets!... Qui plus que René dut réfléchir tristement sur la chaîne d'événements dont se compose la destinée humaine, lorsqu'au milieu des murs épais qui le renfermaient, un royaume s'offrit en perspective à l'illustre prisonnier! Mais hélas! la couronne qui l'attendait était entourée de sombres ciprès, et René n'apprit qu'il était destiné à un trône, qu'en pleurant un frère tendrement aimé.

Louis III, ce monarque auquel ses ennemis même donnèrent des larmes, atteignait sa trentième année, quand la mort vint l'enlever aux douceurs de l'hymen, et à l'amour de ses peuples, le vingt-quatre Octobre 1434.

La Reine de Naples, Jeanne II, qui l'avait adopté pour son successeur, parut surtout inconsolable de la perte de ce prince, renommé dans l'histoire comme l'un des plus grands capitaines de son siècle.

Balthazar de Gérente (16), baron de Montclar, gentilhomme provençal, chargé d'annoncer cette nouvelle à René, l'était également de le prévenir des intentions favorables de la reine Jeanne et du dévouement des Provençaux.

Le bruit de ce changement inattendu dans l'avenir de René, se répandit à peine à Dijon,

que le conseil de Bourgogne, devenu plus surveillant encore, jugea à propos de ne pas laisser son prisonnier à Rochefort où on ne le croyait pas assez à l'abri d'un coup de main. En conséquence, le chancelier Rolin, Giraud Rolin, Bailly de Mâcon, et Pierre de Beaufremont sire de Charny (\*), eurent la mission de se rendre auprès du prince, et de le conduire à Bracon; ce qu'ils exécutèrent dans le courant du mois de Février 1435.

René s'y trouvait transféré depuis environ trois semaines, lorsqu'un autre gentilhomme de Provence, nommé Vidal de Cabanis (17); et maître-rational de la cour suprême de justice, arriva à Bracon, le 15 Mars 1435, pour informer son maître de la mort de la reine Jeanne II (\*) et de l'adoption qu'elle avait faite de lui, le même jour 2 Février.

Témoins des derniers moments de cette princesse, unique rejeton de la maison de

Bicais. Hist. manuscrite. Fol. 37. — Le père l'Enfant. Hist. du concile de Bâle. 1<sup>er</sup> P. 431. — Moréri II. Fol. 80.

(\*) Pierre de Beaufremont, sire de Charny, épousa le 30 Septembre 1448, Marie, légitimée de Philippe duc de Bourgogne. Il était seigneur de Beaufremont ou *Mont-du-Bessroy*, à cause de la cloche d'alarme qui était dans ce château.

(\*) Jeanne mourut âgée de soixante-cinq ans. On avait fait ces vers sur elle:

De Duras la dernière royne,  
Sera du sceptre la ruyne.

Duras-Anjou, Vidal était parti précipitamment de Naples, afin d'instruire René de tous les détails qui pouvaient l'intéresser, et lui peindre surtout l'affection des Napolitains envers sa famille: juste et touchant hommage rendu à la mémoire de son père, comme à celle du malheureux Louis III!

Attendri à ce témoignage de dévouement que lui donnait Vidal de Cabanis, René l'embrassa avec bonté, l'appela son loyal serviteur, versa de nouvelles larmes sur la perte de son frère, déplora celle de Jeanne, et chercha à se bien pénétrer, avec le fidèle ambassadeur, de la situation actuelle du royaume de Naples.

Bannissant de son cœur ses anciennes préventions contre une famille rivale de la sienne, la sœur de Ladislas avait depuis quelques années accordé une telle confiance à Louis III, que le sénéchal Jeande Carraccioli, ayant cherché à ourdir une intrigue en faveur du roi d'Aragon, l'impérieuse reine l'avait fait poignarder dans son propre palais. Tous ses efforts avaient tendu dès-lors à assurer l'adop-

Burigny. Hist. des deux Siciles. P. 318. Hist. de France. Tom. XV. P. 229. — Dom Plancher. IV. P. 197. Archives de Bourgogne. Compte X. P. 715. Chronique de Provence. Fol. 593. — Gaufridi. Fol. 302. — Pitton. Hist. d'Aix. Fol. 222. — Gianone III. P. 445.

tion du prince angevin dont la fin prématurée ne changea rien aux projets de Jeanne, qui laissa en mourant un trésor de cinq cent mille ducats destinés à entretenir le royaume de Naples dans sa fidélité envers René; elle avait en même temps choisi pour prendre les rênes du gouvernement, jusqu'à l'arrivée de ce nouveau souverain, seize seigneurs, connus par l'affection qu'ils portaient à la maison d'Anjou. (On comptait parmi eux, le comte de *Nola*, *Raymond Orsine*, *Baldassar de la Rat*, comte de *Caserte*, *Georges de Lamagne* comte de *Sulcino*, *Othon Carraccioli*, comte de *Nicastro*, grand chancelier, *Gauthier* et *Ciarletto Carraccioli*; le grand sénéchal *Enrico d'Anna*, *Perdicasso Barilo* comte de *Monte-Dorosi*, etc. etc.) Un grand nombre d'autres personnages non moins puissants avaient embrassé la cause du roi d'Aragon.

Il était assez difficile de calculer au juste quel parti la cour de Rome prendrait dans cette conjoncture; elle avait à ménager à la fois, Charles VII, dont l'intérêt pour René n'était point douteux, et Alphonse V, compétiteur du nouveau roi: de plus, le pape

Barigny. Tom. II. P. 318. — L'Enfant. Hist. du concile de Bâle Tom. Ier. P. 442. — Papon. Hist. de Provence. Tom. III. P. 347. — Boni Plancher IV. P. 223.

nourrissait lui-même de secrètes prétentions sur le royaume de Naples, et il pouvait profiter de l'inter règne pour les faire valoir. Mais si l'appui du souverain pontife était encore un problème, René devait naturellement compter sur le duc de Milan doublement son parent, à cause de Valentine, duchesse d'Orléans, et de Marguerite de Savoie, dont il avait épousé la sœur aînée. Toutefois, il était de la plus haute importance de ne pas laisser influencer d'avance Philippe Visconti, et il fallait également se montrer en personne en Italie pour ne pas donner le temps au zèle des Napolitains de se ralentir.

A ce tableau, tracé par un serviteur dévoué, René n'entrevit que trop ce qu'allait lui coûter en ce moment la perte de la liberté; mais il n'avait aucune espérance de fléchir le duc de Bourgogne et il pensa, avec Cabanis, que le seul moyen de ne pas être dépouillé de la couronne, était que la Duchesse Isabelle partit promptement pour la Provence, et même pour Naples, avec les pouvoirs illimités de lieutenant-générale. L'ambassadeur se chargea lui-même d'aller l'en prévenir, et quitta le fort Bracon où il laissait son maître en proie à toute sorte d'anxiétés.

Dans l'intervalle du voyage de Cabanis vers

René et Isabelle, le pape Eugène IV (\*) fut instruit de la nouvelle détention du roi titulaire de Naples, On le vit prendre alors une détermination qui changea totalement la face des affaires, et qu'on n'aurait point attendu de son caractère plein de prudence. Il déclara que le royaume de Naples appartenait au St.-Siège, par l'extinction de la postérité de Charles I.<sup>er</sup> d'Anjou, frère de St. Louis, et y délégua comme vice-roi le patriarche d'Alexandrie, Jean Witelleschi, évêque de Rakanati, homme ambitieux, entreprenant, et que les obstacles étaient loin d'intimider; mais ce prélat crut cependant devoir se contenter de signifier aux seize seigneurs nommés par la feuë reine, de s'abstenir d'aucune élection jusqu'à ce que le pape en eût décidé lui-même.

Il ne paraît pas présumable, en effet, que l'intention d'Eugène IV fut véritablement de réunir la couronne de Naples aux états de l'Église. On doit penser plutôt que son but, en se réservant le droit d'en disposer, était de s'assurer dans le prince qu'il y appellerait,

(\*) Eugène IV. ( Gabriel Condolméro ) était de l'ordre des Céselins, et portait une louve dans ses armes. Aussi, est-il appelé *Louve Célestine*, dans la révélation de St. Malachie expliquée.

un puissant appui contre les prétentions toujours croissantes du Concile de Bâle.

Quoiqu'il en soit, ni les menaces de Wittelleschi, ni ses raisons pour démontrer les droits que la mort de Jeanne rendait au Saint-Siège, ne produisirent aucune impression sur les Napolitains: loin de là, instruits des préparatifs d'invasion du roi Alphonse, le conseil des Seize s'assembla et désigna, à la pluralité des voix, trois ambassadeurs chargés d'offrir la couronne à René. L'évêque de Racanati retourna alors à Rome sans avoir retiré le moindre fruit de sa courte mission.

Les députés napolitains étant annoncés en France, et la forteresse où languissait leur jeune roi n'offrant probablement pas de local convenable pour les recevoir, le chancelier de Bourgogne et le sire de Beaufremont, accompagnés d'une nombreuse escorte, se rendirent à Bracon, d'où ils ramenèrent leur prisonnier à la tour de Bar.

Ce fut là que René accueillit les envoyés de son nouveau royaume, et Vidal, qui se trouvait présent à cette entrevue, redoubla ses instances, afin que René investit la reine son épouse du titre de lieutenant-générale; il paraît même qu'il lui en porta les lettres-patentes vers le 4 Juin 1435.

Cependant la situation des affaires se compliquait de plus en plus à Naples, où le duc de Sessa, à la tête d'un parti puissant, s'était déclaré pour le roi d'Aragon qu'il avait engagé à tenter la conquête de cet état en profitant de l'absence de son rival. Alphonse commença aussitôt le siège de Gaëte, place forte, regardée comme la clef du royaume. Mais Eugène, auquel Charles VII et René venaient d'adresser des reproches assez vifs sur ce qu'il paraissait hésiter à reconnaître pour roi de Naples le successeur que Jeanne de Duras s'était choisi, enjoignit au roi d'Aragon de discontinuer les hostilités, s'il ne voulait encourir les foudres de l'Eglise. Il fit part en même temps de sa conduite à la cour de France.

Peu habitué à reculer devant des obstacles de cette nature, Alphonse ne répondit à la sommation du souverain pontife qu'en poussant avec plus de vigueur le siège de Gaëte.

Réduite à la dernière extrémité, ne recevant aucun secours, renfermant dans son sein un foyer de sédition, cette ville aurait infailliblement succombé, si, par un bonheur dont la vie de René n'offre que de rares exemples, la république de Gènes et le duc de Milan n'eussent formé la résolution de s'opposer

aux projets du roi d'Aragon leur commun ennemi. Ils équipèrent donc en toute hâte une flotte considérable, dont ils confièrent le commandement au brave Gaëtto Biagio d'Assereto, qui se mit en mer le 1.<sup>er</sup> Août.

Averti du départ de l'escadre combinée, Alphonse n'hésite point à voler en personne à sa rencontre. Il fait appareiller ses vaisseaux qui croisaient sur la mer de Sicile; l'élite de ses chevaliers veut le suivre; ses trois frères, Henri, roi de Navarre, Henri, grand maître de l'ordre de St. Jacques, l'infant Don Pierre s'embarquent avec lui, et la flotte aragonaise s'avancant à pleines voiles, se trouve en peu de temps en vue de l'île Poncia ou Ponza, auprès de laquelle se ralliaient la croix rouge de Gènes et le pavillon milanais.

Le même jour, 4 Août, les vaisseaux s'étant approchés le plus près possible les uns des autres, le combat s'engagea vivement et bientôt la fortune se déclara pour les Génois, malgré tous les efforts d'Alphonse qui avait couru lui-même les plus imminents dangers. Le grand mât de la galère qu'il montait avait failli à l'écraser en tombant à côté de lui; un boulet passa également si près de ce prince qu'il en

fût renversé, et dans le même instant on s'aperçut que la nef royale (percée dit-on par un fameux plongeur génois), faisait eau de toute part et menaçait de sombrer. Dans un tel péril, les Aragonais tremblant pour la vie de leur souverain, le supplièrent de faire cesser le combat et d'amener son pavillon. La nécessité l'y força, et l'ambitieux Alphonse, qui avait compté sur la captivité de René pour s'emparer de son royaume, se vit réduit à subir la loi du vainqueur. Ce fut, dit-on, à Jacques Justiniani, gouverneur de l'île de Chio, qu'il remit son épée, en déclarant qu'il se regardait comme prisonnier du duc de Milan, et non des Génois.

Ce combat naval fut si violent, qu'un seul vaisseau aragonais pût s'échapper : tous les princes tombèrent au pouvoir des alliés, excepté l'infant Don Pierre qui, s'étant jeté dans une autre galère à la faveur de la nuit, se sauva comme par miracle sur les côtes de la Sicile.

La nouvelle de cette mémorable victoire ayant été promptement transmise au duc de Milan (\*) (qui prenait le titre de lieutenant-général du Concile de Bâle en Italie), ce prince

(\*) Philippe Visconti n'eut qu'une fille qui épousa François Sforce devenu duc de Milan. (Sforce était fils naturel de Jacques Sforce,

s'empressa de la communiquer, le 20 Août suivant, aux prélats rassemblés qui, à leur tour, durent en instruire René qu'elle intéressait plus particulièrement.

En effet, on ne forma plus aucun doute en Lorraine comme à Naples que la détention du roi d'Aragon ne fût le signal de la délivrance du prisonnier de Bracon, d'autant plus que le souverain pontife joignait ses instances à celles de Charles VII, et des princes du sang. Tous leurs ministres étaient en ce moment auprès du duc du Bourgogne pour accélérer le traité définitif qui devait se conclure à Arras.

La plus vive allégresse succéda alors en Provence, en Anjou, et en Lorraine, aux alarmes qu'avait fait concevoir l'ordre sévère de Philippe. On proclamait dans cette dernière province l'arrivée prochaine de René; on y oubliait les malheurs passés; l'avenir se présentait avec toutes ses illusions... De quelle cruelle surprise ne fut-on pas frappé, en apprenant que le duc de Bourgogne, donnant sa sanction au traité

un des plus grands capitaines de l'Europe. Il naquit le 25 Juillet 1401).

Philippe, était, dit-on, toujours entouré de médecins et d'astrologues.

(Voyez sa vie par *Pier Candido Decembris*, Hist. littéraire d'Italie. Ginguené. Tom. III. P. 582.

d'Arras, ( le 21 Septembre, en présence d'un grand nombre de princes et des ambassadeurs de toute la Chrétienté ), excluait nominativement René de la paix générale?... En vain une foule de réclamations émanées des personnages du plus haut rang s'élevèrent-elles en sa faveur. En vain chercha-t-on à adoucir la rigueur avec laquelle Philippe s'était prononcé... Soit que le titre de roi accordé à René eût excité tout-à-coup sa jalousie, soit que le comte de Vaudémont, ou Alphonse lui-même eussent reçu sa parole, ce prince demeurant inflexible persista dans sa déclaration et la fit promulguer par le chancelier Rolin.

On le vit depuis ce moment changer totalement de conduite envers René, et voulant, dit Paradin, « en obtenir une meilleure rançon, « il poussa la dureté, jusqu'à le faire transférer « de nouveau au fort Bracon, où il était encore « plus tristement qu'à la tour de Bar. »

Cette détermination parut alors d'autant plus étrange, qu'elle n'avait aucun prétexte apparent; qu'elle blessait à la fois l'empereur Sigismond, le pape, le roi de France, et qu'elle ne pouvait s'expliquer que par une basse en-

vie ou une avidité également contraires au caractère reconnu de Philippe. « — Cette action, « dit Gianone, donna matière à discourir, si la « sottise de René de s'être livré à son ennemi en « de telles circonstances, était plus grande que « la malhonnêteté du duc qui le fit arrêter. » On regarda aussi comme une observation curieuse, qu'Alphonse et René, tous deux rois, fussent en même temps au pouvoir de deux ducs, du nom de Philippe.

« Mais la conduite du Bourguignon, ajoute « Gianone, fut trouvée d'autant plus blâmable « et inhumaine, qu'elle avait lieu au moment « où Visconti se conduisait avec tant de noblesse envers Alphonse, qu'il traitait plutôt « comme son hôte que comme son prisonnier (\*). »

En effet, à peine ce royal captif arrivait-il à Milan, que Philippe Visconti courut au-devant de lui, l'embrassa avec tendresse, lui donna un appartement dans son propre palais, et le rassura sur ses intentions. Cherchant ensuite à le distraire, il lui fit présent de ses meilleurs chiens, ainsi que de plusieurs oiseaux bien dressés; l'accompagna lui-même à

(\*) « Le roi d'Arragon, trouva l'Italien plus amy et plus gracieux « que l'Angevin n'experimenta le Bourguignon, dit un autre vieil « historien. — »

la chasse dans son parc ; enfin, sa conduite fut tellement affable et pleine de courtoisie, que le monarque aragonais, au lieu des rigueurs d'une prison ne rencontra que l'accueil de la plus généreuse amitié.

XI. Désespérant de fléchir le duc de Bourgogne, et décidée à soutenir les droits de son époux, Isabelle de Lorraine résolut de hâter aussi elle-même l'instant de la liberté de René en comblant les vœux des Provençaux et des Napolitains.

Parmi le grand nombre de princesses célèbres au XV<sup>e</sup> siècle, on ne peut se défendre d'une vive admiration pour la noble compagne de René, en la voyant déployer cet esprit supérieur, ce mâle courage éprouvé par l'adversité, et ces véritables talents politiques auxquels tous les historiens se sont accordés à décerner le plus pur hommage. Une éloquence persuasive, un extérieur à la fois affable et imposant, beaucoup de vivacité et d'ardeur, concouraient encore à rendre Isabelle de Lorraine capable de tenter une vaste entreprise, de braver les périls qui l'accompagnaient, de vaincre

Bouche. Hist. de Provence. Tom. II. Fol. 454. Louvet. Abrégé de l'histoire de Provence. Tom. I<sup>er</sup>. P. 242. Ib. Tom. II. P. 50. Ruffi. Hist. de Marseille. Tom. I. Fol. 269. Papou. Tom. III. p. 347.

les obstacles et de séduire ceux des Napolitains qui balançaient à embrasser sa cause.

Cette princesse quitta donc Nancy, et se dirigea vers la Provence, avec Louis Marquis de Pont-à-Mousson, son second fils, et Marguerite sa fille cadette, laissant le gouvernement des duchés de Lorraine et de Bar, aux évêques de Metz et de Verdun. Une foule de seigneurs briguèrent l'honneur de suivre la reine.

(On sait qu'Yolande d'Anjou, l'aînée des filles, demeurait auprès de la comtesse de Vaudémont. Quant au prince Jean, devenu duc de Calabre, (titre du fils aîné du roi de Naples), il partageait à Bracon la captivité de son père; on ignore si c'était un nouvel acte de sévérité ou une faveur du duc de Bourgogne).

Arrivée à Aix, où elle fut reçue avec transports, Isabelle convoqua une assemblée générale des états; elle y jura de maintenir à jamais les privilèges de cette capitale et de la Provence, et reçut en même temps les hommages et les serments de fidélité de tous les corps et des principales villes du comté (\*).

(\*) Une histoire manuscrite de la ville d'Apt, dit que Jean de Co-raze vint complimenter la nouvelle reine au nom de ses concitoyens, et qu'on y convoqua les états-généraux pour y envoyer une ambassade à René.

Hist. manuscrite d'Apt. P. 79.

La reine qui devait s'embarquer à Marseille, parut extrêmement touchée des réjouissances publiques qui y signalèrent son entrée.

Malgré le peu de temps qu'elle eut à passer en Provence, sa prudente conduite, sa fermeté, l'aménité de ses paroles gagnèrent tellement le cœur des Provençaux que, bien qu'épuisés par le double fléau d'une peste récente et d'une guerre aussi longue que désastreuse, ils s'empressèrent à l'envi de fournir à leur nouvelle souveraine des hommes, de l'argent et des vaisseaux.

Le premier soin d'Isabelle, qui savait combien les partis étaient divisés à Naples, fut d'abord de s'assurer des dispositions de ses alliés; en conséquence, elle avait envoyé l'archevêque d'Aix, Ammo Nicolaï, en ambassade vers le duc de Milan, (celui d'entr'eux qu'il importait le plus de ménager). Trois autres députés, entièrement dévoués au feu roi Louis III, (Vidal de Cabanis, Louis de Bouliers, vicomte de Reillanne (\*), et Charles de Castillon (18), devaient accompagner le vénérable prélat, et

(\*) Louis de Bouliers avait épousé Eléonore de Saluces; il mourut en 1450, laissant un fils nommé Jean qui se maria à Louise de Laval Loné.

( Louvet. add. et ill. sur la Provence. Tom. I. P. 258 à 365. Robert État de la noblesse provençale. Tom. I. P. 424. Papon. III. P. 606.

apporter la réponse de Philippe Visconti à la reine, qui n'attendait que leur retour pour mettre à la voile.

Au milieu de ces mesures politiques et des hauts intérêts qui absorbaient l'esprit et les moments d'Isabelle, il est touchant de voir cette princesse s'occuper aussi de ce qui pouvait distraire son malheureux époux.

Frappée de l'aspect pittoresque du château de Tarascon (19) (terminé par Louis II d'Anjou en 1400), elle en fit prendre une vue exacte par un habile peintre qu'elle chargea d'aller présenter son ouvrage à l'illustre prisonnier (\*).

Une peste violente (20) dont les symptômes s'étaient manifestés à Aix, obligea Isabelle de se réfugier pendant quelque temps dans la ville de Tarascon que le Rhône sépare du Languedoc, et où la présence de cette princesse et de ses enfants excita une joie inexpri-

(\*) « Elle fit pourtraire, dit C. Nostradamus, le dessin de ceste  
« place par un peintre architecte, très excellent, natif de Salon, et  
« nommé André de S<sup>te</sup>. Marie, et l'envoya au roy son mari, pensant  
« qu'il y prendroit un singulier plaisir. Le peintre fust porteur de  
« son ouvrage à qui tout aussitost que le roy l'eust parcouru des  
« yeux, sa majesté, fist incontinent délivrer la somme de vingt-un  
« ducats. »

Hist. de la ville de Fréjus par Girardin. P. 227. Chronique de Provence Fol. 594. 60.

mable (\*), comme dans tous les lieux qu'ils parcouraient.

Isabelle ne voyant point reparaître ses ambassadeurs, ne jugea pas à propos de les attendre davantage. Impatiente de se montrer à Naples, elle chargea Guillaume des Baux, seigneur de Maillane et le seigneur de St. Vallier de visiter, pendant son absence, tous les postes et les fortifications des côtes de la Provence qu'il fallait mettre à l'abri des incursions des Catalans. Elle s'éloigna ensuite, exprimant aux Provençaux sa douleur de se séparer d'eux, en laissant le roi et son fils aîné dans une obscure prison : ses adieux furent, dit-on, tellement touchants, que ses nouveaux sujets votèrent par acclamation une somme de vingt-cinq mille florins destinés à la rançon du duc de Calabre.

La flotte d'Isabelle, qui consistait en cinq galères armées et équipées à Marseille, ayant mouillé en vue de Fréjus, vers les premiers jours d'Octobre, la reine prit à son bord l'évê-

(\*) « On admiroit son fils et sa fille comme s'ils eussent esté deux anges de divers sexes, descendus du palais céleste. On ne voyoit que monter et flamber feux de joye ; que chants et publics allés gresses par les rues, couvertes de festons, de guirlandes et de fleurs ; que musiques et cantiques aux temples, et que générales et continues bénédictions. »

(Chronique de Provence).

que de cette ville. Ce prélat, nommé Jean Benaud, avait été ambassadeur de Charles VII au Concile de Bâle où il s'était distingué par l'étendue de ses lumières et par ses vertus.

Au moment où cette princesse s'éloignait à pleines voiles des côtes de Fréjus, ses députés arrivant de Milan chargés des nouvelles les plus satisfaisantes, débarquèrent eux-mêmes à Marseille, et repartirent sur le champ pour Naples.

Après une heureuse traversée, Isabelle parut à Gaëte, ville située sur la pointe occidentale du golfe de ce nom, et y fut reçue en souveraine; mais instruite que beaucoup de partisans d'Alphonse s'y étaient réfugiés, la reine, guidée par de perfides ou imprudents conseils, crut devoir en révoquer le gouverneur, *Ottolin Zoppo*, que le duc de Milan y avait placé lui-même.

Isabelle ignorait sans doute cette circonstance, ou du moins, était loin de prévoir les suites d'un tel acte d'autorité, car elle quitta Gaëte pleine de confiance et alla débarquer à Naples, le 18 Octobre. Conduite au château Capouan, ancienne résidence des princes de

Burigny. Tour. II. P. 326. — Dégly. Tom. III. P. 170. — Légende des Flamands Jean de Ferreras. Hist. d'Espagne p. 420.

la maison d'Anjou, Isabelle traversa la ville sous un magnifique poêle de velours brodé d'or, et fut complimentée par le comte de Nola à la tête des seize seigneurs désignés par Jeanne II; aussitôt après, tous prêtèrent serment de fidélité et d'obéissance, et à leur exemple, une foule de barons, de même que les députations de toutes les classes du peuple, proclamèrent la nouvelle reine de Naples.

Quoique cette princesse eut pris possession de sa couronne au milieu des élans d'une joie générale, elle était loin de se dissimuler les nombreuses difficultés qui devaient réclamer toutes les ressources de son génie.

Ce royaume si florissant naguères, était alors sans troupes, sans finances et sans chef véritablement influent. La plupart des généraux napolitains ne sachant point à qui ils appartiendraient, changeaient de parti suivant leur intérêt ou même selon leur seul caprice et ne reconnaissant plus aucun souverain légitime avaient fini par s'arroger une autorité indépendante.

Le pape Eugène, qui aurait pu être d'un si grand secours à Isabelle, se trouvait dans l'impossibilité d'agir en sa faveur. Forcé d'aban-

donner Rome, menacé des foudres du Concile de Bâle, il avait été obligé de chercher un asile à Florence où son autorité était même contestée. Sentant d'ailleurs chanceler la tiare sur sa tête, son propre intérêt rendait son opinion variable et très incertaine.

Réduite à un petit nombre de capitaines d'une fidélité éprouvée, n'étant encore reconnue reine que dans la capitale, une princesse douée d'une âme moins forte que celle d'Isabelle, eût été découragée à l'aspect du sort qui l'attendait. Sa fermeté, sa modération, sa bonté, sa prudence, ne tardèrent pas à la mettre à la tête d'un puissant parti, et à fortifier le dévouement de la noblesse dont elle était déjà devenue l'idole (\*).

Il paraît même hors de doute, que si la fortune ne se fût attachée à favoriser Alphonse en suscitant continuellement des traverses imprévues à René, la conduite courageuse et éclairée d'Isabelle aurait assuré à jamais la couronne de Naples au roi son époux et à sa postérité. C'est le témoignage que tous les historiens impartiaux s'accordent à lui rendre.

(\*) « Aussi, dit *Estienne Pasquier*, ceste vraye Amazoune qui dans un cœur de femme portoit un cœur d'homme, fist tant d'actes généreux pendant la prison de René, que ceste pièce doist estre eue en lettres d'or, dedans les annales de la Lorraine. »

( Recherches. Fol. 657.)

Mais, ainsi qu'on a pu le prévoir, la révolution du gouverneur de Gaëte servit de prétexte à la faction aragonaise pour y semer l'inquiétude, les soupçons et la division; ses agents, devenus plus audacieux depuis le départ d'Isabelle, appelèrent l'infant Don Pierre (refugié en Sicile depuis le combat du 4 Août), le firent débarquer avec ses troupes, et ce prince ayant pris possession de Gaëte sans résistance, en instruisit sur le champ son frère.

Alphonse n'avait pas attendu cet événement pour indisposer contre Isabelle, Visconti, prince généreux, affable, mais faible, dont il avait bientôt su pénétrer le caractère. Déjà il avait aggravé à ses yeux l'affront dont la reine s'était rendue coupable envers lui; se voyant maître de Gaëte, il se prononça avec plus de force encore contre la maison d'Anjou, et employa toutes les ressources de son esprit afin de prouver au duc de Milan que son propre intérêt lui défendait de soutenir René.

« S'il est une fois reconnu souverain du  
« royaume que la sœur du dernier descendant  
« de Charles d'Anjou lui a légué, au mépris  
« de toutes ses promesses, vous ne tarderez pas,  
« dit-il, à voir ce prince se liguier contre

« vous avec l'ambitieux Charles VII, qu'eni-  
 « vrent ses succès. Les Alpes ne seront pas  
 « une barrière suffisante pour vous garantir.  
 « L'Italie toute entière deviendra l'objet de  
 « ses efforts, et le Milanais sera sans doute le  
 « premier envahi; Vous n'ignorez pas que  
 « la cour de France, a déjà agité si, même de  
 « votre vivant, elle ne ferait pas valoir sur  
 « cette principauté, les droits transmis par  
 « Valentine de Milan... Souvenez-vous que les  
 « liens du sang ne sont qu'un vain fantôme  
 « que l'intérêt ou l'ambition fait évanouir et  
 « n'oubliez point que le duc Galéas votre père  
 « ( dont la sœur avait épousé le propre frère  
 « de Charles VI ) ne craignait rien tant que  
 « les Français. Philippe croit-il avoir moins  
 « à les redouter?... »

Ce tableau, développé par un prince aussi éloquent qu'Alphonse, produisit une telle impression sur Visconti, qu'adoptant sans réserve les vues de son captif, il le déclara libre à la fin d'Octobre, sans rançon, ni aucune autre condition, et ne se sépara de lui qu'après avoir signé un traité d'alliance. Alphonse était si bien parvenu à lui fasciner les yeux, que Phi-

Hist. du concile de Bâle. Tom. II. P. 443. — Trésor. Chronologique Tom. III. P. 318.

lippe ne consulta pas même les Génois pour accorder la liberté à ce monarque.

S'étant hâté de quitter Milan, le roi d'Aragon, après un séjour très court en Espagne, arriva à Gaëte le 2 Février 1436. Ainsi qu'il s'y attendait, sa présence ranima le zèle de ses partisans, et attira dans leurs rangs une foule d'hommes jusque-là indécis. Plusieurs villes environnantes ne tardèrent pas à lui envoyer des députés, à arborer ses étendards, et dès-lors il put espérer de balancer la fortune de son compétiteur.

Alphonse avait cependant commis une faute bien impolitique dans son traité avec Visconti, en signalant Eugène IV comme l'un des souverains que le duc de Milan et lui devaient compter parmi leurs ennemis. Ce pontife qui penchait naturellement pour René, se décida alors à le reconnaître roi de Naples, et envoya à Isabelle, qui avait besoin de troupes, ce même Witteleschi (\*) auquel il avait déjà

(\*) « On l'a appelé grand *scélérat* dans un siècle corrompu :

« Cet homme devenu cardinal et archevêque de Florence, dit Dom Romuald, se comporta infidèlement envers la royne Isabelle, et s'étant rendu odieux au parti Angevin, il sortit de Naples avec opprobre. — Dans la suite convaincu d'intelligence avec le duc de Milan, il fut pris, percé de coups, empoisonné et enterré sans obsèques. »

Dom Romuald. Tom III. P. 318. — Hist. du Concile de Bâle. Tom II. P. 444.

Dégly. Tom. III. P. 173.

confié la mission de s'emparer du royaume au nom de l'Église.

Le patriarche d'Alexandrie marcha aussitôt au secours de la reine à la tête de quatre mille fantassins et de cinq mille chevaux; il arriva dans le courant d'Avril sur le territoire de Naples, emporta d'assaut plusieurs forteresses, rencontra Jean des Ursins, prince de Tarente, chef du parti d'Aragon, le mit en déroute, et les efforts d'Alphonse se trouvèrent tout-à-coup paralysés.

Isabelle profita de cette salutaire diversion pour chasser de quelques places fortes les capitaines séditeux qui s'y étaient maintenus jusqu'alors; elle envoya ensuite le brave *Michel Attendelo*, avec le jeune prince Louis, soumettre la Calabre; et bientôt, grâce à sa sage activité, le peuple se prononça entièrement en sa faveur. Ces premiers succès, ainsi que l'alliance qu'elle cherchait à consolider avec Eugène IV, furent célébrés à Naples par les démonstrations de la joie la plus vive. Elle se manifesta pendant plusieurs jours par de brillants tournois ouverts en l'honneur de la reine, par des joûtes, des bals et tous les divertissements en usage dans ce siècle (\*).

(\*) « On fist pour la royne plusieurs esbattemens, joustes et tournoys. Les dames dansèrent pour la resjouir; mais tousions avoyt le regret de soe marit. »

Toujours préoccupée de la position de René et de la Lorraine, Isabelle se montra, dit-on, peu sensible à ces fêtes multipliées. Appelant de tous ses vœux comme de tous ses moyens la prompte délivrance de son époux, elle supplia Eugène IV, dont la bienveillance ne se démentait point, de s'intéresser à ce que sa liberté lui fût immédiatement accordée, car il fallait un chef pour contenir l'armée dans l'union et la discipline. Le souverain pontife touché de la tendre sollicitude de la reine, adressa alors au duc de Bourgogne un nouveau message, en cherchant à émouvoir sa générosité par le rare exemple de désintéressement du duc de Milan. Il finissait sa lettre par les prières les plus instantes « afin que René fût promptement rendu à sa famille et à ses peuples. »

XII. Ce vœu, devenu général en France comme en Italie, s'exprimait chaque jour avec plus d'énergie.

Déjà l'année précédente (le 19 Septembre), pendant le voyage d'Isabelle en Provence, les évêques de Metz et de Verdun, ainsi que l'ancienne chevalerie, s'étaient réunis à Nancy,

(Notes manuscrites de Dom Calmet. — Hist. de Lorraine. Tom. II. Fol. 793. — Bicaïs. Hist. manuscrite. P. 62. — Bouche avocat. Essai sur l'histoire de Provence. Tom. I. P. 402. — Honoré Bouche. Tom. II. Fol. 453. Hist. d'Aix. Pitton. Fol. 222. Chronique de Provence).

en s'engageant à tous les sacrifices pour soutenir leur duc dans la conquête de son royaume, et pour obtenir son élargissement. La noblesse du Barrois et de la Lorraine se rassembla de nouveau en Novembre, dans l'intention de s'employer corps et biens à la délivrance de René, et ces détails touchants parvinrent jusqu'à la prison de l'infortuné captif.

Il crut devoir faire alors un appel au dévouement et à la générosité de tous ses sujets, ce qui excita un nouvel élan d'affection. Pour répondre à cette noble confiance, chacun se taxant à l'envi, voulut contribuer selon ses moyens à la rançon de son souverain, ou se rendre sa caution. De toute part la régence recevait des offrandes ou des propositions pareilles, et un chevalier, entr'autres, dont l'histoire aurait dû conserver le nom, peu satisfait d'avoir versé une somme de dix-huit mille salutz d'or (\*), engagea sans exception tous ses fiefs et les domaines qu'il possédait.

Ces irrécusables témoignages d'affection furent transmis au duc de Bourgogne, en même temps que les supplications du chef de l'Église; mais devenu toujours plus intraitable envers René, il voulut qu'on dérobât à ce

(\* ) Le salut valait environ vingt-cinq sols.

prince les constantes preuves d'attachement que ses sujets ainsi que ses amis s'empres-  
saient de lui donner. Il paraît du moins qu'on  
intercepta toute communication entr'eux, la  
reine Isabelle, et le malheureux prisonnier;  
de sorte que plus il éprouvait le besoin de voir  
briser ses fers, plus ils étaient resserrés, et  
plus le jour de la liberté semblait s'éloigner de  
lui.

Sequestré en quelque sorte du commerce des  
hommes, privé des nouvelles de tout ce qu'il  
chérissait, et n'obtenant aucun secours appa-  
rent de ses nombreux alliés, « *il s'en crut alors*  
*« du tout oublié, »* dit Duhaillan, et cherchant  
à exprimer une douleur muette mais éloquente,  
*« il peignit fort proprement des oblies d'or*  
*« en la chambre où il tenait prison (\*) »*

La tradition de ces peintures s'est conser-  
vée à Salins où quelques curieux ont gardé

Hist. de France. Duhaillan. Liv. 53. Fol. 997. — Paradis. An-  
nales de Bourgogne. Fol. 729. — Dom Plaucher. Tom. IV. P. 157.

(\*) « A ce témoignage, C. Nostradamus ajoute, que René peignit  
« d'un art merveilleusement cultivé, des oblies ou cornets d'or  
« contre les murs de sa chambre, disposés par belles mesures, ou es-  
« paces inégaux; comme s'il eust voulu par ceste gentille invention  
« signifier que ses geus l'avoient entièrement mis en oubli. . . Pein-  
« tures et galanteries royales qui se peuvent encore par cejourd'hui  
« (1610) contempler en ce chasteau, et qui tesmoignent exquisé-  
« ment l'excellence de sa main et les exercices de ce bon roy. (Chro-  
« nique de Provence). »

long-temps avec respect des verres arrondis sur lesquels on a cru que René les avait exécutées. On ajoute que ce prince ne sachant comment échapper à l'ennui qui le consumait peignit aussi plusieurs autres compositions sur ces murs épais qui le séparaient du monde entier, et y traça une foule de sentences ou pensées morales en harmonie avec la situation mélancolique de son esprit ; exemple que Louis Sforce, successeur du duc de Milan, imita plus tard, pendant sa détention au château de *Lôches* (\*): avec plus de sincérité que lui, René pouvait graver ces paroles que l'histoire a recueillies :

— « *Les services qu'on m'a rendus seront réputés héritage* ».

On était loin, cependant, en Lorraine d'oublier le prisonnier de Bracon, et de se laisser décourager par les refus hautains du duc de Bourgogne. La régence, réunie à la cour de France, ne mettait que plus d'activité dans ses sollicitations, et déjà René en avait éprouvé des effets, ayant eu la faculté de se concerter avec ses ministres et de conclure un nouveau traité de paix avec le Damoiseil de Commercy

(\*) Il était surnommé *le Mûre*, par allusion au mûrier qui formait sa devise. On a recueilli quelques-unes des maximes qu'il écrivit sur les murs de son cachot à Lôches, entr'autres celle citée plus haut.

(le 28 Mars 1436); ce fut vers ce temps qu'il apprit la mort de l'évêque de Toul, Henry de Ville, perte également sensible à René et à la Lorraine.

Le moment était enfin arrivé où ce prince allait recueillir le fruit de sa courageuse résignation. Ébranlé par tant de prières, Philippe parut s'adoucir, et, le 11 Avril 1436, René put voir du haut des tours de Bracon, entrer dans cette forteresse, le chancelier Rolin, et Jean de Fribourg, gouverneur de Bourgogne, chargés d'arrêter avec lui les conditions de sa délivrance définitive. Pierre de Charny, sire de Beaufremont, les rejoignit peu de jours après, et envoya l'un de ses poursuivants d'armes à son souverain, alors en Hollande, pour l'instruire des intentions de René.

La réponse de Philippe ne tarda pas à être transmise à Bracon; mais elle renfermait des demandes tellement exagérées, que le conseil de Lorraine auquel elles avaient été soumises, crut devoir les rejeter.

Informé de cette détermination qui le replongeait dans les mêmes incertitudes, René écrivit à la régence « qu'elle avait mérité son

Archives de Bourgogne. Compte X. Fol. 705. 707.

Dom Calmet. Tom. II. Fol. 793. Notes manuscrites du même.

« estime, en se refusant à sanctionner un traité  
« déshonorant; que jamais il ne l'aurait signé  
« lui-même et qu'il préférerait demeurer toute sa  
« vie prisonnier que d'acheter sa liberté à des  
« conditions aussi onéreuses pour ses peuples.  
« Au reste, ajoutait-il, si je meurs dans cette  
« cruelle captivité, celui qui m'y retient, n'y  
« gagnera que la honte d'avoir traité ainsi un  
« prince qui n'est pas d'ailleurs son propre pri-  
« sonnier. Je remets, au surplus, ma confiance  
« dans le ciel et dans mon bon droit. »

Après tant d'espérances déçues, au milieu de ces nuages qui semblaient s'amonceler chaque jour sur la tête de René; quand tout enfin annonçait une explosion prochaine, ce prince fit l'expérience que la vertu ne perd jamais son empire sur les cœurs généreux. Venant de protester avec une si noble dignité contre un acte qu'il regardait comme funeste à ses états, il s'attendait sans doute à de nouvelles rigueurs; mais son courage avait désarmé Philippe et produisit peut-être plus d'impression sur son esprit, que les instances du pape, du Concile de Bâle, de Charles VII et de tous les princes du sang, qui s'étaient réunis pour tenter un dernier effort.

Chronique de Berry, héraut d'armes P. 396. Hist de Charles VII. P. 89.

Toutefois, en se décidant à rendre René à la liberté, le duc de Bourgogne ne fit que de légers sacrifices à ses prétentions.

A travers l'obscurité qui règne dans une foule d'écrits contradictoires de cette époque, on serait porté à penser que René avait quitté le fort Bracon pour être conduit à la tour de Bar, et de là dans un château de Lille, puisque au mois de Novembre, le duc de Bourgogne l'autorisa à sortir de cette dernière prison, sous les conditions suivantes :

« 1°. De prêter serment entre les mains du  
« chancelier Rolin, d'être de retour le lende-  
« main de la Noël ;

« 2°. De remettre son fils aîné en otage, et  
« de fournir en même temps la caution de plu-  
« sieurs de ses grands vassaux ;

« 3°. Enfin, de donner pour garantie, la ville  
« de Neufchâtel, le donjon de Clermont en Ar-  
« gonne, et le château de Gondrecourt, qui  
« seraient rendus quinze jours après la rentrée  
« de René dans sa prison de Lille.

Malgré des détails aussi précis, nous adop-  
terons cependant comme plus vraisemblable  
le témoignage des historiens qui ont fixé à Dijon  
l'entrevue des deux princes. Il paraît du moins

Archives de Bourgogne. Tom. X. P. 707. — Chartier. Hist. de  
Charles VII. P. 83. — Papon. Tom. III. P. 347.

certain que le duc de Bourgogne se trouvait dans cette ville le 4 Novembre 1436, et qu'il en partit pour se rendre à Arras, laissant René gardé par trente gendarmes au château de Talent.

Pendant ce séjour à Dijon, Philippe reprit ses manières bienveillantes envers son jeune cousin; il lui témoigna beaucoup de joie de le revoir, l'admit souvent à sa table avec le chancelier Rolin, et dans leurs fréquents entretiens, les principaux points de son élargissement furent arrêtés. Nicolas Rolin, qui avait pris René en affection, lui offrit son appui, aussitôt après le départ de son maître.

Le traité commencé à Dijon dans le courant de Novembre, ne se termina cependant qu'à Bruxelles le 28 Janvier 1437. Si René se décida « à le conclure, dit Chartier, ce fut à des conditions telles, qu'il paya plus pour échapper « des mains de Philippe, qu'il n'eût fait des « Angloys.

Cette rançon fixée à deux cent mille florins d'or (\*), se composait, en outre, de la cession de plusieurs places, entr'autres des seigneuries de Cassel et de la Motte-aux-Bois qui, conti-

(\*) Ou quatre cent mille écus d'or à soixante par marc, à vingt-quatre karats d'aloï ( environ deux millions de notre monnoie ).

Baleicourt. P. 179.

guës et enclavées dans la Flandre et l'Artois; avaient été réunies au duché de Bar comme dot d'une princesse de Flandre.

René s'obligeait à payer cent mille écus au mois de Mai 1437; cent mille à Dijon l'année suivante, et les deux cent mille restants, à l'époque où il serait entièrement en possession du royaume de Sicile. Il donnait pour sûreté de ces paiements, le sceau de vingt seigneurs de Lorraine ou du Barrois, dix d'Anjou ou du Maine et dix de Provence; ces gentilshommes s'engageaient à se constituer prisonniers eux-mêmes dans un des forts de Besançon, de Dijon, ou de Salins, si René manquait à sa parole.

On insista vainement pour que les autres articles du traité pussent être adoucis, car Philippe demandait encore :

— « 1<sup>o</sup>. Que René restât dorénavant neutre entre les Français, les Bourguignons et les Anglais;

« 2<sup>o</sup>. Que pour cimenter la paix entre ces puissances, Marguerite d'Anjou, deuxième fille de René, épousât le jeune Roi d'Angleterre, sans préjudice du mariage arrêté entre Yolande d'Anjou et Ferry de Vaudémont ( pour lequel le pape avait déjà envoyé une dispense de parenté, le 3 Avril 1435 ). »

« 3<sup>e</sup>. Enfin, le duc de Bourgogne exigeait,  
« que dans le cas où les fils de René mour-  
« raient sans enfants mâles, la Lorraine fût dé-  
« volue à Yolande ou à sa postérité, et qu'en  
« attendant, cette princesse recevrait pour don  
« nuptial une somme d'argent d'une grande  
« valeur. »

Pendant que des arbitres nommés de part et d'autre discutaient ces amendements au traité de Bruxelles, René avait été de nouveau transféré au fort Bracon, laissant son fils le duc de Calabre gardé à vue dans la tour de Bar. Mais les modifications qu'il espérait obtenir, furent écartées par l'adresse du comte de Vaudémont, qui avait su engager le duc de Bourgogne à choisir pour conseiller Thibaud VIII de Neufchâtel, chevalier de la toison d'or, son parent et son ami. Ce seigneur prenant avec chaleur les intérêts d'Antoine, entrava la bonne volonté du chancelier Rolin, et fit échouer ses efforts. (Thibaud eut lui-même dans la suite de violents démêlés avec René, Jean et Nicolas d'Anjou).

Les tentatives de la régence, soutenues par le chancelier de Bourgogne, ayant été infruc-

Le père Anselme. Tom. II. Fol. 1180. — Mathieu de Coucy. Hist. de Charles VII. Belleforest, Fol. 366. Gaufridi. Liv. VIII. Fol. 307. Champier. Chron. d'Austrasie. P. 71.

tueuses, René surmonta sa répugnance personnelle à souscrire aux conditions imposées, d'autant plus que les nouvelles d'Italie le forçaient à précipiter la conclusion du traité. Il y donna donc son plein assentiment, et le duc de Bourgogne le déclara libre sur sa simple parole, le 11 Février 1436, en attendant qu'il eût le temps de remplir les premières clauses de sa rançon (\*).

Mais si René profita de cette autorisation pendant quelques mois, il dut rentrer momentanément en captivité, puisque le duc de Bourbon, le maréchal de la Fayette, Christophe de Harcourt, le connétable de Richemont (\*\*) et le comte de Vendôme, se rendirent eux-mêmes à Rheims, le 18 Octobre, pour se réunir à l'archevêque Renaud de Chartres, et aller ensemble faire ouvrir à René les portes du fort Bracon. Ils arrivèrent à Salins les premiers jours de Novembre.

(\*) Le 11 Février 1436, monseigneur de Bourgogne quitte sa foy au roi René en l'Isle en Flandre. (Heures manuscrites de René).

(\*\*) Le connétable étoit au siège de Criel, (commencé le premier Mai avec Dunois, Poton, La Hire, Lisle-Adam, etc.) quand il « reçut l'ordre du roi d'aller devers monseigneur de Bourgogne pour « le fait du roy de Secile, lequel estoit compaignon d'armes de « monseigneur le connestable; et pour sa délivrance laissa le siège et « se hâta de tirer devers monseigneur le duc, qui alloit faire le « siège de Calais, et le trouva à St. Omer, et fist tout ce qu'il put « pour le roy de Secile. »

Mémoires sur l'histoire de France. Tom. VIII. P. 493.

Le 7 du même mois, le chancelier Rolin qui les y avait devancés, rédigea et fit signer à tous les illustres témoins, l'acte qui déclarait la mise en liberté de René. Comme il était matériellement impossible que ce prince pût réaliser sur le champ la somme énorme que demandait Philippe, une foule de gentilshommes lorrains s'offrit de nouveau à s'enfermer comme otages dans une des tours de Besançon, avec quatre chevaliers chacun, un mois après l'expiration de l'échéance des termes en retard. L'intérêt qu'inspirait René était si grand, on était tellement touché de sa position, que malgré l'embaras de ses finances, Charles VII lui envoya vingt mille florins, l'évêque de Verdun, huit mille, le prince d'Orange, quinze mille : de simples particuliers de ses états voulurent aussi concourir aux premiers frais de sa rançon.

La joie de René, en s'éloignant des montagnes du Jura, ne fut pas toutefois sans mélange : il laissait le jeune duc de Calabre, son fils, encore détenu jusqu'à nouvel ordre dans la tour de Bar. Mais du moins il pouvait se livrer à l'espérance de le revoir bientôt, et étant parti de Bracon le 25 Novembre, il arriva à Pont-à-Mousson le jour de S.<sup>te</sup> Catherine, accompagné du chancelier Rolin : les princes

de France étaient retournés auprès de Charles VII.

Après un séjour très court à Pont-à-Mousson, René, le comte de Vaudémont, l'évêque de Metz et Henri de Bar ( fils naturel du duc de Bar ) se rendirent à Lille et furent présentés au duc de Bourgogne, le 25 Décembre. Le duc de Bourbon, Artus de Richemont et plusieurs seigneurs français ne tardèrent pas à les y suivre pour ratifier le traité solennel de la délivrance du prisonnier royal. René retira un heureux fruit de cet honorable concours; car le premier Janvier suivant, ayant été saluer Philippe et lui offrir ses compliments de bonne année, ce prince lui remit pour étrennes la quittance de deux cent mille salutz d'or.

Philippe voulut profiter de la réunion si brillante qu'offrait sa cour en ce moment, pour se montrer à ses illustres hôtes dans toute sa magnificence. Il les conduisit à Arras, ville qu'il affectionnait particulièrement, et y fit une entrée pompeuse, entouré des princes de France, de René, des ducs de Clèves et de Nassau, des comtes du Luxembourg, de Ligny

Dom Calmet. Tom II. Fol. 799. 800. Hist. générale de Metz.  
Notes manuscrites de Dom Calmet.

de St.-Paul, et de plusieurs prélats, parmi lesquels l'évêque de Liège parut, dit-on, avec deux cents chevaux à sa suite (\*).

Au milieu des fêtes multipliées (\*\*), dans lesquelles Philippe déployant un luxe inconnu aux rois de son siècle, cherchait à faire oublier à René les tristes jours de sa détention, ce prince en reçut une nouvelle marque d'intérêt et de générosité bien propre à le toucher. En effet, le duc de Bourgogne lui offrit, pour le jeune duc de Calabre, la main de Marie de Bourbon sa nièce, fille du duc Charles (21), et plein de joie de l'empressement avec lequel René acceptait cette alliance, il lui fit encore la remise de cent mille salutz d'or. (\*\*\*)

Ce fut à Pont-à-Mousson que se réunit la noblesse de Bar et de Lorraine après le retour de René. Ce prince y arriva le 28 Février,

(\*) Dom Plancher place cette entrée le 31 Juillet 1435; mais ce ne peut être qu'une erreur.

(Hist. de Bourgogne, Tom. IV. P. 201).

(\*\*) « A l'assemblée de iceulx nobles princes fust montré grant « signe d'amour et d'amitié les uns les autres. Le duc Philippe les « festoya très honorablement. »

Monstrelet. Fol. 88.

(\*\*\*) Un héraut du duc de Bourgogne nommé *Franchecomte*, fut alors chargé d'annoncer la paix définitive qui venoit de se conclure. « et pour icelle paix, dit Olivier de Lamarche, se firent des feux et « danses et les caroles parmy les villes. Et par les esglises se chautoit le *Te Deum, Laudamus.* »

« *afin*, dit un vieux titre, *d'avoir aide de ses*  
« *estats et adviser de sa rançon et de plusieurs*  
« *besoignes.* »

Pendant les délibérations de cette assemblée, René fut lui-même chercher son fils à Dijon et le ramena en Lorraine. Puis, aussitôt que sa nouvelle position lui eût permis de satisfaire aux besoins de sa reconnaissance, il s'empessa de la signaler envers ceux qui l'avaient servi avec fidélité et dévouement.

Philibert et Érard du Châtelet reçurent près de douze mille florins du Rhin, soit en argent, soit sur les salines de Dieuze. Vinchelin de La Tour obtint cinq cents écus d'or, et Henri de Bar, la seigneurie de Rosières-en-Haye. René acheva aussi de solder la rançon de Jean sire de Rodemack ; il combla de biens et d'honneurs Jean de Thomassin de la ville de Vesoul, qui lui avait rendu d'importants services durant sa captivité (\*). Plein du souvenir de l'intérêt que les habitants de Salins lui avaient témoigné, René leur accorda le privilège de traverser tous ses états sans être assujettis à aucun des péages qui y existaient, ou qui pour-

Hist. de la ville de Salins. Tom. II. P. 8. Dom Couderet. Manuscrit sur Vesoul. Dom Calmet. II. Fol. 793 à 853.

(\*) René se l'attacha et l'engagea à le suivre en Provence où il s'établit.

raient y être établis à l'avenir. ( Parmi les autres seigneurs qui obtinrent des grâces ou des récompenses, on cite encore Balthazar de Gérente, baron de Monclar, nommé maître-d'hôtel du palais, et le baron de Grasse, chambellan ).

Pressé de remplir ses engagements, et entraîné par sa générosité naturelle, René ne put se résoudre à réserver comme une ressource personnelle, l'argent qu'on lui prêtait de toute part. Se montrant noble et désintéressé même envers ses ennemis, il accorda sans rançon la liberté au Damoisel de Commercy, qui toujours infidèle à ses traités, avait été pris les armes à la main, en Août 1436, par la régence.

Ayant ajouté à ces divers bienfaits une foule d'établissements pour l'indigence (\*), et consacré tous ses moments à donner une marche uniforme et stable à l'administration de la Lorraine, René, impatient d'offrir au roi de

(\*) René avait confirmé le 28 Février 1436, les privilèges de l'ordre de St. Jean de Jérusalem dans tous ses états. Le 28 Juin 1437, il prit sous sa protection spéciale, les hôpitaux et maisons de léproserie et maladeries, avec sa royale femme la Royne Duchesse.

Il régla ensuite cette même année, ce qui concernait ces divers établissements, leur assigna des fonds, et ordonna entre autres, qu'on veillât au choix d'un bon gouverneur pour l'hôpital St. Julien de Nancy, destiné à servir d'asile aux pauvres vieillards infirmes.

(Manuscrit de M. Noël.)

France le juste tribut de sa gratitude, se déroba aux magnifiques fêtes préparées en Lorraine à l'occasion de son retour, (entr'autres celle annoncée à Metz pour le 3 Juillet). Suivi de la fleur de ses chevaliers, il quitta Nancy vers la fin de l'hiver et se rendit à Tours où Charles VII se trouvait alors.

Peu de temps après, prenant congé de ce monarque, René continua sa route et arriva à Angers où l'attendaient de nouveaux témoignages d'intérêt et d'allégresse, qui s'augmentèrent par une circonstance doublement heureuse.

Malgré les contradictions des historiens du temps, il paraît que les fiançailles de Jean d'Anjou et de Marie de Bourbon (\*) furent célébrées en cette ville, dans le courant du mois d'Avril. (22).

Le duc de Calabre, alors âgé d'environ dix ans, avait, ainsi que son père, annoncé une aptitude tellement précoce, que déjà tout faisait présager en lui les vertus et les rares talents qui le rendirent célèbre. Henri de Ville avait

(\*) Chartier prétend que ce fut à Moulins.

« Si voulust le duc Philippe que le dict duc René mariast son aîné le duc de Calabre à la fille du duc de Bourbon. et en furent faictes les nopces à Moulins en Bourbounnoys, et là y eut moult grandes festes et y estoit le roy de Sicile en personne. » — On a écrit aussi que ce mariage eut lieu à Nancy.

le premier présidé à son éducation ; mais ce prélat étant mort pendant la détention de son jeune pupille à la tour de Bar , René choisit pour lui succéder Jean Manget, prêtre savant et d'une vie exemplaire (23). Plus tard, il lui adjoignit, en qualité de gouverneurs, Nicolas d'Haraucourt (qui, chanoine de Metz et de Toul, jouissait d'une réputation qu'il ne sut pas conserver dans l'épiscopat); Jean de Lalande (24), jurisconsulte provençal très éclairé; Antoine de La Salle (ingénieur auteur du naïf Roman du *petit Jean de Saintré*, et d'un ouvrage intitulé la *Sallade* qu'il dédia à son élève ); enfin, l'illustre Palamède de Forbin, qui dès sa jeunesse s'était attaché au duc de Calabre.

René passa quelque jours auprès de sa mère, ( dont la résidence habituelle était le château de Tucé près de Saumur ); il visita ensuite les principales villes de l'Anjou, y reçut leur serment de fidélité, rétablit partout l'action du gouvernement et demeura jusqu'au mois de Novembre dans cette riche portion de ses états; il aurait peut-être même cédé aux vœux que lui exprimaient les Angevins de l'y posséder plus long-temps, si sa présence à Naples n'avait

( Chartier. P. 194. — Belleforest. Fol. 366. — Anselme 1<sup>er</sup>, Fol. 305. — Ruffi. Hist. des comtes de Provence: Abrégé de l'histoire de Lorraine. Tom. II. )

été impérieusement réclamée, surtout depuis la prise de Gaëte par le roi d'Aragon.

Les premiers succès de Witteleschi avaient promis à Isabelle un défenseur loyal et intrépide, et pleine de confiance dans ses intentions, elle l'avait initié à tous les secrets de l'état; mais, au moment où elle comptait le plus sur lui, ce perfide l'abandonna lâchement, et lui fit perdre par sa défection des avantages obtenus avec tant de lenteur, d'efforts et de difficultés. Naples devint bientôt la seule ville où cette Princesse put espérer de se défendre; aussi redoublait-elle ses instances afin que René ne tardât pas à l'y joindre.

Ce Prince résolut alors de se rendre en Provence, sans repasser par la Lorraine dont il confia le gouvernement aux évêques de Metz et de Verdun, et à Érard du Châtelet.

Il était loin sans doute de prévoir l'effet d'une mesure qui devait souverainement déplaire au comte de Vaudémont. Antoine s'était flatté que son fils Ferry serait proclamé régent de Lorraine pendant l'absence illimitée de René, et qu'il aurait lui-même la direction de toutes les affaires. Regardant comme une nouvelle atteinte à ses droits la décision qui l'en éloignait, ses anciens ressentiments se réveillèrent; il ne pardonna pas à René ce manque

de confiance, et ne rêva plus qu'aux moyens de se venger, d'exciter des dissensions civiles, ou d'entraver les actes des dépositaires du pouvoir.

Ce fut au milieu de cet état de fermentation dont on lui cacha probablement la cause, que René s'éloigna du berceau de ses jeunes années, se sépara de ses amis et de cette France qui lui était si chère, pour confier à de nouveaux hasards une carrière déjà signalée par tant d'agitations, de malheurs et de vicissitudes.

FIN DU LIVRE SECOND.

---

## LIVRE TROISIÈME.

Depuis l'arrivée de René en Provence, jusqu'à son retour de Naples et au mariage de Marguerite d'Anjou.

De 1437 à 1446.

---

I. Trop de vœux appelaient René depuis trois ans entiers, dans une contrée dont il devait être l'idole un jour; il savait trop lui-même combien la Provence était chère et dévouée à la maison d'Anjou, pour que ses premiers pas, en s'éloignant du centre de la France, ne fussent pas dirigés vers des nouveaux sujets, dont le ravissement tint presque du délire à la seule annonce de sa prochaine arrivée.

Dès que ce prince ( qu'on suppose s'être embarqué sur le Rhône avec toute sa suite ), eût abordé le territoire d'Arles, l'imagination expansive des habitants du Midi s'exhalta à la vue d'un souverain à la fleur de l'âge, dont la bonté si connue, le caractère chevaleresque, le goût pour les arts, l'extérieur affable, noble et gracieux, présageaient le règne le plus fortuné. René était d'ailleurs

frère d'un monarque qu'on pleurait encore... On savait qu'il était père de quatre enfants de la plus belle espérance.. On le voyait à peine échappé aux dures épreuves d'une longue captivité... Que de motifs pour faire naître cet enthousiasme dont les provençaux sont peut-être plus susceptibles qu'aucun autre peuple!..

« Aussi, dit un de leurs écrivains du XVII<sup>e</sup> siècle, les rayons du jour naissant n'ouvrent pas si doucement le sein des fleurs, que le premier aspect de cet astre bienfaisant fit épanouir les affections de nos âmes. »

Débarqué à Arles le 7 Décembre 1437, René y fit son entrée le même jour et fut conduit au palais des anciens comtes, (bâti, dit-on, sur les débris de celui des empereurs d'Orient), au milieu d'une affluence extraordinaire de peuple, et entouré de fidèles chevaliers lorrains ou angevins dévoués à sa fortune. On retrouvait parmi eux des Lenoncourt, Beauvau, Haraucourt, Thomassin, Valori, Remerville, les trois frères, Eustache, Louis et Jean du Bellay (\*).

La ville favorite de Constantin et des Ro-

Chronique de Provence. Fol. 600. 602. — Gaufridi. Fol. 308. — Honoré Bouche. Tom. II. Fol. 445. — Bouche avocat. Tom. Ier. P. 403. — Arcs triomphaux. P. 47.

(\*) « S'il fallait s'en rapporter à C. Nostradamus, René se scroit d'abord arrêté à Tarascon avec son fils Jean d'Anjou et Marie de

main, (\*) ( à laquelle René accorda une amnistie générale pour les excès auxquels ses habitants s'étaient portés envers les commissaires conservateurs des Juifs ), vit bientôt arriver dans ses murs, « une si grande quantité de provençaux, *affumés de voir leur souverain*, » dit Ga'up de Chasteuil, que René ni son fils ne pouvaient se montrer sans être presque étouffés par la foule qui se précipitait sur leur passage. Oubliant que le prince dont ils célébraient le retour, était accablé de dettes énormes, et allait être obligé de conquérir son royaume les armes à la main, les Arlésiens cessant toute espèce de travaux, dépensèrent alors en fêtes de tout genre, un argent qu'ils auraient pu sans doute employer d'une manière plus utile, si l'excès de la joie permettait quelque réflexion. Pendant plusieurs

« Bourbon. Là, tous les gentilshommes, barons et prélats de Provence, dit l'historien, se trouvèrent en très bel ordre, et en fort riches équipages pour le recevoir condignement, et leur offrir toute sorte d'obéissance et de service. »

« Mais ce témoignage est démenti par tous les autres historiens.

(\*) Le 9 de Décembre, Michel Demandolx, notaire et secrétaire royal, reçut dans le palais archiépiscopal d'Arles le serment de René et de Bertrand d'Arpazon ( grand prieur de St. Gilles ), d'observer la transaction passée le vendredi après la fête de la Madelaine 1262, entre Charles d'Anjou et Guillaume de Barras, grand commandeur, touchant les privilèges et droits de l'ordre de St. Jean de Jérusalem. Guillaume de Videcomis, archevêque d'Aix, et Bertrand de St. Martin, évêque de Fréjus y furent présents.

jours, « on ne vit, dit-on, à Arles, que dans ses, festins et mystères, tandis qu'on y entendait sans discontinuer des décharges d'artillerie, confondues avec le son des cloches et une musique perpétuelle. » Il est vraisemblable qu'on y donna aussi à René une représentation d'un combat de taureaux, sorte de spectacle qui atteste encore l'ancien séjour des Romains (\*).

Le clergé ne se montra pas le dernier à signaler l'allégresse répandue dans tous les cœurs. Le vénérable archevêque d'Arles, Louis d'Allemant (\*\*\*) cardinal de S.<sup>te</sup> Lucie, ordonna une procession générale qui parcourit toute la ville en portant les reliques de ses premiers évêques, St. Césaire et St. Honorat.

Ce ne fut pas toutefois à de stériles acclama-

Pitton. Annales d'Aix. — Papon. Hist. de Provence. Tom. III. P. 439. — Ruffi. Hist. de Marseille. Fol. 74.

(\*) Il paraît que les combats d'animaux étaient un des spectacles les plus communs de ce temps. Louis II les aimait beaucoup, et l'année de son mariage (le 27 Mai 1400) il fit battre un lion avec un taureau, dans la cour de l'archevêché d'Arles. Le 10 Août 1402, se trouvant encore à Arles, il voulut voir aux prises le même lion contre un bœuf. Celui-ci fit fuir son redoutable adversaire, après lui avoir donné plusieurs coups de cornes, et en faveur de cet exploit, le roi le fit porter au palais pour l'y nourrir.

L'usage d'élever toujours un lion à Arles aux dépens du roi, existait encore dans cette ville en 1453. ( On sait que ses armes sont un lion ).

(\*\*) Il avait été nommé archevêque d'Arles en 1421, et il mourut en odeur de sainteté à Salon, le 16 Septembre 1450.

tions, à des réjouissances pieuses et profanes, que se bornèrent alors les Provençaux. Malgré la misère, l'épuisement de toutes les classes, et les dépenses auxquelles on venait de se livrer, une somme de cent mille florins d'or (environ neuf cent mille francs de notre monnaie), fut offerte au prince comme un gage de l'affection de ses peuples du Midi, jaloux de contribuer à la fois aux frais de sa rançon, et au recouvrement du royaume de Naples.

En quittant les riches plaines que le Rhône fertilise, René se rendit à Aix où il arriva le 13 Décembre. Il reçut aussitôt les états du comté, convoqués dans *le grand Tinel* (\*) du palais, et fut supplié d'accepter en monnaie courante la somme de cent mille florins votée à Arles, et qu'on venait d'emprunter à divers marchands ou particuliers, afin de la réaliser plus vite. Ayant promis de revenir au bout de trois jours, le roi partit, le 15 Décembre, pour Marseille, où son entrée dans cette florissante cité fut un véritable triomphe.

Charles de Poitiers, gouverneur de Provence, l'accompagna à l'abbaye de St. Victor, que Louis II d'Anjou habitait ordinairement

(\*) Grande salle qui servait de réfectoire. On appelait aussi *Tinel* l'acour Plenièrè tenue par le prince.

pendant son séjour à Marseille; il s'assit alors sur le trône qu'on lui avait préparé dans une des vastes salles de cet antique édifice, et devant les prélats, les barons et les principaux habitants, il jura, sur les évangiles, d'observer religieusement les privilèges de la ville. Il fit ensuite approcher les syndics qui, tête nue, et en grand costume, prêtèrent le serment de foi et de fidélité.

Un immense concours de peuple pénétrant dans la salle des états, exprima aussitôt à grands cris, le désir de participer à la même faveur. Surpris à l'aspect de cette nombreuse population qui se pressait pour le voir, et touché surtout de la manifestation de ses sentiments, René donna l'ordre que chacun eût à lever la main droite en signe d'hommage... Les acclamations redoublèrent, tous les assistants confondirent à la fois leurs vœux, leurs promesses, et le monarque put juger avec quel abandon les Marseillais se livraient à lui.

Des fêtes magnifiques suivirent cette mémorable journée.

L'accueil qui attendait René dans la ville

Robert, État de la noblesse de Provence, Tom. III, P. 257. Dictionnaire des hommes illustres de Provence, Tom. II. Bouche avocat, Tom. I<sup>er</sup>. Fol. 404. Ruffi. Hist. de Marseille. Fol. 269. Archives de l'hôtel de ville, Fol. 33. Dégly, Tom. III, P. 184.

de Sextius, où, selon sa promesse, on le revit le 17 Décembre, présenta une particularité assez curieuse: au milieu des divertissements de tous genres qui s'y succédaient, le chapitre de la métropole d'Aix, par une galanterie en harmonie avec les mœurs du XV<sup>e</sup> siècle, offrit à son souverain l'insigne titre de chanoine d'honneur. René l'ayant accepté, la cérémonie de la réception eut lieu le même jour à la basilique de St. Sauveur (\*).

Amé ou Ammo de Nicolaï, archevêque d'Aix, y officia pontificalement en présence de Raymond d'Agoult, comte de Sault ( l'un des plus fidèles partis ans de Louis II ), d'Arnaud de Villeneuve (1), baron de Trans, dit le grand capitaine, armé chevalier par Louis III d'Anjou, sur le champ de bataille d'Aquila), de Bertrand de Grasse, sire de Bar, (2) gouverneur ou viguier de Marseille, ( le même qui, à la tête de dix bandes provençales, avait marché contre le rebelle Raymond

(\*) Cet usage singulier se retrouve de temps immémorial dans nos annales, et les princes les plus puissants, les rois mêmes, n'avaient pas dédaigné une pareille distinction.

On sait que les ducs de Bourgogne étaient chanoines d'honneur de St. Martin de Tours. Hugues IV, l'un d'eux, âgé de six ans, en 1218, n'ayant pu être encore reçu, Alix de Vergy, sa mère et sa tutrice fut admise à le représenter, et revêtue de l'habit, elle donna le baiser de réception à tout le chapitre.

de Turenne ), de Balthazar de Gérente, de Bertrand de Beauvau, grand maître de l'hôtel, et de beaucoup d'autres chevaliers.

Introduit dans le chœur de l'antique cathédrale, René déposa son épée, couvrit sa cotte d'armes du surplis de chanoine, endossa l'aumusse et jura sur les livres saints de veiller à la conservation des privilèges de cette église et de les défendre toute sa vie (\*).

Le reste du séjour de René à Aix fut signalé par l'arrivée d'une foule de députations des villes voisines (\*\*), qu'il accueillit avec une rare bonté, en leur accordant les diverses demandes qu'elles lui présentèrent. Il rendit aussi à cette époque, un grand nombre d'ordonnances dont le souvenir s'est perpétué en Provence comme un témoignage irrécusable de son amour pour ses peuples, et de la pénétration de son esprit qui savait embrasser tous les détails.

On retrouve également dans ses actes administratifs, dont la justice faisait la base, une

(\*) « Une délibération du chapitre, porte que le 6 du mois d'Août « jour où l'on bénissait les raisins, le noble chanoine d'honneur René sera régalé des meilleurs qu'on pourra trouver. »

(\*\*) Pendant son séjour à Aix, René reçut le serment de fidélité des députés de la ville d'Apt, qui lui furent présentés par le seigneur de Sault. Il leur accorda la permission de transférer la foire franche de St. Michel, au jour de la fête de St. Elzéar de Sabran dont ils possèdent les reliques.

nouvelle preuve du penchant de René vers cette clémence sans bornes qu'il eut occasion de montrer peu de temps après son retour à Marseille.

Un jeune juif nommé Asturge Léon ( le même dont il sera encore question et qui périt tragiquement en 1478 ), fut accusé par la voix publique et par un grand nombre de témoins, d'avoir vomi d'atroces blasphèmes contre la mère du Sauveur: arrêté aussitôt après ce crime, livré entre les mains de la justice, lui-même s'attendait à un châtiment exemplaire; néanmoins le tribunal suprême d'Aix devant lequel Asturge comparut, crut devoir user d'indulgence, sans doute en considération de l'âge du coupable, et ne le condamna qu'à cent livres d'amende.

Un jugement aussi peu proportionné à un délit alors en horreur, produisit une telle rumeur chez les habitants de la ville et surtout parmi le peuple, que traitant de prévarication l'arrêt rendu par la cour souveraine, ils annoncèrent le projet de sacrifier, sans pitié, tous les juifs à leur indignation. Épouvantés de cette menace que l'effet devait suivre de près, ces malheureux s'enfuirent précipitamment à Pertuis, petite ville sur les bords de la Durance, où ils possédaient une Sinagogue.

Mais on les y poursuivit avec un tel acharnement, que les syndics eurent besoin d'employer tous leurs efforts pour empêcher un massacre général. Pendant ce temps le reste du peuple d'Aix, pillant les maisons juives, en brisait les meubles, y mettait le feu, et se livrait aux plus coupables excès.

Ce fut avec un profond chagrin que René apprit cette émeute qui pouvait produire un soulèvement en Provence. Aussi, s'empressant de détruire le mal dans sa source, il transféra à Marseille le conseil éminent qui résidait à Aix, et infligea ainsi une punition éclatante à ses habitants. Son amour pour la justice le guida bien plus sans doute dans cette mesure de vigueur, que les sollicitations intéressées de son médecin qui, dit-on, était juif.

En enlevant à Aix le tribunal suprême (3) que Louis III y avait institué en 1424, comme une récompense de l'honorable conduite de sa capitale, René proclama une amnistie pleine et entière pour les habitants qui s'étaient laissés entraîner dans la sédition; la tranquillité fut aussitôt rétablie.

Ce prince revenu à Aix le 8 Janvier 1438, put juger du salutaire effet de cet acte de sévérité qu'il révoqua après son départ de Provence.

Informé aussi qu'un grand nombre d'abus s'étaient glissés durant l'absence de son frère et depuis sa mort, il annula tout ce que ses ministres avaient décidé de contraire aux libertés et aux privilèges de cette province.

Pendant son séjour à Marseille, René accorda à cette intéressante ville, plusieurs droits importants, entr'autres celui de la franchise illimitée de son commerce. Il voulut également récompenser les Provençaux dont la fidélité et l'attachement envers sa personne avaient éclaté d'une manière plus particulière. ( On cite parmi eux Louis de Bouliers, auquel il donna la terre de Beaumont; Vidal de Cabanis, qui obtint la baronnie de Puyricard, et les frères Antoine et Monet Fabri ( de la ville d'Hières ), auxquels René était redevable, il est vrai, de plusieurs sommes considérables ).

II. Au milieu de tant de soins bienveillants, René reçut à Marseille les ambassadeurs du pape Eugène IV et du Doge de Gènes, qui l'envoyaient féliciter sur sa sortie de prison. Ce dernier, en l'engageant à s'arrêter dans ses états avec son fils, quand il se rendrait à Na-

ples, lui offrait en même temps des vaisseaux pour l'y transporter.

La république de Gènes était alors gouvernée par Thomas de Campo-Frégoze (ou de Frégoze) (4), qui s'étant déclaré en faveur du roi Louis III, en 1420, avait repoussé l'entreprise d'Alphonse d'Aragon contre l'île de Corse. Devenu dans la suite l'ennemi du duc de Milan, qui défit son armée, Frégoze abdiqua la suprême magistrature.

La république ayant accepté la protection de Philippe Visconti, agit pendant quelques années d'après l'impulsion de ce prince, ainsi qu'on a pu le voir par les secours qu'elle donna aux partisans de la maison d'Anjou. Mais la conduite du duc de Milan à l'égard du roi Alphonse, son prisonnier, blessant l'amour propre et la fierté des nobles Génois, ils rappelèrent l'illustre Frégoze et le réélurent par acclamation, en 1436, au moment où René venait de recouvrer la liberté.

Exprimant sa reconnaissance aux ambassadeurs de la cour de Rome, le prince angevin chargea les députés du Doge d'assurer leur maître de son désir de le connaître, et de l'informer qu'il acceptait de grand cœur ses offres obligeantes.

Peu de temps après, ( vers le 1<sup>er</sup>. Avril (\*)), une flotte génoise de sept galères, entra dans le port de Marseille, et René, laissant en Provence Marie de Bourbon et Marguerite d'Anjou, s'embarqua avec le duc de Calabre à la vue de tout un peuple qui lui prodiguait des témoignages irrécusables d'affection et de regrets : la nef royale était commandée par Jean de Bausset (5) : le reste de l'escadre composé de douze vaisseaux, mit également à la voile, le même jour, pour Gènes, où elle arriva par le vent le plus favorable.

René descendit au palais de *Lamba*, et les honneurs dont on l'y combla lui prouvèrent le prix que les Génois attachaient à son alliance.

Des fêtes multipliées ayant retenu ce prince quinze jours entiers dans cette cité, justement nommée la superbe, il y contracta avec Thomas de Frégoze une liaison intime, fondée bien plus encore sur des rapports de goût, de caractère

(\* ) On dit aussi le 8, le 13 ou même le 15.

( Dégly III. P. 457. Bouche. Fol. 456. Tom. II. Gaufridi. Fol. 308. Chronique de Provence. Fol. 610. )

( Hist. d'Espagne. Jean de Ferreras. Tom. VI. P. 442. Id. par le père Mariana. P. 330. Art de vérifier les dates. Fol. 875. Hist. du royaume de Naples. Tom. III. P. 457. Dom Calmet. Tom. II. Fol. 826. Gaufridi. Fol. 308. )

ci d'esprit, que sur des vues d'ambition, ou de politique (\*).

S'étant remis en mer à la fin d'Avril, René aborda en vue de Naples, le Lundi, 9 Mai 1438, avec douze galères, quatre galiotes et deux brigantins.

Le Jeudi suivant, (12 Mai, ou le 19, selon Mariana), vers le milieu du jour, monté sur un destrier blanc richement caparaçonné, revêtu de ses habits royaux, portant la couronne sur sa tête et le sceptre d'or à la main, le roi de Sicile entra dans sa capitale au milieu d'une population entière qui faisait retentir l'air de mille cris de joie ; mais rien n'égala les acclamations dont les Napolitains saluèrent ce prince, le même soir, en le voyant à cheval, avec ses deux fils, parcourir lentement les principales places de la ville, adressant à chacun

(\*) Dom Calmet prétend toutefois, que René éprouva des difficultés pour pouvoir sortir de Gènes, et que le 13 Avril 1438, il fut obligé de confirmer les privilèges et les libertés de cette république. Nous ignorons sur quel fondement s'appuie le savant bénédictin, et ce qui aurait pu occasioner une pareille demande de la part des Génois. Mais il paraît certain que René fut comblé d'égards et de prévenances pendant tout son séjour parmi eux, et une harmonie si parfaite régnait entre ce prince et Thomas de Frégoze, que ce dernier lui donna son propre frère pour l'accompagner dans son expédition.

Hist. de Lorraine. Tom. II. Fol. 808.

des paroles de bonté, et témoignant la satisfaction intérieure qu'il ressentait (\*).

Dans cette journée mémorable, où l'on s'abandonnait aux plus douces espérances, le nouveau monarque donna, de sa main, l'ordre de la chevalerie à vingt-six seigneurs choisis parmi les plus illustres par leur naissance, et par leur fidélité à la maison d'Anjou.

René, au sein d'une ville où l'éloge de Louis III, de son père et surtout d'Isabelle son épouse, était encore dans toutes les bouches, aurait pu croire ne s'être point éloigné de la Provence, de l'Anjou ni de la Lorraine. Il y vérifiait d'après lui-même une de ses maximes favorites, « que l'amour envers les « bons princes, est le plus sûr héritage pour « leurs descendants. »

On n'ignorait point non plus, à Naples, la haute valeur déployée par René dans la guerre contre les Anglais; plusieurs chevaliers napolitains qui l'accompagnèrent avaient rapporté fidèlement ce qu'ils connaissaient de sa justice et de sa loyauté. La douceur des manières de René, l'affabilité de ses paroles achevèrent tellement de lui gagner tous les cœurs,

(\* ) Une foule immense le suivoit, dit un vieil historien, avec infinis sous, des incroyables applaudissemens et des démonstrations singulières d'un exquis et merveilleux contentement. »

qu'on « le regardait, disent les historiens, comme » un ange descendu du ciel. »

De son côté, combien devait être chère aux yeux d'un prince nourri de l'étude de l'histoire et de l'antiquité, sensible au charme des merveilleux effets de la nature, la capitale d'un royaume où tous les souvenirs d'une grande nation se pressent pour ainsi dire à chaque pas? Avec quelles délices, réuni à la reine et à ses enfants, devait-il parcourir des lieux embellis à la fois par une terre féconde, un ciel enchanteur et la magie de tant de traditions fabuleuses ou historiques? Là, c'était l'heureuse Campanie, ( la *Campagne étoilée* des anciens), dont les regards de René embrassaient la vaste plaine et les rians côteaux. Ici, le roi Robert (l'un de ses prédécesseurs dont il vénérât le plus la mémoire), accueillit Pétrarque, écouta la lecture du poème de l'Afrique, et assis auprès du tombeau de Virgile, sous l'ombrage du laurier planté par l'amant de Laure, se dépouilla de son manteau royal pour en décorer le poète que la couronne attendait au Capitole.... A chaque nouvel objet qui frappait sa vue, dans les églises, les palais et les rues de Naples, René retrouvait aussi des souvenirs chers à sa famille: le nom du frère de St. Louis, ( le vainqueur sévère de Mainfroi et de Con-



Litt.

Litt. de Langléme

les,



radin, dont le tombeau existait en cette ville) y était surtout rappelé par une foule de monuments précieux. Noble destinée de la France qui se glorifie d'avoir donné des souverains à la plupart des contrées de l'Europe, depuis Byzance, Jérusalem, et Chypre, jusqu'à Rome, Naples et l'Espagne!..

Quel plus imposant tableau pouvait émouvoir l'imagination de René, que celui du palais de la reine Jeanne, rempli d'images tragiques dans l'intérieur, mais d'où l'on découvrirait en entier la ville appelée *noble et gentille* entre toutes les capitales, et dont le nom de Parthénopé ou Syrène n'exprime qu'imparfaitement encore tous les enchantements!.. délicieuse contrée, où l'air voluptueux et parfumé qui anime la poésie et les arts, porte à l'indolence un peuple que le travail rendrait malheureux, mais auquel la nature déroule avec profusion ses trésors!.. Au milieu des campagnes en ruine des anciens romains, où tant de statues de marbre attestent à tous les âges leur opulence, leur luxe et leur goût, les yeux errent tour à tour sur la mer paisible de la molle Ionie, et vers cette montagne d'où s'élancent des gerbes de feu, des torrents de fumée, des ruisseaux de lave, objet d'admiration pour les voyageurs, sans en être un d'effroi pour ses tranquilles

voisins. Là, le Cygne de Mantoue repose auprès des lieux dont il a immortalisé le nom... Ici, Pline a été consumé par les flammes, comme une noble victime de la science.. Plus loin, la *Tour* de la *Patrie* indique le tombeau de Scipion, et les bords de Misène rappellent à la fois les pleurs d'Agrippine sur la mort de Germanicus, et le deuil de l'illustre veuve de Pompée!..

Mais, ni cette mollesse contagieuse que le climat de Naples communique à ses habitants, ni les distractions séduisantes de ce séjour, n'empêchèrent René de se livrer aux travaux qui lui étaient imposés. Jaloux d'affermir son autorité et d'accroître une renommée dont il se sentait digne, il s'entoura de la plupart des personnes dont les talents lui furent signalés, et particulièrement des vieux guerriers qui devaient le guider dans les expéditions auxquelles il se préparait. Il s'attacha surtout le valeureux Jacques Caldora, ( nommé duc de Barry par Louis III ), le capitaine Michelotto, qui lui amena mille chevaux, et Michel Attendelo qui avait déjà rendu d'importants services à la reine.

Hist. du royaume de Naples. Tom. III. P. 457. Dom Calmet. I. Fol. 86. Art de vérifier les dates. Fol 904.

Ce fut avec le premier de ces habiles chefs que René médita le plan de sa prochaine campagne. Il le consulta sur l'esprit des diverses provinces, sur leurs ressources, et sur les positions militaires qu'elles offraient; puis, il réunit ses troupes à Naples, en fit la revue exacte, pourvut à leurs besoins et exigea d'elles la plus sévère discipline; il exerçait en même temps chaque jour, en personne, la jeunesse napolitaine au maniement des armes.

III. Cette vigilance et cette activité étaient d'autant plus nécessaires qu'il paraissait dans la destinée de René d'avoir toujours pour compétiteurs des princes puissants, courageux et pleins d'expérience. On l'a déjà vu lutter avec infériorité contre le vaillant Antoine de Lorraine; subir ensuite la volonté absolue du duc de Bourgogne; enfin, à Naples, le nouveau rival que la fortune lui opposait semblait précisément celui qui pouvait le plus balancer les avantages de sa position, et l'attachement des Napolitains à sa famille. (6)

Justement célèbre par la supériorité de son esprit, par sa valeur, et par sa rare instruction, Alphonse avait les manières les plus séduisantes; son éloquence subjuguait ses ennemis mêmes, et excepté la franchise, il était orné des qualités attachantes qu'on aimait à

trouver dans René. Mais si le prince angevin n'avait d'autres guides que la droiture et la loyauté, tous les moyens convenaient à l'aragonais pour parvenir à son but. Adversaire d'autant plus dangereux qu'il n'eût pas craint d'employer la mauvaise foi, lorsque René, rougissant à l'idée de la fraude, eût sacrifié sans balancer ses droits légitimes, plutôt que de commettre une action incompatible avec l'honneur.

L'histoire a montré Alphonse caressant ou excusant tour à tour les caprices, les erreurs, l'inconduite de Jeanne II, et payant ensuite sa bienfaitrice d'une noire ingratitude aussitôt qu'il n'eut plus d'intérêt à la ménager. Possesseur de vastes états; surnommé *le sage* à cause de sa *circonspection*, et *le magnanime* pour son penchant à une générosité qu'il pouvait satisfaire sans épuiser ses trésors; habile à saisir les fils les plus déliés de l'intrigue, ce prince répétait souvent: « qu'on ne réussissait jamais  
« que par la diligence et la diversion. » Persuadé « que les espions sont les yeux et les  
« oreilles d'un général d'armée, » il en avait pour ainsi dire une légion à sa solde, et dans sa prudente temporisation, il se plaisait aussi à redire: « que se mettre à l'abri d'être vaincu,  
« c'est commencer à vaincre. »

Le peuple de Naples ne s'était cependant jamais habitué à voir son souverain dans le roi d'Aragon: la haute noblesse de cette ville, affectionnée à Louis II et à Louis III, n'avait également subi qu'avec répugnance le joug du favori de Jeanne; aussi, la crainte de retomber sous sa domination attachait plus fortement encore les Napolitains à René, prince vertueux, tout entier à ses devoirs, et qui annonçait la ferme résolution de défendre les droits communs, les armes à la main.

Parmi la foule de gentilshommes qui se dévouèrent à sa cause, René distingua quatre jeunes frères (Othon, Octave, Trajan et Ciarletto Carraccioli, dont le premier avait prêté généreusement trois mille écus d'or à la reine Isabelle). Le monarque leur accorda une confiance particulière, et se plut tellement dans leur intimité, qu'il ne leur permettait guères de s'éloigner de sa personne.

Ce prince, pour se délasser de ses préparatifs de guerre, avait quitté momentanément le palais des rois de Sicile, pour fixer sa résidence au château de l'OEuf (\*) (autrefois maison

(\*) Ce fut dans ce château (nommé ainsi à cause de la forme ovale du rocher sur lequel il est bâti), que Jeanne I<sup>re</sup> fut assiégée et étouffée entre deux matelas. Il est situé au bord d'un môl: dans une petite île nommée Mégare, où Lucullus possédait un jardin.

de plaisance de Guillaume I<sup>er</sup>, duc de la Pouille, qui la fit bâtir sur les anciens jardins de Lucullus). René y attira une cour nombreuse, des savants, des artistes, et s'y livra souvent à l'exercice de la chasse. (Ce fut de cette habitation royale, qu'il envoya dans ses états d'outre mer (le 24 Juillet), Jacques de Sierk, chancelier de Sicile, afin de se procurer le plus d'argent qu'il pourrait. L'emploi en était spécialement destiné à acquitter le reste de sa rançon).

René se trouvait encore au château de l'Oeuf le 5 Août, et y signa la cession du duché de Melphè à Isabelle son épouse, comme un témoignage de sa tendre reconnaissance. Mais, malgré l'ardeur d'un été brûlant, il s'arracha aux douceurs de cette vie animée par tous les plaisirs, pour se mettre à la tête de ses guerriers et tenter de nouveau les hasards des combats.

Ses dispositions étant prises, et ayant envoyé Caldora assiéger Sulmone (\*), René quitta le

Un dessin gravé des monuments de la monarchie française représente cette ancienne forteresse, avec six tours carrées, deux rondes et une chapelle gothique.

(Château de l'Oeuf enchanté du merveilleux péril, disent les anciens romans).

Papou. Tom. III. P. 253. Montfaucon. II. Fol. 332. Pl. LIX.

(\*) Patrie d'Ovide.

château de l'OEuf, le 9 Août, monta à cheval, rassembla la noblesse napolitaine, et, sortant de Naples, eut bientôt rejoint son armée composée de dix-huit mille soldats. Plein de confiance dans le ciel, son bon droit, son épée, et la valeur de ses troupes, il se dirigea vers l'Abbruzze (l'ancien pays des Samnites), après avoir chassé des environs de sa capitale divers détachements aragonais qui y étaient campés (\*).

Le principal corps d'Alphonse était alors réuni auprès de Castelviezo; ce monarque qui le commandait en personne, ignorant sans doute la marche précipitée de son compétiteur, revenait d'une partie de chasse dans les forêts de l'Abbruzze avec le prince de Tarente et l'infant Don Pèdre, lorsque ses espions lui annoncèrent l'arrivée de René dont l'avant-garde déployait déjà les étendards d'Anjou.

Le roi d'Aragon, au lieu d'assaillir sur le champ son rival et de déconcerter ainsi ses mesures, annonça au contraire le désir d'éviter un combat décisif, et de profiter des fautes auxquelles René pourrait se laisser entraîner par trop d'impétuosité. Il se fortifia donc dans

Mathieu Turpin. Hist. de Naples et de Sicile.

(\*) « Mis au large, dit Pasquier. René et Alphonse, commencèrent à jouer des couteaux à qui mieulx mieux. »

une vallée resserrée, où il se munit de vivres, et à l'abri de toute attaque générale, il observa les mouvements de son adversaire.

Averti par une trop funeste épreuve, du danger de provoquer une armée dans ses retranchements, René, de son côté, se borna à de légères tentatives pour attirer Alphonse dans une autre position. Mais si le caractère se modifie par le raisonnement et la réflexion, il est rare qu'il se maîtrise au point de ne pas nous entraîner quelquefois malgré nous-mêmes. Ainsi, le prince angevin se trouvant en face d'Alphonse, eut assez d'empire sur son esprit pour ne pas en venir immédiatement aux mains; néanmoins, il ne put vaincre le désir de se mesurer seul à seul avec lui. L'idée d'épargner le sang de ses soldats, et d'éviter les maux inséparables d'une longue guerre, le séduisit tellement alors, que, le 22 Septembre, donnant son gantelet de fer à l'un de ses hérauts d'armes, il le chargea de le porter au roi d'Aragon comme gage du combat singulier auquel il l'appelait.

Hist. de Naples par Caraffa. Liv. VIII. Papon. Hist. générale de Provence. Manuscrit. P. 246. Wulson de la Colombière. Théâtre d'honneur. Tom. II. Pasquier recherches. Liv. VII. P. 659. Dégly. III. P. 185. 187. Mathieu Turpin. P. 223. Dom Calmet II. Fol. 807. Jean de Ferreras. Hist. d'Espagne. Tom. VI. P. 442. Mariana Hist. d'Espagne. P. 330.

Un demi-siècle auparavant, son aïeul Louis I<sup>er</sup> avait agi de même à l'égard de Charles de Duras, qui lui disputait également le trône de Naples. Ce dernier ayant agréé le cartel de dix de ses chevaliers contre dix gentils-hommes angevins, « *saigna du nez*, dit la « *chronique, et ne voulust plus en ouïr par-* « *ler.* »

Alphonse était incapable d'une telle lâcheté. Cependant, sa bravoure n'ayant rien de chevaleresque comme celle de René, et préférant confier à son habileté plutôt qu'à sa force physique, l'issue de toute une campagne, « il déclara d'abord qu'étant roi, il ne pou- « vait accepter le défi d'un prince auquel il « n'accordait que le titre de duc et qu'il re- « gardait comme son inférieur. » Il demanda pourtant, après quelques réflexions, « si c'é- « tait corps à corps, ou avec son armée en- « tière que René désirait combattre. — Avec « toute l'armée, répondit le héraut angevin, » ( dont les instructions portaient, sans doute, de forcer Alphonse à s'expliquer sans détour ). — « Dites au duc d'Anjou, reprit le « roi d'Aragon, que j'accepte son gantelet. « Toutefois, puisque l'usage donne à celui qui « reçoit un cartel, le droit de choisir le lieu « du combat, annoncez à votre maître que je

« l'attends dans huit jours, entre Nole (\*) et  
« Acerra ( presque sous les murs de Naples,  
« et en face du Vésuve ). »

Mécontent de cette réponse, et croyant au contraire que la désignation du champ de bataille lui appartenait, René renvoya, en toute hâte, le même héraut déclarer à Alphonse que c'était à Castelviezo, qu'il irait le chercher. Il donna aussitôt l'ordre de marcher en avant ; mais pendant la nuit, les troupes aragonaises franchirent les défilés qui les séparaient, et s'éloignèrent rapidement. On regarda généralement alors la conduite du roi d'Aragon comme un prétexte pour éviter tout engagement, et persister dans son système d'affaiblir peu à peu son ennemi.

Quelques-uns de ses partisans, blessés des bruits fâcheux répandus à ce sujet, imaginèrent de les rejeter sur René, et prétendirent que les seigneurs angevins redoutant d'exposer aux hasards d'une seule journée leur sûreté personnelle, leur fortune et toutes leurs espérances avaient détourné le roi de Sicile de paraître au lieu du rendez-vous assigné par Alphonse.

(\*) C'est devant Nole que Marcellus battit Annibal. Auguste mourut dans cette ville le 19 Août, l'an 14 de J. C.

Les historiens se sont bornés à répéter cette allégation, sans y ajouter beaucoup de foi. Quoiqu'il en soit, nous devons rapporter comme un trait honorable à Alphonse que, vers cette même époque, une poignée de misérables aventuriers lui ayant proposé de se défaire de René par un assassinat, cette pensée le fit frémir d'horreur... Chassant ces lâches meurtriers de sa présence, il poussa la générosité jusqu'à faire avertir son rival de se tenir désormais sur ses gardes.

Tandis que ce prince se rapprochait de Gaëte et de ses vaisseaux, René se dirigeant vers l'Abbruzze ultérieure, s'empara de plusieurs places fortes, entr'autres d'Aquila, où, dix ans auparavant Louis, III d'Anjou son frère avait cueilli une ample moisson de lauriers. L'entrée de René dans cette ville fut un véritable triomphe; il songeait à y cantonner une partie de son armée, lorsqu'apprenant le nouveau mouvement des troupes aragonaises vers Naples il revint brusquement sur ses pas, reconnut les drapeaux d'Alphonse sous les murs de Nole, fondit sur ses escadrons, et les tailla en pièces.

Après cette première victoire, René renonçant pour le moment à pénétrer plus avant dans l'Abruzze, résolut d'emporter de vive force le Château-Neuf, ou Castel-Nuovo (\*), qu'il s'était contenté de tenir bloqué depuis son arrivée à Naples.

Cette forteresse entourée de fossés profonds, flanquée de quatre tours élevées d'un très beau travail, avait été bâtie par Charles I<sup>er</sup>. d'Anjou, sur les bords de la mer, en même temps que la tour Saint Vincent. Elle était un des points les plus importants pour la défense de Naples, et René, disent les historiens, « avait annoncé sa résolution de périr plutôt que de ne pas s'en rendre maître, ainsi que des autres places voisines de la capitale. »

Il chargea donc Baptiste de Frégoze d'aller, à la tête de quatre galères, resserrer le blocus du Château-Neuf, tandis qu'il l'attaquerait par

(\*) Le Château-Neuf ou Castel-Nuovo, l'une des principales forteresses de Naples, possède encore des tours bâties au XIII<sup>e</sup> siècle d'un travail admirable. Ce fut dans la salle d'armes du Château-Neuf qu'abdiqua le pape St. Célestin VIII, en faveur de Benoit Gaëtan si connu sous le nom de Boniface VIII. L'escalier de cette forteresse était très beau et décoré de statues antiques. On vit long-temps à l'entrée, l'arc-de-triomphe en marbre érigé à Alphonse d'Aragon. C'est dans l'église du Château Neuf, qu'on conservait le premier tableau à l'huile peint par Jean de Bruges et envoyé au roi Alphonse V. Il représentait l'adoration des Mages.

terre. La garnison résista d'abord courageusement; mais Rinaldo Sancio qui la commandait, et qui manquait absolument de vivres et de munitions, se rendit sans attendre l'assaut général qui se préparait (\*). René permit à chaque soldat d'emporter hors des murs tout ce qui lui appartenait, et avec le Château-Neuf, tombèrent les citadelles occupées jusques là par Alphonse (\*\*).

Rentré dans sa capitale après une campagne aussi rapide que glorieuse, et ayant placé ses troupes en quartier d'hiver, René désira que l'instant de son retour fût celui des fêtes après lesquelles la jeunesse napolitaine soupirait depuis si long-temps. Aussitôt, l'appareil des armes fit place à celui des spectacles

(\*) « Ce fust chose très pitoyable à veoir ceux de ceste misérable compagnie tous noirs, sales, maigres et exténuéz. Le frère de Rinaldo qui tenoist le chasteau de *L'Ovo*, se rendit aussi par famine. »

Jean d'Aucy. Manuscrit.

(\*\*) « Durant les attaques de René, dit Jean d'Aucy, *Perluigi Auxiglia*, gentilhomme napolitain et maître-d'hôtel du roi de Sicile, dressoit chaque jour quelque escarmouche aux Catalans. . . . Tellement qu'Alphonse esmerveillé, fist crier à son de trompe, que per soune ne fust si hardy, sous peine d'avoir les deux poings coupez, de tirer contre *Perluigi* coups d'arquebuzé, d'arbaleste ou d'arc, mais seulement de lance ou d'espee, ne voulant pas qu'un lasche ostât la vie à si vaillant chevalier le plus gentil compaignon du monde. »

*Epitome* des ducs de Lorraine.

( Manuscrit de la collection de M<sup>r</sup> Noël. )

et des jeux; au son bruyant des trompettes, succéda la douce harmonie des ménétriers, et au lieu des machines de guerre qu'on rencontrait à chaque pas, s'élevèrent divers théâtres, ou des lices pour les joûtes, genre d'amusement naturalisé en Italie par les Français.

Parmi les divertissements qui marquèrent presque tous les jours du carnaval, on a conservé à Naples le souvenir du magnifique tournois que fit célébrer Othon Carraccioli, le lundi gras, de l'année 1438. Le château St. Elme fut choisi pour cette mémorable réunion à laquelle assistèrent René, Isabelle, les chevaliers angevins, lorrains et provençaux, et toute la noblesse de la capitale.

Les détails de ce Pas d'armes ne nous sont point parvenus, mais on sait que René avait assigné deux prix d'une très grande valeur, pour exciter l'adresse et la bravoure des combattants. Le premier de ces prix, composé d'une rose et d'une aigrette de diamants, fut offert par la reine elle-même à Othon Carraccioli, proclamé unanimement le plus digne de le recevoir.

Le second, qu'on nommait *prix d'amour*,

et qui consistait dans une bague de pierres précieuses, avait été remis à Béatrix de St. Severin, jeune veuve de dix-neuf ans que l'éclat de ses charmes faisait appeler *le Soleil des beautés napolitaines*. Cette récompense qui devait être si vivement disputée, le fut en effet avec tant d'ardeur, qu'on ignore lequel des assaillants put l'obtenir des mains de Béatrix. Elle la donna, dit-on, aux chevalier d'Othon Carraccioli qui remporta tout l'honneur du tournoi.

IV. Le retour du printemps ayant donné le signal de reprendre les hostilités, René brûlant d'impatience de poursuivre la conquête de l'Abbruzze extérieure, nomma Isabelle vice-régente du royaume, établit un conseil de guerre et d'administration auprès d'elle, puis se dirigea de nouveau vers une province où il savait qu'un grand nombre de places importantes n'attendaient que son arrivée pour abandonner le parti du roi d'Aragon.

La plupart se rendirent à la première sommation ; quelques autres nécessitèrent un siège, mais ne tardèrent pas à ouvrir leurs portes, et bientôt René vit cette contrée entièrement soumise à sa domination.

Pendant que ce prince faisait ainsi reconnaître son autorité, gagnait l'affection des

habitants, soumettait les rebelles et s'occupait à fortifier les places dont il s'emparait, le roi d'Aragon, évitant sa rencontre, employait toutes sortes d'intrigues pour lui enlever des partisans ou se procurer des intelligences jusque dans son propre camp. Toujours maître de Gaëte dont une flotte nombreuse lui garantissait la possession, il jugea que l'absence de René favorisait son projet de tenter une coup de main sur la capitale. Il le laissa donc s'enfoncer dans l'intérieur de l'Abruzze, se munit d'une foule de bâtiments légers propres à un débarquement, rallia une escadre de sept gros vaisseaux et de quatre galères pour le soutenir, rassembla toutes ses troupes, en fit placer une grande partie sur mer, et s'étant mis à la tête du reste, il arriva lui-même sous les murs de Naples, le 22 Septembre.

Bientôt Mathieu d'Acquaviva, duc d'Atri, le comte de Nole, Jean de Vintimille comte de Gérace, Pierre de Cardonne et les autres chefs vinrent le joindre, ce qui forma une armée de quinze mille hommes, dont les lignes s'étendant autour de la ville, la cernèrent étroite-

Hist. du royaume de Naples. Tom. III. P. 461. Dom Romuald. Trésor chroni. III. Fol. 318. Gaufrédi. Fol. 308. Dégly. III. V. 189. Chronique de Provence. Fol. 604. Burigny. Tom. II. P. 329. Histoire d'Espagne. Mariana P. 330. 340.

ment et parvinrent à s'emparer du château de l'OEuf.

Décidée à braver mille fois tous les dangers, plutôt que de laisser pénétrer Alphonse dans la capitale, Isabelle de Lorraine redoubla d'activité pour déjouer les efforts d'un ennemi loin de s'attendre à une pareille résistance. Il se flattait même qu'en interceptant toute communication entre la reine, René et les provinces, les partisans qui lui restaient encore à Naples parviendraient à lui en faire ouvrir les portes. Mais présente à tout, veillant aux moindres détails de la sûreté générale, cette princesse ordonna plusieurs sorties qui annoncèrent aux assaillants avec quel courage elle saurait se défendre.

Un évènement bien extraordinaire, rapporté par divers historiens, vint alors donner une nouvelle confiance aux troupes d'Isabelle, en frappant de stupeur le camp du roi d'Aragon.

L'Infant Don Pèdre ( le même qui s'était sauvé avec tant de bonheur au combat naval du 4 Août 1435 ), commandait en personne une des batteries dirigées contre la grosse tour des Carmes, bâtie à côté de la place du marché, la plus ancienne de Naples. Le hasard voulut qu'un boulet entré dans l'église pendant que les religieux y priaient, de grand matin, em-

portât la chevelure d'un crucifix placé sur l'Autel, sans endommager la tête en aucune manière. Frappés de ce prodige, les bons moines crièrent au miracle, appelèrent les fidèles, et le boulet fut suspendu aux voûtes de l'antique édifice qui recèle encore les cendres de l'infortuné Conradin. Quelle fut la surprise des Carmes, quand le lendemain, ( 27 Octobre ) à pareille heure, l'artillerie placée sur les terrasses de la même tour, lança un boulet, qui, tombant d'abord à terre, fit trois bonds sans toucher personne, et, du quatrième, étendit roide mort l'infortuné Don Pèdre en lui enlevant toute la chevelure!..(\*)

Le roi d'Aragon entendait la messe dans le couvent de S<sup>te</sup>. Madeleine, lorsqu'une vive rumeur et des cris de désespoir l'instruisirent du tragique événement qui venait de se passer. Malgré sa douceur, ce monarque demeure toujours à genoux et en prières. Mais aussitôt que le saint sacrifice est achevé, Alphonse s'élanche sur le corps de l'Infant, le serre dans ses bras, l'arrose de larmes et s'écrie en sanglottant. « O mon frère! ô mon ami! nous per-

Mariana. Hist. d'Espagne. P. 333. Jean de Ferréras. T. VI. P. 443.

(\*) On ajoute même que sa tête vola dans la mer et ne fut jamais retrouvée.

« dons en toi la fleur de la chevalerie ! le  
« plus digne ornement de l'Espagne ! que Dieu  
« veuille te faire jouir d'un repos éternel ! pour  
« nous, faisons pleurer ta mort à nos enne-  
« mis. »

Surmontant sa juste affliction, Alphonse déposa le corps de Don Pèdre dans un simple cercueil de bois, le conduisit lui-même au château de l'OEnf, et ajourna les obsèques au moment où il serait entièrement maître de Naples.

Quoique le trépas de l'Infant privât les Aragonais d'un de leurs plus vaillants soutiens, ce ne fut point sans une douleur mêlée de pitié qu'Isabelle apprit la fin déplorable d'un prince à peine âgé de vingt-sept ans. Ne voyant plus dans Alphonse qu'un frère malheureux, elle lui envoya un de ses officiers, pour le complimenter sur cette cruelle perte. Elle ajouta à cet éloignement d'égards et de sensibilité, l'offre de suspendre les hostilités pendant quelques jours, et de permettre l'inhumation de Don Pèdre dans l'église de Naples que le roi d'Aragon désignerait, en l'assurant que « tout le clergé  
« de la capitale tiendrait à honneur d'assister  
« à cette pompe funèbre ».

Alphonse ne daigna pas répondre à l'envoyé de la reine ; s'adressant seulement aux capitaines qui l'entouraient : « C'est bien mon in-

« tention, dit-il, que mon frère soit enseveli à  
« Naples; mais je saurai m'en faire ouvrir les  
« portes. » Cependant, comme l'ambassadeur  
d'Isabelle était demeuré, le monarque le pria  
de remercier celle qui l'envoyait, essuya ses  
larmes, et ne songea plus qu'à tirer une éclatante vengeance de la mort de l'Infant.

Déployant les ressources d'un génie habitué aux succès, Alphonse donna alors un nouvel élan à son armée, serra Naples de plus près, parvint à s'emparer de quelques points importants, et allait même tenter un assaut général, lorsque des pluies excessives qui durèrent près de quarante jours, le forcèrent de se replier sur Capoue, et delà vers Gaëte.

Devenue libre de communiquer avec René, la reine instruisit aussitôt ce Prince de la position critique de sa capitale, dont les murs offraient déjà une large brèche causée par l'abondance des eaux; il quitta donc l'Abbruzze, où, partout vainqueur, il avait pacifié des troubles suscités par les agents de son compétiteur, et s'empressa de venir ranimer par sa présence, l'esprit des Napolitains que la crainte d'une dernière attaque commençait à décourager.

Prévenu que René devait traverser un défilé très étroit entre Montefascolo et Arpaña, le roi d'Aragon y envoya Jean de Vintimille,

avec un nombreux escadron d'Italiens, en lui recommandant de garder ce passage, ce qui forcerait le roi de Sicile à rétrograder, et permettrait de recommencer les opérations du siège. Maissans paraître surpris de cette embuscade, René attaqua lui-même, le premier, le détachement du comte de Gérace, le « rompit  
« furieusement avec son épée, dit un historien,  
« le contraignit de se réfugier à Nole, et s'em-  
« para du château de l'OEuf, dont le roi d'Ara-  
« gon avait confié le commandement au capi-  
« taine Arnaud Saaz. »

Déconcerté de la marche rapide de son rival, Alphonse ne songeant plus à continuer le blocus de Naples, fit attaquer la ville de Caivano et s'en rendit maître. Ainsi, vainqueurs ou défaites tour-à-tour, ces deux princes balançaient mutuellement leurs pertes et leurs avantages.

Mais peu de jours avant sa rentrée dans les remparts de sa capitale, René avait perdu un de ces hommes rares dont la haute capacité, l'influence et la droiture doublent pour ainsi dire les forces d'une armée entière, et dont la mort semble l'annonce prochaine des plus grands malheurs. Soutien de la monarchie légitime, plein encore de vigueur comme d'activité et de zèle, Jacques de Caldora venait de terminer subitement sa glorieuse carrière, à l'âge de

soixante ans, emportant les regrets universels et surtout ceux de son souverain. (\*)

Jaloux de reconnaître les services et d'honorer la mémoire de ce vaillant capitaine, René transmit à son fils unique, le titre de duc de Barry, en lui accordant une confiance aussi entière qu'à son père.

Malheureusement Antoine Caldora n'avait hérité que de sa bravoure, et de l'affection des troupes, qu'il avait commandées pendant tant d'années. Voilant sous l'apparence de la franchise et d'une aveugle soumission des intentions cruellement perfides, l'ambitieux courtisan accessible aux promesses du roi d'Aragon, trâmait déjà sourdement la perte de René et songeait à le précipiter du trône, au moment même où ce prince l'accablait de bienfaits.

Tout semblait d'ailleurs concourir à seconder ses lâches complots. En enlevant à René un homme aussi influent sur l'armée, la mort

Jean de Ferreras. Hist. d'Espagne. Tom. VI. P. 458. Burigny Tom. II. P. 329. Hist. du royaume de Naples. Tom. III. P. 461. Dégly. Tom. III. P. 202. 204. Mariana. Hist. d'Espagne. P. 358

(\*) Dégly dit qu'il mourut d'un coup de sang le 15 Octobre, et se « sentant aussi plein de courage et de force que s'il n'avait que « trente ans. »

Caldora avait pris pour devise ce verset de David: *Cælum cæli Domino*, etc. Il le portait sur ses arçons, pendant qu'il était en campagne.

( Dégly. III. P. 202. Chronique de Provence. Fol. 611).

de Caldora y avait produit une sensation d'autant plus pénible, que le choix de son successeur, n'était pas fait pour dissiper les craintes. Une foule de ces hommes que leur seul intérêt attachait à René, ne rougirent pas de l'abandonner dès qu'ils le virent privé de son plus ferme appui, ou qu'ils purent soupçonner les vues d'Antoine.

Toujours basée sur les mêmes principes de justice, de courage et de modération, la conduite de René n'avait cependant pas varié un moment. Ses talents militaires, son activité, sa valeur, s'étaient montrés avec tout leur éclat dans sa dernière campagne ; mais son étoile avait pâli : l'enthousiasme qu'il avait excité d'abord, (sentiment trop peu durable de sa nature, chez les peuples qui s'y livrent surtout sans réflexion), s'était insensiblement refroidi ; l'impatiente avidité des barons qui s'attendaient à voir répandre sur eux les dignités et les richesses, n'avait point encore été satisfaite ; chacun alors tourna ses regards vers celui qui possédait les moyens de récompenser ou de séduire (\*).

(\*) « Quand on vit, dit Muratori, que ce prince étoit pauvre, et que sa bourse ne distilloit pas cette rosée d'or à laquelle on s'attendoit, et qu'il n'apportoit que son courage et ses talens militaires, le zèle des Napolitains ne tarda pas à s'affaiblir. »

Serait-il donc vrai que, dans tous les siècles, comme chez tous les peuples, l'intérêt personnel étouffant les sentiments de la reconnaissance, dût paralyser tout élan généreux qui sauverait une nation, et jeter dans l'oubli, les efforts, les sacrifices, les travaux que le succès n'a point couronnés?

Trop clairvoyant pour ne pas s'apercevoir du changement opéré pendant son absence, le roi de Sicile ne recevant aucun secours, et ayant épuisé toutes ses ressources, réfléchit douloureusement sur sa position au milieu d'une nation inconstante, qu'on cherchait à soulever, et qu'il n'avait aucun moyen de soumettre par la force. Aussi, apprit-il avec joie que Charles VII envoyait une ambassade au roi d'Aragon pour lui offrir d'être le médiateur de leur querelle. René crut devoir de son côté proposer à Alphonse de cesser, les hostilités pendant un an.

Mais ce prince venait d'obtenir un véritable triomphe politique, en décidant le pape Eugène IV à demeurer neutre entre lui et son rival. Ses agents, en outre, lui rapportaient des nouvelles de plus en plus encourageantes. Se regardant désormais comme souverain de Naples, sa réponse aux ambassadeurs français, fut de nature à ne laisser aucun espoir d'accommodement.

V. Réduit à l'alternative de tenter un dernier effort, ou de renoncer à la couronne, René rassembla son conseil aussitôt après le retour des ministres du roi son beau-frère, leur exposa sa situation et demanda ensuite à Caldora, quel était son avis sur les moyens de s'opposer aux progrès d'une sédition qui avait éclaté déjà sur plusieurs points. « Sire, « répondit le duc de Barry, ( qui ne cher- « chait qu'un prétexte pour l'éloigner encore « une fois de Naples ), l'intérêt de l'état « exige que Votre Majesté ne demeure pas « davantage dans une capitale dont les chefs « lui sont dévoués ; où de nombreuses for- « teresses ne permettent aucune surprise, et « où d'ailleurs vous pouvez laisser votre cou- « rageuse épouse pour la défendre. Il est plus « important d'aller parcourir les provinces « qui tiennent encore ouvertement pour vous, « afin de les affermir dans leur fidélité, ou « d'en obtenir par votre présence des subsides « en argent et en vivres, d'une indispensable « nécessité. Laissez une garnison suffisante à « Naples, mais concentrez sur un autre lieu « le reste de vos troupes disséminées jusqu'ici « en plusieurs détachements. »

Ce plan, quoique médité par un traître, of-  
frait cependant des avantages qui ne pou-

vaient échapper à René. Les munitions, les vivres, l'argent même, qui avaient tari partout, présentaient dans l'Abbruzze des ressources qu'il aurait vainement cherchées parmi les autres provinces. Dans le cas où une insurrection éclaterait à Naples, c'était au milieu de ces montagnards dévoués que le prince pouvait conduire la reine et ses enfants, rassembler ses soldats, et se mettre en mesure de reprendre l'offensive. L'opinion générale était si bien formée sur la nécessité de ce voyage, qu'il n'eût pas été besoin de l'avis d'un capitaine aussi influent que Caldora pour entraîner tous les autres. René devait donc l'approuver; mais avant de le mettre à exécution, et voulant se convaincre de l'affection que les seigneurs et le peuple napolitains lui conservaient encore, il indiqua (sans avoir communiqué son dessein à personne) une réunion générale près de l'église St.-Sauveur, sur cette même place du marché où le malheureux Conradin avait été décapité près de deux siècles auparavant. Une immense foule y accourant sur l'heure le prince déclare « qu'il n'a déjà que  
« trop souffert des maux sans nombre qui  
« depuis son arrivée à Naples pèsent sur tant  
« de fidèles sujets; qu'il est temps de les sous-  
« traire aux calamités d'une guerre qui peut

« se prolonger indéfiniment, et que ne trou-  
« vant pas d'autre moyen, il se décide, de sa  
« pleine et entière liberté, à renoncer à un  
« trône, surtout cher à son cœur, par le bien  
« qu'il espérait répandre sur ses peuples; qu'il  
« est donc prêt à retourner immédiatement en  
« France avec la reine et les princes ses fils;  
« qu'en conséquence, déliant tous les Napoli-  
« tains de leur serment, chacun doit se regar-  
« der comme libre de suivre ses véritables  
« intérêts. »

En achevant ce discours qui porta l'émotion dans tous les cœurs, René se tournant vers ses officiers, leur ordonne avec le plus grand calme, de faire embarquer sans délai ses troupes, ses équipages et ses munitions; puis, il montre à la population entière qui ne perd pas un de ses mouvements, la flotte française prête à appareiller....

On ne lui permet pas d'exprimer la pensée d'un adieu: les cris de « vive René! nous mourrons tous pour lui! vive notre roi! périsse l'Aragonais! » se font entendre de toute part, et des acclamations universelles couvrent la voix du prince qui n'échappe aux honneurs d'un triomphe, qu'en s'éloignant rapidement.

Quoique vivement touché de ces démons-

trations, et satisfait du succès de son épreuve, René n'avait point cherché à rassurer pleinement les Napolitains afin que les agents d'Alphonse fussent persuadés qu'il allait effectivement repasser en France. Il laisse donc le peuple et même toute la noblesse incertains des évènements qui se préparent. Mais à l'entrée de la nuit, il fait annoncer aux principaux seigneurs qu'il a un projet important à leur communiquer. Tous accourent avec empressement, arrivent dans la vaste cour du palais, et à la lueur des flambeaux reconnaissent leur roi armé de la tête aux pieds, l'épée nue à la main et entouré d'environ quarante chevaliers français, angevins ou provençaux, dont plusieurs portaient les bannières déployées. Dès que René aperçoit les barons napolitains, il s'élançe sur son cheval de bataille qu'un page tenait auprès de lui, et de son épée fait signe qu'il va parler. Les regards se fixent sur lui; chacun garde un religieux silence; le prince prononce alors ces paroles d'une voix assurée: « Amis, ne  
« croyez pas que votre roi ait dégénéré de la  
« vertu de ses ancêtres. Comme eux, il n'est  
« point de périls que je n'affronte pour con-  
« server une couronne aussi glorieuse, un  
« royaume aussi florissant, et surtout un peu-  
« ple si dévoué; mais je ne vous quitte un

« moment que pour mieux vous servir. L'in-  
« térêt du trône, m'assure-t-on, exige ma  
« présence dans les provinces voisines. Je  
« pars sans hésiter..J'espère être bientôt de  
« retour parmi vous, mais en attendant, mon  
« cœur vous confie ce qu'il a de plus cher..  
« Votre fidélité me répond de ma capitale..  
« Votre amour veillera sur la reine et sur mes  
« enfants; je vous les recommande en les lais-  
« sant entre vos mains. »

A ces mots, les spectateurs électrisés font retentir les airs des cris de *vive le Roi!* Tous adressent à leur prince le serment de se sacrifier pour sa défense.. Ils s'en approchent, le pressent, le conjurent de demeurer au milieu d'eux... Mais René donnant des éperons à son destrier, franchit le seuil de la cour, et accompagné des vœux de tout ce qui l'entoure disparaît avec une telle rapidité, que ses chevaliers ont de la peine à le suivre.

Entraînés par leur enthousiasme, les gentilshommes napolitains ayant à leur tête Raymond de Bartelle, n'hésitent pas à aller le rejoindre.

Cette mémorable scène se passait à l'entrée de l'hiver, qui s'annonçait comme devant être extrêmement rigoureux. René dirigea cependant son escorte du côté des Apennins, vers l'Abbruzze ultérieure, pays froid, très montagneux, coupé de torrents et dont tous les abords offraient le plus difficile accès.

Après avoir voyagé la nuit entière, et s'être approché plus d'une fois sans s'en douter des postes occupés par les Aragonais, le prince et sa suite arrivèrent auprès de Nôle aux premiers rayons de l'aurore. Devant traverser au grand jour la ville de Bayane, ils prirent pour cri de guerre : *Ursins! Ursins!* (famille toute puissante qui tenait alors, ainsi que Bayane, pour le parti d'Alphonse (\*).)

Malgré cette ruse et la promptitude de la marche de René, l'indiscrétion de quelques soldats napolitains, ou la pénétration des espions ennemis, firent soupçonner que le roi lui-même conduisait cette petite armée. Déjà on voyait se former des groupes considérables, tout était en rumeur, et l'on s'ameulait particu-

(\*) Cette illustre maison avait embrassé la cause du roi d'Aragon René voulait faire présumer qu'il était chef d'un détachement aux ordres du seigneur des Ursins, qui allait s'emparer de St. Angelo di Scala, baronie possédée par Othon Carraccioli.

lièrement autour d'un pauvre moine de Monte-Virginie, appelé le frère Antonello, qui, dévoué à la maison d'Anjou, s'était volontairement offert à servir de guide à son souverain.

Ce contre-temps imprévu forçant René à renoncer à la route la plus directe, qui était par Monteforte, l'obligea à se détourner considérablement, et à gravir une montagne voisine couverte alors de plus de quatre pieds de neige.

Cette résolution ayant été prise, le 28 Décembre au soir, il fallut, malgré la nuit la plus obscure, se résoudre à marcher pendant plusieurs heures dans des sentiers étroits, escarpés, couverts de glace et de neige, et tracés entre des précipices d'une hauteur effrayante. On n'arrivait qu'en tremblant sur la cime de ces rochers, dont l'affreux silence n'était interrompu que par le sifflement du vent, ou le bruit des avalanches roulant dans les cavités des montagnes.

On parvint toutefois heureusement au sommet le plus élevé et René y fit mettre pied à terre, autant pour garantir ses soldats d'un froid insupportable, que pour ne pas les exposer à être entraînés par les chevaux qui, exténués de fatigue, tombaient sur le verglas, ou disparaissaient tout-à-coup au fond des crevasses.

La route était même devenue tellement inabordable, qu'on fut obligé de s'en frayer une nouvelle à travers les pointes à pic dont cette partie des Apennins est hérissée. Là, des périls d'une autre sorte attendaient l'avant-garde de René, car cette entreprise si pénible était en même temps si dangereuse, que plusieurs hommes robustes y succombèrent, et qu'un grand nombre de mulets périrent dans les gouffres profonds masqués par la neige.

Durant ce long trajet, au milieu duquel des plaintes ou des cris d'alarme s'échappaient par intervalle, René conservant presque seul sa sérénité ordinaire, marcha constamment à la tête de sa troupe découragée. Ranimant tout le monde par son exemple, on le voyait adresser tour à tour aux simples soldats comme à leurs chefs les paroles les plus affectueuses... « Mes amis, leur répétait-il, en se tournant vers eux d'un air riant, ceux qui partagent mon sort en ce moment, les fidèles compagnons de mes dangers, peuvent compter qu'ils le seront un jour des fruits et des douceurs de la victoire. »

Enfin, malgré la pluie glaciale qui tombait par torrents, un orage impétueux et des obstacles de tous genres, la petite armée de René, après deux nuits entières, se trouva réunie au

bas de la montagne. Ce prince laissant alors à Sulmonte ceux de ses soldats dont les chevaux avaient péri ou étaient hors d'état d'aller plus loin, continua sa route et ne s'arrêta qu'à St.-Angelo-di-Scala, baronnie qui appartenait ainsi que Sulmonte à Othon Carraccioli.

Au bruit des destriers qui galoppent sous les murs de la forteresse, le gouverneur se montre, reconnaît Carraccioli, ouvre les portes, et charmé de l'honneur inattendu qu'il reçoit, introduit le prince dans l'unique appartement du château. Transi de froid, ayant perdu tous ses équipages, ne possédant plus, dit-on, une seule chemise, René se revêt gaiement des habits que lui offre le gouverneur, s'assied devant un large foyer où séchaient ses vêtements, et mourant de faim, il se met à faire cuire lui-même des œufs pour le souper commun, pendant que tout le monde était occupé, soit à veiller à ce que les soldats pussent trouver un gîte, soit à soigner les malades.

L'usage des verres à boire était encore peu répandu, et la petite ville de St.-Angelo ignorait cette espèce de luxe. On ne s'y servait donc que de grossières tasses de terre; mais le gouverneur, fier de posséder un hôte tel que René, était parvenu, à force de recherches, à se procurer un verre qu'il présenta au monarque en

se félicitant de la découverte. « Non, dit alors  
« René en souriant, je ne m'en servirai point ;  
« on ne doit jamais déroger aux antiques usa-  
« ges. »

Après avoir achevé son frugal repas, en persistant à boire dans sa tasse, il reprit ses habits, et aussitôt que le détachement laissé à Sulmonte l'eût rejoint, il remonta à cheval, quoique le temps fût aussi horrible que la veille.

Il paraît que des espions étaient parvenus à connaître la direction suivie par René, car à peine était-il arrivé à peu de distance de *Pietra-Stortina*, lieu sauvage et désert, qu'une embuscade de paysans, rassemblés pour l'assassiner, vint fondre sur lui, chercha opiniâtrément à l'atteindre, et occasiona une sorte d'alarme qui retarda un moment sa marche.

Apprenant la cause de ce désordre, René ne daigna pas s'arrêter pour combattre ces misérables. Sans témoigner la plus légère émotion, il se contenta de donner ordre à un chevalier français, nommé Guy, de rester à l'arrière-garde avec quelques hommes, et continua paisiblement sa route.

Malgré la vigilance de Guy, les mêmes vagabonds s'étant ralliés dans les rochers voisins, reparurent bientôt, annonçant le projet de

s'emparer de René, mort ou vif. Mais Guy les prévint, courut sur eux, en tua plusieurs, et fit cinq prisonniers qu'il amena au roi, alors campé sous les murs d'un bourg fortifié, nommé *Hauteville*.

A la vue du monarque, les paysans que les soldats furieux menaçaient d'égorger, se jetèrent à ses genoux; puis implorant à grands cris sa miséricorde, ils cherchèrent à atténuer l'horreur de leur criminelle tentative, en assurant qu'ils ne le connaissaient point.

René, les relevant avec bonté, calma aussitôt leur effroi, et leur adressa ces paroles mémorables:

« Roi, je veux remplir tous les devoirs  
« que ce titre m'impose. La clémence en est  
« un des premiers et des plus doux. Loin de  
« vouloir faire périr aucun de mes sujets,  
« je ne désire que leur bonheur... Allez, mes  
« enfants, continua-t-il, allez consoler vos fa-  
« milles alarmées, et devenez à l'avenir,  
« entr'elles et moi, un gage constant de paix  
« et d'amitié. » Puis ordonnant que ces mal-  
heureux fussent mis en liberté, il les renvoya  
en leur distribuant quelque argent.

Cette scène avait lieu, comme nous l'avons dit, sous les antiques remparts d'*Hauteville*, dont les habitants, attirés par la curiosité,

avaient pu entendre le pardon de René. Pénétrés de respect et d'attendrissement, ils firent ouvrir les portes de la ville, (quoique sujets du comte de Hauteville, zélé partisan du roi d'Aragon), et pleins de confiance, ils sortirent en foule, apportant à l'envi des rafraîchissements à René et à ses troupes. Bientôt leurs acclamations se mêlèrent à celles des soldats, leurs éloges se confondirent, et donnèrent une nouvelle preuve que les hommes les plus grossiers et les plus insensibles au prestige de la victoire ou de la puissance, sont toujours subjugués par la clémence et l'humanité.

Poursuivant sa route à travers des chemins resserrés ou presque impraticables, René passa le Volturne, et n'arriva à *Benevent* qu'à deux heures du matin. Il descendit à l'archevêché, où il comptait séjourner le lendemain (à cause de la solennité du Dimanche). Il devait d'ailleurs être curieux de visiter l'emplacement de la célèbre bataille remportée, le 10 Août 1268, par Charles d'Anjou sur Mainfroi (\*).

(\*) La ville de Benevent prétendait avoir été fondée par Diomède. C'est entre Benevent et Aveline que l'armée romaine passa sous les ourches caudines.

Au sortir de l'église, où il venait d'entendre la messe, René aperçoit son fidèle guide le moine Antonello, qui s'approche des courtisans et des capitaines. Désirant savoir ce qu'il leur demande, il s'arrête dans la foule, et entend le pauvre frère qui les invite humblement, mais avec vivacité, à accepter un repas dans sa modeste chaumière.

(Ce bon religieux, né à Benevent, était tellement affectionné à la maison d'Anjou, qu'il avait exposé plusieurs fois sa vie dans le trajet de Naples au fond de l'Abbruzze).

Touché de la franche cordialité de son offre, René s'avance vers Antonello, et lui dit avec enjouement : « J'en suis aussi, et notre « ami peut me compter au nombre de ses con- « vives. »

Muet d'étonnement et de joie, Antonello ne peut d'abord répondre. « Quoi! s'écrie-t-il en- « fin, serait-il possible! Votre Majesté daigne- « rait.... » — « Du meilleur de mon cœur, « ajoute René en lui serrant affectueusement « la main : Je vous suis trop redevable « pour ne pas m'en faire une véritable fête. »

Au comble du bonheur, frère Antonello accourt vers sa maisonnette, l'arrange le plus

proprement possible, et ne se possède pas à l'idée de recevoir son souverain.

A l'heure convenue, René arrive, trouve la nappe mise auprès d'un large foyer, sur lequel tournaient à la fois plusieurs broches chargées de toutes sortes de viandes, et s'assied sans cérémonie parmi les seigneurs qui l'accompagnent. Le prince fit honneur au repas rustique, autant par son appétit que par sa bonne humeur; chacun l'imita, même le bon moine, et la petite réunion devint une véritable partie de plaisir qui se prolongea plusieurs heures.

« Hé bien ! dit le monarque au religieux, « en se séparant de lui, notre ami est-il satisfait ? » Ému jusqu'aux larmes d'une telle bonté et d'une simplicité si touchante, « Vive Dieu ! s'écrie Antonello hors de lui, je suis si content que, si je mourais en ce moment, j'irais tout droit en paradis. Oui, je regarde le bonheur de recevoir votre Majesté dans ma chétive demeure, comme un gage et un avant-goût des délices de l'autre vie !... »

Au récit de semblables traits, n'est-il pas besoin de se souvenir qu'il s'agit de René d'Anjou, pour ne pas croire qu'on lit l'histoire du bon Henri, conquérant comme lui son royaume par la clémence, l'affabilité, et donnant l'exemple du courage et de la franche

gaieté, au milieu des dangers et de toutes les privations ?

Pardonnons donc à ceux qui ont comparé René au meilleur, au plus loyal, au plus grand des rois. Le Béarnais n'eût certainement pas désavoué cette partie de la vie d'un prince du sang de France ; peut-être l'a-t-il entendu rapporter plus d'une fois avec attendrissement.

Comme notre Henri, le bon René savait inspirer cette profonde affection qui enfante des prodiges, et centuple les moyens d'un chef d'armée. Les soldats surtout, à la tête desquels il était sans cesse pour veiller à leur bien-être, le regardaient comme un père ; tous brûlaient de lui prouver leur dévouement ; tous s'entretenaient de son extrême simplicité, de son zèle pour le maintien de la discipline, et jamais ils ne s'adressaient qu'à lui, quand ils avaient quelque demande ou des plaintes à former. Il était souvent arrivé que ce prince ni son escorte, ne trouvant aucun gîte, étaient forcés de passer la nuit sans une seule tente : le premier à rire de ce contre-temps, René prenait aussitôt son parti, étendait son manteau sur la dure, et comme le plus obscur de ses soldats ne tardait pas à s'endormir

tranquillement, exposé à toutes les injures de l'air.

Ce prince s'apprêtait à quitter la ville de Benevent, (agréablement située au confluent de trois rivières (\*), et où des restes précieux d'antiquité, tels que la *Porta aurea*, et un arc de triomphe érigé en l'honneur de Trajan, attirent encore les voyageurs), lorsqu'il se vit tout-à-coup entouré d'un concours immense de villageois. Au milieu de leurs bruyantes acclamations, il comprit qu'ils accouraient pour voir un prince dont les malheurs étaient connus jusque dans les plus chétifs hameaux de l'Abbruzze. Effectivement, la plupart de ces montagnards le supplièrent de leur permettre de le suivre, et lui déclarèrent que, malgré les dangers qui les attendaient, ils étaient résolus à se dévouer à sa cause et à l'accompagner partout.

Profondément touché d'un témoignage aussi flatteur, René se mêla dans les rangs de cette multitude, et la remercia de ses offres. Mais comme un message de la reine lui apprenait que le roi d'Aragon avait recommencé le siège de Naples, il pria les villageois d'employer leur bonne volonté à faire intro-

(\*) Le Sabato, le Tamaro et le Calore.

duire quelques convois de vivres dans sa capitale.

Tous se disputèrent alors l'honneur d'exécuter les intentions du roi, et s'empressèrent de conduire leurs troupeaux sur la route de Naples. Feignant de les destiner au camp d'Alphonse, et trompant ainsi la vigilance des sentinelles, ils parvinrent à pénétrer dans les murs de la ville, eux, leurs moutons, leurs bœufs et une grande quantité de blé.

René, les ayant quittés précipitamment pour voler au secours de la reine, trouva sur le chemin de Benevent à Padula un prodigieux rassemblement d'habitants des villes et villages des environs. Chacun le comblait de bénédictions, invoquait le ciel pour sa conservation, et le succès de ses armes, et lui offrait tout ce qu'il possédait. Juste récompense de la conduite de cet excellent prince et de la sévère discipline qu'il faisait observer à son armée! Ces simples villageois savaient qu'il avait ordonné à chaque soldat de payer sur le champ tout ce qu'il achèterait, et peu habitués à de pareils ménagements, ils ne trouvaient pas de termes pour exprimer leur reconnaissance. Plusieurs d'entr'eux s'y attendaient d'autant moins qu'ils

étaient reconnus comme partisans déclarés du roi d'Aragon.

Cet enthousiasme se communiquant de proche en proche, des officiers mêmes d'Alphonse se présentèrent à René, en le priant d'accepter deux magnifiques chevaux et six riches tasses d'argent. Ils lui firent proposer ensuite de passer dans son camp avec trois cents hommes d'infanterie et cinquante lances.

René admit à l'instant ces officiers à son audience, les questionna avec affabilité, et ayant accepté leurs services, les incorpora dans son armée en leur témoignant une confiance qui les rendit entièrement dévoués.

V. Le roi d'Aragon, auquel ces détails furent promptement transmis par ses nombreux émissaires, en conçut un dépit d'autant plus violent, qu'il comprit toute leur influence sur l'esprit des Napolitains. En effet, revenus à leur premier sentiment envers un monarque aussi magnanime que René, ils annoncèrent la résolution de se défendre en désespérés, quelle que fut d'ailleurs la disette de vivres et de munitions qui commençait à se faire sentir parmi eux. Aussi les vit-on combattre dans les rangs de la garnison, la suivre dans ses sorties, et ne rentrer qu'avec elle dans les murs de la capitale.

Repoussé déjà plusieurs fois, Alphonse ne put se dissimuler combien le retour de son rival allait ranimer l'ardeur des assiégés. Regardant comme la plus importante des opérations d'empêcher le retour de René à Naples, il quitta le blocus, prit les régiments les plus déterminés, et se rendit en personne au pont de la Tufara, afin d'en disputer le passage.

René, en quittant Padula, (non loin des *fourches Caudines*, lieu de sinistre présage), avait été forcé de s'arrêter à Lucera, dans la Capitanate, où les subsides demandés devaient être versés à la caisse générale du trésor. Mais aussitôt que cet argent eut été remis entre les mains de Caldora, René, qui venait d'apprendre l'arrivée du roi d'Aragon au pont de la Tufara, lui envoya son héraut d'armes, en le défiant de nouveau à un combat singulier.

C'était fournir à son compétiteur une occasion éclatante de se laver du reproche qu'on lui avait adressé l'année d'auparavant. Néanmoins Alphonse, comptant probablement déjà sur le succès de ses intrigues, refusa une seconde fois de se mesurer avec un prince qu'il s'obstinait à ne regarder que comme duc de Lorraine et comte de Provence; le héraut repartit donc sans réponse.

Déterminé à forcer le défilé, René rangea ses troupes en bataille, donna le signal de se diriger en avant, et se trouva bientôt en vue du passage que défendaient de fortes lignes d'Aragonais. Il s'aperçut alors de l'hésitation de plusieurs capitaines, et ne put se dissimuler qu'il se tramait quelque perfidie, mais ce n'était ni le moment ni le lieu de montrer ses craintes; aussi se borna-t-il à donner lui-même l'exemple de fondre sur ses ennemis.

Entraînés par l'ardeur de leur roi, les lieutenants mêmes de Caldora s'élançèrent sur ses pas, appuyèrent le mouvement vigoureux qui le rendait maître de tous les retranchements, et culbutèrent avec lui toute l'avant-garde d'Alphonse.

Au bruit de cet engagement, le roi d'Aragon (qui, tombé malade la veille, se faisait porter dans une litière) voulut s'assurer de ce qui se passait, et envoya le reste de ses troupes soutenir ses premières colonnes. Il ne se trouvait donc plus qu'avec un seul détachement, lorsqu'il fut obligé de battre en retraite. La victoire de René et la prise de son rival paraissaient également certaines... La couronne de Naples allait appartenir désormais à la maison d'Anjou!.. Redoublant d'ardeur, se préci-

pitant sur un dernier corps d'armée qui n'opposant qu'une faible défense commençait à plier, René distinguait déjà dans la plaine l'ambitieux Alphonse, dont l'étoile semblait s'éclipser sans retour.

Tout-à-coup, une défection inouïe vient changer en entier la face des choses, et condamne René à s'arrêter brusquement devant un ennemi en déroute... Il atteignait les derniers escadrons des fuyards, lorsque de grands cris se font entendre derrière lui... René se retourne, se voit presque seul, et aperçoit Caldora qui, l'épée de connétable à la main, ordonne impérieusement aux soldats de ne plus avancer. — « Que faites-vous, duc de Barry? s'écrie vivement René, en accourant vers lui; ignorez-vous que la victoire n'est plus douteuse? Je pense que vous pouvez affronter les dangers auxquels je m'expose moi-même? » — « Sire, répond Caldora, avec un calme impudent, si ce royaume vous est enlevé, vous conserverez la Provence, ainsi que vos autres états; mais pour moi, si je perds mes troupes, je serai réduit à mendier honteusement ma vie. » — Achevant ces mots, il renouvelle de nouveau l'ordre de s'arrêter.

A la voix d'un chef qu'ils affectionnent, les Napolitains obéissent. L'occasion, mère des grands évènements, dit Tacite, n'est plus au pouvoir de René, et ce prince, demeuré au milieu d'un petit cercle de braves, a la douleur de voir l'heureux Alphonse s'échapper pour ainsi dire de ses mains.

Plusieurs capitaines de Caldora, aussi indignés de la déloyauté de leur chef, que remplis d'admiration pour l'héroïsme de René, vinrent le lendemain le trouver dans son camp. Il s'y était retiré sans vouloir parler à personne, et son désespoir était tel, qu'il avait passé la nuit entière sans goûter le sommeil. Il reçut cependant ces officiers qui, s'étant jetés à ses pieds, se justifièrent d'avoir obéi au connétable, renouvelèrent leur serment de fidélité, et protestèrent d'un dévouement à toute épreuve..... Ils quittaient à peine la tente de René, quand, à son tour, l'orgueilleux Caldora osa paraître devant son maître. Se flattant encore d'en imposer sur ses intentions, ou comptant plutôt sur l'inépuisable clémence du roi, il avoua quelques-uns de ses torts, et les attribua à un excès de prudence qu'il se reprochait amèrement, disait-il. Il s'épuisa en promesses, en serments, invoqua le nom

vénéré de son père... Au retour de son audience, on le vit plus fier qu'auparavant, reprendre son rang dans l'armée.

Ici, on doit l'avouer, René mérite le grave reproche d'une longanimité outrée. Jamais on n'oublia plus complètement, que la sévérité est l'âme et le nerf de la discipline. On ne pouvait sans doute exiger de ce prince cette dissimulation qui porte à s'assurer qu'on est le plus fort, avant de chercher à punir ou à étouffer son ressentiment. Mais il n'était pas en situation d'infliger un châtement exemplaire à Caldora, il fallait le bannir : le conserver, c'était annoncer trop hautement ou de la faiblesse ou des craintes.

Quoiqu'il en soit, l'armée s'étant remise en marche pour aller secourir Naples, dont les nouvelles devenaient chaque jour plus alarmantes, René fit faire halte à ses troupes, et réunit à dîner les principaux seigneurs ainsi que les officiers de sa suite. Il n'y avait probablement point invité Caldora, puisqu'en le voyant se présenter à sa table, il ne put, dit-on, s'empêcher de témoigner sa surprise. Trop franc pour se contenir davantage, il s'approcha du duc de Barry, en lui adressant les reproches les plus amers sur sa conduite — « J'étais venu de France, continua-t-il avec

« véhémence , pour porter le sceptre et non  
« pour dépendre de vos volontés. Vous seul  
« m'avez empêché de m'emparer de la per-  
« sonne du roi d'Aragon ; je devrais vous  
« punir , mais le nom et les services de  
« votre père sont trop profondément gravés  
« dans mon cœur..... Gardez les richesses ,  
« gardez les honneurs dont je vous ai com-  
« blé... Je reprends seulement l'épée de con-  
« nérable.... Demeurez aux arrêts jusqu'à ce  
« que l'armée ait prêté serment entre mes  
« mains. » Caldora sortit la rage dans le  
cœur.

Nous observerons de nouveau ici que , par suite d'une première imprudence , René se plaçait dans une position plus fautive encore ; car s'il avait pensé que son autorité ou le salut de l'armée seraient compromis en sévissant contre un chef aussi puissant, devait-il perdre de vue les dangers qu'entraîne la désertion forcée d'un capitaine expérimenté et maître de nos secrets ? Une sédition militaire se propage de proche en proche, comme un incendie, si elle n'est promptement étouffée. René s'étant réduit à l'alternative de rendre sa confiance à un traître , ou de le voir abuser de son influence sur des soldats qu'il avait conduits à la victoire , en fit la cruelle épreuve.

Une sourde fermentation commença à se manifester dans les rangs de l'armée. Caldora y sema à pleines mains l'or du roi d'Aragon : le prix d'une première trahison en fit éclore de nouvelles, et bientôt l'insubordination éclata si vivement de toute part, que les troupes se refusèrent au serment qu'on exigeait d'elles.

Cependant Raymond Caldora, oncle du connétable (guerrier aussi loyal que celui-ci l'était peu), parvint, après des efforts, des menaces et des promesses multipliés, à obtenir que l'armée prêtât serment de fidélité entre les mains d'Othon Carraccioli.

Un tel soulèvement, uniquement excité en faveur du fauteur de la révolte, aurait dû engager René à abandonner son imprudent système d'indulgence ; il se contenta toutefois encore de donner l'ordre à Caldora de s'éloigner. Espérant même calmer, par ce moyen, l'effervescence des esprits, il fit expédier au duc de Barry des lettres de gouverneur de l'Abbruzze.

Feignant une sorte de reconnaissance, Caldora parut obéir avec soumission, et monta à cheval sur le champ ; mais arrivé au pont de la Madelaine (à peu de distance du camp de René), il y envoya le plus adroit de ses

écuyers pour engager les capitaines à le soutenir dans sa disgrâce, et à persister à ne pas se laisser commander par d'autres que par lui.

Cette seconde perfidie ne réussit que trop. Au nom de Caldora, les esprits s'agitèrent de nouveau ; une émeute plus violente que la première se manifesta dans l'armée qui, se soulevant presque en entier, demanda le connétable à grands cris, et se choisit des députés pour aller conjurer René de replacer Caldora à sa tête.

Raymond Annequin (chargé de porter la parole pour les autres capitaines) trouva le prince dans une si profonde indignation, qu'il essaya inutilement de l'aborder et d'en obtenir un moment d'audience. Ce fut en vain que la plupart de ses conseillers voulurent lui représenter que la rébellion de Caldora pouvant ruiner sa cause sans retour, il fallait le gagner ou le rappeler à tout prix, puisqu'il n'existait aucun autre moyen de satisfaire les troupes.

« Non, non, répondit-il avec feu, je ne me  
« persuaderai jamais que tant de braves guer-  
« riers soient capables de fausser ainsi le ser-  
« ment qu'ils ont fait la veille ! » Au reste, fit-  
il dire à Annequin, « peu m'importe que Cal-  
« dora se jette dans le parti d'Alphonse même

« avec toute l'armée.... Je préfère être réduit  
« à la nécessité de composer avec un roi mon  
« égal, que de devenir l'esclave d'un chef  
« aussi vil que parjure. »

Combien il dut se reprocher alors son inconcevable clémence!... mais le mal était produit et un funeste exemple d'impunité enhardit d'autant plus les traîtres qu'il glace le zèle de la fidélité.

Raymond Annequin ayant rapporté au camp les paroles du prince, un désordre inexplicable y éclata spontanément; on exhala mille plaintes contre René', et la plus forte partie des troupes s'étant séparée de lui, alla rejoindre le connétable. Celui-ci dépêcha aussitôt un messenger au roi d'Aragon, en lui rendant compte de sa conduite, et s'offrant à lui amener tous ses soldats. Peu de jours après, sans attendre sa réponse, il fut le trouver sous prétexte d'une partie de chasse, entre Aviezo et Arpaya. Cependant, quoique Alphonse l'eût accueilli avec des démonstrations de bienveillance proportionnées au service qu'il en avait reçu, il existait une telle inimitié entre le duc de Barry et le prince de Tarente, qu'il n'osa prendre le premier à sa solde. D'ailleurs, si l'on consent à se servir d'un homme qui a pu trahir son chef,

on le méprise trop pour lui accorder une pleine confiance. Le roi d'Aragon se borna donc à former un traité avec Caldora, qui engagea alors Sancta Madaloni (\*), gouverneur d'Averses (ville fondée par Robert Guiscard) à remettre cette forteresse aux Aragonais; mais le connétable s'empara des dix mille ducats qu'Alphonse donnait pour cette capitulation, prétendant qu'ils étaient dûs à son oncle Raymond auquel la citadelle d'Averses avait été cédée par René, comme gage d'une pareille somme prêtée à ce prince.

Caldora conduisit ensuite ses troupes à Montesachio, où il les cantonna, ne laissant à son maître que quatre cents chevaux. (Léonel Acclocciamera, comte de Celano, les commandait, et, quoique parent du duc de Barry, il demeura jusqu'à la fin de la guerre inviolablement attaché à la maison d'Anjou).

On peut facilement juger de la cruelle situation dans laquelle René se trouva plongé par le lâche abandon de Caldora, dont la prise d'Averses avait été la suite. En effet, ce fut au

(\*) Mr. de Burigny l'appelle Zanthus.

« Ces défections, ajoute-t-il, ayant exposé Caldora au mépris général, il se retira à Cesi dans la Marche, où il finit ses jours sans avoir pu recouvrer la moindre considération. »

Burigny. II. P. 329. 331.

moment où, dénué d'argent et de tout secours, il se voyait pour ainsi dire sans armée, qu'échoua une nouvelle négociation tentée par le roi de France: le pape Eugène, touché des malheurs de René, envoyait également alors une ambassade à Alphonse pour le ramener à des vues plus pacifiques. Mais ébloui de ses succès, ce prince était trop ouvertement favorisé par le sort, pour se prêter à un accommodement. « Aussi se refusa-t-il obstinément à accepter l'abdication au trône de Naples que son compétiteur lui offrait, sous la seule condition d'adopter le duc de Calabre. »

Le roi d'Aragon ne réfléchissait point qu'il avait eu le bonheur d'échapper lui-même à un danger récent, et qu'il pouvait vérifier de nouveau la maxime du prince des poètes latins: « Que la fortune se fait un jeu de passer alternativement d'un parti à l'autre, et d'affermir ceux qu'elle avait ébranlés. » (\*)

Quant à René, s'il proposait à son rival de renoncer à la couronne, ce n'était point qu'il fut totalement découragé par la défection

(\*) . . . . Multos alterna reversus  
Lusit, et in solido rursus fortuna locavit.

de Caldora ; mais il savait que dans une assemblée tenue à Naples, on avait agité la question d'entrer à tout prix en accommodement avec Alphonse. Cette ouverture avait été accueillie ; il fallait donc en prévenir l'exécution par un sacrifice généreux, et détourner toute provocation à la guerre civile.

René, qui venait de visiter quelques places fortes, afin de diviser l'armée ennemie, renouvela encore l'offre d'abdiquer, par la médiation des ambassadeurs de Charles VII. Cette fois, le roi d'Aragon parut ébranlé. les négociations s'entamèrent, et elles prenaient une sorte de consistance, lorsque les Napolitains blessés de tant de délais qu'ils regardaient comme un refus tacite, s'opposèrent à la continuation des pourparlers. Ils supplièrent donc René de revenir au milieu d'eux : à sa vue, leur confiance pour lui et la haine qu'ils portaient à Alphonse se réveillant à la fois, ils lui jurèrent de s'ensevelir à ses côtés, sous les murs de sa capitale, plutôt que de reconnaître d'autre roi que ce prince ou l'un de ses fils.

VI. Quoique cette dernière campagne n'eut pas répondu aux espérances qu'on avait dû en concevoir, les Napolitains, que le retour de René rendait à la sécurité, furent assez justes pour

lui savoir gré de ses efforts, comme si le succès les avait couronnés. Tous parurent même oublier leurs propres malheurs et l'avenir qui les menaçait, pour ne songer qu'à la satisfaction de revoir un prince adoré.

Les seigneurs de la cour ( dont quelques-uns avaient été témoins de l'héroïque valeur de René ), touchés de la courageuse résignation qu'il montrait en ce moment, résolurent à leur tour de lui exprimer les sentiments d'admiration dont ils étaient pénétrés, en l'invitant à assister à la représentation d'un spectacle extraordinaire.

Ce fut dans la cour du Château-Neuf, richement décoré à cet effet, que se réunit, le 31 Décembre 1441, tout ce que Naples renfermait de personnes d'un rang élevé, de l'un et de l'autre sexe, connues par leur dévouement à la maison d'Anjou.

René, Isabelle, le duc de Calabre, les officiers et les dames du palais ne tardèrent pas d'y paraître aux cris de *vive nos souverains!* Et dès qu'ils se furent placés sur le trône et sur les estrades, les jeux allégoriques commencèrent.

Le dernier ( le seul dont le sujet nous soit connu ), offrait trois des plus célèbres héros de l'antiquité ( Scipion, Alexandre et Anni-

bal ) invoquant la décision du sévère juge des enfers, sur le rang qu'ils devaient occuper dans la postérité, et on les entendit tour-à-tour chercher à être placés avant leurs rivaux, par le récit des actions qui les avaient rendus immortels (7).

Minos les ayant attentivement écoutés, prononça son jugement devant la royale assemblée, en déclarant que Scipion méritait la palme des vertus héroïques; qu'Alexandre lui semblait devoir occuper le second rang, et qu'enfin Annibal ne pouvait être regardé que comme le dernier des trois.

Aussitôt un gentilhomme napolitain, nommé Cyprien de Mer (le même qui venait de représenter Scipion), s'avança jusqu'au pied du trône, en adressant à René un discours dont les fréquentes allusions furent applaudies à plusieurs reprises par l'auditoire.

Sa longueur nous force à n'en extraire que les fragments suivants:

« Sérénissime roi, dit Cyprien de Mer, on  
« aura peut-être lieu d'être surpris, en voyant  
« trois grands hommes auxquels jusqu'à ce  
« jour la nature n'a point donné d'égaux, pla-  
« cés ainsi dans des fêtes, où l'enjouement et  
« la légèreté tiennent lieu de la sagesse et de  
« la raison. Sous ce point de vue, Sire, nos

« jeux pourraient paraître blâmables ; mais  
« si votre Majesté daigne réfléchir aux leçons  
« qu'ils renferment, elle saura y découvrir  
« des intentions dignes d'éloges.

« Au lieu des exemples de l'antiquité, ex-  
« minons plutôt ceux que nous offrent les  
« temps présents... Vous nous en donnez un  
« bien éclatant, Sérénissime prince, dans la  
« guerre que vous soutenez et qui vient de  
« mettre dans tout son jour ce que nous avons  
« dit sur l'injustice de la fortune.

« Quels rapprochements frappants entre ces  
« évènements et ceux qui signalèrent la guerre  
« des Romains et des Carthaginois, commandés  
« par Scipion et Annibal, ( ces célèbres capi-  
« taines représentés en nos jeux allégori-  
« ques!.. )

« Annibal commença les hostilités en s'em-  
« parant de la malheureuse Sagonte qu'il  
« inonda de sang... Votre ennemi, Sire, a  
« annoncé son règne en étendant le meurtre  
« et la désolation sur Valence, reste infortuné  
« des anciens Sagontins. Scipion défendit  
« Rome; vous êtes le bouclier de l'église qui  
« a fixé le centre de sa puissance dans cette  
« ville éternelle... Comme Annibal, votre en-  
« nemi est vieux, adroit, fourbe, déloyal...  
« de même que Scipion, nous vous voyons

« jeune, juste, prudent, ami de la vérité. Al-  
« phonse, ainsi qu'Annibal, a séduit les Cam-  
« paniens; comme le grand Scipion, vous exer-  
« cez un pouvoir légitime sur les Napoli-  
« tains. De vains succès remplirent d'orgueil  
« le Carthaginois...; ils enflent aussi le cœur  
« du roi d'Aragon... Vous, Sire, dans l'adver-  
« sité, vous reproduisez la bravoure et l'ad-  
« mirable patience de Scipion... Enfin votre  
« ennemi sera chassé et vaincu comme Anni-  
« bal... Et vous, illustre prince, vous régne-  
« rez au milieu de nous, ceint des lauriers  
« immortels de la victoire.

« Ranimez donc votre héroïque courage,  
« en continuant à regarder la vertu comme  
« le premier des biens; déployez dans tout  
« son lustre cette grandeur d'âme que le ciel  
« vous a départie. Une aussi noble conduite  
« doit être celle des maîtres de la terre, mais  
« plus encore la vôtre, Sire, vous qui avez  
« pris jusqu'ici pour modèles, des ancêtres qui  
« préférèrent souffrir la mort même, plutôt  
« que de se souiller de la moindre tache.

« Soyez assuré, grand roi, qu'en agissant de  
« la sorte, vous régnerez en paix sur vos  
« états... Que tant que Dieu vous permettra  
« d'habiter ce monde, vous y signalerez votre  
« passage par un si grand nombre de belles

« actions, que votre nom deviendra à jamais  
« célèbre dans l'univers; qu'enfin, après avoir  
« parcouru glorieusement la carrière de la  
« vie, votre âme regagnant sa première de-  
« meure, sera placée, non aux pieds de Minos,  
« mais parmi les élus et les bienheureux, pour  
« y jouir d'une couronne éternelle... Salut. »

On ne connaît pas les autres détails de la fête du 31 Décembre; ni de celles qui lui succédèrent. L'histoire est muette sur ce point; mais elle rapporte que l'affection envers René s'était tellement ranimée parmi ses sujets, qu'ils eussent affronté avec ardeur toutes sortes de dangers pour affermir sa dynastie sur le trône de Naples.

Il paraît même hors de doute que, reprenant l'offensive, René se serait bientôt vu en mesure de dicter des lois à Alphonse, si cet heureux rival, qui multipliait ses forces par son adresse et son or, lui eût déclaré une guerre franche et loyale. La fortune semblait, pour ainsi dire, se repentir de ses longues injustices. L'horizon redevenait serein, et la médiation de Thomas de Frégoze avait déjà obtenu du pape un traité d'alliance ratifié le 25 Avril. Une lueur d'espérance pouvait donc encore pénétrer dans le cœur du prince d'Anjou.

Mais, comme on l'a déjà vu, la citadelle

d'Averses, si nécessaire à la sûreté de Naples, avait été lâchement livrée. Acérre, ville non moins importante pour protéger l'approvisionnement de la capitale, avait également arboré l'étendard du roi d'Aragon.

Les trésors de ce monarque, semés dans les provinces que René venait de laisser fidèles, ébranlaient peu-à-peu leur dévouement. Des émissaires nombreux les parcouraient sans cesse, y répandaient des bruits mensongers, et y excitaient à la rébellion.

Tout conspirait donc contre un prince qui n'ayant pour auxiliaires que la justice de sa cause, la droiture de son caractère, l'appui de quelques amis impuissants, répétait constamment au milieu de ses infortunes : « La probité et la vertu devraient se retrouver surtout dans le cœur des rois. »

René apprit le succès des intrigues d'Alphonse au moment où il se livrait à des illusions de bonheur. Il y fut cependant moins sensible qu'à la défection des provinces, dont naguères il avait reçu les serments.

On rapporte que, dévoré d'une profonde tristesse, à l'annonce de ces trahisons successives, il épancha les peines de son âme dans le secret d'une correspondance intime avec un allié digne de l'entendre. Les lettres

de René à l'illustre doge de Gênes n'ont point été conservées ; mais une réponse de Frégoze fournit la preuve des nobles sentiments dont elles devaient être remplies. (8) Il y règne une telle vérité, qu'on a besoin de se souvenir , en la méditant, que les évènements dont elle retrace le tableau ont agité nos aïeux , il y a près de quatre siècles.

Frégoze la terminait en assurant René qu'il « pouvait compter sur son zèle comme sur « celui de la république. »

VII. Il ne tint pas au respectable doge de marcher efficacement au secours de son royal ami. Par ses soins, une escadre chargée de troupes, de munitions de guerres et de vivres, fut équipée aux frais des Génois. Elle allait mettre à la voile pour Naples, lorsque le commandement en ayant été donné à Jean de Frégoze, ce choix excita une telle mésintelligence qu'il fallut ajourner indéfiniment le départ de la flotte.

Ce contre-temps devint d'autant plus funeste à René, qu'à la sollicitation de Thomas de Frégoze et du pape , Philippe Visconti s'était décidé à abandonner le roi d'Aragon et à opérer une heureuse diversion dans son armée, en se rendant en personne à Naples avec le célèbre Sforce, son gendre.

Toutefois , ces dispositions favorables furent tout-à-coup paralysées par l'ascendant et les nouvelles intrigues d'Alphonse qui s'était emparé sans combat de l'île de Caprée. Les abords de Naples, du côté de la mer, se trouvaient donc en quelque sorte fermés par le fort de cette île, Gaëte , Averses et Acère. Le roi d'Aragon se dirigea ensuite sur Pouzzol qui capitula faute de vivres. La *Torre del Greco*, seul poste important qui restât aux Napolitains subit un sort pareil. La flotte aragonaise captura en même temps une galère française chargée d'argent et de munitions, ce qui ruina sans retour toutes les espérances de René.

Alphonse resserra alors toutes ses troupes auprès de Naples, les échelonna de manière à ce qu'aucun secours ne pénétrât dans cette capitale, et il en commença le siège, se promettant que son compétiteur n'en sortirait plus.

Déterminé à partager le sort de cette malheureuse ville déjà en proie au plus affreux dénûment (\*), René ne pouvait se résoudre

Chronique de Provence. Fo<sup>l</sup>. 611. 613. Dégly. Tom. III. p. 226.

(\*) « Selon C. Nostradamus. la famine avec son maigre, ord  
« et hideux visage, commençait à y exercer ses fureurs. »

à exposer la reine Isabelle et ses enfants (\*) à un danger inévitable. Aussi, se hâta-t-il de les faire transporter en France par une voie prompte et sûre, ne gardant avec lui que quelques vieux soldats français ou provençaux, et environ huit cents arbalétriers Génois. ( Ces derniers avaient été amenés depuis peu par Aaron Cibo (\*\*), capitaine dévoué, que René appelait son bon et fidèle compère, et qu'il nomma vice-roi de Naples ).

Ces forces étaient sans doute insuffisantes; mais une grande partie de la jeunesse napo-

(\*) Il nomma en même temps, dit Dom Calmet, son second fils Louis, marquis de Pont-à-Mousson, lieutenant-général en Lorraine.

Suivant ce savant bénédictin, ce jeune prince serait même parti avant sa mère, le 12 Mai 1439. L'histoire de Metz donne la preuve que Louis d'Anjou était déjà arrivé à Nancy le 4 Octobre 1440. On trouve aussi dans les archives de Metz une lettre adressée à Isabelle de Lorraine, en date du 21 Novembre 1441. Mais la différence du vieux style au nouveau occasionne souvent ces légères erreurs parmi les compilateurs les plus judicieux.

Dom Calmet. Hist. de Lorraine. Tom. II. Fo'. 620. Hist. de la ville de Metz. Tom. V. Preuves.

(\*\*) Aaron ou Arano Cibo était né à Rhodes en 1377. Alphonse d'Aragon, qui conçut beaucoup d'affection pour lui, se l'attacha après la prise de Naples, et le nomma régent de son conseil.

Cibo mourut en 1457 à Capoue, patrie de Rome, dignité que Charles d'Anjou n'avait pas dédaignée. Il avait épousé *Genèvre Mari*: Sa devise était: *Libertas*.

Son fils né en 1432, et qui fut marié en sa jeunesse, fut sacré pape sous le nom d'Innocent VIII le 29 Août 1484. Il mourut le 25 Juillet 1492.

Moréri, II. Fol. 303. Chronique de Provence. Fol. 614. Gén. historiques II. p. 411.

litaine, animée d'un honorable patriotisme , s'arma en faveur de René , qui se vit en peu de jours à la tête d'une garnison prête à braver tous les dangers et à défendre ses foyers jusqu'à la dernière extrémité.

Malheureusement , une effroyable famine, qui moissonna la plupart des habitants de Naples, vint tout-à-coup se déclarer l'auxiliaire d'Alphonse, comme la trahison l'était depuis long-temps. En vain Caldora, objet continuel de la défiance de ce prince, s'était rallié aux étendards d'Anjou et cherchait à introduire des vivres à Naples; vainement on comptait sur l'appui et les secours de François Sforce. La flotte aragonaise redoublant de vigilance , ne permit à aucun bâtiment d'approcher et s'empara de tous les convois , tandis que les troupes de terre en faisaient autant de leur côté.

Pénétré de douleur à la vue de tant de maux, René parcourait à toutes les heures du jour et de la nuit , les places ou les rues de sa capitale , et apportant lui-même des secours aux indigents ; il ranimait leur courage abattu , ou les consolait par des paroles touchantes. Cet exemple fut suivi par une foule de riches seigneurs de la ville , et tous cherchant à seconder l'active bienfaisance du souverain , cette vertu ingénieuse inventa sans cesse

quelque moyen nouveau de soulager la misère générale.

Mais son pouvoir tutélaire devint bientôt impuissant contre un fléau qui, insatiable de victimes, les frappait dans les palais et dans les chaumières, menaçant à la fois l'opulent et le misérable, l'adolescent et le vieillard, le soldat et le citoyen. Le roi lui-même, manquant de l'absolu nécessaire, se vit, malgré les sacrifices qu'il s'imposait, dans la douloureuse nécessité de suspendre tout secours public.

Ce fut, dit-on, au dernier période de cette horrible famine qu'une veuve infortunée vint implorer la commisération de René, et que ce prince se trouva forcé de repousser sa prière.

Réduite au désespoir, cette femme se rend auprès d'un maçon nommé Anello, chargé de l'entretien des aqueducs de Naples, et qui passait pour être attaché à la cause du roi d'Aragon; elle lui déclare qu'elle embrasse désormais avec ardeur le parti de celui qui peut seul ramener l'abondance dans leur malheureuse ville, et lui confie alors qu'une is-

Gaufridi. Fol. 311. Ruffi. Hist. des comtes de Provence. Fol. 365. Dégly. III. p. 238. Burigny. II. Moreri. III. Fol. 85. Mariana. Hist. d'Espagne. 368.

sue secrète conduisait, de sa propre maison , à un aqueduc voisin du camp d'Alphonse.

Transporté de joie , le fontainier court se convaincre de la possibilité d'introduire des troupes par ce souterrain , remercie la veuve, l'assure de la reconnaissance du roi d'Aragon dont il exhalte la libéralité aux dépens de René , et sort de Naples, pour aller instruire de ce qu'il vient d'apprendre le prince Ferdinand, fils naturel d'Alphonse. Admis auprès de lui, il le conduit à l'ouverture indiquée , lui démontre la facilité d'y faire pénétrer assez de soldats pour s'emparer de la porte de Capoue, vers laquelle aboutissait ce chemin inconnu , et ayant juré au prince le plus profond secret, il rentre dans la capitale avec une forte récompense , et des promesses plus brillantes encore.

( D'autres historiens ont rapporté que deux maçons prisonniers d'Alphonse lui découvrirent cette issue généralement ignorée , et que René, prévenu de la trahison projetée , ainsi que de l'existence du souterrain , doubla le nombre des gardes. On ajoute même qu'il fit garnir de barreaux de fer l'ouverture de l'aqueduc , auprès duquel il plaça des sentinelles.)

Il paraît cependant que la première version

est la véritable , et que rien n'ayant transpiré de cette perfidie, elle éclata au commencement du mois de Juin , au moment où toutes les circonstances se réunissaient pour la favoriser.

Informé de la confiance du fontainier, Alphonse fit appeler *Diomède Caraffa* , et *Mathieu Gennaro* ( tous deux bannis de Naples à cause de leur défection ), et les chargea de tenter les hasards de l'entreprise à la tête de deux cent cinquante soldats , formant dix compagnies d'infanterie.

Instruit de son côté de ces dispositions, Anello se rendit de nouveau au camp du roi pour servir de guide au détachement.

Vers le milieu de la nuit , ils descendent tous ensemble dans l'aqueduc , par une large excavation située à environ un mille de Naples. Armés de sabres, d'arbalètes et de pertuisanes, ils parcourent silencieusement, à la lueur de torches et de lanternes , l'étendue du souterrain, sans avoir entendu le moindre bruit. Ils arrivent enfin à la file les uns des autres , auprès d'un puits à sec, aboutissant à la maison d'un tailleur , non loin de la porte S.<sup>te</sup> Sophie.

Quarante des premiers Aragonais sortant alors , montent l'escalier où ils ne rencon-

irent qu'une femme et une jeune fille que leur aspect glace d'effroi. S'emparant de ces malheureuses, ils les menacent de les égorger, s'il leur échappe le moindre cri.

Au même instant, le tailleur rentrant paisiblement chez lui, trouve sa maison remplie de soldats étrangers; mais conservant une rare présence d'esprit, il retourne brusquement sur ses pas, s'enfuit dans la rue, et bientôt tout le quartier répond à ses cris d'alarme.

Les Aragonais n'hésitent plus à se montrer, et courent attaquer la porte de S.<sup>te</sup> Sophie. Les gardes surpris les reçoivent néanmoins de pied ferme, et sans se laisser intimider à la vue du reste du détachement qui se précipite sur eux. La résistance qu'ils leur opposent calme leur audace, suspend leurs progrès, et bientôt René lui-même arrive au secours de ses braves soldats.

Averti qu'on avait vu flotter l'étendard d'Alphonse dans la ville, ce prince s'était levé à la hâte, avait revêtu son armure, et s'élançant sur son cheval de bataille il accourait presque seul. Donnant ses ordres avec un admirable sang-froid, il rallie autour de lui les officiers et les soldats qui se présentent en foule, fond avec eux sur les ennemis, les disperse et les force à s'éloigner dans le plus grand désordre.

En quittant le camp d'Alphonse, Annello avait promis à ce prince de lui indiquer par un signal convenu, le moment où l'entreprise aurait eu le succès dont il se flattait. L'arrivée fortuite de René empêcha le fontainier de tenir sa parole, et Alphonse, placé sur une hauteur, attendit en vain la promesse qu'on lui avait faite. Persuadé de la trahison d'Annello, il se disposait à revenir dans sa tente, lorsque des cris redoublés, un bruit confus d'armes et de chevaux l'obligea à rassembler quelques escadrons et à marcher au secours de Diomède Caraffa qu'il croit poursuivi.

Ce mouvement provenait d'un nouvel engagement entre René et les Aragonais qui, à la faveur de l'obscurité, étaient parvenus à s'introduire dans la tour voisine de la porte Sainte-Sophie. Ce prince les en chassa une seconde fois, les poursuivit vigoureusement, et les mit en pleine déroute. Pendant ce temps, l'alarme était devenue générale dans la ville, les bruits les plus sinistres y circulaient, et les espions ennemis répandaient une telle épouvante, que trois cents Génois, chargés de garder la porte Saint-Janvier, s'enfuirent précipitamment au Château-Neuf.

Les escadrons de Mathieu Gennaro se di-

rigent alors avec impétuosité vers la porte abandonnée, en poussant d'horribles clameurs auxquelles répondent les cavaliers d'Alphonse qui arrivaient au pied des remparts. Tous essaient à la fois de surmonter le seul obstacle qui s'oppose à leur jonction; ne pouvant y parvenir à cause du terre-plein, ils allaient abandonner cette entreprise, lorsqu'un gentilhomme de Montagno, nommé Marin *Spizzinaso*, aidé de quelques traîtres, jette du haut des créneaux un grand nombre de cordes, à l'aide desquelles Pierre de *Cardonne* et plusieurs braves parviennent à escalader la muraille. Ce capitaine faisant retentir l'air des cris : Aragon ! Aragon ! court aussitôt vers une place où l'on combattait encore. Il y rencontre *Sarra Brancazzo* (l'un des officiers les plus dévoués de René), qui, monté sur un grand palefroi, et armé de toutes pièces, demandait à haute voix ce qu'était devenu ce prince.

Voir ce guerrier, s'élançant vers lui, le désarmer, sans lui donner le temps de se reconnaître, fut l'affaire d'un instant pour Pierre de Cardonne, qui s'emparant du destrier de Brancazzo, rejoignit son détachement et continua de parcourir les rues de Naples.

Arrivant près de la tour de Saint-Janvier,

qu'il sait menacé, René aperçoit l'officier Aragonais à cheval, et ne peut plus douter que les portes de la ville n'aient été enfoncées. Cependant, loin d'être effrayé par ce nouveau péril, il attaque les soldats de Cardonne, les culbute et repousse avec la même intrépidité un renfort considérable qui leur succède.

Au milieu de ces efforts héroïques, dignes d'une meilleure fortune, la trahison livre les autres portes de Naples aux ennemis, dont le nombre s'accroît comme un torrent; des escadrons entiers apparaissent et l'on voit à leur tête trois des plus illustres Aragonais, Loup-Ximènes d'Urrea, Raymond Boyle, et Ximène Perez de Corella.

Malgré l'épouvante qui se manifeste alors autour de lui, René anime encore le reste de ses soldats, et se porte sur les points les plus exposés. Partout il se signale en intrépide guerrier ou donne des ordres comme le capitaine le plus habile. Sans cesser

Dégly. Tom. III. p. 230. 231. Ruffi. Hist. des comtes de Provence. Fol. 367. Gaufridi. Hist. de Provence. Fol. 311. Bourdigné. 146. Collénucci. P. 294. Fereras. Hist. d'Espagne. Tom. VI. P. 497. Bouche. II. Fol. 457. Chronique de Provence. fol. 615. Champier. fol. 72. Burigny. II. p. 331. Hist. du royaume de Naples. III. 402. Mathieu Turpin. 252. Le Gouvello. p. 13. Papon. III. p. 360.

de haranguer ou d'exciter ses troupes, il met hors de combat, de sa propre main, un grand nombre d'assailants, et son sang-froid, sa valeur, produisent un tel effet, que ses ennemis reculent frappés d'admiration et de crainte.

Mais tant de généreux exemples, tant de glorieuses actions, ne pourront faire révoquer l'arrêt fatal du destin. Cerné de toute part, René voit se grossir à chaque instant les escadrons de ses adversaires, et ne pouvant lutter contre une armée entière, se résout enfin à céder. Ne voulant point cependant tomber vivant entre les mains des Aragonais, il s'élançe encore contr'eux l'épée nue, en renverse plusieurs, les force à ouvrir leurs rangs, et se fraie un passage sur leurs corps (\*).

Un soldat catalan, nommé Spégio, furieux de ce qu'une pareille capture va s'échapper, se précipite vers le destrier de René, en saisit les rênes, et menaçant le prince d'un poignard, il le somme de se rendre.

« Retire-toi, dit le roi, sans s'émouvoir ;

(\*) « D'une nature magnanime et bouillante, dit un historien, le roi René se fait alors jour, son espée à la main, et d'une hardiesse merveilleuse qui ne cognoissoit nulle sorte de danger. . . Tenant sa bonne espée au poing, sur eux si vigoureusement chargea qu'il les despartit, et se fist faire voye par force, et tant en occist qu'on le suivoit à la trace. »

« retire-toi, misérable, je te l'ordonne. » — Spégio redouble d'efforts pour l'arrêter, il appelle d'autres aragonais et la perte de René paraît certaine.....; mais ce prince assène un tel coup d'épée sur le catalan, que son poignet sanglant roule sur la poussière (\*). Alors, le monarque, à côté duquel plusieurs chevaliers (entr'autres Aaron Cibo) venaient d'être pris, court s'enfermer dans le Château-Neuf (\*\*), seul asile que lui laisse cette funeste nuit du Samedi, 3 Juin 1442 (\*\*\*) .

L'histoire remarque qu'environ neuf siècles auparavant, Bélisaire s'introduisant à Naples par la même issue souterraine, expulsa sans retour les Goths du sol de l'Italie.

Ivre de son succès, Alphonse n'imita point l'humanité du célèbre général de Justinien : oubliant même sa générosité naturelle, il permit, trois jours entiers, le pillage d'une malheureuse cité, encore en proie aux horreurs

(\*) *Amputavit manum illi ex brachio, gladio vehementer vibrato.*  
(Collenucii.)

(\*\*) « Puis, dit Bourdigné, quand il veist ses adversaires estre « en si grand nombre que proesse n'y avoist mestier, fort et valeurusement il traversa par le milieu ses ennemis assemblés en la « place du marché et se retira au Château-Neuf, dont les Aragonais « eurent grand deuil, cognoissant que s'ils l'eussent peu prendre, « ils eussent esté au-dessus de leur guerre. »

(\*\*\*) M. de Buriguy se trompe évidemment en plaçant ces événements au 6 Février 1443. Il se trouve en contradiction avec presque tous les historiens.

d'une famine et d'un siège. Il est également à regretter pour la gloire du roi d'Aragon que , se livrant à un sentiment de vengeance indigne de lui, il ait abandonné à ses partisans tous les biens des gentilshommes napolitains attachés à René. Mais ce système odieux de spoliation est ordinairement la base sur laquelle les usurpateurs fondent leur empire, comme si l'iniquité pouvait jamais former une chaîne indivisible d'intérêts entre un despote et ses peuples !...

Empressé de jouir des fruits de la victoire, Alphonse fit son entrée à Naples sur un char attelé de quatre chevaux blancs. Les principales rues étaient parsemées de fleurs; de riches tapisseries ornaient toutes les façades; l'encens et les parfums exquis fumaient sur le passage du triomphateur. Toutefois des larmes coulaient en secret pour celui qu'il déposait du trône; un voile de deuil semblait couvrir la ville entière, et un morne silence répondait seul aux acclamations brutales de soldats avides de meurtre et de débauche.

VIII. Prêt à s'éloigner de l'Italie, René sut prouver encore que son infortune ne le rendait pas insensible aux maux des autres, et le dernier acte de sa puissance fut signalé par un dernier trait de bonté.

Jean de Cossa , qui commandait le château Capouan , avait juré de s'ensevelir sous ses ruines plutôt que d'en ouvrir les portes aux Aragonais. La famine y exerçait cependant ses fureurs, au point qu'il ne restait plus que quelques soldats pour sa garnison.

René ne voulut pas exposer Cossa , qui avait auprès de lui sa femme et ses enfants , à devenir victime de sa courageuse fidélité ; il se hâta de lui envoyer un de ses chevaliers pour l'autoriser à livrer la citadelle au roi d'Aragon, moyennant dix mille pièces d'or. Jean de Cossa obéit à son maître, et revint aussitôt le rejoindre avec une famille qui lui devait la vie.

Deux jours après, des bâtiments Génois chargés de vivres entrèrent dans le port de Naples. Thomas de Frégoze les envoyait à René en l'invitant, en cas de malheur, « à se réfugier dans ses états où il trouverait, lui écrivait-il, de bons loyaux amis et confrères. »

Alphonse n'ayant pas jugé à propos de s'emparer de ce convoi , ( pour faciliter sans doute à René les moyens de s'échapper ) le malheureux roi de Sicile s'embarqua sur l'une des galères, et quitta le Château-Neuf, emmenant avec lui le reste de ses officiers et de ses soldats. Un petit nombre de seigneurs napolitains

tains ( parmi lesquels se trouvaient Othon Caraccioli, Jean de Cossa, Georges de Lamagna et Arteluche d'Alagonia ), se dévouèrent alors à sa fortune et, renonçant à leur patrie, ne voulurent plus se séparer de lui.

René qui devait une somme considérable à Antoine Calvo ( ou le chauve ), capitaine Génois, lui confia le commandement de la forteresse qu'il abandonnait, en l'autorisant à capituler sous peu de jours, s'il obtenait d'Alphonse des conditions avantageuses. Mais à peine le monarque franchissait-il la porte de la citadelle, que la bannière de son heureux compétiteur fut arborée sur les crénaux. La nef du roi de Sicile, contrariée par un calme prolongé, demeura quelques instants stationnaire dans la rade de Naples, où les pavillons d'Aragon flottaient de toute part.

A l'aspect du magnifique amphithéâtre circulaire qui se déroulait aux regards de René, de ces jardins couverts d'orangers et de citronniers en fleurs, dont la brise lui envoyait les suaves parfums, ce prince ne put, dit-on, se défendre d'un vif mouvement de sensibilité.... Admirant la beauté de la cité superbe qu'il

M. Turpin. P. 252. Burigny. II. P. 331. Dég'y. III. P. 232.  
Hist. du royaume de Naples. III. P. 462.

était obligé de fuir, regrettant la douceur inexprimable de son climat, et se plaignant douloureusement de la fatalité qui le condamnait à s'en éloigner ainsi, il voulut demeurer sur le pont du navire, aussi long-temps que ce tableau si cher frapperait sa vue. (\*)

Les yeux constamment fixés sur Naples, il lui adressait sans cesse les adieux les plus touchants, lorsque ses courtisans vinrent se placer en foule devant lui, sur le tillac du vaisseau. Cherchant à le distraire de tant de pénibles réflexions, ils l'arrachèrent comme par force à un spectacle qui brisait son cœur; et bientôt un vent favorable ayant secondé les efforts des rameurs, les clochers de Naples, ses tours élevées, l'antique palais des rois, les collines délicieuses de la Campanie, disparurent à la fois dans les vapeurs légères de l'horizon.

En quittant le golfe de Naples, René fit voile sans s'arrêter jusqu'à Porto-Pisano, où il relâcha pour se rendre directement à Flo-

(\*) « Regardant toujours ses tours et clochers, dit C. Nostradamus, avec souspirs et maudissons contre la noire fortune qui l'avoit si malheureusement trahi. — Il voulust, ajoute Mathieu Turpin, estre toujours sur la poupe pour considérer Naples. Il ploroit abundamment, disant: adieu, Naples! objet de tous mes contentemens et desirs! adieu, le plus digne objet de mes affections » adieu, Naples! adieu tout! »

rence. Son intention était d'avoir une entrevue avec le pape Eugène IV qui, déposé par les prélats rassemblés à Bâle, avait, depuis près de trois ans, convoqué un autre concile dans la capitale de la Toscane.

( Jean Paléologue empereur d'Orient, le patriarche de Constantinople, et une foule d'illustres personnages qui y assistaient, reconnurent alors Eugène comme Primat de l'église universelle. )

Le pontife reçut René avec la plus haute distinction et lui donna même solennellement l'investiture du royaume auquel il renonçait. Mais ce fut en vain qu'Eugène voulut persuader au monarque fugitif de ne point abandonner l'Italie, et lui promit l'assistance de puissants alliés; René annonça sa détermination de retourner en France, et comme le pape le pressait encore vivement: » je reviens en mes « états, lui dit-il, afin de ne plus être le jouet « de l'infidélité et de la perfidie des capitaines « Italiens. »

De Florence, René se transporta à Gênes, où son retour causa d'autant plus de joie, que ce prince y avait passé pour mort. (\*)

(\*) Il y fust reçu magnifiquement, dit la chronique, de toute la seigneurie.

Thomas de Frégoze l'accueillit avec l'effusion du plus tendre intérêt, et chercha surtout à lui faire oublier la déloyauté d'Antoine Calvo, à laquelle René avait été très sensible. Ces deux illustres amis ne se quittèrent point pendant le peu de jours que René put passer à Gênes au sein de la confiance et de l'affection.

Ils étaient loin de prévoir sans doute alors, qu'à côté d'eux, dans l'obscur village de Cuguretto, venait de naître le grand homme destiné à conquérir un nouveau monde et à produire une sorte de révolution dans les idées de l'ancien: Christophe Colomb, voyait le jour au moment où un autre phénomène, l'imprimerie, allait frapper l'univers d'admiration, en donnant un essor rapide à toutes les connaissances humaines, et les propageant comme par enchantement sur toute la surface du globe. (\*)

IX. Ayant pris congé du vénérable doge, et s'étant remis en mer, René ne tarda pas à reconnaître les rivages de cette Provence, dont la fidélité éprouvée lui préparait le seul dédommagement qui put convenir à son cœur.

(\*) Quelques auteurs ont fait naître ce grand homme à Cucarro, dans le Mont-Ferrat. Voyez Hist. littéraire d'Italie. Ginguené. Tom: III. P. 5,3.

Il débarqua à Marseille les premiers jours de Novembre, environ quatre ans et demi après son arrivée sur le sol de l'Italie. (\*)

On ne saurait décrire le profond attendrissement qui se peignit sur tous les visages à l'aspect de ce prince, paraissant dans une voiture d'emprunt, suivi d'un équipage tout délabré, offrant sur sa propre personne les traces d'un déplorable dénûment, mais conservant toujours cette sérénité d'esprit, appanage des âmes fortes. Les états de Provence s'assemblèrent aussitôt et présentèrent soixante mille florins au malheureux monarque; une somme de vingt mille florins fut également donnée au duc de Calabre, et à Marie de Bourbon, *per los remontar* (\*\*), dit un manuscrit du temps.

Le premier soin de René, à son retour en Provence, avait été de convoquer les corps de l'état, afin d'arrêter les mesures propres à repousser les troupes catalanes qui menaçaient de faire une excursion sur les côtes. La seconde pensée de ce prince généreux fut de répandre les dons récents de ses peuples sur les fidèles

(\*) M. Chévrier, toujours exact et impartial suivant sa coutume, dit au sujet du retour de René: « Enfin, le roi duc, ayant rempli « toutes les petites idées que sa manie lui suggérait, repassa en Lor-  
« raine en 1442. »

(\*\*) Pour le conforter.

serviteurs qui avaient tout abandonné pour le suivre.

Sentant l'impossibilité de les dédommager entièrement, il les réunit dans son palais, les remercia de la manière la plus touchante des services qu'ils lui avaient rendus, et termina son discours en leur témoignant, que s'il regrettait la perte de Naples, c'était surtout parce qu'elle l'empêchait de se livrer à l'effusion de sa juste libéralité: puis, il promut Jean de Cossa à la dignité de sénéchal, en lui donnant les terres de Marignane, de Gignac et la riche baronie de Grimaud. Il confirma à Jean d'Arlatan, ( son maître d'hôtel, l'un de ses plus braves chevaliers ) la cession de la terre de Barbentane, qu'il lui avait faite à Naples, le 29 Juillet 1440. Georges de Lamagna et Othon Carraccioli participèrent également aux dons de René, quoiqu'ils n'eussent pas le dessein de se fixer pour toujours auprès de lui. Les trois frères du Bellay, Vitalis, et plusieurs autres seigneurs reçurent aussi des récompenses considérables. Enfin, Alagonia, comte de Policastro, fut gratifié du château de Meyrargues, l'un des plus importants des domaines du roi. Loin

Art de vérifier les dates. Fol. 647. Gaufridi. Fol. 313. Liv. VIII. Trésor Chron. set hist. Tom. III. Fol. 320. Notes manuscrites de Dom Calmet.

d'être offensé des plaintes d'Arteluche qui, à la vue d'un manoir élevé et percé d'une grande quantité de fenêtres, s'écria: « qu'on lui donnait un gélinier (*un gallinero*) pour tout ce qu'il laissait à Naples, René ajouta à ce présent, celui de quelques autres terres, et y réunit dans la suite des droits féodaux, dont la famille d'Alagonia a joui jusqu'au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle.

Ce fut sans doute vers la même époque, qu'il céda à la reine Isabelle qui, dit-on, était venue le trouver en Provence, les villes de Barjols, de Brignolles et de St-Remi, comme un nouveau gage de sa constante tendresse.

(En s'abandonnant à un sentiment si naturel de reconnaissance et de générosité, après une campagne désastreuse, René consultait bien plus son cœur que ses moyens. Aussi, on remarque qu'il se vit alors tellement obligé d'aliéner ses domaines du duché de Bar, qu'ils furent réduits à trois mille florins de revenu, au lieu de vingt mille, et ceux de Lorraine à cinq mille florins, quoiqu'ils lui en rapportassent cinquante mille auparavant).

Ayant désiré visiter les principales places de la Provence, René se trouvait à Tarascon les premiers jours de Février 1443, lorsque l'évêque de Verdun, Pierre de Beaufremont,

et Antoine de Gaudri, secrétaire du duc de Bourgogne, y arrivèrent eux-mêmes, chargés de négocier l'union de Marguerite d'Anjou et de Charles, comte de Nevers.

René accepta avec empressement cette proposition, et le contrat provisoire du mariage fut signé le 4 Février. Mais comme on y avait inséré une clause qui excluait de la succession du roi de Sicile, les enfants qui pourraient naître de Ferry de Vaudémont et d'Yolande d'Anjou, Charles VII ne voulut point le ratifier. Il réclama l'exécution des articles par lesquels il avait fixé, en 1441, les prétentions réciproques d'Antoine et de René, et, avant la reprise des négociations, les circonstances s'opposèrent à ce qu'on donnât suite au projet du duc de Bourgogne.

Il paraît que René séjourna le reste de l'année, soit à Aix soit à Marseille, livré aux travaux de l'administration, et prenant surtout les mesures les plus sévères pour empêcher le débarquement des troupes aragonaises.

Un manuscrit de l'abbaye de Lerins nous fait connaître que ce prince recommandait aux moines de cette île, « d'exercer eux-mêmes  
« *très exacte garde* de jour comme de nuit;  
« de munir la grande tour d'armes, de har-  
« nois, de provisions, etc., puis, de ne laisser

« pénétrer qu'un seul étranger à la fois dans  
« l'enceinte du monastère, fut-ce à la suite  
« de l'abbé. »

René envoya en Italie, vers la même époque, Vidal de Cabanis et Charles de Castillon, afin de s'y ménager des intelligences, et d'entretenir dans les intérêts de la maison d'Anjou, un grand nombre de seigneurs dévoués, qui se flattaient de faire triompher un jour des droits que l'usurpation ne pouvait détruire.\*

René commençait à respirer de tant de soins, d'agitations et de vicissitudes, lorsque deux pertes irréparables vinrent à peu d'intervalle affliger son cœur de la manière la plus sensible (\*).

Ce fut à Marseille qu'il reçut la nouvelle de la mort d'Yolande d'Aragon, reine douairière de Sicile. Cette princesse avait terminé, au château de Saumur, le 14 Décembre 1443, une carrière signalée par une foule d'actes de bienfaisance et de piété. La Provence avait pu juger de ses vertus et de ses grandes qualités; aussi la vit-on s'unir tout entière aux justes regrets de René (9).

Nous ignorons si ce monarque se trouvait encore à Marseille, quand il apprit que Louis

(\* ) René avait perdu deux ans auparavant la plus jeune de ses sœurs, mariée au duc de Bretagne.

d'Anjou, marquis de Pont-à-Mousson, venait de descendre au tombeau, au moment où il donnait des preuves d'un courage extraordinaire, et d'une prudence que l'âge mûr ne montre pas toujours.

Nommé lieutenant-général du duché de Lorraine, ce jeune prince avait dû y arriver dans le temps où cette province, foyer continuel de troubles et de désordres, était également déchirée par toutes les horreurs de la guerre civile (10). Il serait trop long d'en détailler ici les causes et les effets; il suffit de rappeler qu'au départ de René pour Naples, le comte de Vaudémont, offensé de ne point faire partie du conseil de régence, avait senti accroître son mécontentement par les bruits qui circulaient généralement sur la répugnance du roi à accorder Yolande d'Anjou à son fils. Craignant que cette princesse lui fût enlevée, ou plutôt aigri contre les ministres de René, il rassembla ses troupes, favorisa les incursions des vagabonds, en prit un grand nombre à sa solde, commença les hostilités, et entraîna dans sa révolte Robert de Sarrebruche, toujours prêt à fausser ses serments (\*).

(\* ) Ung homme, en malice commun,  
Sans bieu, sans raison, sans mercy,  
Estoit seigneur de Commercy. . . .

(Chron. manuscrite de Metz.)

Le pillage, l'incendie, des combats meurtriers signalèrent cette triste époque, où Antoine et la régence, vainqueurs ou repoussés tour-à-tour, s'attaquèrent avec un tel acharnement, que Charles VII, résolu de terminer ces excès déplorables, les somma de comparaître devant lui. Ils semblèrent se soumettre d'abord aux conditions imposées par ce monarque; mais peu de temps après, la guerre se ranima avec une nouvelle fureur.

Louis d'Anjou arriva alors en Lorraine. Il atteignait à peine sa douzième année; cependant on le vit défendre vigoureusement la ville de Bar, en faire lever le siège à son oncle, forcer Robert de Sarrebruche de capituler dans sa citadelle de Commercy, et couvrir ainsi son jeune front des glorieux lauriers de la victoire. Il ne devait pas survivre à ces triomphes précoces, et la tombe s'entr'ouvrait pour engloutir à jamais tant de nobles espérances (\*).

La date précise de la mort de ce prince n'est point connue; on sait seulement qu'il ne goûta pas le bonheur de revoir son père, et qu'il succomba à une courte maladie, au moment où René s'apprêtait à venir pacifier lui-

(\*) Le marquis de Pont-à-Mousson vivait encore dans le courant de l'été de 1443. Il était à St. Mihiel le 17 Mai de cette année; on croit qu'il mourut en Janvier : 444.

même les troubles qui désolaient encore la Lorraine (11).

Mais, soit que la douleur qu'il éprouvait l'eût détourné de ce voyage, soit que les progrès des Anglais dans le Maine lui eussent donné des craintes sur l'Anjou, René envoya Louis de Beauvau en Lorraine, avec des pouvoirs illimités, et partit pour Poitiers où l'attendait le roi de France. ( On présume que la reine Isabelle se rendit alors directement à Nancy. )

X. Ayant laissé la Provence dans un état de paix profonde, René traversa le Languedoc, visita Toulouse le 26 Mars 1444, (\*) rejoignit Charles VII à Poitiers, et ils arrivèrent ensemble à Tours, à la même époque où Charles d'Orléans, ce prince si célèbre par les grâces de son esprit et par ses talents poétiques, reparaissait à la cour de France après tant d'années de captivité.

La tranquillité intérieure dont jouissait le

(\*) René espérait trouver Charles VII à Toulouse où il avait tenu sa cour l'hiver d'auparavant.

Marie d'Anjou était venu l'y rejoindre. Le jour de son entrée dans cette ville, le Dauphin la portait en croupe sur un cheval blanc superbe, et on la conduisit sous un dais magnifique. La reine était vêtue d'une robe bleue doublée d'hermines. Son chapeau de gaze blanche, relevé des deux côtés, formait une espèce de croissant.

Essai sur l'hist. de Charles VII, etc. Delort. P. 87.

royaume, avait été momentanément troublée par la ligue nommée Praguerie (\*), dans laquelle on s'était justement étonné de compter les ducs de Bourbon et d'Alençon, Du-nois, La Trémouille, Chabannes et tant d'autres capitaines. Mais cette légère révolte suscitée par le Dauphin, avait été bientôt étouffée... Le roi de Sicile revoyait donc Charles VII, entouré de ses anciens compagnons d'armes, et se livrant avec eux à des fêtes que l'amour de la gloire avait seul interrompues.

La présence de René (\*\*\*) à Tours y devint d'une grande utilité à l'occasion du traité de paix qui allait se conclure entre la France, la cour de Rome et le roi d'Angleterre. On rapporte que, spécialement chargé par Charles, du soin de diriger une aussi importante affaire, le roi de Sicile obtint d'abord une trêve de huit mois. Entamant ensuite le fond de la négociation, il discuta avec une rare habileté les intérêts réciproques, et parvint,

(\*) Ainsi nommée, dit-on, parce qu'elle ressemblait à celle des rebelles de Prague, aussi appelée *Brigue*, *Braguerie*, ou *Praguerie*.

(\*\*) « De la venue du roi de Sicile fust resjouie toute la court car c'estoit un prince plain de plaisir et de dedayct, et qui n'avoist en son train que gens d'esprit et de passe-temps. »

par sa fermeté et ses lumières, à terminer des différends qui pouvaient rallumer une nouvelle guerre.

René et Charles d'Orléans, qui se voyaient alors pour la première fois à la cour de Charles VII, y contractèrent une étroite liaison, dont la constance répandit beaucoup de charmes sur leur vie.

Un évènement (\*) qui devait, selon toute apparence, changer totalement la position de René, et lui rendre un trône dont la fortune s'obstinait à le repousser, vint tout-à-coup surprendre ce prince et Charles VII. Ils étaient encore réunis à Tours, vers la fin d'Avril, lorsque le comte de Suffolck, ambassadeur d'Angleterre, y arriva chargé par son maître de demander la main de Marguerite d'Anjou.

On s'attendait d'autant moins à une pa-

Monstrelet. Tom. II. Fol. 170. 172. Belleforest. 374. Mezeray. p. 428. Hist. des révol. d'Angleterre, II. P. 449

(\*) Les rois de France et d'Angleterre

Afin de toute liayne abatre

Firent abstinence de guerre. . .

Et alors le roy de Secile

Afin de toujours la paix querre,

Fiança et donna sa fille

Au feu roy Henri d'Angleterre.

(Vigiles de Charles VII.)

Monstrelet et Belleforest prétendent qu'on fit les fiançailles à Tours.

reille démarche, que Henri VI était presque fiancé à la fille unique du comte d'Armagnac.

On jugera facilement de la satisfaction de René à la certitude d'une alliance qui, éloignant l'ombre même d'une nouvelle dissension entre la France et l'Angleterre, plaçait sa fille au rang le plus propre à flatter l'ambition d'un père... Henri n'exigeait d'autre dot que la cession des droits transmis à René par Yolande d'Aragon sur le royaume de Minorque, et renonçant au reste de sa succession, il restituait la ville du Mans à Charles d'Anjou, et à René, ce qui avait été envahi dans ses domaines.

Revenu à Angers aussitôt après le départ de Suffolck pour Londres, René se proposait d'y séjourner jusqu'à la conclusion du mariage de sa fille, lorsqu'il fut rappelé en Lorraine par un incident de peu d'importance en lui-même, mais dont les suites devaient être funestes à la ville de Metz.

La reine Isabelle ayant, pendant son séjour à Nancy, soutenu secrètement Thierry des Armoises (l'un de ses gentilshommes les plus dévoués) dans une querelle qu'il avait avec les Messins, ceux-ci regardèrent comme une déclaration de guerre, la protection donnée à leur ennemi. Ils s'exhalèrent en reproches et en

menaces contre l'ingratitude de la reine qui semblait oublier leurs anciens services, et parurent chercher avidement l'occasion de se venger

Peu de temps après, Isabelle se rendit en pèlerinage à l'église de Saint-Antoine de Pont-à-Mousson, dans la pieuse intention d'obtenir des indulgences que le pape venait d'y accorder, ou peut-être pour y visiter le tombeau de Louis son fils. Prévenus de son départ de Nancy, les Messins s'embusquèrent en grand nombre sur la route de Pont-à-Mousson, laissèrent passer paisiblement la reine, mais fondant sur ses bagages, ils s'emparèrent de tous ses bijoux de prix.

Isabelle réclama aussitôt une prompte et éclatante justice auprès des treize jurés de Metz. Ces magistrats, encore aigris de l'appui accordé au sire des Armoises, prétendirent que les ducs de Lorraine, auxquels René avait succédé, étaient leurs débiteurs d'une somme très considérable, et qu'ils ne pouvaient livrer les coupables, ni consentir à la satisfaction qu'on exigeait d'eux, qu'après l'entier acquittement de cette dette.

Annales, manuscrites de la ville de Metz. Hist. générale de la ville de Metz. II. P. 642. Dom Calmet. Hist. de Lorraine. II. Fol. 830. Chronique de Lorraine. Bourdigné. Fol. 148. Ruffi. Hist. des comtes de l'rovenue.

Vivement affectée d'un pareil déni de justice (\*), Isabelle vint elle-même instruire son époux de l'outrage qu'elle avait reçu, et supplier Charles VII de l'aider à en tirer vengeance.

René partageant son ressentiment, résolut de punir sévèrement les auteurs du délit, et de profiter de cette circonstance pour obliger la ville de Metz à renoncer à une indépendance dont elle faisait remonter l'origine à Godefroi de Bouillon.

Le roi de France et le dauphin (alors occupés, dit Monstrelet, au siège du château d'Arlay et de Montbelliard), étaient d'autant mieux disposés à seconder René, qu'ils ne savaient comment employer activement environ trente mille soldats dont ils redoutaient l'insubordination en temps de paix. N'osant les licencier, épuisant les finances de l'état pour leur entretien, Charles s'empressa, disent les histo-

(\*) « Isabelle fust esbahye et moult courrouciée, dit la chronique  
« de Lorraine, et mauda ceulx du conseil et leur dict : Que vous sem-  
« ble de ceulx de Metz qui mes bahus et garde-robe à Metz out me-  
« ne? Le conseil dict : Madame, ne vous soulciez . . . à ceulx de Metz  
« escripons. — La royne n'obtenant justice, ordonna tous ses  
« charriots, dames et demoiselles, et dict : Je m'en veulx aller en  
« Anjou vers le roy mon mari, lui compter l'outraige que ceulx de  
« Metz m'ont fait . . . monta sur ses charriots, etc. puis, le roi  
« Charles ayant ouys sa complainte, jura par St. Denis qu'il iroit bien  
« et la vengeroit. »

riens , de seconder les vues du roi de Sicile ,  
« pour faire quelque chose digne de mémoire ,  
« et punir à la fois les Messins d'avoir em-  
« brassé le parti du duc de Bourgogne et des  
« Anglais , dans sa première expédition con-  
« tr'eux. »

La guerre ayant donc été résolue , Charles VII et René arrivèrent à la fin d'Août en Lorraine , où ne tardèrent pas à les joindre , Charles d'Anjou , Dunois , le connétable de Richemont , Poton de Saintrilles , Bertrand de la Tour d'Auvergne ( le même qui avait défendu Corbeil avec Barbazan ) , Pierre de Brézé , sénéchal de Normandie , etc , etc .

Poton de Saintrilles , choisi pour diriger les travaux du siège , voulut cependant tenter un dernier moyen de conciliation , et se rendit en personne à Metz , afin d'engager les habitants à reconnaître l'autorité du roi de Sicile . Sa négociation ayant été infructueuse , il échelonna treize mille hommes de cavalerie sur toutes les routes , intercepta les communications , s'empara des convois , ravagea les campagnes voisines , et cerna tellement la ville , qu'elle fût bientôt réduite à la plus déplorable extrémité . Quoique manquant totalement de vivres et de munitions , elle se défendit cependant six mois entiers , grâce à la valeur des

assiégés et à la courageuse activité des *Sept de la guerre* qui firent même brûler les faubourgs pour y établir des redoutes. Mais, menacés d'une destruction prochaine, et ne pouvant prolonger davantage une héroïque défense, ils acceptèrent la médiation de Pierre de Brézé, et consentirent aux conditions imposées par les deux rois (\*). La paix fut signée et conclue à Nancy par Charles VII, le 27 Février 1445. René la ratifia, le trois Mars, dans l'église de Pont-à-Mousson, et les hérauts d'armes la publièrent aussitôt en Lorraine où elle répandit une joie universelle.

(Outre deux cent mille écus destinés à défrayer son armée, le roi de France reçut aussi une grande quantité de vaisselle de vermeil. René se contenta de la renonciation des habitants de Metz à une créance de cent mille francs, qu'ils prétendaient leur être dus par les ducs de Lorraine (12).

(\*) Aux Messins cousta moult d'argent,  
Ainsy qu'un loup prend un oyson  
Et l'estrange. . .

(Chron. manuscrite de Metz.)

(Durival. Tom I. P. 196. Daniel. Hist. de France. Tom. VII. Ann. manuscrites de Metz. Gaufridi. Fol. 333. Hist. générale de Metz. V. 464. Wassebourg. Fol. 494. Journal d'un bourgeois de Paris. P. 197. Belleforest. Fol. 378. 379. Bouche. II. Fol. 458. Art de vérifier les dates. Fol. 725. Dictionnaire du département de la Moselle )

Mémoires d'Artus de Richemont. VIII. P. 532.

XI. Cette guerre suscitée par l'entêtement de quelques bourgeois, mais soutenue avec une rare intrépidité, ayant été ainsi terminée à la satisfaction des rois de France et de Sicile, ces monarques résolurent de profiter du concours de tous les princes à Nancy, pour y célébrer le mariage de Marguerite d'Anjou. (Les articles en avaient été déjà rédigés à Châlons-sur-Marne, par Charnières, secrétaire de René)

Le superbe Suffolck (\*), dont la faveur avait décidé son maître à cette union, arriva alors à Nancy, à la tête d'une magnifique ambassade, pour y recevoir au nom de Henry VI, le serment de la future Reine. L'orgueilleux courtisan se flattait, dit-on, d'obtenir sur cette princesse le même ascendant qu'il exerçait sur son faible époux. D'autres historiens, plus justes envers Suffolck, assurent, au contraire, que le caractère connu de Marguerite déterminna le choix du favori qui voulut associer à la couronne une femme véritablement forte,

(\*) Guillaume de la Pole duc de Suffolck avait pris le titre d'amiral de France en 1424. Il était encore simple chevalier en 1444. Mais dans le courant de 1445, on le vit devenir successivement marquis, grand chambellan, grand amiral, enfin duc en 1447. Il eut la tête tranchée le 2 Mai 1451.

Son fils épousa la sœur du roi Édouard IV.

Anselme Tom. II. fol. 934.

douée d'une pénétration extraordinaire, et capable de régénérer un royaume.

« Peu d'hommes, a-t-on dit, égalaient Marguerite en courage, et elle surpassait toutes les femmes en beauté. Il semblait même que le ciel l'eût formée à dessein de ce qui manquait à Henri pour devenir un grand roi... »

Quelle destinée plus glorieuse paraissait réservée à cette princesse ! quel avenir plus fortuné le sort pouvait-il lui promettre ? Gage d'une paix durable entre deux nations jusqu'alors rivales ; objet d'amour pour son époux ; déjà l'idole de ses nouveaux sujets, aurait-on jamais prédit à la fille de René, l'épouvantable catastrophe qui devait la précipiter de ce trône, où l'Angleterre n'avait pas vu de princesse plus digne de l'occuper ?... Suffolek eut-il pu lire dans les pages sanglantes de l'histoire que Marguerite signerait elle-même dans peu d'années, la sentence qui ferait tomber sa tête ?

Monstrelet. II. Fol. 170. 173. Hist. de Charles VII. Fol. 49. 51. Jean Bouchet. Annales d'Acquitaine. Bourdigné. Fol. 148. Chronique de Berry hérald d'armes. 426. Art de vérifier les dates. Fol. 785. Anselme. Ier. Fol. 756. Ib. II. Fol. 934. Belleforest. Fol. 79. Matthieu Descouchy. P. 541. Chron. de Provence. Fol. 617. Bouche Tom. II. Fol. 459. Gaufridi. liv. VIII. Fol. 315. Hist. de France. Tom. XV. P. 368. 384. Hist. des révolutions d'Angleterre. P. 449.

Mais alors, cette union, source de tant de larmes, se montrait à René et à sa fille comme l'aurore d'une félicité sans mélange, et rien ne saurait peindre l'allégresse qu'elle excita de toute part (\*).

Quoique les historiens aient varié sur le lieu et l'époque où le mariage se célébra, (13) il paraît certain que Louis d'Haraucourt, évêque de Toul, bénit cette union à Nancy, vers le commencement du printemps, en présence de Charles VII, de Marie d'Anjou, du roi René, d'Isabelle de Lorraine, de Char-

(\*) « Et là, furent les rois réunis et autres, dit Monstrelet, en  
« moult grants et somptueux états, et très riches habillemens; et  
« tout y fut superbe, ajoute Larrey, habits, festins, tournois, en un  
« mot tout ce que le luxe et la joie ont coutume de déployer en de  
« semblables occasions; et de plus en plus croissoit la feste, la danse  
« et la pompe, continue Olivier de la Marche, et fust en ce temps  
« que les chevaux de parage se vendirent si cher en France, et ne  
« parloit-on de vendre un cheval de nom, que de cinq cents,  
« mil'e à douze cents réaux, et sembloit bien à ung gentilhomme,  
« que s'il se monstroît sur un bon cheval, il en seroit mieulx co-  
« gneu, querry et recueilli, et d'autre part dames avoyent bruyt  
« en France. »

« Le roi de Secile festoyoit de jour en jour le roi de France et les  
« autres seigneurs, et s'esforçoit de rencontrer diverses manières  
« de nouveaux jeux et esbattement. Mêmement il se trouvoit assez  
« souvent eu personne aux joustes, faisant faire merueilleux festins,  
« de danses et tournoys; quand est de banquets, on y estoit servi  
« de divers et somptueux mets, entant de manières différentes qu'ils  
« estoient inestimables. »

Mém. d'Olivier de la Marche. Liv. I.<sup>er</sup> P. 139.

les d'Orléans, de Jean d'Anjou et Marie de Bourbon, des ducs d'Alençon et de Bretagne, de sept comtes, douze barons, vingt évêques et d'un concours extraordinaire de dames et de gentilshommes.

Passionné pour les tournois et les joûtes, René offrit plusieurs divertissements de ce genre à la cour de France, dont le séjour dans sa capitale devint un enchantement continu. Les preux guerriers, qui quittaient à peine le siège de Metz, se montrèrent, dit-on, aux Pas d'armes de Nancy, sur des palefrois magnifiques, sorte de luxe qui s'éleva au plus haut degré en cette mémorable circonstance.

On présume que les fêtes chevaleresques ordonnées par le roi de Sicile, eurent lieu dans l'emplacement que forme maintenant la place Carrière.

Charles VII y parut plus d'une fois, et on l'y vit entr'autres portant sur son écu les armes de la maison de Lusignan, reconnaissables au serpent de la fée Mélusine. Par un échange usité dans ces exercices, le comte d'Anjou, contre lequel joûta le roi de France, avait pris le blazon d'Aragon.

Charles VII courut aussi une lice avec René qui obtint presque toujours l'honneur du tournois.

Ferry de Lorraine, le duc de Calabre, Jean de Cossa, Fouquet d'Agoult, Gaston V duc de Foix, les sires de la Tour, de Bassompierre, de Laval, Prégent de Coëtivi, Poton de Saintrailles, Gilles de Mailly, Pierre de Beaufremont, se distinguèrent dans les autres joutes. Mais Louis de Luxembourg, comte de St.-Paul, enleva la palme de l'adresse, de la force et de la grâce. Ce jeune seigneur remporta plus d'une fois (et peut-être contre Louis XI qui devait un jour le faire exécuter à mort), le grand prix d'honneur, décerné par la reine de France ou Isabelle de Lorraine.

La ville de Nancy, qui comptait à peine trois siècles d'existence, était loin d'offrir alors aux regards des étrangers cet ensemble régulier, ces monuments imposants, ni cette étendue que lui donnèrent successivement les règnes de Charles III, de Léopold et de Stanislas. Néanmoins les avantages de sa situation, ses riches plaines, le riant aspect de ses coteaux boisés, la faisaient déjà reconnaître comme la capitale de l'antique Austrasie. La chevalerie lorraine s'y était transportée à l'occasion du mariage de Marguerite; toutes les châtelaines avaient abandonné leurs go-

thiques manoirs (\*), et l'on assure qu'au milieu des tournois dont elles firent l'ornement, la plupart des courtisans français, provençaux ou angevins, éblouis par l'éclat de leurs charmes, perdirent sans retour leur liberté (\*\*).

Mais il est des hommes appelés à de hautes destinées, qui, par un contraste frappant avec ce qui les entoure, ne se montrent jamais plus sensibles à la gloire, qu'au centre des séductions dont ils sont environnés.

Ainsi, Pierre d'Aubusson (14), l'un des plus aimables seigneurs de la cour voluptueuse de Charles VII, conçut, à vingt-deux ans, au sein des fêtes de Nancy où il s'était montré avec honneur, la noble résolution de venger les

(\*) La feste si dura huit jours  
 Tant en dances, déduits, esbats,  
 Que aultres gracieux séjours,  
 Et tant que chascun estoit las. . .  
 De seigneurs de France avoit moult,  
 Barons, chevaliers, escuyers,  
 Seigneurs, dames, et damoiselles,  
 Pour faire grant chièrre à merveilles. .  
 Les roynes de France, Cecile,  
 La fiaucée, la dauphine,  
 Et d'autres dames belles filles,  
 Si en firent devoir condigne.

Vigiles de Charles VII.

(\*\*) Agnez Sorel n'assista point aux fêtes de Nancy. Prête à donner à Charles VII un nouveau gage de sa coupable tendresse, elle n'osa point se montrer à la cour de la reine de Sicile.

victimes de la barbarie musulmane. Naturellement porté à la guerre, enflammé par le récit des exploits récents de Jean Huniade et de Scanderberg, on le vit quitter la Lorraine, accourir à Rhodes, et mériter bientôt le titre de *bouclier de l'Église*, et de *libérateur de la Chrétienté*... L'Europe ne tarda pas à admirer ce héros, devenu grand maître de St. Jean de Jérusalem, et dont la valeur fit tant de fois pâlir l'astre de Mahomet.

On croit que le mariage de Ferry de Vaudémont et d'Yolande d'Anjou, arrêté neuf ans auparavant, fut célébré à Nancy en même temps que celui de la reine d'Angleterre(15). On a prétendu cependant (nous ignorons sur quel fondement), que Ferry, blessé des délais successifs apportés à son union, avait enlevé sa fiancée, assisté de quelques gentilshommes, et causa ainsi à René un chagrin des plus cuisants. Mais au lieu d'ajouter foi à un récit romanesque, d'autant plus invraisemblable que l'action de Ferry aurait eu pour témoin l'élite de la France, il est plus naturel de penser que le comte de Vaudémont réclama

Manuscrits de l'ordre du Croissant. Bib. royale. Champier. Fol. 82. Pouche. II. Fol. 413. Anselme. 1.<sup>er</sup> Fol. 232. Benoit de Toul. Supplément à l'hist. de la maison de Lorraine. P. 117. Jean le Paige. Manuscrit. Fol. 39.

alors l'exécution du traité de 1436, dont cette alliance était une des principales clauses. La loyauté de René est trop connue pour croire qu'il eût voulu manquer à sa parole, malgré la conduite d'Antoine pendant son absence. On sait d'ailleurs qu'il vécut toujours dans la plus parfaite harmonie avec Ferry devenu son gendre.

Le départ de Marguerite pour l'Angleterre, (\*) plongea dans une telle tristesse, la cour de Charles VII et celle de René que, si la raison admettait la possibilité des pressentiments, on en trouverait un très

(\*) Puis vint le comte de Suffolck,  
Prendre la royne d'Angleterre,  
Pour l'amener, dont pleurs à fort,  
L'eust veu là tumber à terre. . .

.....  
Lors les dames et damoiselles,  
La vinrent au partir baisier,  
Dont avoient douleurs si cruelles  
Qu'on ne les sçavoit appaisier.  
C'estoit grand' horreur et pitié,  
De les veoir ainsi lamenter.

.....  
A tout prinst congié et partit,  
Et les festes qu'on avoit faicte,  
Lors en larmes se convertit. . .  
Las! quelle liesse imparfaite!  
Qu'est-ce de chièrre et d'appareil.  
De ce monde qui bien y pense? . . .  
D'avoir huy feste et demain deuil? . . .  
L'un souvent pleure et l'autre danse.

marqué dans le récit des historiens qui rapportent la séparation du roi de France et de sa nièce (\*).

Ce monarque ayant accompagné Marguerite à plus de deux lieues hors de Nancy, la serra plusieurs fois dans ses bras, la regarda long-temps sans pouvoir parler et prononça enfin ces paroles, les yeux mouillés de pleurs. « je fais peu pour vous, ma fille, en vous « plaçant sur un des plus grands trônes de « l'Europe, puisqu'il n'en est pas de digne « de vous posséder. » La douleur ne lui permit pas d'en dire davantage. Les sanglots étouffèrent sa voix. La jeune reine lui répondit par un torrent de larmes, et ils se séparèrent pour jamais.

René ne quitta sa fille qu'à Bar (\*); là, il la recommanda à Dieu, disent les historiens, sans que ni l'un ni l'autre pussent proférer

(\*) Là, le roy dit adieu à la royne sa niepce en larmoyant et plorant l'ung l'autre très piteusement, . . et la baisa en grand' tristesse. . . Il retourna à Nancy les yeulx très piteux et très pleureux.

( Bourdigné et Martial d'Auvergne.)

Bourdigné. Fol. 148. Chartier. Hist. de Charles VII. P. 155. Monstrelet. II. Fol. 170. Hist. de Marguerite d'Anjou.

(\*\*) « Son père et elle si plorèrent,  
« Quand ce vint à l'embrassement;  
« Et à peine ung seul mot parlèrent,  
« Tant sentoit leur cucur grant tourment.

un seul mot, et Marguerite continua sa route, avec le duc de Calabre son frère, et le duc d'Alençon, qui la conduisirent jusqu'à St. Denis.

De Nancy, la cour de France se transporta à Châlons-sur-Marne, où Charles VII devait séjourner tout l'été. Ce monarque, en passant à Toul, y abolit la scandaleuse fête des fous, dont on lui donna peut-être le spectacle licencieux (16).

René demeura quelques jours encore en Lorraine, où il fit publier différentes ordonnances contre les prétentions de la juridiction ecclésiastique et contre les blasphémateurs (\*\*).

Revenu auprès de Charles VII, il s'occupait sans relâche avec ce prince des mesures les plus propres à diminuer le nombre des troupes françaises, et à organiser une véritable armée... Avant cette époque remarquable dans l'histoire de l'art militaire, le système adopté était un mélange incohérent d'intérêts divers, d'où naissaient sans cesse des guerres civiles, et qui rendant les vas-

(\*) L'amende exigée des blasphémateurs fut proportionnée à la condition des coupables et tandis qu'un bourgeois ne payait que soixante sols, un gentilhomme était condamné à la somme de soixante livres.

saux redoutables à leur souverain , devenait également pour eux un foyer de discorde. Les chevaliers portant bannière ( les plus puissants feudataires ), accompagnaient le roi à l'armée, ayant à leur solde les gens d'armes levés dans l'étendue de leurs fiefs, et ceux-ci n'obéissaient plus ces chefs indépendants.

On conçoit la foule d'abus qui découlait d'une pareille organisation, et ce n'est pas une gloire médiocre à René d'avoir concouru à faire adopter ces grands principes: que les soldats ne devaient point compter de vils scélérats dans leurs rangs, et que les troupes françaises ne recevraient d'ordre que de leur roi. Quinze compagnies d'ordonnance, chacune de cent hommes d'armes, se formèrent alors. Elles furent composées de gentilshommes à cheval, conduits par des capitaines, des lieutenants et des guidons. Chaque gendarme servait avec six cavaliers. On établit aussi un corps de quatre mille archers.

Le reste de la milice, devenu un fléau pour l'état qui supportait impatiemment un fardeau aussi inutile qu'onéreux, fut rendu à l'agriculture, au commerce, à l'industrie, et la peine de mort fut même prononcée contre l'individu qui ne se retirerait pas sans délai dans son pays.

De ce nouvel ordre de choses, auquel René et le duc de Calabre coopérèrent avec tant de succès, naquit une sévère discipline; une subordination uniforme s'observa dans toute l'armée; le roi de France eut enfin des troupes réglées, et la guerre cessa d'offrir le tableau hideux d'un brigandage presque continuel.

XII. Ce monarque ne pouvait mieux reconnaître les services de son beau-frère, surtout dans cette dernière circonstance, qu'en cherchant à son tour à terminer toutes les affaires relatives à la rançon de René, dont plusieurs articles n'étaient réglés que provisoirement. Charles VII y mettait un empressement d'autant plus vif, qu'il avait été témoin lui-même en Lorraine, des maux sans nombre occasionés par les garnisons étrangères chargées de la garde des places cédées en otage. Il résolut donc d'en conférer à l'amiable avec le duc de Bourgogne, ou son épouse, à laquelle il avait d'abord indiqué la ville de Rheims. Mais ce fut au château de Sarry, près de Châlons, que se rendit Isabelle de Portugal, accompagnée de ses neveux, Jean II de Bourbon (\*), et Adolphe de Clèves.

(\*) « Mout grandement accompaignée, dit Olivier de la Marche, « principalement de son beau neveu Jean II de Bourbon, et d'Adol-

Charles VII accueillit avec les plus grands égards cette princesse, une des plus spirituelles de l'Europe; et Marie d'Anjou, par une faveur que les reines de France accordaient rarement, *la reçut toute droite, lui mit une main sur l'épaule et l'embrassa*, ce qu'on remarqua, rapporte un témoin oculaire, comme le comble de l'honneur.

Il n'en fut pas ainsi, dit-on, de la reine de Sicile, à laquelle la présence de la duchesse de Bourgogne rappelait trop amèrement, peut-être, la captivité de René, la perte du royaume de Naples et les malheurs multipliés qui en avaient été la suite. Elle ne se trouva jamais vis-à-vis de cette princesse, sans lui témoigner une sorte d'éloignement que les prétentions de la duchesse augmentèrent encore. Le même témoin présent à leur entrevue, « assure qu'elles ne voulurent se rencontrer ensemble dans aucune cérémonie, « où l'une d'elles aurait été obligée de céder « le pas à l'autre (17). »

René ne démentit pas en cette occasion son heureux caractère d'indulgence, de simplicité et de courtoisie. Du moins n'est-il point fait mention de ce prince dans les légères contes-

« phe de Clèves, lesquels commençoient desjà à prendre cueur et « estoient bien duycz et bien adressez. »

tations qui éclatèrent alors au sein de la cour de France, et dont les détails nous ont été transmis par Aliénor de Souza, dame d'Isabelle de Portugal. On y entrevoit que la reine de Sicile chercha d'autant plus à conserver la dignité de son rang, à montrer même de la hauteur, que la duchesse de Bourgogne voulait paraître son égale, et que Marie d'Anjou la comblait de distinctions flatteuses.

( On a observé cependant, que durant sept semaines environ que la duchesse passa à Châlons, elle ne fut pas admise une seule fois à la table royale. Les règles de l'étiquette étaient vraisemblablement trop sévères et trop rigoureusement suivies, car on assure qu'Isabelle de Portugal et la reine de France ne pouvaient se quitter ).

Comme rien n'échappe aux yeux des courtisans, on ne tarda pas à pénétrer que l'intimité de ces princesses avait sa source dans les rapports de leur position mutuelle. L'une et l'autre avaient, en effet, uni leur sort à des princes aimables, spirituels et bons, qu'elles chérissaient avec une sorte de culte; mais elles avaient également à gémir sur leurs fréquentes infidélités (\*).

(\*) « La royne de France, dit Olivier de la Marche, faisoit à Isabelle moult grand honneur et privauté, car toutes les deux estoient desjà princesses âgées et hors de bruyct, et croyez bien

Philippe était sans doute retenu par de nouveaux liens à Bruxelles, à Dijon ou à Bruges, et si Agnès Sorel n'avait pas osé figurer aux fêtes de Nancy, ni à celles de Châlons, la cause de son absence ne rappelait que trop la longue passion de Charles VII pour *la belle des belles* (\*).

Quoiqu'il en soit, les négociations qui avaient conduit l'épouse de Philippe en Champagne, ne purent être terminées que par l'intervention constante et l'intérêt de Charles VII. René, en présence de tous les princes, s'était hautement plaint à Isabelle de la rigueur inouïe dont on avait usé à son égard, et il était difficile de disconvenir qu'on n'eût étrangement abusé de sa position pour en exiger une rançon énorme. Ces reproches, les ré-

« qu'elles avoient une même douleur et maladie qu'on appelle jalou-  
 « sie, et que mainte fois elles se devisèrent de leurs passions secré-  
 « tes, qui estoit cause de leur privauté. . . Aussi, la royne et la du-  
 « chesse se rassembloient souvente fois, pour eulx douloir, et com-  
 « plaindre l'une à l'autre de leur crève-cœur. »

(\*) « Certes, dit Olivier de la Marche, Agnez estoit une des plus  
 « belles femmes que vey oncques et fist en sa qualité beaucoup de  
 « bien au royaume. »

« En ceste assemblée, sur tous seigneurs du royaume avait bruit  
 « messire Pierre de Brezé, seigneur de la Varenne, senéchal de  
 « Normandie, pour estre grand chevalier, honorable, et le plus  
 « plaisant et gracieux parleur quel'on peut nulle part trouver. . .  
 « Et là, se fierent joustes et grands festinements. »

ponses vives de la duchesse, qui se fit remarquer par une rare présence d'esprit, répandirent plus d'une fois de l'aigreur sur ces discussions. La plupart des princes déclarèrent même qu'une nouvelle guerre était préférable à la honte de voir les troupes bourguignonnes ravager sans cesse les états de celui qui fournissait leur solde.

Toutefois, on parvint à s'entendre, et vers la fin du mois de Juillet, le roi de Sicile et la duchesse convinrent par un traité provisoire (\*):

1<sup>o</sup>. Que les garnisons étrangères des villes qui appartenaient à René seraient définitivement retirées.

2<sup>o</sup>. Que ce prince céderait à perpétuité au duc Philippe la ville de Cassel en Flandre.

3<sup>o</sup>. Qu'il en recevrait, pour indemnité, la quittance de huit cent mille florins qui lui étaient dus encore, et que désormais tout serait oublié entre ces princes au sujet de leurs anciennes divisions.

Cet accord, si impatiemment désiré de tous

Dom Plancher. IV. P. 260. Preuves. Mathieu Descouchy. Hist. de Charles VII. P. 541. 542. Dom Calmet. II. Fol. 841. Monstrelet. Fol. 172. Chartier. P. 157.

(\*) Il paraît qu'un premier traité avait été signé le 6 Juin. Il existe la minute d'un 2.<sup>me</sup> du mois de Juillet. Enfin, le 4.<sup>me</sup>, qu'on peut regarder comme le dernier, est du 28 Octobre 1445. Il ne fut ratifié sans doute qu'après le départ de la duchesse de Bourgogne.

les amis de René, semblait avoir ramené à Châlons cette allégresse et cette passion des fêtes que le départ de Marguerite d'Anjou avait suspendues. Le roi s'y livrait avec un nouvel entrainement ; les tournois, les joûtes se succédaient chaque jour, lorsqu'un événement inattendu vint consterner tout-à-coup cette cour brillante.

Marguerite d'Écosse, dauphine de France, dont les grâces et l'enjouement captivaient tous les Français, excepté le seul Louis XI, revenait à pied de l'église de Notre-Dame-de-l'Épine, au château de Sarry, qu'elle avait quitté le matin..... A peine y est-elle arrivée, qu'une pleurésie se déclare, et l'emporte, le 16 Août 1445, à l'âge de 23 ans (\*). ( Quelques auteurs attribuent sa mort à un profond chagrin causé par de perfides imputations faites à sa vertu ).

La jeunesse de cette princesse, la douceur de son caractère, sa rare instruction, la protection éclatante qu'elle accordait aux lettres, firent répandre des larmes sincères sur son cercueil.

(\*) Moréri dit qu'elle mourut le 26 Août 1446, âgée de 26 ans; mais il se trompe évidemment.

Duclos, ( Hist. de Louis XI, Tom. I.<sup>er</sup> P. 85. ) donne des détails sur les propos indiscrets tenus sur cette princesse, à Nancy, par Jametz du Tillay, bailli de Normandie.

Les derniers mots de Marguerite d'Écosse furent : « Fi de la vie...  
« qu'on ne m'en pa. le p'us. »

Charles VII, surtout, fut long-temps inconsolable du sort de cette infortunée, qu'il regardait comme sa propre fille. Il ne pouvait, dit-on, calmer sa douleur, ni tarir sur les éloges qu'il prodiguait à sa mémoire. Marie d'Anjou, René, tous les princes et princesses partagèrent sa juste affliction. Le dauphin seul montra une impassibilité effrayante, comme si chaque nouvelle circonstance de sa vie dût déchirer le masque dont il se couvrait.

René suivit à Tours le roi son beau-frère, qui se hâta de s'éloigner de Châlons aussitôt que les obsèques de Marguerite d'Écosse furent célébrées. Là, après avoir envoyé une ambassade (18) au roi d'Angleterre, afin d'entretenir encore davantage l'harmonie qui régnait entre les deux cours, ces princes se séparèrent. René investit alors son fils de la lieutenance-générale de la Lorraine, lui céda le marquisat de Pont-à-Mousson, et se mit en route pour Angers, résolu d'y vivre dorénavant au sein du repos, et d'y goûter enfin cette tranquillité objet de ses vœux continuels.

Hainaut. Abr. chronologique. Pl. 263. Belleforest. Fol. 379. Dom Calmet. Tom. II. Duclos. Hist. de Louis XI. Moréri, etc.

---



---

## NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

---

### LIVRE I<sup>er</sup>.

(1) Fils du roi Jean et de Bonne de Luxembourg, ce prince, dont les historiens ont parlé si diversement, naquit à Vincennes le 23 Juillet 1339.— « il se trouva  
« moult bien jeune, dit Froissart, à la bataille de Poi-  
« tiers (ainsi que ses frères Charles, Philippe, et Jehan  
« de Berry), là où feist le roi Jehan de sa main se véant  
« en dur parti, merveilles d'armes et tenoit une hache  
« d'armes dont bien se défendit. »

Louis qui servait d'otage à son père, s'étant soustrait à sa prison, fut en partie cause du retour de ce prince à Londres, où il mourut le 8 avril 1364.

Quatre ans auparavant, Louis avait eu le duché d'Anjou en apanage, en épousant, le 7 Juillet 1360, Marie de Chatillon (dite la *Cloppe* ou la boiteuse) fille puînée de Charles de Blois et de Jeanne de Bretagne.

Les annalistes d'Anjou et de France, qui racontent fort au long, avec de curieux détails, l'origine de l'inimitié qui régna entre Louis et son frère Philippe, et les singulières prophéties qui parurent à cette époque, paraissent croire que Charles V préférait le duc de Bourgogne au duc d'Anjou. Ce prince fut cependant nommé gouverneur du Languedoc, et Bourdigné assure que « le roi de France se fioit du tout à lui, à cause de sa »  
« prud'homme, hardiesse, et bonne chevalerie. »

« Entr'autres, ajoute-t-il, estoient à ses gaiges, Bertrand du Guesclin et Olivier de Clisson. N'estoit prince  
« au monde qui plus haultement salariast ung bon servi-

« ce, ne plus large, ne plus abandonné aux gendar-  
« mes. » Nommé régent du royaume en 1380, mal-  
gré la concurrence des ducs de Bourgogne et de Bourbon,  
Louis d'Anjou fut adopté, le 23 Juin de la même année,  
par Jeanne d'Anjou, héritière de la seconde tige de la  
maison d'Anjou, qui descendait de Charles I<sup>er</sup>, frère de  
Saint Louis.

Le pape Clément VII contribua puissamment à décider  
la reine de Naples à ce choix; mais elle ne put voir  
son successeur qui allait se rendre auprès d'elle. Char-  
les de Duras qui prétendait à son héritage, comme son  
plus proche parent, la fit étrangler ou étouffer entre  
deux matelas, le 22 mai 1382, au moment où Louis  
quittait Avignon à la tête de 15000 chevaux, de 2500  
arbalétriers, et d'un grand nombre de chariots ou de  
mulets chargés d'or, d'argent et de meubles précieux.

Son entrée en Lombardie eut l'air d'une marche  
triumphale, à laquelle une foule de seigneurs proven-  
çaux ou napolitains voulurent s'associer.

A peine Louis arrivait-il en Italie que Charles de Du-  
ras l'envoya défier en champ clos, ce qu'il accepta avec  
joie, en choisissant pour son second, Amé VI de Savoie, dit  
le comte verd. Mais Charles ne voulait que gagner du  
temps, éviter une bataille rangée, fatiguer l'armée fran-  
çaise et l'attirer dans un pays dénué de ressources.

Bientôt, en effet, ces richesses que Louis s'était ap-  
propriées en s'emparant à force ouverte du trésor de Me-  
lun, qui s'élevait, dit-on, à un million huit cent mille  
francs, ne purent plus suffire aux besoins des soldats. Le  
duc d'Anjou réduit à la plus extrême détresse après une  
abondance excessive, vendit ses équipages, sa vaisselle,  
sa couronne, même ses vêtements. Il ne conserva de tant  
de bijoux précieux, qu'une cotte d'armes en toile pein-  
te, semée de fleurs de lys.

Ayant épuisé les sommes que le comte de Savoie et d'autres seigneurs lui avaient avancées, Louis envoya en France Pierre de Craon, l'un de ses chambellans, pour demander des secours à Marie de Blois. Cette princesse « lui bailla, dit-on, grant nombre de pecune, mais ce che-  
« valier infidèle à ses devoirs s'arrêta à Venise, où il  
« prodigua à ses goûts voluptueux, les dernières ressour-  
« ces de son maître.

Louis voyant périr son armée de faim et de misère, ne put résister à la douleur qui le consumait. Il tomba, dit Bourdigné, « en griève maladie de desplaisir, dont il  
« mourut le 22 Septembre 1384, au château de Talesine,  
« ou à Biselia, près Barry, dans la Pouille. » On a prétendu aussi, qu'il fut empoisonné en buvant dans une fontaine; qu'il mourut de la peste le 30 Septembre 1384, ou le 9 Septembre 1385, ou enfin qu'il succomba aux blessures reçues dans un combat singulier contre Albéric, comte de Barbian. Une dernière tradition honorerait davantage la mémoire de ce prince; elle rapporte qu'il mourut d'un échauffement de sang qu'il se donna en voulant sauver Biselia du pillage.

Quoiqu'il en soit, la date de cet évènement est con- signée d'une manière certaine par la note suivante, de la main de René, dans des heures manuscrites qui lui ont appartenu :

« Trespasa le 22 Septembre 1384, Loys père de Loys  
» II, jadis duc d'Anjou, et puy roy de Secile. »

( Pierre de Craon cité en justice par Marie de Blois, convaincu de felonie, condamné au bannissement et à la restitution de 100,000 ducats d'or, parvint bientôt non-seulement à se soustraire à ce jugement, mais à obtenir des lettres de rémission ).

Louis I<sup>er</sup> d'Anjou qui se qualifiait dans ses actes, de fils de roi, pair de France, fils de la reine de Jérusa-

lem, laissa en mourant, la réputation d'un prince rempli de grandes qualités malheureusement ternies par une ambition sans bornes. Il possédait, dit-on, à un haut degré, le talent de l'éloquence, et tant qu'il ne fut que duc d'Anjou, il avait su mériter le titre de père du peuple. Ses exactions sans nombre, les énormes subsides qu'il leva, le lui firent perdre promptement.

Charles de Duras porta publiquement son deuil et fit célébrer en son honneur de magnifiques obsèques. Le corps de Louis, enfermé dans un cercueil de plomb, fut apporté à Angers, dit Bourdigné, par ses « domestiques esplourez, et enterré dans l'église de Saint Maurice à droite du grand autel. » Il avait cependant ordonné par son testament qu'on l'inhumât à Paris, dans la chapelle basse du palais.

Louis d'Anjou, dans un hommage du comte de Clermont à Charles V, est représenté revêtu d'une cotte d'azur fleurdelisée d'or: il porte les cheveux courts et touffus, ses traits sont fortement prononcés, mais l'expression de sa physionomie est plutôt mélancolique que guerrière.

On peut voir dans Montfaucon, *la chevauchée de ce prince*, en Gascogne, où Bertrand du Guesclin l'accompagna.

Le duc d'Anjou avait donné au roi son frère, une grande croix d'argent garnie de camayeux, de saphirs et de perles du poids de 135 marcs. (\*)

(\*) Voyez le père Anselme. Histoire des grands officiers de la couronne, tome II. fol. 1<sup>er</sup>. ibid. 227. — Art de vérifier les dates, fol. 679, 689, 265. — Chronique de Froissart, tome I<sup>er</sup>. fol. 109, 114, 115, — Manuscrit de Froissart, N<sup>o</sup>. 8320, représentant la bataille de Poitiers. — Papon, Histoire générale de provence tome, I<sup>er</sup>. p. 317. III. p. 243. — Bourdigné, Histoire aggrégative d'Anjou, fol. 113, 115, 116. — Anecdotes des reines et régentes de

(2) Louis II, né à Toulouse, le 5 Octobre 1377, atteignait à peine sa 12<sup>e</sup> année, lorsque Charles VI voulut l'armer chevalier, ainsi que son frère le prince de Tarente. S'étant alors rendus l'un et l'autre à Saint Denis, le 2 Mai 1389, vers le déclin du jour, revêtus d'une longue cotte gris-brun, tombant sur leurs talons, ils prirent une robe de velours cramoisi doublée de menuvair, et assistèrent ainsi au banquet royal, où l'ancienne ordonnance exigeait que « le nouveau chevalier ne mangera, ne boira, ne se remuera, ne regardera çà « et là, non plus qu'une nouvelle mariée. »

Après les avoir plongés dans le bain et les avoir laissés quelque temps dans l'église pour la veille des armes, Charles VI leur ceignit le beaudrier, et le sire de Chavigny les éperons. Ferry de Cassinel, archevêque de Rheims, officiait pontificalement.

Parmi les députés provençaux qui assistèrent à cette cérémonie, on vit Jean Tuncou Tenque, consul de Martigues, de la même famille que Gérard, premier hospitalier de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem.

Un de ces députés écrivit alors à ses compatriotes :

« Vous seriez enchantés de la contenance, de la  
« bonne mine, et des reparties du jeune Loys.. C'est  
« bien le plus joli enfant que oncques on ait vu.. Prions  
« Dieu qu'il le conserve et qu'il l'aide. Nous en avons  
« bien besoin »

France, tome III, p. 125. — Atlas historique de Lesage. Tableau X. — Ruffi. Histoire des comtes de Provence, fol. 291. à 315. — Gianone, Histoire civile du royaume de Naples, III, p. 443. — Moréri, Dictionnaire historique. tome, III, fol. 850. — Bodin, Recherches sur l'Anjou, tome I<sup>er</sup>. p. 408. — Gaufridi, Histoire de Provence, fol. 147. — Dégly, Histoire des rois des deux Siciles. Heures manuscrites du roi René. Montfaucon, Monuments de la monarchie française, tome III, fol. 181, planches, 31, 34. — Supplément au catalogue de Mr. Gaignat, tome I<sup>er</sup>. p. 56.

En effet, la Provence était alors dans l'état le plus déplorable, tant à cause de la mort prématurée de Louis I<sup>er</sup> qui la laissait sans défenseur, que par la guerre que Raymond de Beaufort, vicomte de Turenne, surnommé le Fléau de son pays, y suscita à la tête des célèbres brigands appelés *Tuchins*.

En vain George de Marle, chancelier et grand sénéchal de Marie de Blois, rallia-t-il sous ses étendards un grand nombre de fidèles seigneurs provençaux, Raymond était si puissant, ses partisans se battaient avec un tel acharnement, qu'on se vit réduit à ordonner l'incendie ou la démolition de tous les châteaux où l'on ne pouvait se défendre contre les rebelles.

Enfin, le jeune Charles d'Anjou, prince de Tarente, atteignit les troupes du sire de Beaufort, les défit, poursuivit leur chef jusqu'à Tarascon, et le força à se précipiter dans les eaux du Rhône où il trouva son tombeau. ( On prétend cependant qu'il eut la sépulture dans l'église de Saint Martial d'Avignon ).

Louis II fut couronné à Avignon, dans l'église de Notre-Dame des Dons, le 25 Octobre ou le 2 Novembre 1389. Clément VII, qui était venu y recevoir Charles VI, en « fust si joyeux, dit un historien, que plus ne « pouvoit, et lui donna sa bénédiction en le baisant sur « la bouche. Le roi témoigna sa satisfaction en chan- « tant l'évangile à la messe du couronnement. » Philippe-le-Hardi, le duc d'Orléans et le roi d'Arménie y assistèrent.

Louis II revint peu de temps après à Paris, où il fit son entrée comme roi de Sicile; « aorné d'enseignes et « vestements royaux, dont la bonne royne sa mère, de « joye et de piété, les larmes aux yeulx, remerciait Dieu « de tout son cœur... Et fist Loys le banquet aux Pa- « risiens... Il leur présentait plusieurs beaulx dons et

« présents, avec une si bonne faconde et bénignité  
« qu'il gagna tous les cœurs. »

Rien n'était cependant encore décidé sur son avènement au trône de Naples, que Ladislas de Duras disputait au jeune roi. Le doge de Gènes conçut alors le dessein de faire épouser à Louis II, Joanne, sœur de Ladislas, qui devait être son héritière, ce prince n'ayant point d'enfants; mais cette union qui eut éteint tout germe de discussion, fut repoussée par Marie de Blois, qui préféra pour son fils la main d'Yolande d'Aragon, héritière du roi Jean I<sup>er</sup>. Quoique Froissart et Bourdigné aient rapporté que ce mariage se célébra à Barcelone, il est certain que la cérémonie eut lieu à Arles le 2 Décembre 1400. Le cardinal Nicolas de Brancas, camérier du pape y officia pontificalement.

Le prince de Tarente avait été au-devant de l'auguste fiancée jusqu'à Perpignan, et Louis II déguisé en simple chevalier, fut l'attendre à Montpellier. Il y arriva incognito, vit la princesse dans la foule, la trouva charmante, et revint éperdûment amoureux d'elle, « car  
« c'estoit, dit Juvénal des Ursins, une des plus belles  
« créatures qu'on put veoir. »

La joie que ce mariage causa en Provence ne peut se décrire, et l'on y inventa des fêtes et des divertissements de toute espèce. Les états accordèrent cent mille florins aux jeunes époux, et toutes les principales villes leur offrirent de riches présents. Quatre ans après, le 19 Mai 1404, Charles d'Anjou, frère de Louis II, mourut à Angers, emportant les regrets universels. Sa mère en fut si affligée, qu'elle ne lui survécût que quinze jours.

Cette princesse laissa dans le trésor l'énorme somme de deux millions deux cent mille livres, ce qui l'a fait accuser d'avarice et de talents bornés. On ne peut néanmoins

qu'approuver à la conduite qu'elle tint pour pacifier la Provence, à la modération pleine de fermeté quelle déploya pendant la régence, et à sa tendresse envers ses enfants. « Sachez, dit Bourdigné, que c'estoit une dame  
« de grant faict, et de moult grant pourchas, car point  
« ne dormoit en poursuivant ses besoignes. »

Ce ne fut qu'en 1409, que Louis II se rendit en Italie, où le pape le reconnut pour légitime souverain de Naples, le créa gonfalonier de l'église, et se déclara en sa faveur contre Ladislas de Duras.

Le duc d'Anjou ainsi appuyé, chassa son rival de Rome, le poursuivit et le défit complètement à *Rocca-Secca*. « Les Français, dit le moine de Saint Denis, y menèrent leurs ennemis d'une telle vigueur, qu'on eût  
« cru qu'ils avoient à dos le feu et les foudres du ciel. »

Mais n'ayant pas su profiter de la victoire, Louis donna à Ladislas le temps de se reconnaître, de s'enfermer à Naples, d'y réparer ses pertes, et de l'obliger à son tour à revenir en Provence.

Cette retraite fut d'autant plus fâcheuse pour ce prince, que son oncle Martin, roi d'Aragon, venait de mourir, laissant Yolande sa nièce héritière de ses états, et que ne pouvant faire valoir ses droits à la couronne, Ferdinand dit le juste, cousin germain de la duchesse d'Anjou, y fut appelé à sa place.

Louis II obtint de nouveaux succès dans une seconde campagne en Italie, et entra même en triomphe à Naples; mais pendant qu'il voulait achever la conquête du royaume, la légèreté naturelle aux Napolitains les porta à embrasser de nouveau le parti de Ladislas. Le roi revint donc encore en France, s'y occupa exclusivement du soin de ses états, se fit adorer en Anjou comme en Provence, et mourut à Angers le 29 Avril 1417, âgé seulement de quarante ans, avec la réputation du plus franc, comme du plus loyal prince de son temps.

Charles VI, qui l'aimait tendrement, voulut assister aux magnifiques obsèques qu'Yolande lui fit célébrer. Hardoyn de Beuil, évêque d'Angers, y présida. ( Louis II l'avait nommé son exécuteur testamentaire conjointement avec Gui de Laval, Pierre de Beauvau, Barthélemy et Gabriel de Valori ). »

Bon, généreux, plein de piété, juste et éclairé, Louis II était si peu vindicatif, qu'on le voit dans son testament exhorter tant qu'il peut, « conseiller et avertir « de faire accord avec le duc de Bourgogne, auquel il « pardonne tous les maux qu'il a faits. Il prie le dit seigneur de lui pardonner également ses injures. Il pardonne aussi au comte de la Marche ( Jacques de Bourbon, mari de Jeanne de Duras sœur de Ladislas ) quant à Dieu, mais non pas au droit de ses enfants au royaume de Sicile. »

Outre Louis III, Marie, René, Charles et Yolande d'Anjou, on donne encore à Louis II, une fille légitime qui, suivant une charte de son successeur, épousa le comte, de Genève. Son nom est resté inconnu.

Quelques manuscrits rapportent que ce roi laissa aussi un fils naturel appelé Louis du Maine, seigneur de Mainières, et une fille nommée Charlotte, que René fit épouser en 1461 au fils de Pierre de Brézé. ( Elle devait avoir environ 44 ans à cette époque.

On trouve dans les porte-feuilles de M<sup>r</sup> de Gaignières, un dessin représentant Louis II, dans un costume oriental. Une large fraise entoure son col, et une espèce de turban couvre sa tête. Il est debout, la main gauche posée sur un livre placé sur une table. Sa figure est aussi douce que régulière.

On voyait encore à Angers, avant la révolution, dans l'église de Saint Maurice, le tombeau de ce prince et d'Yolande d'Aragon. Sur le mur contre lequel il était

adossé, était peint un guerrier aux armes de Beauvain, le genou en terre, et portant un guidon aux armes du roi et de la reine. Tous les lundis, ce tombeau devait être orné d'un tapis aux mêmes armes.

Les portraits de Louis et d'Yolande décoraient aussi les vitraux de l'église des Prêcheurs d'Angers.

Louis II possédait un livre d'heures in 4<sup>o</sup>, orné de belles miniatures en velin, et qui passa de la collection Gaignat dans celle de la Vallière. Il était curieux par les « enseignements de monseigneur Saint Louis et l'histoire « moult merveilleuse et horrible des trois morts vivants. » Dans une des miniatures, l'église est dessinée sous la figure d'une femme tenant un étendard dans ses mains. Une autre peinture représente un concert où l'on distingue la plupart des instruments en usage au XIV<sup>e</sup> siècle.

Ce magnifique manuscrit relié en violet et tabis doré, fut autrefois orné de pierreries. Charles III, duc de Lorraine, auquel il a appartenu, le fit garnir de coins d'argent et de fermoirs d'argent doré, en 1606. On avait cru que ce livre d'heures venait de Louis I<sup>er</sup> d'Anjou; mais on lit sous l'une des miniatures: Loys, 1390.

On conservait dans les archives de l'église de Chartres, une lettre de Louis I<sup>er</sup>. en date du 26 Janvier 1410, qui accompagnait l'envoi à Jean duc de Berry, d'un ange d'argent tenant un reliquaire de cristal garni d'or et de pierreries, et d'une grosse perle au-dessus. Ce reliquaire renfermait une partie de la main de Saint Louis de *Marseille*. (\*)

(\*) Voyez sur Louis II, Le père Anselme, Histoire des g. off. tome I<sup>er</sup>. 230. — Art de vérifier les dates, fol. 690. — Sainte-Foix, Essais sur Paris, tome I<sup>er</sup>. 365. — Papon, tome III, p. 269, 299, 305, 310. — Bourdigné, fol. 126, 128, 129, 132. — Heures manuscrites de René. — Froissart, tome III, fol. 134. — Gaufridi, fol. 271, 285. — Bouche, Histoire de Provence, tome II, fol. 430,

(3) Les tours du château d'Angers, ruinées maintenant jusqu'à la hauteur de la plate-forme, sont entourées pour la plupart à l'extérieur d'un lierre énorme. Du côté de l'ouest, il en existe deux pareilles nommées les jumelles. La terrasse en demi-lune qu'elles forment offre un point de vue magnifique qui se prolonge sur le cours de la Mayenne.

Les rochers et les murs des tours qui subsistent encore, ont environ cent vingt-cinq pieds d'élévation. Les fossés en ont quatre-vingt-dix de large et trente trois de profondeur.

Le gothique donjon carré où René vint au monde, et qui formait l'habitation des ducs d'Anjou, existe presque en entier. C'est un petit pavillon régulier avec quatre tourelles inégales, placé vers le milieu de la plate-forme, et entouré d'un jardin étroit. Son escalier tournant est assez curieux, mais rien n'y rappelle la splendeur des souverains qui l'habitèrent. Par une de ces vicissitudes devenues si fréquentes de nos jours, ce pavillon et ses dépendances servent de maison de détention pour de vils criminels.

Auprès du donjon on voit l'église de Sainte Geneviève parfaitement conservée. Les armes de René y sont sculptées sur la voûte.

Au-dessus d'une des tours du pont levis, on montre encore une espèce de guérite ou tourelle en maçonnerie

424. — Manuscrit de Bertrand Boisset d'Arles. — Alain Chartier, fol. 10. — Chronique de Provence, fol. 482. — Moreri, tome III, fol. 681. IV. fol. 120, 173. — Dégly, tome II. p. 483, 489. — Ruffi. Histoire de Marseille, tome I<sup>er</sup>, fol. 267. — Montfaucon, tome III, fol. 181, pl. 26. — Manuscrit provençal de P. Rouhaut, p. 78. — Catalogue de la Vallière, tome I<sup>er</sup>, première partie, N<sup>o</sup>. 284, p. 13. — Supplément au catalogue de Gaignat, tome I<sup>er</sup>. p. 56. — Notes manuscrites d'Arles, etc. etc.

qui servait, dit-on, d'oratoire à René, et où ce prince allait prier tous les matins.

Quelques auteurs ont prétendu que son tombeau et celui d'Isabelle de Lorraine furent placés dans une autre des tours. On a aussi écrit qu'on y conservait une cage en fer, où un roi de Sicile avait fait enfermer sa femme, pour avoir fait réparer trop magnifiquement l'église de Saint Maurice; et la tradition ajoutait que cette princesse était l'épouse du bon roi René.

On ignore ce qui a pu accrédi-ter ces contes populaires si faciles à détruire. (\*)

(4) Après la mort de Thiephaine arrivée le 13 mars 1458, René lui fit élever un tombeau dans l'église de Notre-Dame de Nantillé à Saumur. La vieille nourrice y était représentée couchée et tenant dans ses bras deux jeunes enfants (René et Marie d'Anjou).

Ce monument de reconnaissance a disparu en 1793; mais l'épithaphe en vers, composée aussi, dit-on, par René lui-même, se voit encore sur un des piliers de l'église. On en doit la découverte à M. Bodin (auteur des essais historiques sur Saumur, etc.), qui fit enlever l'épaisse couche de chaux qui la cachait. Elle est gravée sur une table de pierre en caractères gothiques; la voici telle que nous l'avons copiée:

Cy gist la nourrice *Thiephaine*,  
*La-magine*, qui ot grant paine,  
 A nourrie de let en enfance,  
 Marie d'Anjou, royne de France,  
 Et après, son frère René,  
 Duc d'Anjou, et depuis nommé,

(\*) Liganiol de la Force, tome V. p. 152. — D'Expilly, Dictionnaire des Gaules. p. 182.

Comme encores roy de Secile,  
 Qui a voulu en ceste ville,  
 Pour grand amour de nourriture,  
 Faire faire la sépulture,  
 De la nourrice dessus dicté,  
 Qui à Dieu rendit l'âme quitte,  
 Pour avoir grâce et tout déduict.

## MCCCLVIII.

Du moys de Mars treizième jour.  
 Je vous pry tous, par bon amour,  
 Affin quelle ait ung pou du vostre,  
 Donnez-luy une patenostre. (\*)

(5) Louis de France, duc de Guienne et dauphin, né à l'hôtel Saint Paul le Lundi 22 Janvier 1396, épousa très jeune Marguerite de Bourgogne, fille aînée de Jean-Sans-Peur (qui se remaria le 10 Octobre 1423 à Artus de Richemont et mourut à Paris, hôtel du Porc-Épic, le 30 Janvier 1441).

« Louis ( dit le registre du parlement, ) estoit bel de  
 « visaige, suffisant, grand et gros, de corps pesant,  
 « tardif, peu agile, volontaire et moult curieux et ma-  
 « gnifique d'habits et joyaulx, désirant grade d'honneur  
 « de par-dehors, et grant despensier à ornements de sa  
 « chapelle privée; qui moult grant plaisir avoit à son  
 « d'orgues, lesquels entre les autres obligations mon-  
 « daines, hantoit diligemment... Si avoit-il musiciens de  
 « bouche et de voix et pour ce avoit chapelle de grant  
 « nombre de jeunes gens. Et si avoit bon entendement

(\*) Voyez Bodin, Essais historiques sur Saumur, Piganiol de la Force, tome V, p. 208. Voyageur français, tome XXXV, p. 316, etc.

« tant en latin qu'en français, mais l'employoit peu, car  
 « sa condition estoit d'employer la nuit à veiller et à peu  
 « faire et le jour à dormir: dînoit à trois ou quatre heures  
 « après midi, et soupoit à minuit, et alloit coucher au  
 « point du jour ou au soleil levant souvent, et pour ce,  
 « estoit aventure qu'il vesquît longuement. »

Jean de France, son frère, né à l'hôtel Saint Paul, mourut, dit-on, de poison à Compiègne. Il avait épousé Jacqueline de Bavière, fille de Guillaume IV comte de Hainaut.

(6) Quatrième fils de Robert duc de Bar et de Marie de France, sœur de Louis I<sup>er</sup> d'Anjou, Louis de Bar se trouvait grand-oncle de René par sa sœur Yolande, reine d'Aragon, aïeule de ce prince.

Destiné à l'église dès son bas âge, nommé administrateur perpétuel du diocèse de Poitiers en 1391, il obtint deux ans après l'évêché de Langres. Le 21 Décembre 1397, le pape Benoit XIII le créa cardinal sous le titre de Sainte Agathe.

Il venait de publier en 1404 des statuts synodaux qu'il fit exécuter avec une grande sévérité, lorsqu'il fut appelé à Paris pour assister à l'assemblée des princes, dont le but était de faire cesser les scandaleuses divisions des maisons d'Orléans et de Bourgogne. Il s'y employa toujours avec un zèle extrême.

Ambassadeur de Charles VI au concile de Pise, en 1409, le pape Alexandre V mit Louis de Bar au rang des cardinaux prêtres, et changea son titre en celui des Douze Apôtres. Il fut ensuite nommé légat en France et en Allemagne pour faire cesser le schisme qui désolait l'église.

Ses deux frères étant morts à Azincourt, le cardinal Louis se trouva duc souverain de Bar en 1415, et c'est alors qu'il forma le projet d'adopter René d'Anjou, malgré les prétentions d'Yolande de Bar, sa sœur.

Ce prince assista au concile de Constance où il concourut à l'élection de Martin V. Il a même laissé des mémoires sur cette époque de sa carrière. Vers la fin de sa vie, il était devenu, dit-on, fort triste, en prévoyant les malheurs que devaient occasionner les démêlés de René et du comte de Vaudémont après la mort de Charles II, duc de Lorraine. On rapporte que deux étoiles brillantes et inconnues ayant paru alors sur le firmament, il les regarda comme un signe certain de sa fin prochaine.

On a écrit que le cardinal de Bar mourut à Varennes, et « qu'il y fut enseveli avec pleurs et lamentations du « peuple. » Il paraît cependant qu'on transporta son corps à Verdun dont il était évêque, ayant permuté avec Jean de Sarrebruche. On l'y inhuma dans la chapelle Sainte Élisabeth de la cathédrale. Son épitaphe commence ainsi :

Hic situs est, fulgens Ludovicus, laude perreni, etc.

Il mourut le 23 Juin 1430. Louis d'Haracourt lui succéda. (\*)

(7) Ces deux frères qu'on regarde généralement comme les fondateurs de l'école flamande, naquirent à Masseick-sur-Meuse, (ou à Vesols, pays de Gueldres.) Ils travaillaient ordinairement leurs tableaux en commun, et ils en exécutèrent plusieurs pour le duc de Bourgogne. Jean peignit le portrait de Philippe qui a été donné à l'académie de Dijon, en 1779, par M. Houin.

Hubert mourut en 1426. Jean le cadet, cherchant un

(\*) Voyez le père Anselme, Histoire de gr. off. de la couronne. tome II. fol. 208. — Simphorin Champier, Chroniques d'Austrasie, fol. 170. — Moréri, tome I<sup>er</sup>. fol. 619. — André Duchesne, Histoire de la maison de Bar. — Art de vérifier les dates, fol. 644. — Antiquités de la Gaule Belgique. ( Wassebourg ) fol. 447. 473. — Histoire de la ville de Verdun. p. 370, 375. — Chronique des ducs de Bar par Jean le Paige. p. 222. — Histoire de la ville de Saint Mihiel. p. 172.

verniss pour donner plus d'éclat et de force à ses tableaux, découvrit (ou plutôt perfectionna et mit en usage) la manière de mélanger les couleurs avec de l'huile. Il employa ce procédé nouveau dans une de ses compositions dont il fit présent à Alphonse roi de Naples. Jean de Bruges fournit ensuite des tableaux à l'huile à la plupart des souverains de l'Europe.

Cet homme célèbre, (qui avait formé en France un grand nombre d'élèves, parmi lesquels feu M<sup>r</sup> le président de Saint Vincens comptait René) termina sa laborieuse carrière en 1450.

Une planche des monuments de la monarchie française, gravée d'après une peinture de l'an 1375, représente Jean de Bruges offrant un livre au roi Charles V. (\*)

(8) Filleul de Charles V, fils de Jean duc de Lorraine et de Sophie de Wurtemberg, Charles II, dit le Hardi, naquit à Toul en 1364, succéda à son père en 1392, et épousa l'année suivante Marguerite de Bavière, fille d'Élisabeth de Nuremberg et de l'empereur Robert, élu le 13 Août 1400, (mort le 10 Mai 1410.)

Attaché dès sa plus tendre jeunesse à Philippe-le-Hardi duc de Bourgogne, il assista en 1382 à l'affaire de Rosebech, et sa vie entière offre un enchaînement continu de guerres ou d'aventures périlleuses.

L'empereur Venceslas ayant voulu détrôner son beau père Robert avec l'appui du duc Louis d'Orléans, Charles se déclara avec d'autant plus de chaleur dans les démêlés qu'il fallait combattre un ennemi du duc de

(\*) Dictionnaire des arts, p. 665. — Moréri, tome I<sup>er</sup>. fol. 903. — Mémoires et notices de M<sup>r</sup>. de Saint Vincens, p. 33. — Félibien, Entretien sur la vie des peintres, tome I<sup>er</sup>. p. 539. — Montfaucon, tome III, p. 65. etc. Observations sur le voyage de Millin.

Bourgogne. Il accepta avec joie le défi d'une bataille rangée presque sous les murs de Nancy, remporta la victoire de Champigneulle, et y fit prisonniers, entre autres chefs, le maréchal de Luxembourg.

« Pendant ce mémorable combat, disent les chroniques lorraines, la duchesse Marguerite assistait pieds nus aux processions, et apparut aux ennemis avec le visage en feu, si terrible et si éclatant, qu'ils se mirent en déroute. »

(Le confesseur de cette princesse qui passait pour Sainte, assurait qu'étant un jour au moment de lui donner la communion, l'hostie se porta d'elle-même vers Marguerite).

Peu de temps avant que le duc d'Orléans tombât sous le fer des agents de Jean-sans-Peur, Charles de Lorraine était revenu d'Afrique avec le duc de Bourbon. Ils avaient ensemble assiégé Tunis, délivré les prisonniers français, et l'épée de connétable fut remise au duc de Lorraine par Charles VI. Mais la terrible vengeance exercée par ce prince sur les habitants de Neufchâteau qu'il accusait de la mort de son père; la témérité avec laquelle il osa traîner dans la poussière les armes de France; enfin sa désobéissance formelle au roi, le firent citer au parlement de Paris, et condamner à mort comme contumace.

La protection du duc de Bourgogne et les troubles qui déchiraient le royaume lui obtinrent l'impunité de ces délits, et, rentré en grâce, il se trouva en personne à la bataille d'Azincourt.

Vers la fin de sa vie, toujours entraîné par sa passion pour la guerre ou pour les plaisirs, Charles rendit ses sujets peu heureux, et n'eut pas pour son épouse le respect, les égards même que méritaient ses vertus. Il vécut publiquement, dit-on, avec la fille d'une fruitière

nommée *la belle Alizon du May*, dont il eut plusieurs enfants.

(Il habitait alors une maison bourgeoise située dans la grande rue). Cette conduite lui ayant aliéné l'affection des Lorrains, Charles mourut sans être regretté, le 23 ou le 25 Janvier 1431. On assure même que le peuple de Nancy insulta à sa mémoire en accablant Alizon de mauvais traitements, ou en la faisant mourir.

Marguerite survécut à son époux jusqu'au 26 Août 1434.

Ils avaient eu, dit-on, trois fils, Charles, Ferry, et Robert (ou deux seulement nommés Louis et Rodolphe.) mais qui étaient morts avant 1419.

Marie, l'aînée de leurs filles, épousa Enguerrand de Coucy et mourut sans postérité.

Catherine, la seconde, fut mariée en 1426 à Jacques, marquis de Bade, au quel elle était fiancée depuis longtemps; elle avait renoncé à la succession de la couronne: d'autres ont aussi prétendu qu'Isabelle était l'aînée des princesses. Simphorin Champier assure même qu'elle était fille unique.

Charles de Lorraine fut inhumé à l'entrée du chœur de Saint Georges de Nancy, où l'on voyait son portrait ainsi que celui de Marguerite, dans un bas-relief représentant l'adoration des Mages. Leurs fils Rodolphe et Louis avaient leurs effigies sans inscription, auprès de l'autel Saint Michel.

Voici des vers composés sur la mort de Charles de Lorraine, que nous avons retrouvés dans une note manuscrite de Dom Calmet:

L'an mil quatre cent et trente ans,  
Le mardi, lendemain de la Saint-Vincent,  
En commençant à faire moult grand bruit,  
Que c'estoit la plus grande merveille,

Qu'oncques on n'en vit la pareille,  
 Et en même jour et propre heure,  
 Car en peu d'heures Dieu labeure,  
 Charles, nostre duc de Lorraine,  
 Commença sa dernière haleine,  
 A laisser et à prendre fin;  
 Car le mercredi bien matin,  
 De cettui siècle trespassa,  
 Et de celui jour ne laissa,  
 De faire le plus grand moleste  
 De foudre, de vent, et tempeste,  
 Que les tuiles, écaillent, abattent,  
 Tellement, à si grand brandon,  
 Qu'on n'osoit issir des maisons.  
 Jusques au jeudi bien matin,  
 Que de Saint Paul fut lendemain,  
 Et ce, vous ai dit tout le vray.  
 Prions Dieu, le tout-parfait,  
 Que son âme, *cum omnibus sanctis*,  
 Veuille loger en paradis,  
 Amen (\*).

(9) Le préambule de cet acte qui est très long et très détaillé, commence ainsi:

« St.-Mihiel, 13 Août 1419.

« Ayant égard à la grant proximité de lignage, dont  
 « nous atteint, tant par père que de par mère, nostre

( Hist. de la ville de Nancy Tom. I<sup>er</sup>, P. 96. — Moreri Tom. III P. 861. Art. de vérifier les dates. Fol. 645. — Champier. Chroniques d'austrasie Fol. 65. — Abrégé chronologique de l'hist. de Lorraine, tome I<sup>er</sup>. p. 184. — Dom Calmet, histoire de Lorraine, tome II. fol. 655 à 704. — Biographie universelle, tome VIII. p. 144. — Hist. d'Allemagne, tome VII. p. 99. — Belleforest, annales de France, p. 361. — Baleicourt, origine de la maison de Lorraine, etc. etc.

« très chier et très amé nepveu messire René comte de  
 « Guise, filz de feu nostre seigneur et cousin, le roi de  
 « Sécile, et est isseu de hault rang et lignage royal des  
 « couronne de France, de Sécile et d'Aragon; encor de  
 « deux costez du sang impérial... Puis, plusieurs aultres  
 « grandes causes, justes et raisonnables à ce nous mou-  
 « vant, etc., etc. »

Le mélange de cuivre et d'argent dans les monnaies de Lorraine ne remonte pas au-delà de 1419, qui fut aussi, dit-on, l'époque où le duc Charles s'attacha à Alizon du May.

Devenu tuteur de René, ce prince admit dans ses états la monnaie noire ou de bas-billon, en usage dans le duché de Bar, et les barbeaux accolés aux alérions de Lorraine y parurent également alors.

Le cardinal permit à René de porter l'écusson d'Anjou sur les armes pleines de Bar.

Le traité, ratifié par Yolande d'Aragon, au sujet du douaire d'Isabelle de Lorraine, était ainsi conçu :

Louis, etc., salut...

« Le bien de la paix est le plus excellent de tous  
 « biens. Isaye, le prophète, le démontre en ses prophé-  
 « ties, où il appelle N. S. J. C. pour lors à venir, prince de  
 « paix, en la nativité duquel la compagnie des anges  
 « chantent gloire au ciel et paix en terre.. »

« Désirant de tout nostre cueur icelle paix, et pour  
 « ce que ès duchés, pays et seigneuries de Bar et de  
 « Lorraine qui sont joignant, enclavés et marchisants  
 « l'un et l'autre, en plusieurs parties d'iceux, comme  
 « chascun sait du temps passé, par plusieurs fois et  
 « longuement, par hayne, méfaits et autrement, par  
 « l'instigation de l'esprit malin, effusion de sang, feu  
 « bouttez et aultres maux innombrables se sont ensuis;  
 « et semblablement se pourraient ensuir de jour en

« jour si remède n'y estoit mis pour à ce obvier, résister, et entretenir les dits deux pays et seigneuries en bon amour, accord, paix, unité et tranquillité, avons appointé le mariage de René d'Anjou et d'Isabelle de Lorraine, etc. etc. »

René devait avoir Pont-à-Mousson et d'autres terres pour l'entretien de sa maison. On assigna comme douaire à Isabelle une somme de cinq mille francs de rente, réductibles à quatre mille, si le duc de Lorraine avait un fils. Plus quarante mille francs une fois payés (\*).

(10) Henri de Ville (Valla-sor-Illon, ou Ville-sur-Illon) était allié aux maisons de Lorraine et de Bourgogne par un de ses aïeux, Érard de Ville, régent de Lorraine sous Thiébaud I.<sup>er</sup> et marié à Elizabeth de Bourgogne. Montagu-Raoul, duc de Lorraine, dans un acte de 1343, appelle Jean III de Ville son cousin, et Charles II nommait de même cousins et parents, Philippe et Henri, évêques de Toul.

Ce dernier, qui succéda à son frère en 1409, était le dernier enfant de Jean, sire de Ville, et de Humberte de Parrois.

Elevé avec le plus grand soin auprès de sa vertueuse sœur Philippe, doyenne de Remiremont, le jeune Henri fit de si rapides progrès dans ses études, que le duc de Lorraine demanda pour lui, quoiqu'il fût encore très jeune, un canonicat et la dignité de trésorier de l'église de Toul. Le chapitre l'ayant dispensé de son stage, lui fit une pension de quarante florins d'or.

Henri se trouvait clerc de chambre du pape Benoît

(\*) Hist. de la ville de St. Mihiel, fol. 170. — Archives de Lorraine, Layette, Bar. Jérôme Viguiet, véritable origine de la maison de Lorraine, p. 174.

XII, lorsque son frère mourut à Perpignan. Ce souverain pontife seconda aussitôt le désir manifesté par le duc de Lorraine, de voir Henri occuper le siège de Toul; il lui donna une dispense d'âge, et lui fit expédier ses bulles où il est dit, « que le jeune prélat tirait « son extraction d'une famille fort illustre alliée à celle de Bourgogne et de Lorraine. »

Sacré le 20 Mars 1409, à Perpignan, devant le pape et toute sa cour, Henri arriva à Toul au mois de Mai, et peu de temps après, par des motifs qui nous sont inconnus, il se brouilla avec le duc de Lorraine. Mais le cardinal de Bar les avait réconciliés avant le mariage de René, et depuis ils furent pleins d'attachement l'un pour l'autre.

Ce fut Henri de Ville qui vint présider aux obsèques de Charles, en 1430.

Après la bataille de Bulgnéville, ce prélat n'épargna rien pour obtenir la liberté de René. Quoique très incommode de son excessif embonpoint, il alla le voir à Dijon, partit pour Lyon où se trouvait le roi de France et fut aussi membre de la députation envoyée à Arras.

Ce fut lui qui baptisa Marguerite d'Anjou à Pont-à-Mousson.

Nommé prince de l'empire par l'empereur Sigismond, (ainsi que l'avaient été ses prédécesseurs), Henri obtint du pape et fit approuver par le concile de Constance, une bulle ordonnant qu'on ne pourrait être reçu chanoine de la cathédrale de Toul, si l'on ne prouvait quatre degrés de noblesse, à moins qu'on ne fût docteur, ou bachelier en théologie et en droit.

Ce vénérable prélat mourut le 11 Mars 1436, dans son château de Liverdun, entre Toul et Nancy. Son corps d'abord déposé en l'église de cette petite ville, fut transféré à l'abbaye de St. Mansuy, et enfin

le 18 Mars à Toul, où l'on érigea son tombeau dans le chœur de la Cathédrale, avec une longue épitaphe.

Henri avait légué à son église un tiers de son patrimoine, (soixante florins d'or), un tiers aux pauvres, le reste à ses parents.

Les armes de Ville sont de gueules à la croix d'or (\*).

(II) Antoine de Vaudémont épousa, en 1417, Marie d'Harcourt, comtesse d'Aumale, dame d'Elbeuf, Brionne, Lisle-Bonne, Mayenne, etc.

« Surnommé *l'entrepreneur*, « ce prince, dit Champier, estoit hardy et preux, que c'estoit chose merveilleuse, car en guerre il ressembloit ung aultre Themistocles athénien.

Antoine qui s'était trouvé à huit batailles rangées, et avait eu le rare bonheur de n'être jamais battu, était d'une riche et haute taille, d'un port grave, majestueux, et s'était endurci de bonne heure aux travaux de la guerre. « Ami de justice et de droiture, ajoutent les historiens, il estoit sensible aux misères des pauvres. »

Mort en 1447, il fut inhumé dans un caveau du chœur de l'ancienne collégiale de Vaudémont.

Marie d'Harcourt, sa veuve, (née en 1398, et qui lui survécut jusques au 19 Avril 1476), avait pris une part active aux expéditions guerrières d'Antoine. On raconte que nouvellement relevée de couches, elle monta à cheval, arma plusieurs seigneurs et contraignit les ennemis à lever le siège de Vaudémont.

Comblée d'honneur et de gloire, Marie d'Harcourt mourut avec le beau titre de *mère des pauvres*.

(\*) Hist. de la ville de Toul. 513.—Antiquités de la Gaule Belgique, fol. 480. — Dom Calmet, hist. de Lorraine, tome II. fol. 745. 747. — Hist. ecclésiastique de Toul par le père Benoît, p. 501..524 etc.

Le caveau dans lequel elle avait été ensevelie au près de son époux, ne fut point fouillé lors de la démolition des murs de la collégiale; mais un éboulement le mit à découvert, et l'on vit les deux corps posés sur la même planche. Les habitants de Vaudémont les regardèrent avec une religieuse vénération, et l'un d'eux ayant voulu s'emparer d'un des ossements, on l'obligea à le replacer sur le champ, et le caveau fut comblé (\*).

(12) « Le duc Philippe ayant appris que Charles de Lorraine était en marche pour lui rendre visite, envoya devant lui jusqu'à Neufchâteau, *Aimé Bourgeois* et *de Noidant*, son trésorier, pour le recevoir et le défrayer. Il ordonna en même temps à Gérard de Bourbon, bailli de Châlon, de lui remettre tous les harmois et ornements des joutes, afin qu'il pût faire une entrée plus brillante à Dijon. A son arrivée, Philippe fut à sa rencontre, l'accueillit avec toute sorte de politesse, et fit célébrer de grandes fêtes pendant son séjour. »

« Dans un tournoi qui eut lieu à cette occasion, le duc de Bourgogne parut habillé de taffetas vert, avec cette devise: *Pour la servir*. Il portait un autre jour sur ses vêtements gris et blancs, ces mots: *Roy de Gand*. »

Le duc Charles fut si satisfait de cette réception, que dans des lettres du 5 Mai 1421, il promit de servir Charles VI et le roi d'Angleterre, quoiqu'il n'y fut point tenu par son duché etc. etc. (\*)

(13) Le bâtard de Vaurus ou Vauru, gouverneur

(\*) Hist. gén. des maisons souveraines de l'Europe. M. Viton, tome II. — Le père Anselme, hist. des gr. offi. II. fol. 1261. Mézeri, tome Ier. fol. 152. — Id. III. fol. 131. 356. 800 — hist. de la maison d'Harcourt, tome II. p. 453.

(\*\*) Don Plancher, histoire de Bourgogne tome IV. p. 51. — Preuves P. XX.

de Meaux, pour Charles VII, guerrier sombre et féroce, se signala surtout par ses cruautés. Il faisait suspendre ses victimes à un orme qui perpétua pendant plusieurs années le souvenir de sa barbarie, dit M. Lebrun des Charmettes.

Ce monstre reçut enfin le sort qu'il méritait.

« Le 5 Mai 1431, fust le bastard de Vauru, trainé  
« par toute la ville, et puis la teste copée, et son corps  
« pendu à un gros orme. (le même qui portait son nom). »  
« Tout auprès de luy fust pendu ung larron meurtrier  
« (meurtrier) appelé Denis Vauru, lequel se nommoit  
« son cousin, par la grant cruaulté dont il estoit plein ;  
« car on n'ouist jamais oncques parler de plus cruel  
« chrestien. »

Le père Montfaucon dit que le roi d'Angleterre fit couper la tête au bâtard de Vauru et à son frère Pierron de Lupy, gouverneur de Meaux, puis pendre leurs corps à un arbre. Mais selon le savant Bénédictin, cet acte de justice aurait eu lieu en 1422. (\*)

(14) Née en 1404, Marie d'Anjou promise à Jean de Baux, prince de Tarente, à l'âge de cinq ans, fut fiancée en 1413 à Charles VII, alors comte de Ponthieu, qui l'épousa en 1422.

On connaît les services que rendit son époux et à la France, cette reine au-dessus de tout éloge, mais qui ne fut point heureuse dans son intérieur. Supportant cependant avec une rare patience et une dignité non moins admirable, la froideur de Charles VII, poussée au point quelquefois de ne pas lui adresser la parole, jamais on ne vit Marie d'Anjou s'en plaindre ni en murmurer. Sa conduite trompa toujours les coupables espé-

(\*) (Hist. de Jeanne d'Arc, tome I<sup>er</sup>, P. 62. — Journal d'un bourgeois de Paris, p. 84. — Monuments de la monarchie. f<sup>o</sup>. III fol. 178)

rances du dauphin et des mécontents qui voulaient lui faire quitter la cour. Adorant Charles, inconsolable de sa perte, elle ne passa pas un jour de son veuvage sans aller pleurer sur sa tombe.

Modèle des épouses et des reines, femme héroïque, mère des pauvres et des infortunés, elle jouit toute sa vie de cette vénération que la malignité ne peut arracher aux nobles vertus.

Après avoir fondé deux hôpitaux et un collège à Bourges, Marie d'Anjou eut le désir de visiter en pèlerinage l'église de St. Jacques de Compostelle. A son retour elle tomba malade dans l'abbaye de Châteliers en Poitou, et y mourut le 29 Octobre 1463. Elle fut ensevelie à Paris, dans la chapelle de Charles V.

Un dessin gravé dans les monuments de la monarchie française, (d'après un original appartenant à M. de Mautour) représente Marie d'Anjou. Elle paraît très blanche, maigre, avec de grands traits et peu de cheveux. ( M. d'Aigrefeuille, président à Montpellier, possédait le poëme manuscrit des *douze périls d'enfer* présenté à la reine en 1458, par messire Chapelain, gouverneur du duc de Berry, son fils. On voit cette princesse assise sur son trône, dans une des miniatures de ce manuscrit ).

On a prétendu qu'elle était désignée sous le nom d'Argine, ou Régina, de la reine de trèfle, dans les jeux de cartes devenus fort à la mode pendant le règne de Charles VI. Agnès Sorel était, dit-on, la dame de carreau, Isabelle de Bavière la dame de cœur, Jeanne

(Hist. gén. de la maison de France. Le père Anselme. tome, I.er fol. 117 — Dreux du Radier, Anecdotes des reines de France. tome, III. P. 173. — Hist. de France. tome, XVII, P. 15. — Heures manuscrites du roi René. Ste. Palaye tome. III. — Honneurs de la cour, Ste Foix, essais sur Paris. Montfaucon, tome, III, fol. 280. pl. 60. etc.)

d'Arc, la dame de pique, Charles VII, la Hire, Dunois, Hector de Galard etc. les rois et les valets ).

Marie d'Anjou avait pour grand maître d'hôtel, Har-  
doin de Mailli, et pour grand pannetier, écuyer d'écu-  
rie, Jacques Odon de Maulevrier que René aimait beau-  
coup. En 1456, son écuyer tranchant était messire Fran-  
çois Duplessis, seigneur de Richelieu.

Charlotte Bourgoing et Anne de Beauvau furent ses  
dames d'honneur. La première épousa Jean Soreau ou  
Sorel, frère de la célèbre Agnès ; la seconde, Philippe  
de la Rochefoucault.

(15) Sa mère étant enceinte de lui, avait séjourné  
quelque temps à Brignolle où les comtes de Provence  
possédaient un palais ; mais elle accoucha à Angers le  
25 Septembre 1403.

Fiancé successivement à Catherine de Bourgogne, à  
Isabelle de Bretagne, fille du duc Jean VI, et à Margue-  
rite de Savoie, il épousa cette dernière princesse par  
procuracion, le 31 Août 1431, et fut représenté par Ber-  
trand de Beauvau.

Il mourut dans la disgrâce de Jeanne II, reine de  
Naples, pour lui avoir parlé avec une rare franchise sur  
ses dérèglements. Elle le pleura cependant, et se repro-  
cha les chagrins qu'elle avait pu lui occasioner. Ce fut  
le 15 ( ou 24 Novembre 1434 ), que Louis III mourut  
à Cosence en Calabre, d'une fièvre pourprée, ou selon  
d'autres auteurs, de la grande chaleur qu'il avait ressen-  
tie dans ses voyages. On attribue aussi sa mort à un  
excès d'amour pour la reine son épouse. Jeanne ne  
voulut point que le corps de ce prince fût transporté  
hors du royaume, et la noblesse d'Anjou n'obtint  
qu'avec peine que son cœur serait envoyé à Angers.

Dans son testament en date du 13 Novembre 1433,  
Louis III veut que « tout honneur soit porté à Margue-

« rite de Savoie, jusqu'à ce qu'il lui plaise de retourner chez le duc son père. »

( Peu d'années après elle, se remaria avec Louis IV de Bavière, et en 1452 elle épousa Ulric VII, dit le Bien-Aimé, comte de Wurtemberg. Elle mourut à Stuttgart le 30 Novembre 1469. )

Il existait à Aix dans le cabinet de feu M. le président de St. Vincens, un manuscrit in-folio, intitulé : *Registrum Ludovici III*, ou recueil des lois et lettres émanées de l'autorité de ce prince. Il commence à Rome le 10 Août 1423, et finit le 6 Septembre 1434.

La devise de Louis III était un bras sortant d'un nuage, et tenant une balance. On lisait ces mots en-dessous : *Æqua durant semper*.

Dans un dessein publié par le père Montfaucon, le prince est assis sur une chaise d'une forme élégante, en robe longue, le front ceint du bandeau royal, et tenant ses gants à la main. Le fonds du tableau est un azur semé de fleurs de lys.

Marguerite de Savoie était représentée sur l'un des côtés du tombeau de son père et de Marguerite de Bourgogne. Ses vêtements ressemblent à ceux des princesses d'Orient. Elle porte comme elles un turban entouré d'une voile attaché sous le menton, et un grand mantelet à marches ouvertes (\*).

(16) Jean IV (ou VI), dit le Bon et le Sage, époux

(\*) (Le père Anselme tome I<sup>er</sup>. fol 230. Heures manuscrites de René, Bouche, histoire de Provence, tome II. fol. 451. — Gaufridi, hist. de Provence, fol. 297, Liv. VII. Pitton, hist. de la ville d'Aix, fol 221. — Papon, hist. gén. de Provence tome III. P. 314, Moréri tome. 3. fol. 558. — Burigny, hist. des deux Siciles II. P. 318. — Montfaucon, III. fol. 278. planche XXX. fig. 2. fol. 52. )

de Jeanne de France, fille de Charles VII, mourut en 1442.

L'aîné de ses fils, François I<sup>er</sup>, avait épousé en 1410 Yolande, sœur de René; mais étant mort le Vendredi 17 Juillet 1450, Pierre II, son frère cadet lui succéda. Celui-ci étant également mort sans enfants, le 22 Septembre 1457, Artus, comte de Richemont, le troisième des enfants de Jean IV, hérita du duché de Bretagne. Il était encore alors connétable de France, et ses barons cherchant à lui remontrer que ce titre était au-dessous de son rang : — Je veux, répondit Artus, « honorer dans ma vieillesse, une charge dont « j'ai fait gloire pendant mes jeunes années. »

Artus mourut le 26 Décembre 1458, ne laissant point d'enfants de ses trois femmes, Marguerite de Bourgogne (veuve du dauphin Louis de France), qu'il avait épousée en 1423; de Jeanne d'Albret, en 1442, et de Catherine de Luxembourg, en 1445.

François II, fils de Richard, comte d'Étampes, quatrième fils de Jean II, succéda à Artus. Ce prince avait épousé sa cousine germaine, fille du duc François I<sup>er</sup>, et d'Isabelle Stuart sa seconde femme. Il se maria en secondes noces à Marguerite de Foix, dite Sein-de-Lys, dont il eut Anne de Bretagne.

Il mourut le 21 Août (ou le 9 Septembre) 1488, ayant pris part à toutes les guerres comme à toutes les intrigues de son temps (\*).

(17) « Fust icelle pucelle baillée à la royne de Sicile, mère de la royne nostre souveraine, et à certainnes dames y estant avec elle, dont estoient les dames de Gaucourt, de Fiennes et de Trèves, (selon Jehan Pasquerelle). »

(\*) (Anselme hist. des gr. off. tome. I<sup>er</sup>, fol. 457. — Art de vérifier les dates, fol. 701. — Moréri. III. fol. 815.

Le seigneur de Villars, sénéchal de Beaucaire, déclare dans sa déposition « que la susdite dame de Sicile  
« rapporta sur sa foi et conscience que la vertu de  
« Jeanne n'avoit souffert aucune atteinte, et estoit  
« présent le seigneur qui dépose quand la royne fist  
« le rapport. »

Schakespëar, sans doute d'après quelque tradition contemporaine, fait jouer à René d'Anjou le personnage de Charles VII, lorsque Jeanne se présenta devant ce monarque qui avoit voulu se déguiser afin de s'assurer de la réalité de sa mission.

Dans la tragédie de la Pucelle d'Orléans par Schiller, il est aussi souvent question de René; mais le poète germanique n'en parle que comme d'un vieux prince occupé à garder ses troupeaux et à envoyer ses chanteurs à Charles VII.

Au reste, cet anachronisme n'est pas ce qui doit frapper le plus dans une pièce où l'héroïne meurt au milieu d'un combat (\*).

(18) Voici la teneur de ce traité:

« Henri, par la grâce de Dieu, etc., savoir, faisons:  
« que par considération de ce que nostre chier et très  
« amé cousin, le cardinal de Bar, tant pour lui, et  
« pour ses terres et seigneuries qu'il tient de nostre  
« royaume de France, comme pour et au nom de nos  
« tre chier cousin et amé le duc de Bar, son neveu, et  
« des terres et seigneuries qu'il tient de nous au dict  
« duché de Bar, par vertu du pouvoir donné en ceste  
« partie par lettres d'icelui nostre cousin, le duc de Bar,  
« nous a aujourd'hui (ès mains de nostre très chier

(\*) Hist. de France, tome 14. p. 378. — Belleforest fol. 397. Hist. de Jeanne d'Arc, 1<sup>re</sup>. p. 411.

(Voyez Théâtre de Schakespëar Henri VI, 1<sup>re</sup> partie. — OEuvres de Schiller, tome, III. Acte II scène II. p. 24 et 25. (traduction de M. de Barante.

« et très amé oncle Jehan, régent nostre royaume de  
 « France, duc de Bedford), faict la foi et hommage  
 « que iceulx nos cousins estoient tenus de nous faire  
 « comme leurs prédécesseurs ont accoustumé de faire  
 « ez temps passés, à nos prédécesseurs les roys de  
 « France....

« Accordons, et permettons par ces présentes, bonnes  
 « amitiés, union, voisinage, concorde, et communica-  
 « tion estre et demourer dorénavant entre nos subjects  
 « aux royaumes de France, et iceulx desdicts pays de  
 « Barrois, non comprises en ce, les consentants et les  
 « coupables de la mort de feu nostre cousin, le duc  
 « de Bourgogne dernièrement trespasé (\*).

5 Mai 1425.

(19) Arnaud ou Renaud, baron de Barbazan en Bigorre, était fils de Meinaud, sire de Barbazan, et de Rose de Menas. Attaché de bonne heure à Charles VI, Arnaud se signala le 4 mai 1404 dans un combat singulier de sept Français contre sept Anglais devant Montendre en Saintonge, où le chevalier de l'Escale, chef des Anglais, fut étendu par terre d'un coup de lance de Barbazan.

Le 1<sup>er</sup> Janvier 1414, ce guerrier fut choisi par Jean de Bourbon, comte de Clermont, pour l'un des seize chevaliers français qui devaient répondre avec lui au cartel de seize Anglais, « afin, dit le défi, d'eschever  
 « oysiveté, explecter sa personne, et la grâce de la  
 « très belle dame dont on est serviteur. »

« Les vaincus devaient porter à la jambe senestre un  
 « fer de prisonnier, pendant à une chaîne d'or ou  
 « d'argent, chaque dimanche, et l'espace de deux ans  
 « entiers, à moins qu'ils ne trouvent pareil nombre de

(\*)(Trésor des chartres, archives du royaume, tome, VIII. N<sup>o</sup>. 27.

« chevaliers de nom et d'armes sans reproche, qu'ils  
« déconfissent à oultrance, et avec lesquels ils eschan-  
« geront les fers contre un bracelet d'or ou d'argent. »

La bataille d'Azincourt où périt Jean de Bourbon avec la plupart des chevaliers désignés, empêcha l'exécution de ce défi.

Membre du conseil de Charles VII, alors dauphin, Barbazan avait été, dit-on, présent à la mort de Jean-sans-Peur à laquelle il ne prit aucune part. En 1420, il défendit Melun avec Bertrand de la Tour-d'Auvergne, contre le duc de Bourgogne, et plus tard Melun avec le duc de Bourbon. Réduit à la dernière extrémité, n'ayant plus de trompettes, il faisait sonner les cloches de la ville, donnait l'ordre de la chevalerie à ses officiers pour les encourager, et combattait avec eux dans des contremines. Il se rendit enfin, à condition d'avoir la vie sauve et la liberté sans rançon. Mais le roi d'Angleterre, faussant sa promesse, fit la garnison prisonnière et jeta Barbazan dans un des cachots de la forteresse de Château-Gaillard. Il y demeura neuf ans, dit Martial d'Auvergne:

Et là fut trouvé enfermé,  
Dans une fosse, Barbazan,  
Où neuf ans avoit demouré.

Par lettres patentes de Charles VII, Barbazan, proclamé le restaurateur de la couronne, eut le droit de porter les armes pleines de France au lieu des siennes qui étaient d'azur à la croix d'or. Cet illustre capitaine avait épousé Sibille de Montaut. Leur fille unique Odine (ou Oudine) s'étant mariée à Louis de Faudoas (dont les ancêtres se disaient les premiers barons de Gascogne), Charles VII permit à ce dernier, le 28 Juillet 1431, d'écarteler ses armes de celles de France sans brisure.

Peraud de Fodoas fut ainsi que son père Louis, sénéchal d'Agenais et d'Armagnac (\*).

(20) Voici la teneur de la déclaration de René.

« Hault et puissant prince, duc de Bedford, je René,  
 « fils du roi de Jérusalem et de Sicile, duc de Bar,  
 « marquis de Pont, comte de Guise, vous fais assavoir,  
 « que *comme très révérend père en Dieu, mon très*  
 « *chier et très aimé oncle, le cardinal de Bar, se*  
 « *soie depuis peu de temps en çà, soy en sa personne,*  
 « *transporté par devers vous, pour plusieurs besoi-*  
 « *gues et affaires, et entre autres choses ait par moy*  
 « *et en mon nom et par vertu de certaines mes let-*  
 « *tres de procuracion par moi à lui données, fait en*  
 « vos mains, comme vous disant régent le royaume de  
 « France, foi et hommaige des terres, et seigneuries  
 « que je tiens en fiefz de la couronne de France, et de  
 « ce, vous ayt promis obéissance, comme mes prédé-  
 « cesseurs ont accoustumé faire au temps passé au roys  
 « de France, ainsi que mon dit oncle, m'a de ces cho-  
 « ses certifié par ses lettres closes, ( et que depuis ces  
 « choses ainsi faictes, aye tout ce que en ceste partie a  
 « été faict par mon dict oncle au regard de ce que dict  
 « est, confirmé, ratifié et approuvé par mes lettres pa-  
 « tentes, à vous sur ce envoyées), *Je, pour certaines*  
 « *causes qui ad ce n'ont meü et émeuvent, ay dès*  
 « *maintenant et pour lors renoncé et renonce, par*  
 « *les présentes, pleinement et absolument à tous les*

(\*) (Voyez Moréri, tome, I<sup>er</sup>. fol 624. ib. III, fol 16. IV, fol. 826. — Méthode de blason p. 31. — Essais historiques sur Paris, II. p. 322. — Art de vérifier les dates, fol. 725. — Monstrelet, III. fol. 53. — Alain Chartier hist. de Charles VII, p. 4. — hist. de Jeanne d'Arc, tome. I<sup>er</sup>, p. 72. tome II, p. 387. — André Duchesne hist. de la maison de Richelieu. — Octavien de St. Gelais. séjour d'honneur. — Dict historique. tome II, p. 228. Chr. de St. Denis. Vigiles de Charles VII etc.

« fiefs, terres et seigneuries dont mon dict oncle a et  
 « pourroit avoir reprins de vous comme régent, et  
 « à tous hommaiges, foy, serments, et promesses  
 « quelconques, qu'il pourroit avoir faict pour moy et  
 « en mon nom, en tant comme à moy pourroit tou-  
 « cher à vous comme régent du royaume de France,  
 « et pareillement d'abondant, renonce à toutes pro-  
 « messes et choses quelconques par moy faictes et  
 « passées par nos dites lettres patentes, à vous en-  
 « voyées, et quelque manière que ce soit, ou puist  
 « être et à toutes les circonstances et dépendances,  
 « et parmy ces présentes renonciatures et la teneur  
 « de ces présentes lettres, veuil et entends de ce jour  
 « en avant, par moy estre et demeure quicte et déchar-  
 « gé de tous lyens de foy, hommaiges et promesses  
 « quelconques, que mon dict oncle pourroit avoir fait en  
 « vos mains, comme régent, pour moy et en mon nom  
 « et par vertu de mes dictes lettres de procuration à lui  
 « données, et aultrement, et moi par mes dictes lettres  
 « patentes, à vous sur ce envoyées, et ces choses vous  
 « signifie-je, et vous escript par ces présentes scellées  
 « de mon scœel, pour y *saulver* et *garder mon hon-*  
 « *neur.* »

Données le tiers d'Août, l'an 1429 (\*).

(21) Voici quelques nouveaux détails sur cette expédition de René.

Antoine de Toulangeon rassemblait à la hâte tous ses gendarmes à Montbard, lorsqu'apprenant qu'un renfort arrivait à René du côté de la Loire, il envoya aussitôt des coureurs pour le reconnaître les 19 et 20 de Novembre. Il fit également prévenir le seigneur de Tinteville, commandant de Bar-sur-Seine, et le bailli de Mortagne, gouverneur de Chatillon, de se tenir sur

(\*) Trésor des Chartes, tome VII, p. 565. N<sup>o</sup>. 33.

leurs gardes, en l'avertissant de tout ce qu'ils découvriraient des projets du duc de Bar.

Le 21, il apprit que Barbazan tenait toujours Chappes étroitement bloquée, et que René, après s'être absenté quelque temps, était en marche pour venir le rejoindre.

Toulangeon se mit alors lui-même en route, arriva à Chatillon le 23, et envoya Jean de Guinguerre à Dijon, avec ordre de faire avancer tous les seigneurs bourguignons.

Le 27, il sut par ses espions qu'au lieu de se diriger sur Chappes, René se disposait à surprendre la ville de Chaumont, à la tête de quatre mille Lorrains, Barrois ou Allemands.

Le maréchal envoya sur le champ le bâtard de Chastellux, s'assurer des dispositions du prince.

Le 1<sup>er</sup> Décembre, il dépêcha un message à Jacques d'Aumont, en le prévenant que sous peu de jours il serait secouru. Le lendemain il partit de Montbard où il était revenu, afin de faire pénétrer des troupes dans la forteresse de Chappes en même-temps qu'il empêcherait le duc de Bar d'opérer sa jonction avec Barbazan. Cinquante à soixante gendarmes qu'il détacha en avant-garde, ayant trompé la vigilance de ce guerrier et étant parvenus à s'introduire dans la place, Antoine, ne formant plus de doute sur le succès de son plan de campagne, fit attaquer René qui campait à *Vandes*, par Guyot de Grammont. L'activité et la valeur de ce prince, déconcertèrent toutes ses mesures, et les Lorrains se réunirent à Barbazan.

Trompé dans ses espérances, mais comptant sur la supériorité numérique de ses troupes, Toulangeon fit offrir plusieurs fois une bataille générale à René. Mais Barbazan qui attendait de nouveaux renforts dissuada le duc de Bar de s'exposer à l'issue incertaine d'une seule action.

Le 9 du même mois, instruit que Robert de Beaudricourt, arrivait de Vitry pour se réunir aux assiégeants, le maréchal envoya encore, le 12 Décembre, son hérald d'armes offrir le combat à René. Il fut refusé de nouveau, et se décida alors à une attaque (\*).

(22) Louis de Châlons, prince d'Orange, était fils de Jean III, chambellan de France, qui épousa à Avignon en 1389, devant Clément VII, oncle de cette princesse, Marie des Baux, fille unique de Raymond IV prince d'Orange, et de Jeanne de Genève.

Jean de Châlons avait suivi le parti du duc de Bourgogne qui le nomma successivement lieutenant-général de ses états, chambellan de France en 1415, et gouverneur du Languedoc en 1417. Il mourut de la peste en 1418.

Louis, surnommé le Bon, son fils aîné, prince très courageux, hérita de sa principauté et de son dévouement au duc de Bourgogne Philippe, qui le décora de l'ordre de la toison d'or. Ayant abandonné le parti anglais, il rentra dans les bonnes grâces de Charles VII, et prêta à René, pour sa rançon, la somme de quinze mille livres de monnaie blanche (environ quarante-deux mille cent trente-trois francs, en 1630). Le duc de Bar lui fit cession alors de tout hommage, jusqu'au paiement de sa dette.

On assure que le cheval qui sauva le prince d'Orange, fut toujours gardé et nourri par son ordre dans cette ville.

Louis de Châlons épousa en premières noces Jeanne de Montbelliard, et ensuite Éléonore, fille de Jean IV, comte d'Armagnac.

(\*) Dom Plancher, tome IV, p. 142. — Registre manuscrit de Dijon.

Il mourut le 18 Décembre 1463, âgé de soixante quinze ans (\*).

(23) La coutume de laisser aux chanoines de Saint Georges le cheval sur lequel les ducs de Lorraine faisaient leur entrée à Nancy, remonte au duc Raoul, fondateur de ce chapitre en 1339.

Le chapitre attendait le souverain à une ancienne croix dite *Polluyon*, « auquel lieu il descendait, baisait  
« les reliques, et remontait à cheval jusqu'à la porte  
« St.-Nicolas; là, il mettait pied à terre, donnait le  
« destrier à vénérables personnes, le prévôt et le cha-  
« pitre comme à iceux acquis; un des chanoines mon-  
« tait alors dessus, et l'emmenait devant tout le peuple. »

Le duc entra dans la ville, précédé du chapitre portant la croix et le *cuissard St. Georges*, et accompagné d'une grande quantité de chevaliers et peuple entonnant le *Veni Creator*.

Arrivés dans l'église Saint-Georges, le duc se plaçait devant le grand autel, prêtait serment à genoux sur le missel, et par sa part du paradis. On lui demandait auparavant : « Mon très redouté seigneur et souverain,  
« vous plaît-il de faire le serment et devoirs que vos  
« prédécesseurs ducs de Lorraine ont accoutumé de prê-  
« ter, et faire de toute ancienneté à leur nouvelle ré-  
« ception en ceste duchée de Lorraine, et à leur pre-  
« mière entrée en ceste ville de Nancy? »

Le duc répondait : volontiers.

Puis on lui lisait la formule du serment, et interrogé s'il le prêtait. Oui, vraiment, disait-il. (\*\*)

(\*) Mezerai, tome III, p. 404. — Hist. de Bayard. — Hist. de la ville et principauté d'Orange, p. 351, 383. — Le père Anselme I<sup>er</sup>, fol. 116. Ibid. III, fol. 1229. — Moréri, tome II, fol. 188. Ibid. IV, fol. 457. — Jean de Serres, 227. — Art de vérifier les dates, fol. 764.

(\*\*) Archives de Lorraine: liber omnium, fol. 2. Voyez serment des ducs Nicolas d'Anjou et René II.

---

## NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

---

### LIVRE II.

(1) Bulleinvilie, Bleinvilie, Boullainville, Bullegnéville-aux-Chastelet, (Bellemale, dit Martial d'Auvergne), ou plutôt Bulgnéville, est un petit village agréablement situé non loin de la Meuse et dans l'ancien diocèse de Toul, (département des Vosges). La seigneurie en a successivement appartenu aux familles de Beaufremont, du Châtelet et de Ludres. Elle fut érigée en marquisat, l'an 1708, en faveur de Louis de Salles, bailli de Pont-à-Mousson, dont le quatrième aïeul commandait quatre cents lances sous les ordres du sire de la Trémouille envoyé par Louis XI au secours de René II.

Une tour crénelée de l'ancien château existe encore ; le moderne appartenait à la famille de Ludres.

Le village de Saulxures dominé par un bois considérable, n'est qu'à vingt minutes de Bulgnéville. Du côté opposé, on voit au loin s'élever sur l'horizon la vieille tour de Beaufremont (ou Beffroymont) distant d'environ une lieue. Toutes les collines qui couronnent la plaine circulaire de Bulgnéville sont entièrement boisées, et l'on y découvre les ruines de la forteresse de la Motte, Sandrecourt, etc. (\*)

(\*) Voyez sur Bulgnéville et cette bataille .

Abrégé chronique de Lorraine, tome II, p. 73. — Voyageur français, tome 38, p. 123. — Monstrelet, tome II, fol. 62. — Bouche, hist. de Provence, tome II, fol. 453. — Chronique de Provence, ol. 577. — Art de vérifier les dates, fol. 675. — Bourdigné, fol. 141. Belleforest, 360. — Tablettes historiques, tome V, p. 107 Ruffi, — hist. des comtes de Provence, fol. 354. — Gaufridi, fol. 301. — Fabert, hist. des ducs de Bourgogne, tome Ier, p. 95. —

(2) « Voici, dit Monstrelet une, rimaille faicte au sujet de cette journée. »

Deux jours après le mois de Juin,  
 Entre Saulxure et Beauffremont,  
 Antoine comte de Vaudémont  
 Avec le maréchal de Bourgogne,  
 Gagnèrent la dure besongne  
 Où le bon duc René fust pris,  
 Avec plusieurs de ses amys.  
 Plusieurs furent morts sur la place;  
 Je prie Dieu leur faire grâce,  
 Mais chacun devrait bien maudire  
 Ceux qui laschement s'enfuirent...  
 Car pour eulx endurons grant paine,  
 En Barroys et en Lorraine,  
 Dont le noble duc estoit sire.  
 Qu'aux prisonniers doint delivrance,  
 Et aux trespasés allégeance  
 Et aux eschappés bon couraige,  
 De rempirer le dommaige.

(3) Talent ou Talant, village sur les hauteurs qui environnent Dijon, était dominé par un château très fort.

Près Dijon, valant maint Talent,  
 Est le château nommé Talent,  
 Lequel est quasi imprenable.

dit l'auteur des blasons.

Ce château qui fut réparé en 1416 par le duc Jean-sans-Peur, avait été habité par le roi Jean dont plusieurs lettres sont datées de Talent en 1361.

Philippe-le-Bon y construisit deux tours en 1420, et en fit consacrer l'église, le 7 Juillet 1430.

Dégly, hist. des rois des deux Siciles, tome III, p. 158. — Olivier, de la Marche, p. 50. — Paradin, fol. 810. — Dom Calmet, notices sur la Lorraine, tome I, fol. 182. 745. — Montfaucon, tome III, fol. 707.

Lorsque le duc Jean fut exhumé et conduit à Dijon en 1420, (« le visage couvert de son bonnet, vêtu de « son pourpoint, et ses houzeaux ou bottines aux jambes », » le maire de Talent fut obligé de fournir six queues de vin au prieur des Chartreux, le jour des obsèques du prince.

François I<sup>er</sup>. dina au château de Talent, le Mardi 26 Février 1521, en allant à Dijon.

La garnison de Talent, occupée par les ligueurs, et commandée par le vicomte de Tavannes, osa tirer sur Henri IV, en 1595, quand ce prince fit son entrée à Dijon. Tavannes exigea mille écus pour la reddition du château de Talent que le roi fit démolir en 1607. Il n'en reste plus de ruines.

Tout auprès de Talent, dit André Favin, était le manoir des Druides; la fontaine et le four des Fées, sont aussi dans les environs (\*).

(4) Bracon, château fort près de Salins, paraît dans l'origine avoir été bâti pour protéger les salines de cette ville, mais on ne connaît pas l'époque certaine de sa fondation. Le titre le plus ancien où il en soit question, et une donation faite par Sigismond, roi de Bourgogne en 515, à l'abbaye d'Argonne, ( St Maurice en Valais ), où parmi les nombreux domaines dont ce prince enrichit ce monastère, on trouve, « *Salinum* « *Cum castro Bracon.* » Ce château fut ensuite inféodé à Albéric de Narbonne, comte de Macon, dont le fils cadet devint sire de Salins.

Celui-ci ayant épousé Christine de Bourgogne, quitta le séjour de Bracon, où ses successeurs ne vinrent plus que rarement.

( Dictionnaire de Bourgogne. — Courte-Épée, tome II, p. 599. — Blasons, p. 362. — Dom Plancher IV, 16. — Favin, théâtre d'honneur, p. 351.

La décadence de cette forteresse remonte au XIII<sup>e</sup> siècle, sous Jean de Châlons, mort en 1269. Elle ne fut plus alors qu'une prison. Une procédure de l'an 1391, prouve qu'on y faisait subir des interrogatoires aux criminels d'état, et qu'on les y mettait à la question dans une « *chambre de costé le grand palais.* »

En 1431, ce château était assez bien conservé pour y enfermer des prisonniers. Il fut détruit et rasé en 1492, après la bataille de Dornon. Il s'en allait tout en ruines, en 1592, dit Gollut, un des plus anciens historiens de la province. Toutefois, à l'époque de la guerre des Suédois en 1636, on en voyait encore une partie. A peine y trouve-t-on maintenant quelques pans de murs.

La ville de Salins ayant été incendiée à plusieurs reprises, le plus vieux registre des délibérations ne remonte qu'à l'année 1452, et les archives n'offrent rien de relatif au séjour de René à Bracon.

Ce château était situé sur un plateau qui domine la *vallée de la Furieuse* en avant de Salins.

St. Claude naquit, dit-on, sur la montagne où fut bâti le fort Bracon. L'abbé d'Olivet était de Salins (\*).

(5) Lettre du conseil de Bourgogne séant à Dijon, contenant la garde du duc de Bar au château de Bracon:

« Très cher et spécial amy, tantost ce soir, environ  
« neuf heures de nuict, sont venus nouvelles par per-  
« sonne seure et subiette de *Monsieur* ( Philippe ) qui  
« vient devers Bar-le-Duc, et a parlé à un homme por-  
« tant la potence ( bannière ) de monseigneur St. An-  
« thoyne, comme messager d'icelle religion, qui ayme  
« bien *Monsieur*, et lui dict: qu'il avoit sceu pour cer-

(\*) Notice manuscrite sur Bracon. — Gollut, hist. de Bourgogne, p. 96. — Hist. de Salins, tome II, p. 9. — Piganiol de la Force, tome XIII, p. 257.

« tain, que ung Allemant qui fust prisonnier de M<sup>r</sup>. le  
 « maréchal à la bataille de Bar, avoit esté à Salins, et  
 « avoit veu monsieur de Bar, quand on le trahit de la  
 « saulnerie pour le mener à Bracon.. lequel Allemant  
 « disoit et se ventoit, que s'il povoit finer de huit hom-  
 « mes d'armes, qu'il ne feroit point de double qu'il ne  
 « trahit ( sortit) M<sup>r</sup>. de Bar du dict Bracon, et qu'il ne  
 « le rendit dans la ville de Bar, veu la garde qu'on y  
 « faisoit.. et disoit, celui qui a apporté les dictes nou-  
 « velles, que desjà, M<sup>r</sup>. Robert de Beaudricourt avoit  
 « assemblé au lieu de Gondrecourt cent quinze hom-  
 « mes d'armes, et disoit que le dict Allemant avoit faict  
 « deux à trois bâtons, chascun d'ung pied et demi de  
 « long, du gros d'une lance... et lesquels bâtons on en-  
 « velopait par petites liesses de parchemin ou de papier,  
 « enroulées autour de iceulx bâtons. Ainsi couverts, l'on  
 « escrivoit dessus l'entreprise qu'en vouloit faire, et  
 « puis l'on delioit les dicts bâtons, et en envoyoit-on les  
 « liesses escriptes, comme dict est, là où l'on vouloit:  
 « et par ce moyen, n'est homme qui pût savoir ce qu'il  
 « auroit escript ez liesses, se il n'avoit le pareil bâton,  
 « comme celui sur qui seroient esté escriptes icelles liesses;  
 « et faict moult doubter, que mon dict seigneur de Bar,  
 « n'ait ce pareil bâton, et qu'il ne sache ceste entre-  
 « prise. »

« Pour ce, nous vous faisons sçavoir ces choses, afin  
 « que vous soyiez advisé du faict; de faire bonne garde  
 « et bon guet, du dict duc de Bar et de la Place, telle  
 « que vous sçavez qu'il appartient, afin que Dieu ne  
 « veuille, leur mauvaïse entreprise ne vienne à cet  
 « estat, et que inconvéniënt ne s'en puisse en suivre....  
 « et se le dict monseigneur de Bar auroit point ce pa-  
 « reil bâton que dessus est dict.... en tenant ceste ma-

« tière la plus secrète que vous pourrez, et nous signi-  
« fiant de la réception de ceste. »

« Chose ensemble vous plaist, que nous puissions, et  
« nous le ferons de bon cœur. Cher et spécial amy, N.  
« S., soit garde de vous. »

« Escript à Dijon le dernier Novembre 1431, environ  
« neuf heures de nuyct; Charles, évesque de Langres et  
« les aultres gens du conseil. »

« Au dos: A nostre très chier et spécial amy, Gérard  
« de Bourbon, bailly et maistre des foires de Châlons, et  
« en son absence, à ceulx qui ont la garde de la personne  
« de M. de Bar (\*). »

(6) Érard du Châtelet, maréchal de Lorraine, fait prisonnier à Bulgnéville par les sires de Vergy, composa ensuite pour sa rançon moyennant douze mille florins du Rhin. Mais n'ayant pu en payer que le tiers, même avec le secours de René, *il se rendit lui et toute sa postérité, homme vassal et sujet des sires de Vergy, promettant de les honorer en hauteur et noblesse.*

L'acte est du 21 Mars 1432.

« Érard, dit la chronique, trespasa en Aoust 1439  
« (ou le 29 Octobre), garny très catholiquement de  
« tous ses derniers sacrements, et fina si doucement,  
« et en si grande mémoire de son benoit Créateur,  
« qu'il sembloist qu'il s'endormist. »

Son tombeau se voyait aux Cordeliers de Neufchâteau (\*\*).

(7) Le palais des ducs de Bourgogne, qui s'appelait aussi *le Logis*, offre encore deux tours parfaitement conservées. La première, nommée la grande tour, *la caraffe* ou *la terrasse*, fut commencée par Philippe-le-

(\*) Dom Plancher, IV. Preuves. C17.

(\*\*) Hist. de la maison de Vergy. André Duchesne, p. 239. — Hist de la maison du Châtelet, fol. 40.

Hardi en 1367. Jean-sans-Peur la continua et y fit sculpter *son rabot*, lorsque le duc d'Orléans prit pour devise *un bâton nouveau*.

Philippe-le-Bon, qui acheva la grande tour, fit élever ensuite celle où René d'Anjou fut enfermé. Elle changea son nom de *Brancion* en celui de tour de *Bar* en 1431.

Dom Calmet a pensé que le trépied en fer qu'on voyait sur la cheminée de cette tour, ainsi que les grillages placés sur les degrés, avaient été ordonnés pour la sûreté du prisonnier. Ils existaient déjà en 1418, et pour empêcher, dit-on, les cygognes de pénétrer dans le palais. La tour de Bar, contigue à l'ancienne habitation des ducs, est de forme quarrée à trois étages, et est flanquée aux angles du sud-est, de deux tourelles inégales, ayant chacune un escalier tournant dans l'intérieur. L'appartement de René qui fut enfermé dans le premier étage, consistait en une seule pièce de trente-cinq pieds de long, sur environ vingt-cinq de large. Au milieu était placée une grande cheminée soutenue par deux colonnes; en face étaient trois larges fenêtres treillisées de fer. La seconde et la troisième salle au-dessus, servaient aux gentilshommes faits prisonniers et à ses gardes. Ses domestiques logeaient dans un gâletas obscur où l'on montait par une échelle.

Les fenêtres par lesquelles René voyait le jour, donnaient sur l'ancienne Ste.-Chapelle de Dijon, et sur l'église gothique de Saint-Michel. Il est probable que le prince entendait la messe dans une petite chapelle voûtée qui existe encore dans l'intérieur de la cour.

La tour de Bar est maintenant habitée par quelques particuliers de Dijon.

(8) Pour donner un échantillon de la bonne foi de M. Chévrier (auteur de l'hist. littéraire de Lorraine,

dont nous aurons plus d'une fois occasion de relever l'animosité contre René,) nous rapporterons ici ses propres paroles :

« René s'abaissa jusqu'à demander la vic... les ex-  
« pressions humiliantes dont il se servit pour implorer  
« une grâce dont il devait être sûr, ternissent autant  
« sa vie que les fondations ridicules qu'on lui reproche.  
« Le faible René employait à faire ces fondations un  
« argent qu'il aurait dû ménager pour sa rançon. La  
« Sainte-Chapelle est son ouvrage. »

M. Chévrier ignorait apparemment que ce monument de piété fut fondé en 1172 par Hugues III, duc de Bourgogne, qui fit vœu de le consacrer à la Vierge pendant une affreuse tempête qui l'assaillit en se rendant à Jérusalem.

C'était son fils Eudes III, qui commandait l'avant-garde à la bataille de Bouvines. Il avait pour cri de guerre : *Montjoye au noble duc!* (\*)

(9) Nous ignorons si c'est de cette princesse ou d'Yolande d'Arragon sa belle-mère, dont parle Martial d'Auvergne, à l'occasion du séjour de Charles VII à Vienne en Dauphiné (Mai 1432).

Aussi vint en icelle ville,  
Accompagnée de damoiselles,  
La noble royne de Sicile,  
A qui l'on fist chière à merveilles,  
A cause d'icelle venue,  
Chascun après souper dança....

On sait que les anciens historiens ont presque toujours appelé Isabelle *royne de Sicile*, du vivant même de la reine douairière, et notre supposition s'accorderait parfaitement avec le rapport de ceux qui ont

(\*) Chévrier, hist. de Lorraine, tome II, p. 275. — Ibid. 288.

placé en 1432 l'arrivée de la duchesse de Lorraine pour y solliciter l'appui de Charles VII.

(10) Fille de Jean de *Surel, Sureau*, Sorel ou plutôt Surelle écuyer, et de Catherine de Magnelais dite Tristan, Agnès naquit à Fromenteau près Lèches en Touraine, vers l'an 1409.

Elle était âgée d'environ vingt-deux à vingt-trois ans, lorsqu'elle accompagna Isabelle de Lorraine à la cour de France, alors à Vienne en Dauphiné, et ses prières ne contribuèrent pas peu à décider Charles VII à embrasser avec chaleur la cause de René. On a dit que Marie d'Anjou, en fut tellement charmée, qu'elle pria elle-même sa belle-sœur de la lui céder et de ne pas l'amener en Sicile. M. Delort rapporte que Charles VII l'avait déjà vue en Touraine dans son extrême jeunesse chez sa tante M<sup>de</sup>. de Magnelais.

« Et parceque l'on voyait, dit Belleforest, que le roy  
« estoit fort pensif et imaginatif et peu joyeux, et  
« qu'il estoit expédient de l'esjouir, par la délibération  
« du conseil fust dict à la royne, qu'il estoit expé-  
« dient que le dict seigneur fist bonne chière à la dicte  
« damoiselle, et qu'elle ne monstrast aucun semblant  
« d'en estre mal contente... ce que la bonne femme fist  
« et dissimula, combien qu'il luy grevast beaucoup:  
« et pour ce que la dicte Agnès, (ajoute Monstrelet) avoit  
« esté au service de la royne par l'espace de cinq ans en-  
« viron, où quel avoit eu toutes ses plaisances mondai-  
« nes, comme de porter grans et excessifs atours, de ro-  
« bes fourrées, de colliers d'or et de pierres précieuses, et  
« que le roy le véoit volontiers, il fut commune renom-  
« mée que la roy le maintenoit *en mauvaïse conduite.* »

Le père don Romuald s'est vivement élevé contre cette opinion, et il assure que « beaucoup d'auteurs ont  
« écrit que Charles VII *aima chastement* la damoiselle

« de Fromenteau, encore que la beauté de son corps  
 « fust bien telle qu'on la tenoit pour miracle du monde,  
 « en qui toutes grâces estoient assemblées, afin d'eston-  
 « ner les hommes par son esprit et les élever à la con-  
 « templation des puissances de la terre. »

Malheureusement pour le bon père, trois filles d'Agnès Sorel reconnues par Charles, viennent démentir ses bienveillantes assertions. Charlotte de France, la première, épousa en 1464 Jacques de Brézé, comte de Maulevrier. Surprise en adultère par son mari, elle en fut poignardée en 1477. ( Leur fils Louis de Brézé épousa Diane de Poitiers ).

Marguerite sœur de Charlotte, fut mariée en 1458 à Olivier de Coëtivi, et mourut en 1473. Jeanne, la troisième fille d'Agnès, fut unie à Antoine de Beuil, comte de Sancerre, qui reçut de Charles VII quarante mille écus pour sa dot.

Objet des malignes railleries, et des mauvais traitements de Louis XI alors Dauphin, Agnès ne vécut pas toujours heureuse à la cour de son maître. On assure que Louis s'emporta un jour contr'elle au point de lui donner un soufflet. On l'a accusé de l'avoir faite empoisonner.

Elle avait été trouver Charles VII à Honfleur, en Décembre 1449, pour lui découvrir une conspiration, ou se plaindre à lui des propos qu'on tenait sur elle...

« Elle en print si grant courroux, dit Jehan Bouchet,  
 « qu'elle en eust la fièvre continue, de laquelle mala-  
 « die meslée avec un flux de ventre, trespassa le 9 Fé-  
 « vrier 1450 à onze heures du soir à son chateau du  
 « Mesnil-la-Belle, près de l'abbaye de Jugnièges. » ( Elle venait de mettre au monde une fille qui ne lui survécut que six mois. ) Elle mourut, assure le père don Romuald, grandement contrite et repentante, invoquant sou-

vent Sainte Madelaine. Sa tante Antoinette de Villequier, était auprès d'elle: « Dieu, ajoute-il, la fit mourir jeune afin qu'elle fut toujours belle. »

Étienne Chevalier, trésorier du roi, passa pour avoir été son amant. Il se fit peindre avec un rouleau sur lequel était peint ce rébus:

Tant (aile d'oiseau) vaut (une selle) pour qui je (un mors)

« *Tant elle vaut celle pour qui je meurs!* »

On voyait aussi dans la maison de ce trésorier, rue de la verrerie, ces mots qui, dit-on, se rapportent à Agnès.

*Rien sur L (Surel) n'a regard.*

M<sup>r</sup>. Delort a réfuté avec sagacité des conjectures basées sur de si légers fondements. On peut consulter à cet égard l'ouvrage intitulé: *Essai critique sur l'histoire de Charles VII, d'Agnès Surelle.* etc.

On sait qu'elle eut pour ami le célèbre Jacques Cœur.

Ce fut chez Arthur de Gouffier, son ancien gouverneur, et grand maître de France, que François I<sup>er</sup>. composa son joli quatrain en l'honneur de gentille Agnès. Ce prince s'amusa à feuilleter le portefeuille de madame de Boissy (née d'Hangest) qui avait dessiné les portraits d'une foule de personnages historiques; il composa des vers pour la plupart, et les écrivit de sa propre main en dessous des portraits. (\*)

Le tombeau d'Agnès est encore conservé dans une des tours du château de Lôches. Lors de son exhumation, ses cheveux blonds se trouvèrent presque en entier et d'une longueur surprenante. Quelques personnes en gardèrent. Un témoin oculaire qui se trouvait à Lôches

(\*) Ce quatrain à été imprimé parmi les poésies de Melin de St. Gelais.

en ce moment, a vu les ossements d'Agnès Sorel déposés pendant plusieurs jours dans un grossier vase de terre. (\*)

(II) Voici leur déclaration :

(Rodolphe comte de Linange et de Richecourt, Simon comte de Salm, Arnould de Siergues, Philibert et Énard du Châtelet, Jean d'Autel, sire d'Aspremont, Ferry de Chambley, Jean et Jacques d'Haussonville, Charles et Gérard de Haraucourt, Ferry de Parroye, Ferry de Ludres, Phillibert de Brisse, Philippe de Conflans, Jean de St. Loup, Guillaume de Lignéville, Ferry de Savigny, Jean de Paligny, Thiedric Bayer, Simon des Armoises, Arnould de Ville, d'Espinaulx, Colard de Saulin, Guillaume de Dominartin, Wari de Fléville, Philippe de Lenoncourt, Henry Haze, et Robert de Harronich;)

« Nous qui ne faisons aucun doute que mon dict  
« seigneur de Bar ne vueille et ne doye loyaument tenir et acquitter sa foy et accomplir sa dict promesse,  
« comme il a offert, avons d'abondant, de nostre libérale et franche volonté, promis et juré, et jurons  
« loyaument, que monseigneur de Bar rentrera en prison. S'il advenoit le contraire, nous nous rendrons  
« prisonniers.

« 16 Avril. Avec le scel de tous les seigneurs susnommés. » (\*\*)

(12) Philippe, dit le Bon, fils de Jean-sans-Peur et de

(\*) Moréri, tome, VI, fol. 647. — Dom Romuald. trésor chr. tome III, fol 298, 336. — Monstrelet. II, fol. 25. — Dreux du Radier, anecdotes des reines de France, tome, III, p. 181. — Bourdigné. Belleforest, fol. 38. — Le père Daniel, hist de France, tome VII, p. 56. — Annales d'Acquitaine, fol, 116. — Mézeray. tome. III, p. 419. — Le père Anselme. hist. des grands officiers de la couronne, fol. 1435. — Mémoires sur l'anc. chevalerie, III, p. 208.

(\*\*) Don Flancher, tome IV. — Preuves XIV.

Marguerite de Bavière, (troisième fille d'Albert, comte de Hainaut), naquit à Dijon le 3 Juin 1396, et fut élevé sous les yeux de sa mère jusqu'à l'âge de huit ans.

Il était déjà marié à Michelle de France, fille de Charles VI, lorsque Jean-sans-Peur périt à Montereau, et en voyant arriver cette princesse auprès de lui: « Ma chère épouse, s'écria-t-il, votre frère vient d'assassiner mon père! » Philippe se maria à Bonne d'Artois et ensuite, en 1429, à Isabelle de Portugal. Ce fut pour elle qu'il institua l'ordre de la toison d'or et prit la devise: *aultre n'aurai*, qu'il fit peindre, broder ou graver sur tous ses meubles, tapisseries et bâtimens; on la voyait jusques dans l'église des Chartreux et à la Sainte Chapelle de Dijon, où elle était conçue en ces termes:

*Aultre n'aurai toute ma vie, dame Isabelle!*

Peu de princes ont joui d'autant de puissance que Philippe. Il fut appelé le grand duc d'Occident, et le concile de Bâle lui donna le premier rang après les rois. En effet, il surpassait la plupart d'entre eux en magnificence et en générosité.

Protecteur des lettres qu'il cultivait avec succès, encourageant les arts, fondant des universités, appelant autour de lui les poètes et les savants, Philippe rendait aussi ses sujets riches et heureux, « car il n'y avait si « petite maison, dit St. Julien de Baleure, qui, grâce au « bon duc, ne bût en vaisselle d'argent. » On regrette au milieu des traits nombreux qui honorent sa carrière que, malade et porté dans une chaise, il ait voulu assister lui-même à l'horrible vengeance qu'il crut devoir tirer des habitants de Dinant.

Ainsi que nous venons de le dire, Philippe encourageait les lettres et cultivait la poésie. Ce fut par ses ordres que Guyot d'Angerans écrivit le roman de Gérard, comte de Nevers, ( superbe manuscrit en vélin exécuté en 1450, et qui contient cinquante-cinq miniatures par-

faitement conservées ). Philippe possédait également le livre des chasses, de Phœbus de Foix, manuscrit de 1387.

Charles, duc d'Orléans, entretenait avec ce prince une correspondance poétique commencée pendant sa détention à Londres. Philippe répondit à l'une de ses ballades par une autre dont le refrain était le même.

Philippe mourut à Bruges le 15 Juillet 1467. Isabelle de Portugal, qui lui survécut avait une cellule à la Chartreuse de Champ-Mol, près de Dijon, et elle allait la visiter tous les Lundis des quatre temps. Elle y pétrissait alors elle-même des pains au lait, et y faisait des pâtés de poissons qu'on distribuait aux religieux. Elle légua des fonds en mourant, afin qu'on pût donner à pareil jour, à chaque chartreux, un pain au lait, et un pâté qui s'appela depuis *pâté à la duchesse*.

On conserve au musée de Dijon quelques objets curieux qui ont appartenu à cette princesse.

Un portrait colorié de la collection de trente-huit princes de la maison de Bourgogne ( possédée par M. de la Mézangère, homme de lettres à Paris ) représente Philippe vêtu d'une tunique rouge et or. Son bonnet et le voile qui y est suspendu, sont de la même couleur. Sa physionomie est mélancolique, et son visage maigre et long, comme dans le dessin de M. de Gaignières.

Les historiens rapportent cependant « qu'il était d'une « taille robuste, d'un air guerrier et majestueux, l'aspect civil et bénin, le teint entre blanc et bazanné, « les cheveux et la barbe châtain-blanc, et le menton « raz. »

Nous croyons qu'à la suite de cette notice, on ne lira pas sans intérêt les circonstances peu connues de l'exhumation des ducs de Bourgogne en 1791, lorsque la Chartreuse de Champ-Mol fut vendue par suite de la suppression des corps monastiques.

Philippe-le-Hardi fut un des premiers dont on transporta le cercueil sous les deux tours du portail de St. Benoit.

Fondateur de la Chartreuse, ce prince avait désiré y être enseveli, « ne voulant, dit-il, dans son testament « du 13 Septembre 1386, user de la sépulture des dues « de la première race, qui estoit à Citeaux. » Tombé malade à Bruxelles, il se fit conduire sur les bras de ses domestiques dans la ville de Halles où il mourut le 27 Avril 1404. » Comme il avait laissé ses états obérés, Marguerite de Flandres, sa veuve, renonçant à la communauté de biens, vint, suivant l'usage, déposer sa ceinture, ses clefs et sa bourse sur la tombe du duc.

On s'occupa alors d'embaumer ce prince, et pour cette opération, Jean Pise demeurant à Bruxelles, fournit les aromates nécessaires, consistant en aloës, muscis, colophane, safran, mirrhe, lavande, garpois, fleurs de laurier et girofle. Ensuite le corps et les entrailles furent enveloppés de trois cuirs de vache ainsi que de trente aunes de toile cirée ; puis on le revêtit d'un habit de religieux tout neuf, acheté six écus à un moine d'un couvent voisin. Le cercueil de plomb pesant sept cents livres, fut convert d'un drap brodé de six aunes de velours, et placé sur un chariot décoré aux angles d'une bannière bleue aux armes du duc.

Soixante hommes vêtus de voiles et chapeaux noirs, garnis de cent cinquante écussons de Bourgogne, portant une torche à la main, fermaient le cortège qui s'arrêta dans douze églises en venant à Dijon.

Philippe avait laissé six mille florins d'or pour faire dire des messes, et deux cents écus d'or que l'on devait distribuer aux pauvres, *le tout pour l'avancement du salut de son âme.*

Toute la dépense du convoi coûta deux mille deux cent cinquante écus.

Les caveaux où ce prince et ses descendants furent inhumés, étaient au nombre de trois, communiquant ensemble. A l'époque de l'exhumation, ils contenaient huit grands coffres de plomb, et celui d'un enfant. En différents temps la curiosité avait porté à ouvrir ces souterrains, et lorsque M. Baudot (auteur de ces notes qu'il a bien voulu nous communiquer) y descendit le 5 Mai 1791, il s'aperçut que les tombes avaient été dégradées.

Le 6 Mai 1674, la reine Marie Thérèse d'Autriche parcourut ces sombres demeures avec une nombreuse suite, et tous les corps qu'on lui montra étaient absolument secs, tandis que quarante-cinq ans auparavant ils trempaient dans un baume liquide. Le prince de Condé visita ces lieux en 1745 et 1763. On les montra aussi en 1766. En 1789, au rapport des Chartreux, un ouvrier s'y introduisit, fit un trou à la bierre du duc Jean, et y trouva le corps nageant dans une liqueur aromatisée qui se répandit au dehors. Le cercueil de Philippe-le-Hardi offrait encore, le 5 Mai 1791, des restes de ce baume liquéfié. Il était ouvert du côté de la tête, ainsi que ceux de Jean-Sans-Peur, de Philippe-le-Bon, de Bonne d'Artois et d'Isabelle de Portugal. Mais depuis le 7 Mai jusqu'à la fin du mois, les curieux ayant pu pénétrer dans ces tombeaux, ils furent tellement remués, qu'ils se brisèrent, et qu'on n'y distingua plus qu'un amas informe d'ossements. Le cercueil de Philippe-le-Hardi résista seul. Celui de sa fille Catherine morte au berceau, fut perdu ou volé dans la translation.

Les monuments qui couvraient ces souverains, avaient cependant été conservés avec le plus grand soin, et déjà le 25 Juillet, la statue de Philippe I<sup>er</sup>, celle de Jean-Sans-Peur et de son épouse, étaient replacées dans l'église de St. Bénigne. Le 19 Août de l'année suivante (1792), un dimanche, ces précieux chefs-d'œuvre furent

mis en pièces. On n'en sauva que quelques fragments faits pour ajouter aux regrets des amis des arts.

On sait que le prieur des Chartreux montrant à François I<sup>er</sup> l'énorme blessure faite à la tête de Jean-Sans-Peur, lui dit: « Sire, c'est par là que les Anglais sont « entrés en France. »

La main de ce prince est conservée à Dijon dans le cabinet d'un curieux. Elle est remarquable par la longueur de ses ongles (\*).

(13) « L'an 1434, fust le roy de France à Vienne y  
« tenant les estats; et là vindrent vers luy, les cardi-  
« naulx de Chyppre et d'Arles, de par le concile, pour  
« le bien de la paix, et les vyst le roi moult bien vo-  
« lontiers et leur bailla doulee et bonne response. Puis  
« se partirent, et s'en allèrent à Basle ou se tenoit le  
« dict concile.. Et au dict lieu, vinrent aussi devers le  
« roy, le comte de Clermont, ( le fils du duc de Bour-  
« bon ), le comte Jehan de Foix, le comte Artus de Ri-  
« chemont, le comte de Comminges et Dunois.. Et aussi  
« y vint la royne de Sicile, fille du duc de Savoye, femme  
« du roy Louis d'Anjou, laquelle estoit grandement ac-  
« compagnée de chevaliers, escuyers, dames et damoi-  
« selles, et l'accompagnèrent le marquis de Saluces et  
« le comte de Villars, S<sup>er</sup> de la Roche.. Le roy luy fist  
« grant chière, et vint après souper: et après que la

Registre de la chambre des comptes de Dijon. Notes manuscrites de M. Baudot, homme de lettres.

(\*) Debure bibl. instructive, tome II, p. 158. — Mézeray. tome III, p. 404. — Le père Anselme, tome I, fol. 237. — Moréri, tome IV, fol. 29. — Courte-épée, abr. chr. de Bourgogne, tome I, p. 227. — ib. dictionnaire de Bourgogne, tome II, p. 253. — Gaule poétique, tome VIII, p. 451. — Dom Flancher, hist. de Bourgogne, tome IV, p. 348. — L'abbé Goujet, tome IX, p. 257. — Art de vérifier les dates, fol. 676 — Mém. sur l'ancienne chevalerie, tome III, p. 190. — Montfaucon, fol. 260, tome III, pl. 49, etc. etc.

« dicte royne eust faicte la resvérence au roy, dancè-  
 « rent longuement et après on apporta les especes, et  
 « servit le roy, M<sup>sr</sup>. de Clermont le vin, et M. le connesta-  
 « ble les especes.. et après, la royne de Secile print  
 « congié du roy et se mist en ses vaisseaulx dedans le  
 « Rosne, et s'en alla en Avignon.. et là, fust grande-  
 « ment reçue du cardinal de Foix, (lequel estoit vicair  
 « du pape et frère du comte de Foix qui là estoit à celle  
 « heure,) et de celui de Comminges, et de ceulx de la  
 « dicte ville d'Avignon qui lui donnèrent à dîner et à  
 « souper, et à tous ses gents et les deffrayèrent. Puis,  
 « se partit et s'en alla à Tarascon qui est moult bel  
 « chastel, et là fust grandement reçue, et entra en son  
 « dict chastel, et la receust le gouverneur de Provence,  
 « accompagné de grands seigneurs et dames du pays,  
 « et luy donnèrent cinquante mille florins. . Et au partir  
 « de la messe, luy donnèrent de chascune ville du chas-  
 « tel, vaisselle d'or ou d'argent selon leur puissance...  
 « et y eust grant fête et habundance, qui dura trois  
 « jours à tous venants... puis monta en ses gallées, qui  
 « estoient dedans la Rosne, au pied de son dict chastel. »

Cette princesse essuya sur mer une furieuse tempête en partant de Nice, et arriva à Sorrente, fort indisposée de ce trajet. Jeanne II voulait la faire venir à Naples avec le roi Louis III, pour les recevoir avec tous les honneurs dus à leur rang; mais la duchesse de Sessa, sa favorite, l'en détourna. Jeanne se contenta d'envoyer quelques présents à Marguerite, qui continua son voyage jusqu'à Cosence où se trouvait son époux (\*).

(14) Ce prince, qui descendait de la maison de Luxembourg, fut élu roi de Hongrie et de Bohême, le 31 Juin

(\*) Chartier, hist. de Charles VII, p. 89, — hist. civile du royaume de Naples, tome, III, liv. XXV, ch. VI, p. 453.

1411, et parcourut ensuite l'Europe pendant trois ans. Il reçut la couronne de fer à Milan, le 25 Novembre 1431, et celle d'or à Rome, le 31 Mai 1433. Celle d'argent lui avait été décernée le 8 Novembre 1414.

Sigismond arriva la nuit de Noël au concile de Constance, (ouvert le 5 Novembre 1414, par Jean XXIII), et y chanta l'évangile de la première messe en habit de diacre.

Parmi les autres circonstances singulières de ce célèbre concile, on remarqua que Jean de Nassau, archevêque de Mayence, y était entré à la tête de deux cents gendarmes, et que Thibaud de Rougemont, archevêque de Besançon, prétendit que par un privilège de son église, le pape devait s'avancer de trois pas pour le saluer.

Le concile de Constance fut fermé le 22 Avril 1418. Celui de Bâle ouvert le 23 Juillet 1431, dura jusqu'en 1443, où l'on se sépara en déclarant qu'il n'était point dissous.

Le pape Benoît XIII (Pierre de Lune) voyant arriver deux moines de St-Benoît, envoyés par le concile, pour le sommer de se rendre à Bâle : « Oyons, dit-il, les « corbeaux du concile. — C'est la coutume de ces oiseaux, répondit aussitôt un des religieux, de s'adresser aux charongnes. Benoît XIII, ayant dit ensuite : « Ce concile est l'arche de Noë. — Il y avoit plusieurs « grosses bestes, reprit le même moine. »

Sigismond ne vit pas la fin du concile de Bâle. Il mourut le 8 ou le 9 Décembre 1437, âgé de soixante-dix ans, même de quatre-vingt-dix, selon quelques auteurs. C'était un prince généreux, savant, pacifique et ami des lettres (\*).

(\*) Moréri, tome IV, fol. 615, — Art de vérifier les dates fol. 450, — Dom Rouuald, trésor chr. tome III, fol. 287.

(15) « C'est d'après ma propre demande, disait Antoine de Vaudémont, que le comte de St.-Paul, écrit à ung nommé le grand Martin, pour me secourir, ce qu'il fist... Le dict grand Martin fust tousjours loggé en ma compagnie, print livrée et vivres en mon hostel, et se reputait le dict grand Martin, mon familier et domestique. »

Le comte Antoine ajoutait ensuite, « qu'après la bataille de Bulgnéville, il vint lui demander ce qu'il fallait faire de René ; mais que malgré son ordre on l'avait amené en Bourgogne, rançonné et délivré contre son gré.

Passant ensuite à la justice de sa cause, il accusait René d'être entré dans ses états à main armée, « tandis qu'il estoit à cent lieues et luy prist plusieurs bonnes places.... *Item*, en continuant ses propos et volontés déraisonnables, et soi monstrant adversaire formel et capital de mon dict seigneur, le comte René mist et posa le siège devant Vaudémont... Et *illec*, et à l'environ, coupèrent les gens du dict René, les bleds, extirpèrent et assertèrent les vignes, et coupèrent tous les arbres portant fruits. »

*Item*, madame la comtesse « (lors estant au dict pays ou assez près), alla quérir secours, et à sa prière, comme parents, amys, et bienveillants, vindrent le comte de *Fribourg, M. Antoine et Jehan de Vergey*, et chevaliers et escuyers de Bourgogne, Savoye, et là environ.... qu'alors lui, le comte, fut trouver le duc Philippe à Hesdin, qui l'envoya avec des lettres pour Toulougeon, en lui commandant d'aller en sa compagnie avec ce qu'il pourrait finer de gens de guerre...

« Que près de Neufchâtel, Antoine desploya son pennon armoyé de ses armes, comme chef de la troupe, parmi laquelle estoit le maréchal de Toulougeon lui-

« même.... que tous les barons desployèrent leur pen-  
 « non le jour de la bataille à l'imitation du comte de  
 « Vaudémont, mais que celui de Bourgogne ne le fust  
 « point.... qu'enfin, les gens du sire de Varembois, du  
 « duc de Savoye et aultres, s'approchèrent de lui, et lui  
 « dirent, que s'il n'estoit pas le seul chef, ils s'en  
 « iroient.... (Il en prenoit pour témoin pleige, messire  
 « Antoine de Vergy et messire Humbert, maréchal de  
 « Savoye. »

(16) Balthazar de Gérente, baron de Monclar, fut nommé conseiller d'état, le 3 Août 1435, et maître d'hôtel de René, le 25 Mars 1438. Il avait épousé Delphine de Pontevéz.

Guignonet II, son fils, devint chambellan de René. Jean, petit-fils de Balthazar, fut aussi chambellan et gardes des sceaux en 1479. Charles du Maine l'envoya en ambassade à Rome avec François de Luxembourg, l'an 1481. Louis XI le nomma grand sénéchal. Il mourut sans enfants (\*).

(17) Il est curieux de voir comment M. Chévrier raconte l'entrevue de René et de Cabanis, d'après un ouvrage apocryphe (Faits et Gestes des princes, par Ricodi), ou plutôt d'après un manuscrit intitulé : Mémoires de Florentin le Thiriât :

« Vidal, fils d'un juif provençal qu'on avait fait catho-  
 « lique et gentilhomme à la fois, fut député vers le duc  
 « de Lorraine, par la ville de Naples, et fut fort sur-  
 « pris de recevoir son audience dans un cachot.

« L'âme de René, insensible aux grands évènements,

(\*) Hist. héroïque de la noblesse provençale, tome I<sup>er</sup>. fol. 474, 475. — Robert, état de la noblesse de Provence, tome II, p. 157. Titres manuscrits de la maison de Gérente.

« n'était touchée que de petites choses. Plein d'honneur,  
 « mais incapable de régner, occupé de minuties, roi  
 « duc malgré lui, ce prince s'avalissait par les actions  
 « qui attirèrent la considération aux autres. Il était oc-  
 « cupé à peindre sur des verres une image de la Vierge,  
 « quand Vidal entra, et il ne lui demanda pas même ce  
 « qui pouvait l'amener auprès de lui. Il continua de  
 « peindre.... L'envoyé impatienté lui dit : *Monseigneur*,  
 « *la bonne royne Jehanne, vostre belle-sœur, à luy,*  
 « *Dieu l'a appelée....—Son âme ayt Dieu!* dit René...  
 « Après quoi, le duc leva sa barrette, se signa, dit le  
 « *de profundis*, et besongna derechief. Vidal enfin,  
 « hors de lui, força le duc à l'écouter, etc., etc. (\*)

René donna une portion de la terre de Perriard, et le fief de Lignane à Vidal de Cabanis, qui devint juge mage de la cour de Provence en 1457.

(18) La famille de Castillon est, assure-t-on, originaire de Naples, où Charles devint secrétaire du roi Louis III qu'il suivit en Provence. Il y acheta, le 1<sup>er</sup> Novembre 1437, la baronie d'Aubagne qui avait appartenu à la maison des Baux. Charles VII, qui le vit à la cour de René, le prit en affection, le nomma son conseiller le 7 Janvier 1443, et lui accorda une pension, le 6 Mars 1444, pendant son séjour à Nancy.

Charles de Castillon mourut en 1461, laissant de son mariage avec Madelaine de Quiqueran, un fils nommé René, qui devint écuyer de Louis XI, et qui épousa Jeanne de Villeneuve-lès-Arcs.

Colla, ou Colin de Castillon, frère de Charles, fut ambassadeur de René en 1443. Leur sœur Marguerite, était dame d'honneur de Marguerite de Savoie, reine de Sicile.

(\*) Chévrier, hist. litt. et pol. de Lorraine, tome, II, p. 291.

Les armes de cette famille qui est éteinte, étaient : de gueules à trois annelets d'argent.

(19) Le château de Tarascon (Tarasco, Tauruscus ou Niger Locus, cité par Strabon et Ptolémée), est construit sur les débris d'une antique forteresse commencée sous Charles II, comte de Provence. Il y existait autrefois une citadelle romaine, consacrée à Jupiter, et que les Bourguignons agrandirent au cinquième siècle.

Des chartes de 1283 et des lettres patentes de la reine Marie de Blois en date de 1387, prouvent qu'on faisait contribuer la Provence à l'entretien de ce château qui ne fut entièrement achevé que sous le roi René, d'après le plan présenté par André de Sainte-Marie. Ce prince fit construire la chapelle souterraine qui se trouve à côté du vaste appartement désigné encore sous le nom de chambre du roi René et de Jeanne de Laval. Il y ordonna encore quelques embellissements en 1469, le meubla avec beaucoup de luxe pour ce temps, et ce fut sans doute alors qu'on y plaça son buste avec celui de la reine.

Tarascon soutint un siège contre le comte de Carces, le 10 Juin 1652, et sept ans après, il fut question de démolir le château. L'assemblée des états avait même voté une somme de 24,000 fr. pour cet objet; mais le roi annula heureusement cette singulière délibération (\*).

(20) César Nostradamus prétend qu'Isabelle conduisait à Naples Jean d'Anjou; mais ce jeune prince partageait en ce moment la captivité de son père.

Un trait que rapporte ce chroniqueur au sujet du voyage de la reine, peint trop bien les mœurs ainsi que la superstition de ce siècle, pour le passer sous silence.

(\*) Antiquités phocéennes. Itinéraire de la gaule narbonnaise, etc.

« Au mesme temps, dit-il, que ces choses se déme-  
 « noient, deux sorcières sont appréhendées dans la ville  
 « d'Hières... Ces maudites cirées, pour certaines inimi-  
 « tiés conçues contre deux jeunes mariés, les ensorce-  
 « lèrent si puissamment au moyen d'une certaine  
 « bource (qu'elles ouvroyent et fermoient avec quel-  
 « ques estranges paroles marmottées entre les deu's),  
 « que leur amour se changeoist aussitost en hayne ex-  
 « trême, et en furieuse mélancolie.... Et pour ce que  
 « ces meschantes fées, se doubtlèrent bien d'estre appré-  
 « hendées et saisies, gagnèrent le hault, et s'enfuirent  
 « secrestement tout de nuist, et s'en allèrent jecter dans  
 « Tharascon, où elles cuidèrent bien estre cachées, et  
 « en saulveté, parmy la grande foule de peuple, et l'af-  
 « fluence de gens, qui là, avoit abordé de toute part,  
 « pour veoir ces tant belles et tant excellentes créatu-  
 « res, *le duc de Calabre et l'infante Marguerite*,  
 « que la peste d'Aix y avoit fait retirer pour fuir la  
 « maladie.

« Les officiers d'Hières, entrèrent enfin dans les ca-  
 « huettes de ces deux pestes, où après avoir fouillé tous  
 « les endroits et recoins enfumés, ils ne trouvèrent  
 « qu'une vieille bource de peau de chat toute velue,  
 « avec quelques meschantes attaches et longes... mais  
 « il ne trouva auleun qui l'osa seulement touschier.  
 « (pour l'opinion conçue de longue main parmy le vul-  
 « gaire, que ces méchantes femmes se muent volontiers  
 « en chat), de peur d'encourir quelque triste ensorcel-  
 « lerie et malheur. Au moyen de quoi, ils s'avisèrent  
 « d'envoyer quérir un vieil rabbin de la ville, (car la  
 « loy de Moyse leur défend particulièrement d'adjous-  
 « ter foy aux enchantements, charmes et fascinations).

« Ces honnestes dames, cependant, furent recognees  
 « à leur bonne mine. D'un mesme pas appréhendées à

« Tharascon, et de là prises et conduites à Aix, où sans  
 « plus long délai, le cas et maléfice confessé, la bource  
 « avérée et reconnue avec infinité de sorcelleries détes-  
 « tables, elles furent condamnées d'estre arses et brû-  
 « lées toutes vives, et leurs corps réduits en cendres à  
 « Hières (\*). »

(21) Charles I<sup>er</sup>, duc de Bourbon, comte d'Auvergne, pair de France etc., était petit-fils de Louis, dit le Bon, fondateur de l'ordre de Notre-Dame du Chardon. Quoique gendre de Jean-Sans-Peur, il se dévoua invariablement à la cause de Charles VII, et se trouva à toutes les guerres contre les Anglais.

Zélé partisan de Jeanne-d'Arc, il déclara, (lorsqu'on fit la révision du procès de la Pucelle), avoir entendu la voix qui l'inspirait.

De même que René, il entretenait une correspondance poétique avec le duc d'Orléans. Lui ayant adressé un rondel qui renferme des conseils de morale, et commence ainsi :

(Du bien, du mal, le bien faire l'emporte,  
 N'est-il pas vrai?... Ainsi le dist Chascun.)

Charles donna à sa réponse une légère teinte d'ironie :

Quand oyez prescher le Regnard (le renard.)  
 Pensez de vos oyes garder,  
 Sans à son parler regarder.... etc.

Charles de Bourbon mourut à Moulins le 4 Décembre 1456.

Un des dessins gravés du père Montfaucon montre ce prince vêtu d'une longue robe, coiffé d'un bonnet singulier, et ayant un gros chapelet autour du cou. Un autre dessin le représente avec des haut-de-chausses très serrés, un pourpoint d'azur, et un chapeau à plu-

(\*) Chronique de Provence, fol. 597

mes. La même planche (figure 3), offre les traits d'Angnès de Bourgogne, sa femme, morte en 1476.

Charles de Bourbon eut pour fils Jean II, « jeune lion, » disent les historiens, qui suivit les traces de son père. Il signala son courage dès l'âge de dix-huit ans, et surtout à la bataille de Fourmigny où il fut élevé à la dignité de chevalier.

Jean II de Bourbon qui avait épousé, le 11 Mars 1447 (ou le 23 Décembre 1446), Jeanne de France, sœur de Louis XI, se déclara néanmoins contre ce roi dans la guerre du bien public. Charles VIII le nomma connétable de France. Son troisième frère Pierre II, sire de Beaujeu, se maria à Anne de France, fille de Louis XI.

Charles de Bourbon avait pour frère Louis, comte de Clermont, de Vendôme et de Chartres, (mort le 2 Septembre 1446), dont le fils, Jean II, épousa à Angers, le 9 Novembre 1454, Isabelle de Beauvain, fille unique de Louis et de Marguerite de Chambley (\*).

(22) Le traité de ce mariage, rédigé à Lille, commence en ces termes :

« Nous, René, etc.... Charles de Bourbon, etc... savoir faisons, que considérant le lignaige, grandes amitiés, et affinités que par ci-devant ont esté faicts entre ceux de bonne mémoire nos prédécesseurs, dont Dieu ait les âmes, et sont à présent entre nous, etc....

« Le duc de Bourbon donne pour dot cent cinquante mille écus d'or, de bon or, et juste poids, à la dicte Marie, qui, suffisamment autorisée par son mari, renonce à tout héritage.

(\*) Olivier de la Marche, p. 87. — Anselme, hist. générale, tome Ier, fol. 307. — Ibid. tome II, fol. 1229. — Moréri, tome 548. — Chronique de Normandie. — Goujet, tome XI, p. 251. — Montfaucon III, fol. 361, pl. 50, fig. 30.

« René assigne son douaire en cas de mort de son fils,  
 « sur la ville et chastel de Simetera, et la ville et la  
 « tour de Gemmare en Italie, avec la valeur de six mille  
 « ducats d'or... plus trois mille livres tournois de rente  
 « sur la ville de St.-Maximin, et la ville et chastel de  
 « Castellane en Provence. Plus trois mille florins sur Sau-  
 « mur et Loudun. Plus le duché de Calabre en propre....

« Lesdits seigneurs se promettent qu'à la solennisa-  
 « tion du mariage, nous, le duc de Bourbon, vestirons  
 « ladite Marie, et nous le roy de Sicile, l'enjoyellerons  
 « bien et convenablement, comme entre princes de la  
 « maison de France est accoustumé.... Ils en jurent par  
 « la foy et serment de leurs corps, parole de roi et de  
 « prince. »

(23) Né de parents inconnus et d'une union illégitime, Jean Manget répara par ses talents, ses mœurs, la pureté de ses doctrines, ce défaut de naissance et obtint successivement la confiance entière de René, du duc de Calabre et de Nicolas d'Anjou.

Il existe aux archives de St.-Dié, une lettre de ce dernier prince en date du 13 Septembre 1471, pour exempter Jean Manget de l'usage établi en Lorraine que les souverains héritaient de la succession de toute *personne née et procréée illégitime hors légal mariage*,

« Soit ainsi, dit-il, que notre ami, féal conseiller, ja-  
 « dis maistre d'escole de nostre très ehier seigneur et  
 « père, que Dieu absolve, pourroit estre compris à ceste  
 « coustume, (si de nostre grâce n'y estoit pourvu...)  
 « Bien informé des peines, diligences, occupations, ser-  
 « vices qu'il a soutenues, souffertes, supportées, et en  
 « plusieurs manières, pour servir et instruire feu mon  
 « dict seigneur, en fait desciences et de bonnes mœurs...  
 « Et puis, ayant regart à ce que gratitude est due aux  
 « serviteurs qui, par leurs mérites sont de ce capables,  
 « l'exceptons, etc.

Jean Manget ordonna par son testament (1472), « que  
 « sur sa fosse fut mise une tombe de marbre noir, si  
 « elle peust se trouver, et une épitaphe... Il veut que  
 « son livre du Maistre des sentences fut mis et en chaî-  
 « né au-devant le siège du grand doyen. *Item*, le  
 « nouvel testament en grant volume, avec la tierce par-  
 « tie de St. Augustin sur les pseumes.

Le doyen de St.-Dié mourut vraisemblablement vers  
 le milieu de 1474, car une lettre d'Yolande d'Anjou,  
 du 8 Août de la même année, apprend qu'après le  
 « trespas de Jean Manget, jadis escolatre et chanoine,  
 « elle ordonna de faire saisir ses biens à cause qu'elle  
 « estoit informée que le dit estoit illégitime et defec-  
 « tueux de nativité.... Mais qu'ayant sçu qu'il avoit ob-  
 « tenu dispense, elle renonce à tous ses droits au moyen  
 « d'une somme de huit vingt francs, une pièce d'or  
 « appelée *jubilet*, et une paire de cousteaulx à manche  
 « cristallin, la gayenne (la gaine), et manche argen-  
 « tés, donnés et manuellement délivrés. »

Il paraît que le chapitre de St.-Dié possédait un riche  
 trésor dont il lui était permis de disposer. Il offrit entre  
 autres, au marquis de Bade, une tasse d'argent doré,  
 pour en faire présent à la femme du bailli des Vos-  
 ges, (alors en couches à Bruyères).

(21) Jean de Lalande, jurisconsulte très estimé à Aix,  
 mourut dans cette ville le 23 Mai 1477, ainsi que le  
 prouve son épitaphe découverte en 1790 dans l'église  
 des Cordeliers, par feu M. le président de St.-Vincens.

Lalande était représenté sur sa tombe, revêtu d'une  
 robe à longues manches, couché dans une niche à or-  
 nements gothiques, la tête appuyée sur un coussin à  
 glands, et coiffé d'un bonnet rond dans la forme de ce-  
 lui que portait ordinairement le roi René.

Son épitaphe était ainsi conçue :

« Hic in pace quiescit bonæ memoriæ vir gloria flos,  
« virtus urbis Acquensis, in illa natus, institutus et  
« laureatus doctor fuit egregius, Johannes de Lalanda  
« vocatus, Jacobi filius, magister regis filii vivus. Mi-  
« gravit in domino, sub principe rege Renato. 1477. »  
Les armes de Lalande étaient: d'azur au lion d'or.

---

---

---

# NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

## DU LIVRE III.

---

(1) Fils aîné de Diane de Peyresc et d'Héliou de Villeneuve, (Viguier de Marseille en 1393 et maréchal commandant l'ost des provençaux sous Georges de Marle), Arnaud V fut ambassadeur des états de Provence auprès de René en 1433. Ainsi que Guillaume son frère, tué à l'armée de Louis III d'Anjou, il avait fourni plusieurs secours en argent à la reine Isabelle de Lorraine. Dans un acte de cette princesse, où elle prend le titre de « lieutenant générale de très formidable mon dit « seigneur roy, elle reconnoît devoir à magnifique « homme, seigneur de Trans, son fidèle et très aimé conseiller, deux mille quatre cents florins d'or. mais ne « peut les payer attendu qu'il ne lui reste à elle et à « René, quant à présent, aucun argent. »

Arnaud V, qui mourut vers l'an 1475, avait épousé Marguerite de Pontevéz, fille de Fouquet dit le grand, seigneur de Carcès. N'ayant pas d'enfants, il substitua sa fortune à Louis I<sup>er</sup>. de Villeneuve seigneur des Arcs son neveu, qui fut surnommé *le riche d'honneur*. (\*)

(2) Bertrand de Grasse s'était trouvé, en 1417, à la députation envoyée par la Provence à la reine Yolande d'Aragon. Il suivit Louis III à Naples, et René le nomma son chambellan ainsi que son conseiller d'état. Ce prince l'envoya ensuite en ambassade vers le duc de Bourgogne et le pape Nicolas V.

(\*) Hist. généalogique de la maison de Villeneuve. — Chronique de Louis I<sup>er</sup> de Trans, fol. 80. 82.

Bertrand de Grasse épousa le 16 Octobre 1425, Marguerite de Grimaldi Monaco; en deuxièmes et troisièmes noces, Mâteline de Simiâne, et Sillone des Ferres. (\*)

(3) En supprimant, en Septembre 1424, le parlement établi en 1415 par son père, Louis III créa un conseil éminent, ou cour royale, dont le grand sénéchal était le chef, et qui était composé d'un juge mage, des maîtres rationaux, de quelques conseillers, de deux procureurs fiscaux, d'un avocat et d'un procureur des pauvres. Le roi donna encore entrée à ce conseil à quatre seigneurs, et à quelques évêques ou ecclésiastiques. C'était tout à la fois un tribunal de justice, et un conseil d'administration. Cependant les jugements qui avaient passé par les trois degrés de juridictions inférieures, et avaient été prononcés par le sénéchal, pouvaient encore être revus, en cas de pourvoi devant le prince qui nommait d'autres juges à cet effet. Le droit de révision jusqu'à ce qu'il y eut trois jugements conformes, fut supprimé par ordonnance de François I<sup>er</sup>. en 1535.

Après la mort de Louis III, le conseil éminent prit à cœur les affaires de René, envoya une députation à Naples à la reine Jeanne, et à René dans sa prison. Ce prince ainsi qu'Isabelle de Lorraine lui témoignèrent une grande confiance.

Les maîtres rationaux, quoique admis de droit au conseil éminent, formaient une cour à part qui, sous le nom de grande cour des maîtres rationaux, avait la garde des archives, l'administration des domaines, et le soin de faire les dénombremens. La cour des aides la remplaça dans la suite.

(\*) Hist. généalogique de la maison de Grasse. Gaufridi, fol. 201.  
— Ruffi, hist. de Marseille, fol. 213.

Le juge mage avait une cour ou un tribunal qu'il composait à son gré.

Les fonctions du chancelier de Provence se bornaient à sceller les lois et les expéditions, à porter la parole au nom du prince, et à assister au conseil. Le grand sénéchal était véritablement le chef de la justice et des armées. (\*)

(1) Quelques historiens ont paru croire que Thomas de Frégoze, élu doge en 1416, était parvenu à la souveraineté par des moyens peu dignes de lui. Mais tous s'accordent à dire qu'il fit bientôt oublier par son grand caractère, la pureté de ses mœurs, et les services qu'il rendit à la république, les intrigues qui l'avaient placé à la tête du gouvernement.

Réélu en 1436, malgré la violente opposition de son frère Baptiste de Frégoze, Thomas fit prisonnier, dans un combat contre le duc de Milan, ce même frère qui avait passé dans le rang de ses ennemis. On vint alors lui proposer de le faire exécuter à mort. Le doge repoussant ce conseil avec horreur, conserva si peu de ressentiment de la conduite de l'imprudent Baptiste, qu'il le nomma chef de la flotte destinée à accompagner le roi René à Naples.

L'histoire de la république de Gènes offre une telle suite de révolutions qu'on ne sera pas surpris de voir Thomas, déposé en 1442, être rappelé une troisième fois pour remplacer deux de ses parents Jean et Louis de Frégoze qui n'avaient pu le faire oublier. Mais Tho-

(\*) On peut consulter utilement sur tout ce qui concerne l'administration de la justice en Provence au XV.<sup>e</sup> siècle, les mémoires manuscrits de feu M. de St. Vincens, ainsi que la statistique du département des Bouches-du-Rhône par M. le comte de Villeneuve Bargemont, préfet du département.

mas retiré à Sarzane, s'excusa sur son grand âge qui l'empêchait de se livrer au travail autant qu'il l'eût désiré. Il se contenta de désigner son neveu Pierre ou *Petrino* de Frégoze comme propre à cette dignité, et il fut élu à l'unanimité. On ignore l'année de la mort de Thomas de Frégoze dont la sœur Ponceline épousa Jean de Grimaldi Monaco; leur fille fut mariée à Pierre de Frégoze. (\*)

La maison de Frégoze ou *Campo Fulgoze*, était originaire de la Campanie, et s'établit à Gênes au XI<sup>e</sup> siècle; son nom signifiait terrible ou brillant.

Les armes de cette famille étaient: d'argent, crenellé de sable, avec la croix de Gênes en chef. Dominique Frégoze avait pour cri de guerre: *Libertas*.

Thomas de Frégoze reçut en souveraineté la ville de Sarzane où il se retira, en 1421, après avoir abdiqué. Ce fut de cette retraite qu'il chercha toutes les occasions de recouvrer l'indépendance de Gênes.

(5) Cette famille (qui comptait et qui vient de perdre un des plus illustres princes de l'église dans la personne de l'historien de Bossuet et de Fénelon), conserve encore des lettres patentes de René, en date du 17 Décembre 1437, en faveur de Jean I<sup>er</sup>, et de Jean II de Bausset son fils. Il leur donne le greffe de la sénéchaussée de Toulon en récompense des services signalés qu'ils lui ont rendus l'un et l'autre.

La famille de Bausset possède aussi, en date du 12 Janvier 1442, un passeport de René accordé à noble Jean II qui l'avait accompagné à Naples à la tête de quarante cinq arbalétriers qu'il soudoyait, et avec les

(\*) Hist. des révolutions de Gênes, tome I<sup>er</sup>, p. 239. 267. Art de vérifier les dates, fol. 875, 876. — Le père Anselme, tome II. fol. 898.

quels il lui fut d'un grand secours contre ses ennemis.

(6) Alphonse V, dit le sage et le magnanime, succéda, en 1416, à son père, Ferdinand dit le Juste, roi d'Aragon.

Ce prince, l'un des plus beaux hommes de l'Europe, réunissait à tous les avantages extérieurs, un génie vaste, entreprenant, une activité sans égale, ainsi qu'une instruction profonde et variée et une rare éloquence. Ses manières étaient affables et généreuses sans cesser d'être nobles; mais ces rares qualités furent ternies par un penchant désordonné pour les femmes. Marie, son épouse, ayant fait étrangler par jalousie Marguerite de Hissar qu'il aimait éperduement, Alphonse au désespoir s'éloigna d'Espagne, et se fixa à Naples où de nouvelles galanteries ne tardèrent pas à le consoler. Vers la fin de sa vie il était encore épris des charmes de Lucrece d'Alagno.

Les savants, les historiens, et les poètes favorisés par Alphonse ont prouvé leur reconnaissance, en lui prodiguant à l'envi les éloges les plus flatteurs, et les divers traits qu'ils en rapportent justifient assez leur enthousiasme. Un jour dit-on, ce prince s'élança seul dans une chaloupe pour aller secourir une galère chargée de matelots, en s'écriant: J'aime mieux être le « compagnon que le spectateur de leur mort. »

Un de ses trésoriers étant venu lui apporter vingt mille ducats, et les comptant devant lui. — « Que n'ai-je cette somme et je serais heureux! dit tout bas un officier qui se trouvait présent. — « Sois le, mon ami, » s'écria Alphonse en la lui donnant sur le champ. »

On lui représentait le danger de se trouver seul dans les rues de Naples. « Un père qui se promène au milieu de ses enfants, répondit ce prince, a-t-il jamais quelque chose à craindre? »

Le Pogge, Philèphe, (ou Filelfe) Antoine de Palerme

(dit le Panormitain), le cardinal Bessarion, Enéas Silvius, Georges de Trébisonde, Laurent Valla, Barthélemy Fario, (qui a écrit sa vie) Barcellius (qui a laissé l'histoire de ses campagnes, etc. etc.), furent tour à tour honorés de la protection ou comblés des bienfaits d'Alphonse qui savait par cœur presque tous les orateurs ou poètes anciens. Il aimait beaucoup Cicéron, et faisant le siège de Gaëte, il préféra se passer des matériaux dont il avait besoin, plutôt que de permettre la démolition d'une campagne qui avait appartenu à ce célèbre romain. Son auteur favori était cependant Tite-Live et il pria les Vénitiens de lui donner un bras de cet historien. Dans ses voyages, il portait toujours ses œuvres, ainsi que les commentaires de César.

En 1455, le Pogge voulant vendre le Tite-Live qu'il possédait pour acheter une métairie du prix de cent-vingt écus, consulta le roi d'Aragon sur ce marché, ainsi que sur l'action d'Antoine Beccati qui vendait tout son bien pour posséder le Tite-Live. On doit croire que le monarque blâma plutôt le Pogge que Beccati.

Ce prince avait engagé Georges de Trébisonde à traduire l'histoire des animaux d'Aristote. Ce fut également pour lui que le Pogge traduisit la Ciropédie de Xénophon. Philèphe qui lui avait dédié ses satires, en obtint l'ordre de la chevalerie et la couronne poétique. Antoinede Palerme (qui a écrit *les dictis et factis d'Alphonsi*, d'après lesquels l'abbé Méri a composé le génie d'Alphonse,) apporta à ce prince alors malade à Capoue, un volume de Quinte-Curce dont la lecture lui fit tant de plaisir qu'elle le guérit. Les soldats réservaient pour lui tous les livres et les manuscrits dont ils s'emparaient. Alphonse se piquait d'être aussi fort en théologie, philosophie et littérature, qu'aucun docteur de son royaume.

On lui attribue une traduction espagnole des épîtres de Sénèque.

Ce prince regardait la danse comme une folie et prétendait « qu'un danseur ne diffère d'un fou, que parce que la folie du premier est plus courte. » Il disait aussi : « pour faire un bon ménage, la femme doit être aveugle et le mari sourd. »

Alphonse mourut le 27 Juin 1458, âgé de soixante trois ans et 27 jours ; son corps fut d'abord déposé dans l'église de St. Pierre de Naples, et transporté ensuite au monastère de Notre Dame de Poblet en Aragon.

Le duc de Bourgogne l'avait décoré de l'ordre de la toison d'or.

Fernand, ( Ferrand ou Ferdinand I.<sup>er</sup> fils naturel qu'il avait eu de Marguerite de H<sup>es</sup>ar ) légitimé par Eugène IV, succéda au trône de Naples.

Ce prince détesté de ses sujets mourut le 25 Janvier 1494, d'une attaque d'apoplexie, et du chagrin qu'il ressentit de ce que Charles VIII, refusa l'offre d'un tribut annuel de cinquante mille écus et de se reconnaître son vassal, pour ne pas continuer la conquête de Naples.

(7) Cet extrait est tiré d'un manuscrit du XV<sup>e</sup> siècle, de la bibliothèque de St. Dié, intitulé : *Marci Tullii Ciceronis, de officiis et paradoxis*. Il paraît avoir été donné au chapitre de cette ville, par Jean Manget, précepteur du duc de Calabre, et nous en devons la dé-

(\*) Moréri, tome I.<sup>er</sup>, fol. 107. Ibid III, fol. 30. — Biographie universelle, tome I.<sup>er</sup>, p. 624. Ibid. tome XIV, p. 338. — Le père Nicéron, tome VIII, tome X, p. 159, tome XI, p. 230. — Voyageur français, tome XVII. Gianone, hist. du royaume de Naples, tome III, livre XXVI, p. 485. — Art de vérifier les dates, fol. 818, 904. — Dictionnaire historique, tome I.<sup>er</sup>, p. 137. — Burigny, tome II p. 344. — Hist. littéraire d'Italie. — Ginguené, tome III p. 266. — Annales d'Italie par Ant. Muratori. tome IX.

couverte au savant et modeste M. Grâvier, qui se livre avec un zèle infatigable à la recherche des antiquités du département des Vosges.

A la suite de la relation de la fête du 31 Décembre 1441, sont quelques lettres latines de Ciprien de Mer, au seigneur de Montferrat. Mais ainsi que les réponses de ce dernier, elles n'offrent point d'intérêt pour l'histoire de René.

On lit en tête de ce discours latin.

« Anno Domini 1441, die ultimo Decembris, facti  
« fuerunt ludi, coram serenissimo rege Renato, in ci-  
« vitate Neapolis, in Castro novo ipsius civitatis.

« Inter quos ludos, fuit celebratum spectaculum re-  
« presentans Scipionem Africanum, Alexandrem et  
« Annibalem coram Minoë, disceptantes Presiden-  
« tiæ, etc. etc. »

(Nous avons cru devoir rapporter en son entier cette longue harangue, bien plus pour donner une idée du genre d'éloquence oratoire au XV<sup>e</sup> siècle, que comme une preuve de l'affection des Napolitains envers René. Ce discours devait cependant être en quelque sorte l'expression de l'opinion générale. On n'eut point osé sans doute prodiguer publiquement de pareils éloges, s'ils n'eussent été mérités au moins en partie ).

« Sérénissime roi, on aura peut-être lieu d'être sur-  
« pris, en voyant trois grands hommes auxquels jus-  
« qu'à ce jour, la nature n'a point donné d'égaux, pla-  
« cés ainsi dans des fêtes et des jeux, où il est ordi-  
« naire de remarquer plus d'enjouement et de légèreté,  
« que de sagesse et de raison.

« Cette surprise doit nécessairement s'augmenter  
« encore, en pensant que l'un de ces héros est ce célè-  
« bre Scipion l'africain qui passa pour l'égal des dieux  
« et qu'on s'accorde à reconnaître depuis des siècles,

« comme le seul mortel doué de toutes les vertus, or-  
« né de tous les biens, et dont le souvenir doit être  
« entouré du plus religieux respect.

« Sous ce point de vue, sire, nos jeux pourraient  
« paraître blamables.. mais si votre majesté veut réflé-  
« chir sur les leçons qu'ils renferment, elle ne pourra  
« plus y voir que des intentions prudentes et dignes  
« d'éloges. J'entreprends donc aujourd'hui de les ex-  
« pliquer, afin que votre sérénité et les illustres per-  
« sonnages qui ont assisté à ces jeux, puissent en con-  
« naître le véritable sens.

« Je ferai remarquer d'abord comme une loi pres-  
« que immuable en ce vaste univers, que la fortune  
« se plaît à abaisser les hommes généreux qui, suivant  
« toujours le chemin difficile de la vertu, s'efforcent  
« d'atteindre à de hautes actions; tandis qu'elle cher-  
« che pour ainsi dire à élever les méchants jusqu'au  
« ciel.. O fortune! déesse injuste et jalouse des grands  
« hommes!... pourquoi refuser au vrai mérite les ré-  
« compenses qui lui sont dues?..

« Cette méprise apparente du destin, qui ne fait  
« toutefois qu'augmenter les efforts des philosophes,  
« inquiète cependant l'esprit des faibles mortels, les  
« alarme, et leur donne en quelque sorte lieu d'accu-  
« ser la nature qui, sage directrice des lois admira-  
« bles qui régissent notre globe, semble néanmoins  
« s'être trompée dans le partage de ses faveurs. Le vul-  
« gaire en conclut alors que la fortune dirige tout au  
« hasard et qu'elle sème aveuglément les biens qui se  
« présentent dans la carrière de la vie.

« Mais ces plaintes dans lesquelles le même vul-  
« gaire exhale sa surprise ou son mécontentement, on  
« ne les entend jamais sortir de la bouche du sage. Il  
« doit être trop convaincu par les lumières de sa rai-

« son, qu'il n'est point au pouvoir du destin d'attein-  
« dre l'homme vraiment grand et vertueux. »

Le ciel nous a départi l'esprit et l'intelligence, pré-  
« sent divin, qui nous séparant des vils animaux, nous  
« laisse discerner le bien du mal, et nous vaut non-  
« seulement le glorieux titre d'homme, mais encore  
« celui d'homme supérieur. Or la fortune n'est-elle pas  
« impuissante contre ces nobles facultés? n'est-il donc  
« pas facile d'échapper à sa main cruelle?.. Oui, si nous  
« voyons des mortels succomber à ses atteintes, osons  
« assurer qu'ils ne méritent pas le nom d'homme, puis-  
« qu'ils sont dépourvus de cette force d'âme qui seule  
« peut leur faire acquérir ce titre si honorable! Ceux  
« au contraire qui savent opposer leur propre courage  
« au malheur qui les menace, le destin n'ose les atta-  
« quer. Ils le foulent lui-même aux pieds comme un  
« abject néant. La prospérité ne les émeut pas plus que  
« l'adversité ne les ébranle... Ils restent immobiles, ou  
« s'opposant avec intrépidité et persévérance à la vio-  
« lence des flots en fureur, on les voit arriver paisible-  
« ment au terme de leurs généreux desseins.

« Nous n'avons nul besoin de justifier notre asser-  
« tion par les écrits des anciens philosophes, ni par les  
« nombreux exemples fournis par les plus grands hom-  
« mes de l'antiquité. Nous serions d'ailleurs embarras-  
« sés de les choisir... Toutefois, il nous est permis d'exa-  
« miner les exemples que nous avons sous nos yeux,  
« et vous en donnez un bien éclatant, sérénissime roi,  
« dans la guerre que vous soutenez contre votre enne-  
« mi, et qui vient de mettre dans tout son jour ce que  
« nous venons de dire sur l'injustice de la fortune.  
« Mais n'en doutons pas... avec l'appui d'un Dieu juste  
« et tout-puissant, l'issue de cette guerre ne peut être

« incertaine... elle répondra à ce que mérite votre rare  
 « justice, et la cruauté d'un rival si détesté.

.....  
 « Ce n'est donc point sans motif, sire, que le spec-  
 « tacle qui vient de finir, a paru aujourd'hui sous les  
 « yeux de votre majesté. C'est une même guerre dans  
 « le même pays: on y voit les mêmes actions, on y re-  
 « trouve les mêmes chefs qu'autrefois, et l'on se croi-  
 « rait volontiers transporté en réalité dans ces temps re-  
 « culés. Vous comprendrez alors, grand roi, la véritable  
 « signification de nos jeux, puisque les tableaux retracés  
 « à l'homme par le secours des sens, produisent toujours  
 « plus d'effet sur son imagination... Aussi, nos ancêtres  
 « ont-ils voulu que des images fussent placées dans les  
 « temples, afin que leur vue enflammât, pour ainsi  
 « dire, les hommes par l'imitation.

« Ce n'est pas que je veuille prétendre, grand roi,  
 « que ces jeux aient été célébrés dans l'intention d'ex-  
 « citer votre courage, et puissent laisser planer le plus  
 « léger doute sur vos héroïques qualités... On sait assez  
 « que vous tirez tout de vous-même; qu'aucun suffrage  
 « étranger ne vous est nécessaire, et que rien de ce  
 « que peut tenter un homme ne se trouve au-dessus  
 « de vos propres forces. Mais notre objet en exécutant  
 « ces jeux a été de récréer votre imagination en même  
 « temps que nous égayerions votre esprit au milieu  
 « des pénibles circonstances où nous nous trouvons. On  
 « ne saurait disconvenir que ces amusements sont de  
 « nature à distraire des maux passés, comme à donner  
 « la résignation nécessaire pour supporter ceux qui  
 « peuvent menacer encore. D'ailleurs ces mêmes re-  
 « présentations n'existaient-elles pas chez les Romains?  
 « Valère Maxime nous apprend que dans leurs pompeux  
 « festins, ils ordonnaient qu'on chantât au son des ins-

« truments les exploits de leurs ancêtres, afin que les  
 « jeunes gens frappés de la splendeur de la vertu, de-  
 « vissent tellement pénétrés d'admiration pour elle,  
 « et épris de la gloire, qu'ils les préférassent à tout.  
 « Tel est, sire, le but que nous avons prétendu attein-  
 « dre par nos jeux. . . . .

« Vous êtes engagé à regarder aussi la vertu com-  
 « me le premier de tous les biens à l'exemple de ces  
 « trois grands hommes dont l'existence s'est perpétuée  
 « de siècle en siècle, par le souvenir de leurs actions...  
 « Par celui de Scipion surtout, dont vous nous offrez  
 « le modèle vivant sur la terre. La raison vous le con-  
 « seille.. La justice vous l'ordonne. . . Continuez donc  
 « sire, à vous conduire en homme, comme vous l'avez  
 « toujours fait. . . »

(B) « Si les hommes, dit Thomas de Frégoze, pre-  
 « naient la justice pour règle de leurs actions, tous les  
 « peuples du royaume se seraient soumis avec respect  
 « à votre empire... Mais comme on est toujours aven-  
 « glé sur ses propres intérêts; comme on se laisse trop  
 « souvent emporter par ses passions, on préfère quel-  
 « quefois le joug d'un usurpateur à l'autorité légitime  
 « du souverain. »

« Nulle part vous n'avez éprouvé de vos sujets, sire,  
 « ni un soulèvement général, ni une soumission en-  
 « tière... Dans le feu des discordes civiles, il se trouve  
 « des méchants qui osent s'élever contre vous, mais ce  
 « qui doit vous consoler, c'est qu'aveuglés par la pré-  
 « vention, ils croient combattre un tyran, dans celui  
 « qu'ils adoreraient comme un roi s'ils le connais-  
 « saient »

« Voyez au contraire, avec quelle joie, quel em-  
 « pressement vous avez été reçu par tout ce qu'il y a  
 « de gens vertueux!... il se disputent à l'envi, à qui

« vous portera sur le trône... Ils n'est rien qu'ils ne bravent pour l'amour de vous.. Ravages, incendies, sièges, blessures, famiue... tout, et la mort même! . . .

« Quand on pense à vos efforts généreux, je trouve qu'il n'est rien de plus propre à soutenir ce courage dont vous avez donné tant de preuves, dans la bonne et la mauvaise fortune, que le zèle avec lequel, lors même que vous étiez absent, vos fidèles sujets ont maintenu Naples et plusieurs autres villes du royaume, sous votre obéissance. Je les félicite de ce qu'ils ne vont recevoir de vous que des traitements proportionnés à leur conduite, et dignes d'un aussi grand prince que vous l'êtes. L'amour de la gloire, ce sentiment si naturel aux grandes âmes, vous y invite... sur le trône où vous êtes élevé, vous foulez aux pieds les amusements frivoles et les plaisirs de votre âge. La gloire est la seule passion que vous ne vous soyez point interdite... Mais vous le savez... elle ne s'acquiert que par cette fermeté inébranlable qu'on montre dans les grandes entreprises et les périls....

« La fortune vous a donné des richesses, un grand pouvoir, des états considérables.. elle vous a mis de pair par la naissance avec tout ce qu'il y a de plus élevé sur la terre, et si nous voulons calculer tous les avantages dont elle vous a comblé , nous verrons qu'il ne lui reste que très peu de chose à ajouter à l'éclat qui vous environne, et que c'est de votre propre fonds que vous devez tirer un nouveau lustre.

« Ainsi, ne vous affligez point, si elle change de face ; regardez ses rigueurs comme des occasions qu'elle vous prépare de faire briller votre vertu.. C'est à travers les obstacles et les hasards, qu'Hercule , Annibal, Fabius-Maximus, Marcellus, et plusieurs de vos ancêtres se sont assis à l'immortalité.. Si jamais

« vous avez comme eux des rêves à souffrir, des pé-  
 « rils à braver, bénissez votre sort; estimez vous heu-  
 « reux, de ce qu'avec de la naissance, un grand pou-  
 « voir, de vastes états, vous aurez occasion d'ajouter  
 « à ces avantages, l'éclat qui vient de la vertu.. Tant  
 « que vous combattrez pour la justice, vous pouvez  
 « compter sur l'assistance de celui qui se fait appeler  
 « le dieu des combats; sur la constance et la fidélité de  
 « vos sujets, sur mon zèle, et sur celui de la république  
 « dont le gouvernement m'est confié. » (\*)

(9) On se trouve souvent embarrassé pour concilier des historiens qui, d'accord sur les faits, les assignent à des époques différentes.

Ainsi, Ruffi et Gaufridi prétendent que René trouva sa mère à Marseille, « atteinte d'une si grièye maladie  
 « qu'elle en mourut peu après son arrivée, dont il fut  
 « grandement affligé.. » Louvet assure aussi que ce prince vit sa mère mourante. Bourdigné place sa mort à Saumur l'an 1441, d'autres le 14 Décembre 1442. Les heures manuscrites de René lèvent toute incertitude à cet égard. On y trouve cette note écrite de sa propre main.

« Le 14 Décembre de l'an 1443, trespassa au château  
 « de Saumur, madame Yolande fille du roy d'Aragon,  
 « et depuis mère du roy René. »

Elle fut ensevelie dans l'église de St. Maurice. (\*\*)

(10) Parmi les malheurs qui signalèrent l'absence de René, nous devons citer l'évènement suivant:

L'évêque de Metz Conrad Bayer, l'un des membres de la régence dans lequel René avait le plus de con-

(\*) Traduction de Papon, tome III, p. 351.

(\*\*) Gaufridi, livre VIII, fol. 313. — Ruffi, hist. des comtes de Provence. Bourdigné, fol. 147. — Chronique de Charles VII, p. 48 — Louvet, abrégé de l'hist. de Provence, p. 241.

fiance, était accusé de s'être livré aux plus odieux excès, d'avoir dépassé toutes les bornes de l'autorité, de s'être enfin rendu coupable des vexations les plus étranges à l'égard de divers particuliers. La dénonciation qui renfermait ces délits, signée par plusieurs barons lorrains et barrois, fut aussitôt envoyée à Naples. René, en la recevant, la traita d'abord de calomnie; il avait en effet trop d'obligation à Conrad, et le caractère de ce prélat lui était trop connu, pour qu'il ajoutât foi à de pareilles plaintes... mais elles se renouvelèrent encore. L'évêque fut accusé nommément d'avoir augmenté la taille. Un prêtre nommé Watrin Hazart (ancien secrétaire de René), fit même exprès le voyage d'Italie pour déposer contre Conrad... René se laissa enfin prévenir, s'irrita de cet abus de confiance, retira tous ses pouvoirs à son ministre, et le fit traduire devant le conseil de régence auquel il envoya l'ordre de le punir de sa prévarication par une réclusion dont le terme était indéfini.

Chargés eux-mêmes de l'exécution de la sentence, les accusateurs du prélat l'appellent alors à Amance près de Nancy, sous un prétexte spécieux. Il s'y rend sans défiance; mais à peine paraît-il, que sa chambre est investie, qu'il en est arraché à minuit, en chemise et sans souliers, et malgré la rigueur du froid, conduit à cheval jusqu'à *Condé-sur-Moselle*, où on l'enferme dans un misérable appartement.

Le courageux prélat plaignant l'erreur dans laquelle on avait entraîné son maître, loin de chercher à se venger d'un tel outrage, se contenta d'en informer Louis d'Anjou, en date du 15 Janvier 1440, en rappelant à ce prince, ( qui arrivait de Naples avec le titre de lieutenant-général en Lorraine ), « qu'il s'estoit trouvé à la douloureuse besoigne de Bul-

« gnéville... il demandait ensuite justice du des plaisir  
« et vilainie qu'on venoit de lui faire. »

Peu de temps après, René instruit de la vérité, proclama hautement l'innocence de l'évêque de Metz. Il ne voulut pas même qu'on attendît son retour en Lorraine pour faire un exemple de ses délateurs. Leur supplice fut mesuré sur l'indignation qu'excitait leur crime, et les deux chevaliers qui avaient ourdi cette perfide accusation, périrent sur l'échafaud.

(II) L'évènement rapporté dans la note précédente n'était qu'un léger épisode des malheurs de la Lorraine pendant l'absence de René. On se souvient du mécontentement qu'avait éprouvé Antoine de Vaudémont à son départ. Craignant peut-être qu'Yolande d'Anjou lui fût ravie, ou plutôt aigri des propos de la régence, ce prince leva des troupes, favorisa les vagabonds, en retint un grand nombre à sa solde, et vint mettre le siège devant Haraucourt.

De son côté, Jean d'Haussonville nommé chef de l'armée lorraine, jugea à propos d'investir la place de Vaudémont. Mais ne pouvant s'en rendre maître, il ravagea les environs, ce qui rappela en toute hâte le comte Antoine, alors à Commercy.

Ce prince ayant réuni sous ses bannières les troupes du Damoisel, rencontra pendant la nuit les soldats lorrains entre Ormes et Charmes, les tailla en pièces, et s'empara même du grand étendard du duché qu'il fit déposer en triomphe dans l'église de Veselise; puis, après avoir incendié ou livré au pillage les domaines de Jean d'Haussonville et ceux de Ferry de Savigny, maréchal de l'armée, le comte de Vaudémont rassembla plusieurs détachements de Bourguignons, de Picards et d'Allemands, et se prépara à marcher avec eux sur Naney.

Cette circonstance était trop favorable à l'ambition du Damoiseil de Commercy, pour qu'il ne cherchât pas à en profiter afin de se rendre indépendant. Aussi, le vit-on suivre l'exemple du comte de Vaudémont, armer des hordes entières de brigands, et ramener dans la malheureuse Lorraine toutes les horreurs de la guerre civile, pendant que la régence cherchait à investir les forteresses d'Antoine, ou à repousser ses soldats. Ne se croyant pas en mesure de faire cesser un tel état de choses, le conseil de Lorraine, qui avait déjà eu une fois recours à Charles VII, implora de nouveaux renforts, et ce monarque lui envoya un corps de troupes commandé par le brave La Hire, et Poton de Xaintrailles. Le comte de Vaudémont n'attendit pas leur arrivée, pour déposer les armes : lui-même fit les premières ouvertures d'accomodement, demandant seulement qu'on l'indemnisât des frais auxquels il avait été entraîné. La régence ayant souscrit à cette condition, ce prince choisit pour arbitre Gérard de Passenhawen, et le conseil, Charles d'Haraucourt et Ferry de Ludres. Mais ne pouvant parvenir à s'entendre sur les dédommagements que réclamait le comte Antoine, les hostilités recommencèrent si vivement, que Charles VII, envoya sommer les parties de comparaître en Champagne où il se trouvait avec Charles d'Anjou.

Ce fut à Bar-sur-Aube qu'il reçut le comte de Vaudémont, ainsi que Jacques d'Haraucourt, Warry de Fléville, Philibert de Lenoncourt, Jehan de Poissy, membres de la régence. Le roi de France les entendit chacun à leur tour, les réunit ensuite, leur retraça le tableau des maux incalculables d'une guerre civile, s'offrit comme leur médiateur dans les différends qui l'avaient allumée, mais annonça en même temps sa ferme résolution d'y mettre un terme.

Il les engagea ensuite à conclure un traité dont il donna les bases, en exigeant un dédit de cinquante mille écus d'or dans le cas où une des parties intéressées ne consentirait pas à en remplir les articles: le Damoiseil de Commercy fut compris dans ce traité, et l'on se sépara fort satisfait en apparence du jugement rendu par Charles VII, le 27 Mars 1442. Toute la noblesse qui avait pris parti pour la régence ou pour le comte Antoine, se lia aussi par un serment.

Mais il paraîtrait que les conditions auxquelles on s'était soumis ne furent pas fidèlement exécutées, puisque une nouvelle guerre éclata très peu de temps après, soit qu'elle eut été provoquée par le comte de Vaudémont, soit que les Lorrains eussent commencé l'agression. Quoiqu'il en puisse être, on vit bientôt Antoine investir la ville de Bar où se trouvait Louis d'Anjou, marquis de Pont-à-Mousson, lieutenant-général en l'absence de René. Le comte de Vaudémont se flattait sans doute d'intimider facilement un prince âgé à peine de douze ans, et surtout les capitaines qui répondaient de sa personne. Mais contre son attente, le jeune Louis se mit lui-même à la tête des assiégés, vint à la rencontre de son oncle, culbuta ses soldats et le força à s'éloigner. Plein de prudence comme de courage, il n'accepta point une bataille générale que lui offrait Antoine revenu sous les murs de Bar avec un corps de troupes bourguignonnes, et lui fit répondre que ce n'était point à lui à assigner le lieu et le moment d'un combat décisif. Les Bourguignons se dispersèrent alors, et furieux du peu de succès de leur entreprise, ils ravagèrent sans pitié le malheureux duché de Bar.

Charles VII put seul terminer ces déplorables divisions (\*).

(12) Après vint le roi de Sicile.

Secours au roy pour requérir,

Et réduire de Metz la ville,

Et lui ayder la conquérir.

Le feu roy si luy octroya

Sa requeste par humbles termes.

dit Martial d'Auvergne (\*).

« En ce temps là, rapporte Monstrelet, le dauphin  
« assiégeoit Montbelliard, et le roi Charles VII le chas-  
« teau d'Arlay défendu par le bastart de Vergy qui le  
« tenait engagé pour aulcun argent qu'il disoit aveoir  
« laissé aux affaires du roy de Sicile; lequel chasteau  
« estoit très fort, et bien avitaillé et réparé. »

« D'Espinal, le roy s'en alla en la ville de Nancy, ce  
« dont le supplia le roy de Sicile, qui luy plust donner  
« secours aide et confort, et conquerre la ville de Metz  
« et aulcunes aultres prochaines villes du dit estat, les-  
« quelles lui estoient rebelles, combien qu'elles soyent  
« de son propre domaine.

« C'est pourquoy, le roy; en faveur du roy de Sicile,  
« à tout grand armée envoya sommer la ville de se ren-  
« dre (\*\*). »

Voici la singulière explication que donne de cette  
guerre, un écrivain peu connu nommé Bournon, et  
dont les mémoires sont restés manuscrits.. « Et comme  
« le susdit roi René n'estoit en soubciance de rien, et  
« n'avoit en la ville de Nancy que vie oyseuse, que

(\*) Chronique de Provence, fol. 617 — Anselme, tome II. fol. 118, 1329. — Bexon, hist. de Lorraine, p. 126, 128. — Balcicourt, p. 117. — Dom Calmet II, fol. 825. — Notices sur la Lorraine, fol. 392, 858. — Chronique de Berry. Héraut d'armes, p. 423. — Archives de Lorraine.

(\*\*) Vigiles de Charles VII, I.<sup>er</sup>, p. 215. — Monstrelet II, fol. 170.

« passoit à faire dixaines de chapelets que passoit en  
 « rubans, ou en oiseaulx que plumoist à ceste fin  
 « qu'eust couleurs de plumes que vouloit peindre, luy  
 « prist fantaisie de guerroyer et vint attaquer les Mes-  
 « sins qui n'en pouvoient... dont tira grosse somme d'ar-  
 « gent et n'avoit droit. »

(13) Quoique plusieurs historiens anglais, français et même lorrains, aient prétendu que le mariage de Marguerite d'Anjou fut célébré à Tours, il est certain qu'il eut lieu à Nancy, ainsi que les fêtes qu'il occasiona.

Quant à la date du 17 Septembre que lui assigne Lignéville (histoire de Lorraine), elle est évidemment inexacte. On approchera davantage de la vérité en la plaçant au commencement du printemps de l'année 1445.

L'abbé Prevost donne à cette alliance et aux préliminaires qui l'amènèrent une teinte trop romanesque pour qu'on puisse ajouter une foi entière à son récit. Nous n'avons donc pas cru devoir le répéter ici.

Martial d'Auvergne rapporte en ces termes les divertissements de Nancy :

Durant la feste eust joustes belles,  
 Si y josta le feu bon roy, (Charles VII)  
 Armé gentiment à merveille,  
 En très bel et plaisant arroy.  
 Aussi fist le roy de Cecile:  
 Monseigneur le comte du Maine,  
 De Foix et aultres si joustèrent,  
 En signe de joye et liesse. . .  
 Et très vaillamment s'acquittèrent,  
 En tout honneur, loz et noblesse.

Les combattants du tournoi se trouvent désignés

dans un manuscrit du temps qui fait partie de la curieuse collection de M<sup>r</sup>. Noël, notaire royal à Nancy.

« Ceux de dedans :

« M. de Calabre; de St. Pol; le sénéchal d'Anjou; le seigneur de Beauvau; le seigneur de Mizon; Jehan de Cossa; Thiery de Lenoncourt; Jean Crespin; Philippe de Lenoncourt, le jeune Charny de Charnoix, Jean de Nancy.

« Les Forains à couverte :

« Le roy de Cecile; le comte de Vualdange; le seigneur de Fénestrange; le sire de Bassompierre; le seigneur de Flavigny; messire Wary de Fléville; le seigneur Jacques de Haraucourt; Jacquot Rouart; Geoffroy de St. Belin; Jehan de Toulon; François de Chambley; Louis de Wisse; Godefroi de Namur; Philibert de la Jaille; Claude de Neuschâtel.. (l'hostel du roy super abondant ).

« Chascun des diets devoient, suivant les statuts, faire huit coups de joustes, et le mieulx joustant aveoir ung diamant au-dessoubs de mille escus, chanfrain à pincer l'escu, et le tymbre armoyé de ses armes.

« Et quiconque vuidera la selle, il en est quitte pour dire aux dames: Je n'en peux mais... Et quiconque serait trouvé lyé, ou qu'il joustât de lances dispareillées, il n'aurait aussi point de prix pour iceluy jour.. Et commenceront les susdictes joustes, le dimanche jour des.. et dureront trois jours en suivants.

« M. de la Tour ( continue un autre manuscrit ), vint sur les rangs après M. de Loheac, fils de M. de Laval, ( André de Laval, maréchal de France ), et devant Prégent de Coëtivi, et Poton de Saintrailles... et y vint monté sur ung bel et puissant coursier, et une housure de beau drap d'or, chargée de petites cam-

« pannelles d'or, et une manteline de mesme; et avoit  
« dix gentilshommes atournadés de satin blanc.

« Il fist douze courses sçavoir: trois contre M. de St-  
« Pol, six contre messire de Lalain, et trois contre  
« messire de Brezé et rompit six lances.

Gilles de Mailly et Gaston V, comte de Foix, se présen-  
tèrent tour à tour à la joute ainsi que Ferry de Lorraine;  
mais au témoignage d'Olivier de la Marche, celui  
des étrangers qui brilla le plus aux tournois de Nancy,  
paraît avoir été « messire Loys de Luxembourg, jeune  
« seigneur, moult saige et bien adressé, bon corps et  
« droiet, et nourry en la maison de Bourgogne... Il se  
« trouva en fort bel arroy, qui aulcune fois à la fin de  
« icelles joustes, avoit le plus de renommée et de ré-  
« putation, et emportoit le prix des dames pour le  
« mieulx joustant. »

« Jacques de Lalain (\*) se tira aussi en la cour du  
« roi René, pour veoir et soy monstrier.. et se gouverna  
« si bien en tous estats qu'il emporta bon bruyet de  
« ceste assemblée, ainsi que Pierre de Beaufremont  
« seigneur de Charny, qui se monstra honorablement;  
« et au regard de la seigneurie et noblesse de France,  
« c'estoit chose noble à veoir (\*\*). »

(14) Il étoit fils de Renaud d'Aubusson, d'une très ancienne  
famille d'Auvergne, et de Marguerite de Camborn.

Présenté de bonne heure à la cour de Charles VII,  
sa bonne mine, son air noble, et sa conduite vertueuse  
le firent tellement distinguer que le roi disoit souvent

(\*) La vie de Jacques de Lalain, chevalier de la toison d'or et tué  
en 1453, a été écrite par Guillaume Châtelain.

(\*\*) Olivier de la Marche, p. 240. — Manuscrits de l'ordre du  
Croissant. Moréri, tome I.<sup>er</sup>, fol. 528. — Hist. de Marguerite  
d'Anjou, tome I.<sup>er</sup>, p. 36. — Dom Calmet II, fol. 807. — Rapin de  
Thoyras, tome IV, p. 305.

en parlant de lui: « Il est bien rare de voir ensemble  
« tant de feu et de sagesse. »

Ce fut pendant les noces de Marguerite d'Anjou, que d'Aubusson entendit raconter les horribles cruautés dont les infidèles s'étaient rendus coupables sur la personne de Wladislas, roi de Pologne et du cardinal Césarini, légat du pape, qu'ils avaient écorché vif après la bataille de Varnes. La profonde indignation qu'en ressentit le jeune gentilhomme lui fit prendre la résolution d'aller combattre les Musulmans, et il fut alors se faire recevoir chevalier à Rhodes où se trouvait son oncle Louis.

On connaît le reste de sa glorieuse carrière. Le trésor de l'ordre ayant été épuisé durant le mémorable siège soutenu contre les Ottomans, Pierre d'Aubusson ordonna qu'on prît en la sacristie deux cents marcs de vieille argenterie et un calice du poids de six marcs, le tout aux armes du grand maître Hélion de Villeneuve.

Pierre d'Aubusson, qui fut nommé cardinal diacre de St. Adrien, mourut le 3 Juillet 1503, âgé de quatre-vingts ans. Il a laissé une traduction des statuts du chapitre général de 1489, imprimé in 4°. (\*)

(15) On ajoute que le roi René « ayant eu ainsi sa  
« fille ravie, lui vivant et beuvant à plain hanapsa dis-  
« grace, fut obligé de consentir à cette union...

« Simphorin Champier rapporte aussi qu'Yolande  
« donna de grands chagrins à son père par son amour  
« pour Ferry, prince bien fait de forme de corps et  
« beau de visaige, tant qu'il estoit entre les hommes  
« regardé comme Hélène entre les femmes, et plus par-

(\*) Hist. de Pierre d'Aubusson ( Bouhours, in-4°. ) p. 9, 12, 15  
— Vie de Georges Castriot, dit Scanderberg II, p. 434. Moréri,  
tome I.<sup>er</sup>, fol. 528. — Naberat, p. 29. — Vauprivas, fol. 980.

« fait en mœurs, couraige, force, et prudence aux  
« armes. »

« On trouva, dit C. Nostradamus, dans un vieil ma-  
« nuscrit de Louis de Grasse, seigneur de Mas, ces pa-  
« roles en grosses lettres et ramage provençal :

« Ferry de Vaudémont fils d'Anthony, avent per  
« forsa près per rapt, madame Yolande, fille de Mous-  
« su lou rey René, et tengudo (tenue) long-temps à  
« son poder (pouvoir) per cobrir (couvrir) tel rapt,  
« fut counvengu (convenu) à accordat mâlement (tant  
« bien que mal) qué Moussu lon rey la baillarié en  
« mariagé au dict Moussu Ferry, et que la principale  
« cosa de l'odi (l'antipathie) qu'era entre aquestous  
« (ces deux) seignours, prodecessia (provenait) del  
« tal rapt, antecipet (il anticipa) leis jours al paure  
« (pauvre) rey, plus que tout altra causa, é engendret  
« nous, proun (beaucoup) de mal en Prouvença. »

M. Chévrier s'exprime ainsi au sujet de ce mariage :

« René mettait des intervalles à ses manies. Il unit  
« Yolande et Ferry et céda, en 1444, Pont-à-Mousson à  
« Jean d'Anjou, son fils, pour en jouir, disait-il, avec  
« Marie de Bourbon, nostre très chière brue et sa tant  
« bonne femme. » (\*)

(16) Le texte de cette abolition porte « que la feste des  
« folz est dérisoire, et d'un très grant vitupère et  
« diffame de tout l'estat ecclésiastique... et la dicte feste  
« dampnable, et condamnée comme superstitieuse et  
« paganique. »

C'était en effet une véritable saturnale, où les clercs  
et même les prêtres se permettaient les plus indécentes  
impiétés.

(\*) Chronique de Provence, fol. 601. — Gaufridi, fol. 307. —  
Bouche II, fol. 543. —Manuscrit provençal. Chévrier, tome III,  
p. 27.

Après avoir créé un pape et un évêque, ils entraient dans l'église, masqués en bouffons et en femmes, dansant d'une manière licencieuse, et chantant des chansons obscènes; ensuite ils mangeaient de la viande de porc sur l'autel même où l'on disait la messe, y jouaient aux dés, et faisaient brûler dans l'encensoir des morceaux de cornes ou de vieux cuirs.

Ces abominations eurent lieu dans l'église de St. Trophime, à Arles, en Juin 1355, au couronnement de l'empereur Charles IV, et en présence du duc de Bourbon, d'Amédée VI de Savoie, etc., etc.

L'empereur fut si scandalisé qu'il donna lui-même l'ordre de faire cesser sur le champ cette fête impie (\*).

(17) Un témoin oculaire rapporte ainsi l'entrevue de ces princesses: « de là, madame la duchesse (de Bourgogne) après avoir salué la royne de France et la « dauphine, alla saluer la royne de Sicile, laquelle estoit à trois pieds de madame la dauphine; et à celle « là, madame, ne fist point plus d'honneur que l'autre luy en faisoit, il n'y eut nulle d'elle d'eux, qui « rompist des aiguillettes à force de s'agenouiller. »

« Puis ayant baisé toutes les femmes de la royne et « de la dauphine, Madame ne voulut baiser de celles de « la royne de Sicile non plus qu'elle fist des siennes... « et ne voulust madame la duchesse, pour rien aller « derrière la royne de Sicile, car elle disoit que Mr. le « duc estoit plus près de la couronne de France, que le « roy de Sicile, et aussi qu'elle estoit fille du roy de « Portugal qui est plus grand que le roy de Sicile... et « ne se trouvèrent ensemble, là où il falloit aller quelque part, et quand elles estoient dans la chambre de la « royne, l'une se tenoit d'un côté, et l'autre de l'autre.

(\*) Moréri, tome III, fol. 40. — Papon III, p. 213.

« De là, Madame alla saluer madame de Calabre,  
 « fille de la sœur de M. le bon duc Philippe et estoit  
 « à quatre ou cinq pieds de la royne de Sicile, sa belle-  
 « mère... Et madame lui fist plus grant honneur qu'à  
 « ses aultres niepees, parce que M. de Calabre étoit fils  
 « de roy... Et disoit Pérelle de la Rivière, dame de la  
 « Roche Guyon, (première dame de la royne) qu'elle  
 « n'avoit veu venir personne du royaume, devant la  
 « royne (Marie d'Anjou) à qui elle fist autant d'hon-  
 « neur qu'à madame la duchesse (de Bourgogne).

M. de Ste. Palaye se trompe en paraissant adopter l'opinion de la duchesse de Bourgogne, que le duc Philippe fut plus près que René de la couronne de France. Ces princes étaient parents de Charles VII au même degré.

#### Jean roi de France.

| 1 <sup>er</sup> . Degré. | 2 <sup>e</sup> . Degré.          | 3 <sup>e</sup> . Degré. |
|--------------------------|----------------------------------|-------------------------|
| Charles V.               | Louis I <sup>er</sup> . D'Anjou. | Philippe-le-Hardi.      |
| Charles VI.              | Louis II.                        | Jean sans-Peur.         |
| Charles VII.             | René.                            | Philippe-le-Bon.        |

Dans un manuscrit de Monstrelet, provenant de la bibliothèque de Colbert, Isabelle de Portugal est représentée à genoux, prenant congé de Charles VII qui est assis sur un trône (\*).

(18) La plupart des princes de France se réunirent à Charles VII et à René pour envoyer des ambassadeurs à Henri VI. On vit même Louis de Bourbon se mettre à la tête de l'ambassade française dont faisaient partie Jacques Juvenel, Bertrand de Beauvau, Estienne Chevalier etc.

« Ils firent leur entrée à Londres, dit une relation du

(\*) Moutfaucou, tome III, p. 225. — Lacurne de S.<sup>te</sup> Palaye, Mémoires sur l'ancienne chevalerie, tome III, p. 198, 199. — Honneurs de la cour.

« temps, le mercredi 14 Juillet. Le lord Maire avoit  
« une espée dorée que ung homme tenoit devant luy ,  
« et y avoit moult grant peuple à les veoir. »

« Le jeudi 15, ils firent leur harangue en français.  
« Henri VI les reçust très bénignement et joyeusement..  
« Il fist répondre en latin par le chancelier, et faisoit  
« très bel semblant d'estre très content et très joyeux...  
« et mesmement quand il parloit du roy son oncle  
« (Charles VII ), et de l'amour qu'il avoit à lui, il sem-  
« bloist que le cœur lui rist. »

« Et estoit vestu le roy, d'une robe de velours noir ,  
« longue jusque à terre (\*). »

(\*) Relation manuserite des ambassades. — Baluze N.° 8448, fol. 171, 175. ( Bibliothèque royale ).